

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

le grand
sud-ouest
diagnostics pour l'avenir

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

**le grand
sud-ouest**
diagnostics pour l'avenir

Décembre 1978

CARTE ADMINISTRATIVE DES DÉPARTEMENTS ET DES ARRONDISSEMENTS DU SUD-OUEST



AVERTISSEMENT

Le document proposé ici vise à donner quelques-uns des éléments essentiels de la situation du Grand Sud-Ouest français, de la dynamique qui l'anime et des perspectives qui s'offrent à lui.

Il n'a pas l'ambition de tout dire, ni de proposer les meilleures voies ou les seules possibles. Il se veut simplement une contribution à l'effort général de réflexion nécessaire à la mise au point du Plan décennal décidé par le Gouvernement.

Le délai dans lequel il a été réalisé excusera ses lacunes ou ses insuffisances. Nous y reviendrons. Chaque fois qu'il a été possible, les travaux d'études menés dans les trois régions qui composent le Grand Sud-Ouest ont été pris en compte et analysés pour enrichir l'information.

Plusieurs questions importantes permettant de mieux connaître la réalité du Sud-Ouest n'ont pas été abordées ou n'ont été qu'esquissées. Il en va ainsi au moins de trois ensembles de thèmes qui auraient naturellement toute leur place dans le cadre d'une étude plus complète :

- le système d'éducation et de formation dans le Sud-Ouest,
- l'organisation des services aux entreprises et particulièrement la structure et les flux financiers de la grande région,
- l'originalité socio-culturelle d'un vaste espace au confluent historique et géographique de plusieurs cultures et influences souvent contrastées.

Il n'était pas possible de traiter ces chapitres comme ils l'auraient mérité en un temps aussi bref et dans une première approche comme celle-ci.

Par exemple, l'idée est souvent avancée selon laquelle fonctionne dans le Sud-Ouest une sorte de sous-système éducatif relativement original conduisant à un haut niveau de qualification et de formation générale, mais à un faible niveau technique et constituant une sorte de réservoir de personnel qualifié, plus adapté à l'économie nationale qu'aux besoins régionaux propres. Vérifier l'exactitude de cette idée demande en fait une série de travaux approfondis, qui n'ont pu être réalisés ici.

De même, il n'était pas compatible avec cette première approche globale du Grand Sud-Ouest d'étudier en profondeur les mécanismes qui gouvernent les services bancaires et financiers de la région, de mesurer leur articulation avec les entreprises, leur degré d'adaptation à la situation actuelle et aux conditions futures imaginables. Un tel travail nécessite une minutieuse analyse, qui ne peut être que progressive et lente, des réalités économiques et financières locales.

Il en va de même de la connaissance du très vaste champ des services aux entreprises et des services à la population, qu'ils soient privés ou publics, qu'ils portent pour les premiers sur le réseau commercial, le conseil et l'assistance technique, les activités liées à l'exportation ; ou bien, pour les seconds, qu'ils traitent du système sanitaire et hospitalier ou de l'étonnante résistance du canevas postal ou scolaire dans des zones où ils jouent un rôle très particulier et si important.

Par ailleurs, l'orientation plus strictement économique de ce document l'a conduit à rester à l'écart de l'examen de la réalité socio-culturelle d'un tel ensemble. Cet examen ne pouvait à l'évidence relever de la méthode choisie pour la réalisation du présent travail. L'histoire, les langues, les reliefs, l'activité et le génie des hommes y ont laissé trop de traces diverses, semé tant d'éléments divers, originaux et parfois contradictoires que s'efforcer de les saisir et de les décrire, sommairement, en quelques pages, eut été une ambition injustifiée. Les matériaux ne manquent pas ; leur synthèse est encore à faire.

D'autres questions encore surgiront au rythme des nécessités de la connaissance et de l'action. Et bien sûr, à l'intérieur même des chapitres qui sont proposés dans ce travail.

Il revient aux instances désignées pour élaborer le Plan décennal, aux institutions et services régionaux déjà en place et bénéficiant de l'expérience et de la proximité nécessaires, aux responsables régionaux : politiques, administratifs, universitaires et, bien entendu, professionnels, de dresser progressivement la liste des points à approfondir, des questions à poser et des hypothèses à évaluer.

Ce document aurait atteint l'un de ses buts si d'autres organismes, d'autres équipes apportaient également leur contribution à la connaissance du Grand Sud-Ouest vu globalement et non pas simplement comme la somme de ses parties : Aquitaine, Midi-Pyrénées, et Languedoc-Roussillon.

Il est une hypothèse que, pour notre part, nous voudrions formuler afin d'en mesurer la valeur explicative dans une région comme le Grand Sud-Ouest : l'économie de certaines zones et de certains secteurs tend de plus en plus à fonctionner selon deux niveaux dont les mécanismes et la logique sont assez nettement différenciés voire opposés. D'une part, un ensemble de structures et d'agents économiques qui procèdent des principes d'une économie ouverte, largement internationalisée dans ses investissements, ses réseaux de production et ses marchés ; elle est principalement le fait des grandes entreprises. D'autre part, un second ensemble constitué par des unités de taille plus modeste, PME et PMI notamment, plus lié à des contraintes spatiales, voire régionales ou locales, ne disposant pas des mêmes instruments (financiers, technologiques, etc...) pour affronter la concurrence internationale et s'organisant sur un espace plus limité.

Ce n'est pas ici le lieu de développer ni les conditions de fonctionnement et la nature détaillée des mécanismes de cette double économie qui se constitue ou s'organise de manière accentuée dans de nombreuses régions en France et dans divers pays du monde, ni les modalités d'articulation et de régulation entre les deux ensembles qui en forment l'ossature. Le Grand Sud-Ouest nous paraît cependant être un des espaces particuliers où ces mécanismes sont à l'œuvre et mettent en place cette «double économie» dans l'industrie, dans

l'agriculture et probablement dans certaines parties du secteur des services.

L'analyse approfondie de cette dualité, des enjeux et des problèmes qu'elle pose nous paraît mériter une investigation qui, là non plus n'a pu trouver toute sa place. Elle devra faire l'objet de réflexions et de discussions que nous nous efforcerons d'engager d'une autre manière et par d'autres travaux concernant l'avenir de notre économie et l'évolution de l'aménagement du territoire. Reste que cette lecture, implicite dans certains dossiers élaborés à propos du Sud-Ouest, nous est apparue d'autant plus éclairante que nous avançons dans la réalisation du travail.

Tout ceci pour indiquer qu'il convient de ne pas prêter à ce document plus qu'il n'est censé apporter : un cadre général, une information globale et aussi approfondie que possible sur le Grand Sud-Ouest, la mise en lumière d'un certain nombre d'enjeux éclairant et préparant les choix des instances qualifiées pour les prendre et les mettre en œuvre.

Jean BOUCHET
Chargé de mission à la DATAR

Ce document a été réalisé par l'équipe du SESAME,

Florence BAS	Jean-Louis MURON
Jean BOUCHET	Jehanne PIONA
Jean-François LANGUMIER	Michel SAVY
Michelle LAPERROUSAZ	Antoine VALEYRE

LE SUD-OUEST

PAGES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE : UN NOUVEL ESPACE DE DÉVELOPPEMENT

I	LE SUD-OUEST DEVANT L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.	17
II	DÉMOGRAPHIE ET STRUCTURE DE PEUPLEMENT	43
III	STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS	71
IV	L'INDUSTRIE	107
V	L'AGRICULTURE	119
VI	LE TERTIAIRE	167
VII	LES TRANSPORTS	173
VIII	LE TOURISME	191

LE GRAND SUD-OUEST

Un nouvel espace de développement

Vaste région par son espace - le 1/5 du territoire national, le 1/15 de la Communauté des Neuf - le Grand Sud-Ouest se trouve aujourd'hui confronté aux nouvelles conditions de son développement.

L'élargissement prochain de la Communauté est ressenti comme la question la plus aiguë, parfois la plus menaçante. Cette perspective est certes importante, il n'est pas sûr qu'elle soit prépondérante.

D'autres facteurs pèsent au moins aussi lourds :

- le nouveau contexte économique dans lequel se trouve plongé le Sud-Ouest, un contexte à la fois de ralentissement de la croissance et d'internationalisation accrue, où la concurrence, la spécialisation et la compétitivité prennent une dimension nouvelle et sans doute inéluctable,
- les conditions démographiques propres à l'ensemble du Sud-Ouest : un renouvellement naturel incertain, une émigration peu propice à une dynamique générale de croissance, une population qui vieillit en bien des points, même si résistent des pôles ou des zones de grande activité. La structure de peuplement et l'organisation urbaine, traditionnellement diversifiées, éprouvent lentement les effets de ces contraintes auxquelles s'ajoutent celles des mutations économiques en cours.
- le caractère inévitablement hétérogène d'un ensemble aussi vaste de zones ou de régions dont la situation géographique, le mouvement des activités économiques et leur nature, le degré de modernisation du capital et des services varient sensiblement des unes aux autres,

● enfin, cette diversité est elle-même source d'avenirs aux contours peut-être encore incertains, mais aux potentialités réelles. Qu'il s'agisse des lignes d'action possibles à l'égard des activités économiques, de l'organisation des flux de transports ou des ressources touristiques, l'éventail des choix reste large qui permet de façonner un ensemble original où seraient préservées et valorisées les spécificités du moment et les réalités du futur. La présente note cherche à dégager de la situation présente du Grand Sud-Ouest les éléments essentiels à partir desquels peuvent être esquissés les axes principaux de son développement ultérieur.



Quatre questions principales ont guidé le travail :

- Quel est le poids respectif des contraintes de l'internationalisation et des réalités régionales dans l'évolution présente et future du développement du Sud-Ouest selon ses différents secteurs de production ?
- Quelles sont les caractéristiques actuelles des activités et l'importance relative du moderne et de l'archaïque dans leurs structures ?
- Quel est le degré d'homogénéité des trois régions formant le Grand Sud-Ouest et de leurs ressources géo-économiques ?
- Leur diversité initiale, voire leur absence de cohésion apparente, ne peut-elle pas, malgré tout, offrir des possibilités originales en période de croissance modérée ?

Les analyses ont porté sur six points :

- l'environnement économique international du Sud-Ouest,
- la démographie et les structures de peuplement,
- l'emploi et les activités,
- les secteurs d'activité : industrie, agriculture, tertiaire,
- les transports,
- le tourisme.

1. Le Sud-Ouest face à son nouvel environnement économique

- une région donc de grande superficie : le 1/5 du pays, plus du 1/15 de l'Europe des Neuf,
- une faible densité démographique surtout face aux régions du Nord de l'Espagne : 60 contre 98 hab./km²,
- une population active de structure relativement traditionnelle et, sauf pour l'agriculture, une productivité faible notamment dans le tertiaire,
- un niveau de vie inférieur de près de 20% à la moyenne de la Communauté des Neuf,
- par contre un taux d'équipement individuel et sanitaire relativement élevé sauf pour le téléphone.

Relations avec l'Espagne

- Les échanges franco-espagnols sont régis par l'accord commercial Espagne-C.E.E. du 1er octobre 1970. Cet accord a considérablement accru les échanges: entre 1970 et 1976, les importations de la C.E.E. en provenance d'Espagne ont été multipliées par 3,2 et les exportations de la C.E.E. vers l'Espagne par 2,6.

- Les droits de douane C.E.E. ont été diminués de 60% en 3 ans pour la plupart des produits industriels espagnols. Ils représentent entre 3% et 7% selon les secteurs.

- Pour les mêmes produits et la même période, les droits de douane espagnols ont été diminués de 25%. Ils sont de l'ordre de 15% à 20% en moyenne.

La France reste un des principaux partenaires commerciaux de l'Espagne. Elle représente :

- 14,5% de ses exportations contre 10,9% pour la R.F.A.
- 7,8% de ses importations contre 10,5% pour la R.F.A.

En 1976 et 1977, le taux de couverture de nos échanges avec l'Espagne s'est détérioré : de 110% en 1974, il est passé à 84% en 1977.

Le déficit agricole est supérieur au déficit global.

Les investissements français en Espagne sont encore faibles, mais touchent des secteurs en expansion internationale : verre, caoutchouc et pneumatiques, véhicules automobiles, métaux non ferreux. Il s'agit le plus souvent d'investissements effectués par de grandes firmes. Les P.M.I. se sont engagées plus récemment en Espagne.

Alors que les échanges des trois régions du Sud-Ouest se sont accrus en volume global, leur déséquilibre s'est accentué sensiblement entre 1970 et 1976 au profit de l'Espagne.

- Taux de couverture : 84% en 1970, 44% en 1976.

La balance commerciale des produits agricoles est la composante majeure de ce déséquilibre : 70,5% des importations du Languedoc-Roussillon qui sert de zone d'éclatement des importations agricoles en provenance d'Espagne.

Seule la région Aquitaine connaît un excédent industriel à l'égard de l'Espagne. Les deux autres souffrent d'un déficit, mineur pour le Midi-Pyrénées, plus important pour le Languedoc-Roussillon.

Les trois régions représentent la moitié – en valeur – des importations agricoles totales.

Le Sud-Ouest et l'internationalisation

L'économie du Sud-Ouest est largement plongée dans des rapports économiques internationaux où l'Espagne n'occupe qu'une place mineure.

Par zones géographiques, les partenaires principaux du Sud-Ouest sont :

- la C.E.E. (32% des importations et 56% des exportations),
- les pays en voie de développement (30% des importations et 12% des exportations),
- l'Amérique du Nord et l'Espagne (10% des importations et 5 à 6% des exportations chacun).

Il existe dans le Sud-Ouest une forte relation entre les secteurs de pénétration de l'investissement étranger et la compétitivité à l'exportation.

SECTEURS INDUSTRIELS	
LES PLUS PÉNÉTRÉS PAR LE CAPITAL ÉTRANGER	LES PLUS TOURNÉS VERS L'EXPORTATION
- Industrie électrique et électronique	- Chimie
- Chimie, pétro-chimie	- Machines et appareils mécaniques et électriques
- Équipement, machines de bureau	- Industrie agro-alimentaire
- Industrie pharmaceutique	- Cuir, textile
- Industrie automobile	

L'agriculture et les industries traditionnelles n'ont pas fait l'objet d'investissements étrangers jusqu'à présent. L'agriculture est cependant le premier poste à l'exportation et ses productions pourraient être considérablement valorisées.

Industrie et commerce extérieur du Sud-Ouest et de l'Espagne apparaissent généralement comme plus concurrents que complémentaires. Il n'y a jusqu'alors qu'insertion croissante de l'une et de l'autre individuellement dans l'internationalisation de l'économie.

2. Démographie et structures de peuplement

- Une faible densité de population :
 - 20% du territoire,
 - 12,6% de la population en 1975,
 - 60 hab./km² (France : 97).
- Une croissance démographique modérée :
 - + 0,8% par an de 1954 à 1975 (France : + 1,0%)
 - faible excédent naturel,
 - fort excédent migratoire (immigration d'inactifs et de personnes âgées et immigration d'étrangers).
- Une population relativement âgée :
 - 17,5% de personnes de plus de 65 ans (France : 13,5%).

Le Sud-Ouest est un espace relativement peu urbanisé par rapport à la moyenne nationale, malgré la très forte progression démographique des pôles urbains supérieurs à 100 000 habitants et notamment de Toulouse et de Montpellier. Il n'y a pas de structure urbaine unifiée spécifique au Sud-Ouest, en raison principalement des poids de Bordeaux et de Toulouse. On voit apparaître les premières tendances à un développement urbain le long des grands axes de communication.

La décroissance démographique des communes rurales s'est ralentie entre 1968 et 1975 par rapport à la période précédente, mais elle demeure encore importante sauf en Languedoc-Roussillon.

Les agglomérations de taille moyenne ou petite connaissent une croissance démographique modérée ou faible. Elles absorbent une part de l'exode rural.

Les villes moyennes et petites, ainsi que les bourgs constituent un nombre particulièrement important de points d'ancrage de la population du territoire du Sud-Ouest. La polarisation du peuplement s'effectue à l'intérieur de chacun des départements sur les villes moyennes qui restent plus dépendantes de leur environnement immédiat que liées entre elles.

Il existe cinq aires différentes dans le Sud-Ouest au regard de l'évolution des structures urbaines :

- le Piémont pyrénéen occidental, centré sur Pau essentiellement et Bayonne: affaiblissement de la population des petites villes,
- la partie Sud du Massif Central, encore peu urbanisée : polarisation urbaine bénéficiant à un centre unique par département,
- l'Aquitaine : constitution de bipôles départementaux plus concurrents qu'interdépendants,
- le Languedoc-Roussillon : croissance rapide des unités urbaines dans la plaine et sur le littoral,
- aux confins de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon : une zone à forte structuration urbaine évoluant lentement mais ne régressant pas. Castres-Mazamet en est le pôle le plus peuplé, bien entouré de villes moyennes ou petites.

Dans les Plans d'Occupation des Sols (POS), la progression prévue des espaces à usage urbain est particulièrement élevée.

La croissance urbaine affecte essentiellement les périphéries urbaines pour l'ensemble des catégories de villes.

Deux tendances d'évolution coexistent ainsi dans les structures de peuplement du Sud-Ouest et posent la question de leur poids respectif dans l'avenir. La polarisation démographique centrée sur moins d'une dizaine de grandes agglomérations supérieures à 100 000 habitants se poursuivra-t-elle au détriment de la multiplicité des unités urbaines de taille plus modeste ? Ou bien faut-il soutenir et renforcer la vitalité du bon maillage urbain encore existant en rénovant notamment les bases économiques parfois vieilles des unités urbaines de petite taille ? Il s'agit là d'un véritable enjeu sur l'avenir de l'organisation spatiale du Sud-Ouest très liée à sa dynamique économique.

3. Emploi et activités

- Une évolution défavorable de l'emploi : décroissance de 1954 à 1975 :-0,7% (province : + 7%, France : + 11,1%).
- Une faible croissance économique : la part du Sud-Ouest dans la P.I.B. est passée de 10,8% à 9,8% de 1962 à 1970.
- Une productivité basse et en progression lente : le P.I.B. par actif occupé est inférieur de 20% à la moyenne nationale, et cette différence tend à s'accroître.

- Une forte polarisation intra-régionale des activités :
 - 11 arrondissements sur 54 ont accru leur nombre d'emplois de 1962 à 1975. 7 seulement ont bénéficié d'un rythme de progression plus élevé qu'au niveau national ; ils concentrent 41% de l'emploi régional
 - les 17 Z.P.I.U. de plus de 50 000 habitants regroupent 56% de l'emploi non agricole en 1975.
- Une densité d'emploi faible et fortement décroissante :
 - 363 emplois pour 1 000 habitants en 1975 (383 en province et 398 en France)
 - de 1954 à 1975, 66 emplois en moins pour 1 000 habitants (48 en province et 43 en France)
 - des densités d'emploi croissant d'Est en Ouest.
- Un niveau de chômage élevé :
 - fin septembre 1978, le rapport des demandes d'emploi à la population active salariée s'élève à 9,5% (province : 8,0%, France : 7,5%)
 - des demandes d'emploi plus nombreuses dans le Languedoc-Roussillon.
- Une structure des activités par branche peu favorable à la croissance et une composante structurelle de la croissance beaucoup plus faible que la croissance nationale.
- Une région agricole et peu industrielle, mais relativement tertiaisée :
 - secteur primaire : 16,6% en 1975 (province 12,0%)
 - secteur secondaire : 31,8% en 1975 (province 39,7%)
 - secteur tertiaire : 51,6% en 1975 (province 48,3%)
- Une industrialisation lente et un tissu industriel fragile :
 - diminution de la part du Sud-Ouest dans l'emploi industriel : 8,5% en 1954, 8,2% en 1975, alors qu'elle augmente en province (de 74,7% à 78,5%), en particulier dans l'Ouest,
 - baisse de sa contribution à la P.I.B. industrielle : de 8,9% en 1962 à 7,6% en 1970,
 - 47,2% de l'emploi industriel régional dans les industries de biens de consommation et agro-alimentaires (France : 36,5%), et seulement 22,2% dans les industries de biens d'équipement (France : 32,3%).
- Un tissu économique intra-régional fortement contrasté :
 - une très vaste zone rurale, dans la partie septentrionale de la région avec parfois la présence d'industries anciennes (Decazeville, Le Vigan, Haute Vallée de l'Aude), ou d'activités tertiaires traditionnelles et administratives (Languedoc),
 - 3 pôles fortement urbains et tertiaisés constitués par les trois métropoles régionales,
 - 3 pôles industriels en déclin : Alès, Castres-Mazamet et Albi-Carmaux,
 - quelques zones intermédiaires, relativement industrialisées et dotées de grandes agglomérations (Bassin de l'Adour et région nîmoise).
- Des modes de production traditionnels encore fortement implantés :
 - 26,3% de non-salariés (province : 20,6% ; en France : 18,0%)
 - 3,7% d'artisans (France : 2,4%)

- 5,0% de petits commerçants (France : 4,2%)
- au sein de la région, liaison étroite entre le niveau du salariat et celui de la croissance de l'emploi.
- Une position intermédiaire dans la concentration des fonctions et des qualifications par rapport aux régions françaises :
 - 9,7% d'ingénieurs et techniciens parmi les métiers salariés de la production (province : 8,7% ; France : 11,0%),
 - 43,4% d'actifs qualifiés parmi les ouvriers (province : 42,7% ; France : 44,5%),
 - mais seulement 6 sièges sociaux des 500 premières entreprises et groupes français,
 - une forte concentration des fonctions et des qualifications, dans les grandes zones urbaines.

4. Les secteurs d'activité

L'industrie

Moins développée que dans d'autres régions, l'industrie n'en demeure pas moins une activité vitale pour le Sud-Ouest et son avenir. Elle comprend d'une part d'importants établissements (aéronautique, chimie, électronique) directement liés à des groupes nationaux ou internationaux, d'autre part un tissu d'entreprises traditionnelles, souvent de faible taille, à capitaux locaux (textile, bois, cuir, IAA) en restructuration rapide.

L'industrie se répartit entre trois pôles poly-industriels seulement (Bordeaux, Toulouse, le Bassin de l'Adour) et une série de pôles mono-industriels isolés.

Les perspectives de l'industrie régionale diffèrent selon qu'il s'agit :

- des industries traditionnelles, en général de faible taille, qui doivent trouver sur place les moyens d'un renouveau (cuir et chaussures, textile, habillement, industries du bois),
- d'industries nationales fortement engagées dans le Sud-Ouest et qui y ont créé une base de production intégrée de haut niveau : la construction aéronautique et ses prolongements mécaniques, dans une moindre mesure l'industrie chimique, malgré les discontinuités de la filière de production,
- d'industries lourdes représentées par des établissements isolés : couvrant un large spectre d'activités industrielles de base, mais dont les produits ne sont que peu transformés sur place, et qui n'ont que des liens limités avec les autres industries régionales (diverses spécialités de métallurgie des métaux ferreux et non ferreux notamment),
- d'industries modernes de main-d'œuvre, dont certaines ont bénéficié de l'existence de bassins d'emploi, cependant que d'autres se sont installées en établissant des relations étroites avec les industries existantes, contribuant par là même à créer un véritable tissu industriel (développement de l'électronique notamment).

L'agriculture

- Une vaste région agricole mais vieillie :

- 20,4% de l'ensemble national des agriculteurs,
 - 16% de la valeur de la production agricole nationale,
 - moyenne d'âge des exploitants : 53 ans.
- Une région «riche» qui a subi de profondes mutations et caractérisée par :
 - une agriculture de produits de qualité (vins d'appellation, primeurs, volailles...) et une polyculture de subsistance sur lesquelles se greffe une agriculture spécialisée ou industrielle (maïs-hybride, tabac, viticulture, oléagineux, arboriculture)
 - l'apparition d'une nouvelle génération d'agriculteurs - entrepreneurs : rapatriés d'Afrique du Nord ou Européens ont contribué au développement d'une agriculture plus mécanisée, spécialisée et tournée vers l'économie de marché
 - un accroissement de la surface agricole utile (S.A.U.) : défrichement, déboisement (Landes), irrigation (Côteaux de Gascogne, Bas Languedoc).
 - Une agriculture handicapée par des structures archaïques :
 - faible taille des exploitations
 - remembrement lent et difficile
 - domination du faire valoir direct.
 - Des problèmes très différents selon les régions :
 - concurrence aiguë des pays méditerranéens dans des régions très spécialisées (Languedoc-Roussillon)
 - possibilités importantes de développement : maïs et chimie agricole, primeurs et valorisation industrielle, bois et concurrence de produits de synthèse (zones intérieures de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées)
 - risques de désertification dans les zones où désormais les solutions ne sont pas exclusivement agricoles : regroupements de producteurs, pluriactivité, tourisme, amélioration des services..., (Pyrénées et marges du Massif Central).

Le tertiaire

- Une dotation moyenne en services, malgré le poids du tertiaire dans l'activité économique :
 - le secteur tertiaire regroupe 51,6% de l'emploi régional en 1975 (province : 48,3% ; France : 51,3%) et contribue à une fraction équivalente du P.I.B.
 - mais, en raison du faible niveau d'activité de la région, le nombre d'emplois tertiaires ne s'élève qu'à 187 pour 1 000 habitants, soit à peine plus qu'en province (185).
- Une concentration des activités tertiaires liée à la hiérarchie urbaine :
 - plus de 240 emplois tertiaires pour 1 000 habitants dans les arrondissements de Bordeaux et de Toulouse.
 - moins de 160 dans la moitié rurale de la région (26 arrondissements sur 54).
- Une faible dotation en services liés aux activités :
 - 4,7% de l'emploi dans les services de gestion économique (services aux entreprises, banques, assurances), contre 4,9% en province et 6,5% en France ; soit 17 emplois pour 1 000 habitants, contre 19 en province et 26 en France,

– cependant, la recherche et les postes et télécommunications sont relativement bien représentés.

● Une région bien pourvue en services à la population :

– 192 emplois dans la santé pour 10 000 habitants (province : 176 ; France : 182),

– 226 dans l'enseignement (province : 216 ; France : 216)

– 269 dans l'administration générale (province : 242 ; France : 261).

● Un tertiaire plutôt traditionnel : 17,2% de non-salariés dans les activités tertiaires (France : 14,2%).

● Des services publics nombreux : 97 des 101 établissements tertiaires de plus de 500 salariés appartiennent au secteur public ou assimilé.

5. Les transports

● Un espace ouvert dans certains domaines (ports et aéroports) mais enclavé dans d'autres (routes et chemin de fer).

● Un espace excentré et fortement structuré par quelques grands axes Bordeaux – Irun, Bordeaux – Toulouse – Narbonne, Bayonne – Pau – Tarbes – Toulouse.

● Prépondérance de l'activité portuaire à l'importation : 14 des 18 millions de tonnes importées dans le Sud-Ouest en 1976.

● Des flux d'exportations plus différenciés : importance de la route (2,8 millions de tonnes pour 7,5 au total en 1976) et des ports (2,1 millions de tonnes).

● Au regard des échanges inter-régionaux, le Sud-Ouest est très hétérogène à la fois au regard du volume des flux et du nombre des partenaires : l'Aquitaine est prépondérante en terme de trafic global : 23 millions de tonnes (entrées : machines ; sorties : produits pétroliers). En revanche, le Languedoc possède davantage de partenaires régionaux (entrées : matériaux de construction ; sorties : denrées alimentaires).

● Le trafic interne du Sud-Ouest s'opère principalement entre l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées.

6. Le tourisme

Un potentiel touristique ancien et diversifié : littoral, montagne, sites historiques et naturels, thermalisme, gastronomie, pèlerinage, etc...

● Mais des handicaps nombreux, parfois liés à la configuration naturelle des sites mais souvent d'ordre structurel :

– vétusté de l'infrastructure hôtelière,

– isolement de certaines zones (surtout intérieures), par rapport aux axes de transports européens,

- fréquentation trop concentrée sur les mois d'été, liée au type de clientèle (essentiellement familiale),
 - peu d'innovations dans l'offre d'accueil et de loisirs,
 - valorisation insuffisante de la montagne pyrénéenne.
- Des atouts réels :
 - les équipements déjà en place permettraient de répondre à une demande de tourisme rural qui devrait aller s'amplifiant : les effets locaux peuvent être appréciables (pluriactivité, développement des services, etc...)
 - les atouts naturels de la région favorables à un tourisme d'activités s'adressant à d'autres catégories d'usagers (jeunes, personnes âgées, etc...) sous forme de festivals, de randonnées, de classes de mer ou de neige, etc...
 - une saison touristique qui peut être prolongée, en s'appuyant en particulier sur le thermalisme, et touche une clientèle européenne d'ores et déjà non négligeable,
 - existence de structures d'hébergement diversifiées (résidences secondaires, maisons rurales,...) permettant, à partir d'équipements légers et diffus, un tourisme itinérant et évitant le tourisme concentré.

CHAPITRE I

**LE SUD-OUEST
DEVANT L'ÉLARGISSEMENT
DE LA C.E.E.**

L'élargissement à venir de la Communauté Économique Européenne (C.E.E.), ouvre de nouvelles questions sur l'équilibre et le fonctionnement de l'économie au sein de la Communauté.

L'entrée prochaine de trois nouveaux partenaires : Espagne, Portugal, Grèce modifie en effet les données de la production et des échanges dans l'ensemble européen en raison de la nature de leurs activités et de leurs ressources.

Cependant, le poids économique de ces trois pays et leurs flux d'échanges avec la C.E.E. ne représente qu'un élément parmi d'autres de l'évolution économique de l'Europe et de ses régions, désormais insérées dans des rapports largement internationalisés. En 1976, ces trois pays candidats n'absorbaient que 6% des exportations de la C.E.E. et ne fournissaient que 3,7% de ses importations alors que les échanges extracommunautaires représentaient plus de 50% des importations des neuf pays de la C.E.E.

La situation économique et les bases d'activité restent cependant suffisamment différenciées entre les pays européens, et surtout entre les régions qui les composent, pour que ceux-là et celles-ci ne se trouvent pas également affectés par la perspective de l'entrée de partenaires nouveaux dans la Communauté.

Le Sud-Ouest français, jusqu'à présent périphérique dans l'ensemble européen mais voisin immédiat de l'Espagne, se trouve plus que tout autre directement intéressé par l'élargissement de la Communauté. En outre, ses caractéristiques démographiques, certaines orientations de sa production, notamment agricole, ses spécificités parmi les autres régions françaises - faiblesse industrielle, dynamique modérée de son développement depuis dix ans - éveillent plus qu'ailleurs les problèmes que posent les nouvelles perspectives de l'Europe.

La situation du «Grand Sud-Ouest» doit de ce fait être examinée sous deux angles sensiblement différents :

- les changements économiques que ne peut manquer d'entraîner pour une vaste zone faiblement développée dans l'ensemble français la confrontation avec un nord-ouest espagnol, moteur économique du développement de l'Espagne, une Espagne au demeurant aux prises elle-même avec les délicats problèmes de son entrée dans la C.E.E.

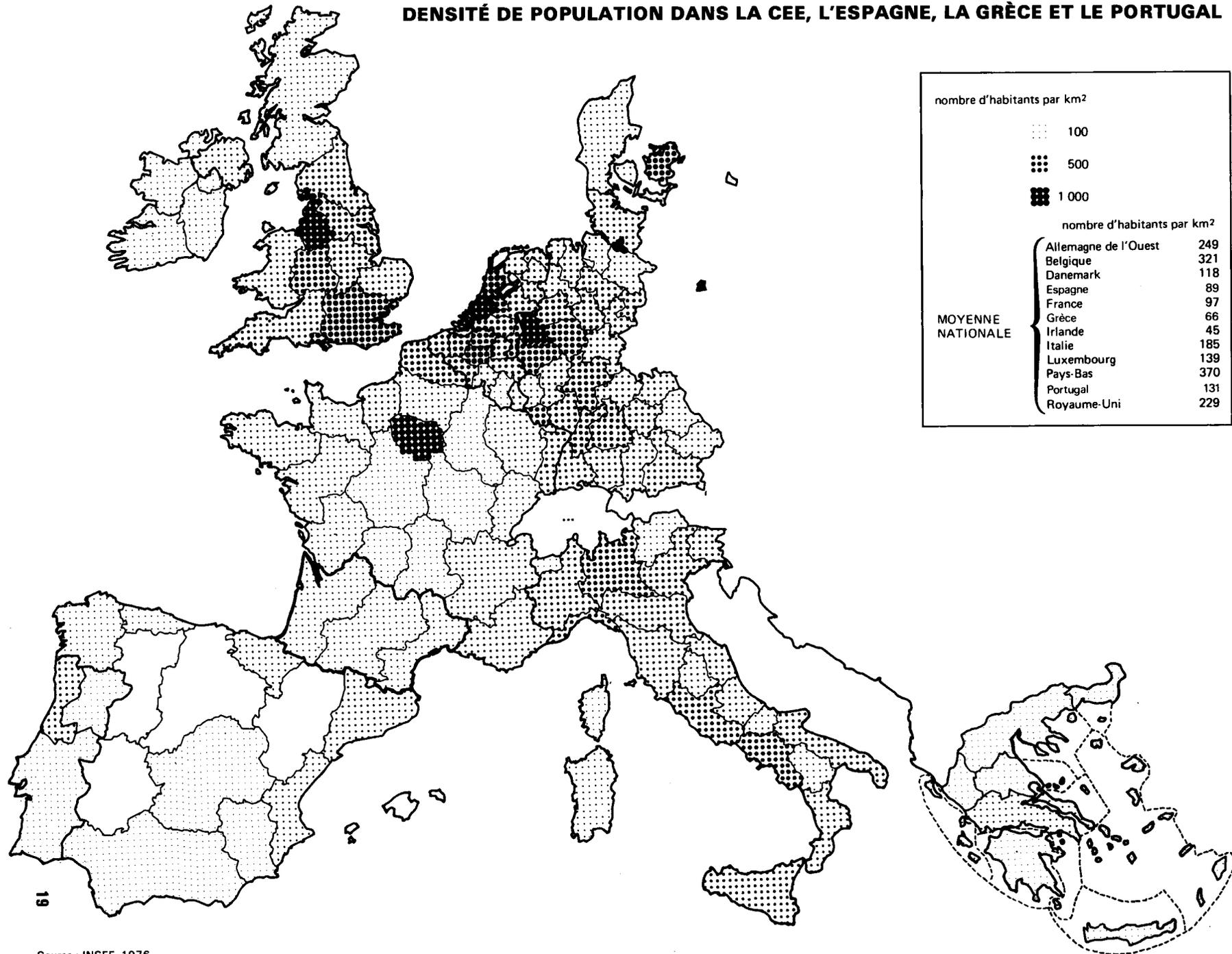
- Les répercussions sur le Sud-Ouest de son insertion dans des rapports économiques largement internationalisés où les critères de compétitivité, les formes de la concurrence et les structures de production obéissent de plus en plus à des impératifs et des mécanismes désormais définis au niveau mondial. La nature des productions, le mouvement de l'investissement, la part et la place des investissements étrangers dans la région donnent une première évaluation des formes et du poids de ce phénomène d'internationalisation.

Il est donc utile de donner en premier lieu quelques indications générales de la place du Sud-Ouest par rapport à différentes régions européennes.

1. Données de base

Parmi les grands pays d'Europe Occidentale, France, R.F.A., Royaume-Uni, Italie, de poids démographique presque égal et encore appelés à se rapprocher sur ce plan à l'horizon 1985, l'Espagne reste un pays à population relativement faible. Elle présente toutefois trois points communs avec la

DENSITÉ DE POPULATION DANS LA CEE, L'ESPAGNE, LA GRÈCE ET LE PORTUGAL



France : une grande superficie (la 2ème d'Europe occidentale), une faible densité et, sur la base actuelle, une poursuite continue -plus forte qu'en France- de sa croissance démographique puisque sa population, et donc son marché ⁽¹⁾ avoisineront 40 millions d'habitants en 1985 contre actuellement environ 36 millions (tableau 1).

TABLEAU I 1

**Superficie, population des principaux pays européens
Milieu de 1976**

PAYS	Superficie 1000 km ²	Population milliers	Densité km ²	Population 1985 (estimation)
Europe des Neuf	1 525,6	258 777	170	262 696
France	544,0	52 893	97	55 868
R F A	248,6	61 531	248	60 272
Royaume-Uni	244,1	56 001	229	55 835
Italie	301,3	56 169	186	57 849
Espagne	504,8	35 849	71	39 268

- Population de la Grèce : 9,17 millions ; du Portugal : 9,70 millions en 1976.
- Population du Sud-Ouest : 6,608 millions ; densité : 60 h./km²

Sources : Eurostat. Statistiques de base de la Communauté 1978, pour le Sud-Ouest : INSEE 1978.

L'une des caractéristiques des pays du Sud de l'Europe est leur taux élevé de population active agricole et leur niveau d'industrialisation encore faible ou du moins fortement inégal entre les régions (tableau 2). Alors que la population active agricole française représente aujourd'hui moins de 10 % de l'ensemble des actifs, elle est encore de 21 % en Espagne. Sans être exactement comparable, la distribution de la population active espagnole est proche de la structure italienne en 1968 et de la population française à la fin des années 50.

TABLEAU I 2

Emploi par secteur d'activité - 1976

PAYS	Agriculture	Industrie	Services
Europe des Neuf	8,4	40,9	50,7
France	10,9	38,1	51,0
R F A	7,1	45,1	47,8
Italie	15,5	43,5	41,0
Espagne	21,5	37,1*	41,4
Sud-Ouest français	17,0	31,8	51,2

* pour les trois régions du Nord-Ouest de l'Espagne : 47,9

Sources : Eurostat 1978 op. cit. Pour le Sud-Ouest SESAME-DATAR 1978
(données indicatives ; moyennes nationales et régionales étant toujours difficiles à comparer).

Deux remarques concernent le Sud-Ouest : l'importance des différences dans la distribution de sa population active par rapport à l'ensemble des moyennes (Europe, France, Espagne), notamment la faiblesse de la population active industrielle ; le taux particulièrement élevé de l'emploi dans le secteur des services. Ces deux aspects sont analysés et commentés par ailleurs.

(1) et donc aussi sa capacité de main-d'œuvre.

L'estimation de la valeur ajoutée (ou de la PIB) par secteur d'activité accompagnée d'un «indice de productivité interne» fournit un bon indicateur de la ventilation de la valeur ajoutée par actif dans la zone considérée (tableau 3).

Les moyennes pour la France sont très proches de celles des moyennes communautaires avec un secteur tertiaire légèrement plus productif, ou plus rémunérateur, une économie agricole moins favorisée. C'est aussi le cas en RFA où cependant la valeur ajoutée industrielle constitue à peu près 51 % de l'ensemble contre 41 % en France et en Espagne, et 38 % dans le Sud-Ouest.

Par contre, les performances du Sud-Ouest sont relativement élevées dans la production agricole et très faibles pour le tertiaire. Si, comme nous le verrons, le tertiaire dans le Sud-Ouest est effectivement important, il y reste peu rémunérateur (indice 76 contre 104 pour la moyenne nationale). Enfin, on notera l'hétérogénéité des structures de distribution de la valeur ajoutée pour l'Espagne et le Sud-Ouest par rapport aux «moyennes européennes».

TABLEAU I 3

Valeur ajoutée aux prix du marché par branche en 1975

PAYS	Agriculture		Industrie		Services	
	VA %	Indice de productivité interne*	VA %	Indice de productivité interne	VA %	Indice de productivité interne
Europe des Neuf	4,5	53	44,4	108	51,1	100
France	5,6	51	41,3	108	53,1	104
R F A	2,9	41	50,9	112	47,3	99
Espagne	9,8	45	40,7	109	49,5	119
Sud-Ouest	13,2	58	37,9	95	48,9	76

* «L'indice de productivité interne» est obtenu en faisant le ratio (VA/nombre d'actifs) x 100. Pour le Sud-Ouest il est pondéré par rapport à la moyenne nationale (80).

«L'indice de productivité interne» présenté ici est à utiliser avec précaution compte tenu des modes de calcul de la valeur ajoutée dans chaque pays, certains déduisant la TVA sur achats de biens en capital, d'autres ne le faisant pas. Il faut considérer à part le cas de l'Espagne pour laquelle l'homogénéité statistique n'est pas assurée.

Sources : Eurostat 1978 ; Statistiques et Indicateurs des Régions Françaises 1978.

A ces indicateurs économiques il est nécessaire d'associer quelques critères d'évaluation de la «qualité de la vie» même si cette notion, faite d'appréciations individuelles et d'héritage culturel reste largement irréductible à des données statistiques. Nous en proposons quatre : la PIB par habitant, la motorisation individuelle, l'équipement en téléphone et l'assistance médicale (tableau 4). On pourrait en ajouter d'autres dans le domaine électroménager : télévision couleur, machines à laver etc...

La PIB par habitant exprimée en unités de compte européennes ne traduit pas très exactement les pouvoirs d'achat en monnaie nationale et il faut se garder de comparaisons internationales excessives : c'est ainsi par exemple que les différences dans les niveaux d'équipement individuels sont beaucoup moins grandes que les revenus en UEC par habitant (1)

(1) UEC : Unité de Compte Européenne.

TABLEAU I 4

Indicateurs de Niveau de Vie (1)

PAYS	PIB aux prix du marché (1976)		Chômage fin 1977 % des actifs	Auto. pour 1000 habitants (01.01.76)	Téléphone pour 1000 habitants (01.01.76)	Assistance médicale (1975) par 100 000 hab	
	milliards d'UEC	PIB par hab. milliers UEC				Médecins	Lits d'hôpital
Europe des Neuf	1 242,5	4 800	5,4	274	309	172	1 023
France	310,1	5 850	4,9	294	262	147	1 024
R F A	398,8	6 490	4,0	295	317	199	1 155
Espagne	93,6	2 630	6,3	135	220	155	518
Sud-Ouest	–	3 840	–	321	218	163	1 126

Sources : Eurostat. Données de base 1978 Eurostat. Statistiques régionales 1976.

Il ressort de ces données que le Sud-Ouest et l'Espagne ont en commun un revenu par habitant plus faible et un équipement en téléphones inférieur aux pays de la Communauté Européenne. Mais le Sud-Ouest bénéficie par rapport à l'Espagne d'une forte motorisation individuelle, il est vrai, caractéristique des régions rurales, et d'un niveau élevé d'assistance médicale.

2. Le Sud-Ouest face à l'économie espagnole

Pour mieux saisir la nature des relations existant entre l'économie du Sud-Ouest et l'économie espagnole, il est nécessaire en tout premier lieu de mesurer les conséquences sur les échanges commerciaux entre la Communauté et l'Espagne de l'accord commercial Espagne - CEE du 1er octobre 1970.

L'accord commercial Espagne - CEE du 1er octobre 1970

Il s'agit d'un accord de type préférentiel devant aboutir progressivement à un accord de libre-échange.

L'accord n'a défini que le contenu d'une première étape d'une durée de 6 ans. Une seconde étape était prévue de durée indéterminée dont le contenu devait faire l'objet d'une nouvelle négociation.

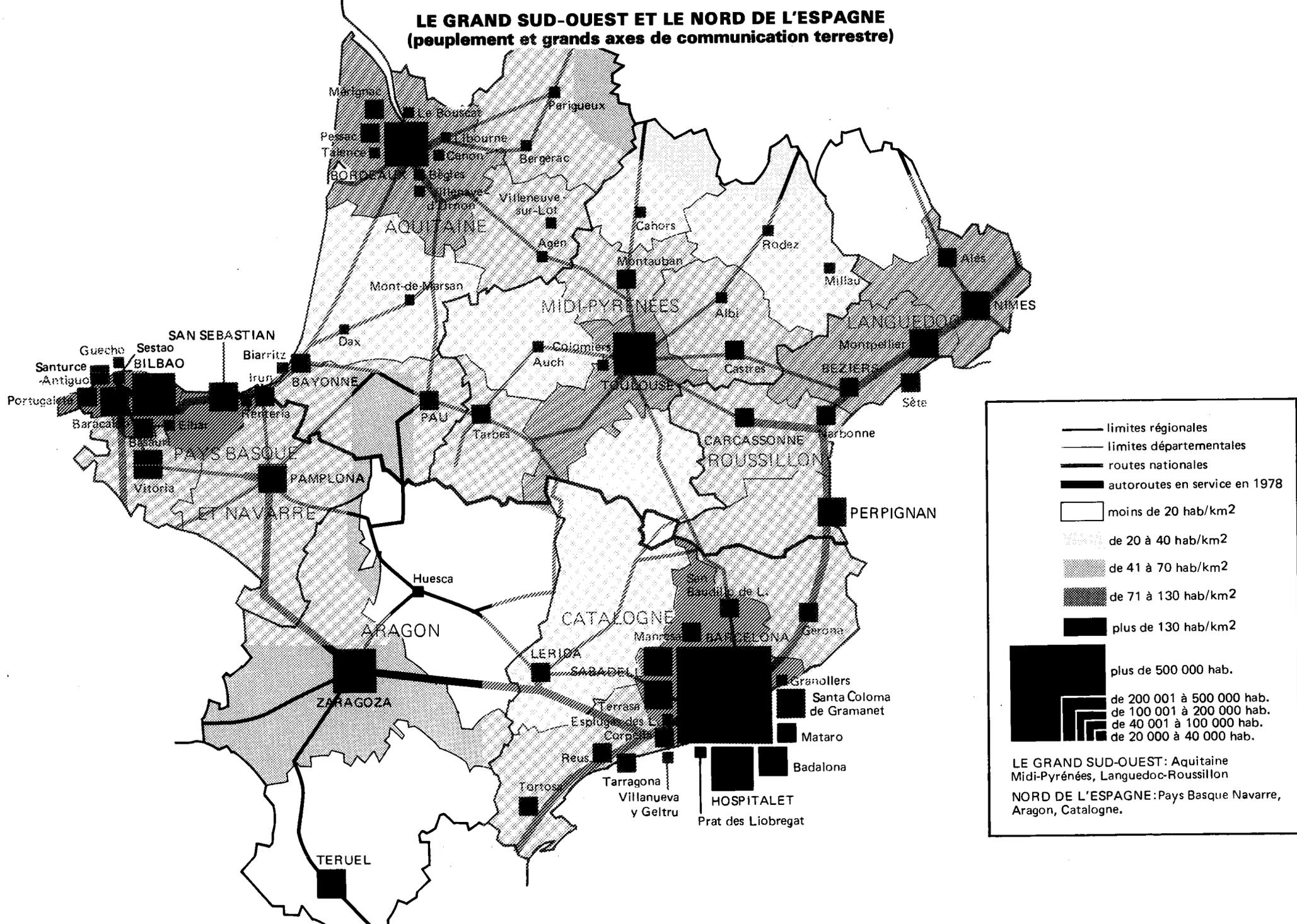
La première étape de l'accord ne portait pas sur la totalité des échanges commerciaux entre les deux co-contractants. Les produits C.E.C.A. (Communauté Économique du Charbon et de l'Acier) en particulier n'y figuraient pas, non plus que les produits agricoles.

Pour élaborer les termes de l'accord et par conséquent préciser la nature et l'importance de ces concessions mutuelles, les deux parties ont pris en considération l'ensemble de leurs échanges pendant les années de référence 1966, 1967, 1968 soit, en dehors des produits C.E.C.A. :

- 440 millions de dollars d'importations espagnoles dans la C.E.E.
- 870 millions de dollars d'importations communautaires en Espagne.

(1) Pour une réflexion plus complète sur les régions européennes voir «les Objectifs d'une politique régionale européenne». Rapport du Conseil Économique et Social J.O. du 17.02.76.

LE GRAND SUD-OUEST ET LE NORD DE L'ESPAGNE (peuplement et grands axes de communication terrestre)



- limites régionales
- limites départementales
- routes nationales
- autoroutes en service en 1978
- moins de 20 hab/km²
- ▒ de 20 à 40 hab/km²
- ▓ de 41 à 70 hab/km²
- de 71 à 130 hab/km²
- plus de 130 hab/km²
- plus de 500 000 hab.
- de 200 001 à 500 000 hab.
- de 100 001 à 200 000 hab.
- de 40 001 à 100 000 hab.
- de 20 000 à 40 000 hab.

LE GRAND SUD-OUEST: Aquitaine
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

NORD DE L'ESPAGNE: Pays Basque Navarre,
Aragon, Catalogne.

Entre 1970 et 1976, terme de la première étape, les premières ont été multipliées par 3,3 et les secondes par 2,6.

Les concessions prévues de part et d'autre par l'accord de 1970 étaient les suivantes :

CONCESSIONS DE LA C.E.E. A L'ESPAGNE :

- suppression totale des restrictions quantitatives à l'exception, en matière énergétique, des produits pétroliers,
- réduction progressive des tarifs jusqu'à 60 % au 1er janvier 1973.

Pour quelques produits (matières premières, chaussures, textiles), le désarmement devait être plus lent ou pouvait même faire l'objet d'exception.

CONCESSIONS DE L'ESPAGNE A LA COMMUNAUTÉ :

- au terme de la sixième année de l'accord, les contingents espagnols ne devaient plus représenter que 5 % de la valeur des importations originaires de la Communauté,
- le désarmement tarifaire devait atteindre au 1er janvier 1977, 60 % ou 25% selon les produits, le désarmement de 60 % ne concernant que 10 % des importations espagnoles.

En 1978, les termes de la première étape continuent à régir les échanges CEE-Espagne et par conséquent aussi franco-espagnols. Ces échanges ont en fait évolué très favorablement pour l'Espagne aussi bien en volume global qu'en matière de libéralisation contingente et tarifaire.

Évolution des échanges avec l'Espagne depuis 1970 (1)

ÉCHANGES CEE/ESPAGNE DE 1970 A 1976

Les importations de la CEE en provenance d'Espagne sont passées de 6 356 millions de F à 21 257 millions soit 3,3 fois plus en 7 ans, la part de l'Espagne dans le montant total des importations communautaires passant de 1 à 1,3%.

Les exportations de la CEE à destination de l'Espagne sont passées de 9 972 millions de F en 1970 à 25 743 millions de F en 1976, 2,6 fois plus en 7 ans, la part de l'Espagne dans le total des exportations communautaires étant restée stable (1,6%).

Le taux de couverture du commerce de la CEE avec l'Espagne qui était de 157 % en 1970 n'est plus que de 121 % en 1976.

L'analyse des statistiques espagnoles montre qu'en 1976 l'Espagne expédiait 46,3 % de ses exportations vers la CEE, et 33 % de ses importations provenaient de la CEE. Le taux de couverture du commerce de l'Espagne avec la CEE était alors de 70 %.

L'Allemagne et la France constituent les clients les plus importants de l'Espagne au sein de la Communauté. A elles deux, elles absorbent le quart des exportations de l'Espagne et elles lui fournissent le cinquième de ses importations.

(1) COPEF - Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie et de Navigation du Sud-Ouest de la France et du Nord et de l'Est de l'Espagne. Les Relations Économiques entre l'Espagne et les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, avril 1978. Rapport auquel ce chapitre est redevable sur plusieurs points.

- Allemagne :
 - importations en provenance d'Espagne : 10,9 % du total Espagne
 - exportations à destination de l'Espagne : 10,5 % du total
 - taux de couverture de la balance commerciale : 192 % au profit de l'Allemagne en 1976.
- France :
 - importations en provenance d'Espagne : 14,5 % du total Espagne
 - exportations à destination de l'Espagne : 7,8 % du total
 - taux de couverture de la balance commerciale franco-espagnole : 84 % au profit de l'Espagne en 1977.

1976 marque la première année de modification de la balance franco-espagnole. D'excédentaire, elle devient déficitaire pour la France.

Les droits de douane des produits espagnols à leur entrée dans la Communauté ont été diminués de 60 % en trois ans pour la plupart des produits industriels, alors que pour les mêmes produits les droits de douane espagnols n'ont diminué en moyenne que de 25 %. Selon l'étude de la COPEF, les droits de douane de la CEE se situent, entre 3 % et 7 % pour la plupart des secteurs, alors que les droits espagnols pour la CEE sont de l'ordre de 15 % à 20 % en moyenne.

LES ÉCHANGES FRANCO-ESPAGNOLS

La France reste en volume le principal partenaire européen de l'Espagne. Encore convient-il de différencier ce qui, dans les flux d'échanges globaux, appartient aux échanges de capitaux et de biens d'équipement, c'est-à-dire aux investissements, et ce qui appartient aux échanges de biens intermédiaires et de biens de consommation.

Les premiers créent en effet à moyen - long terme des relations d'interdépendance, de complémentarité et de contrôle beaucoup plus durables que les seconds dans la mesure où ils organisent des rapports structurels entre les économies.

- La balance commerciale de 1970 à 1977 :
 - les importations en provenance d'Espagne sont passées de 1492 millions de F à 9 682 millions de F ; ils ont donc été multipliés par 6,5 en 8 ans. (CEE 3,3 fois plus de 1970 à 1976, en 7 ans).
 - les exportations de la France vers l'Espagne sont passées de 2 546 millions de F à 8 147,5 millions de F, soit 3,2 fois plus en 8 ans (CEE 2,6 fois plus de 1970 à 1976).

De 1970 à 1977, nos importations en provenance d'Espagne ont augmenté deux fois plus rapidement que nos exportations vers l'Espagne. Le taux de couverture des échanges avec l'Espagne passe pour la France de 165 % en 1970 à 110 % en 1974 et seulement 84 % en 1977.

L'essentiel de ce déficit et de son aggravation provient de l'agriculture. Alors que le commerce français réalisait en 1975 un excédent global de 531 millions de F, le déficit agro-alimentaire était déjà de 949,5 millions de F. En 1977, le déficit global de nos échanges avec l'Espagne s'élevait à 1 534,6 millions de F, alors que les échanges agro-alimentaires entraînaient à eux seuls un déficit de 1 462,5 millions de F.

TABLEAU I 5

Les échanges commerciaux franco-espagnols
Le commerce extérieur franco-espagnol

(en millions de francs)

	1970	1974	1977
Importations françaises totales	1 492	5 116,5	9 682,1
<i>dont agriculture</i>		1 222,3	2 111,9
Exportations françaises totales	2 546	6 544,3	8 147,5
<i>dont agriculture</i>		731,4	649,4
Solde Export/Import	+1 054	+1 427,0	-1 534,6
Taux de couverture Export/Import	165	110	84

Sources : Lettre 101. Ministère de l'Industrie (07.11.78).

LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS EN ESPAGNE

Ils restent très faibles par rapport à l'effort de redéploiement de l'économie française vis-à-vis de l'extérieur depuis 1972. L'ensemble des engagements à long terme du secteur privé qui comprennent les investissements directs, les investissements de portefeuille et les « autres engagements » s'élevait pour la France en 1976 à 3 930 millions d'unités de compte européennes – UEC – (environ 20,5 milliards de francs) contre 1 407 millions d'UEC en 1973. Ils ont donc été multipliés par 2,8 en quatre ans pour l'ensemble du monde.

En 1976, ces engagements se répartissaient pour 1/3 dans les pays de la CEE, pour un autre 1/3 aux États-Unis en très forte croissance (multipliés par 6 de 1972 à 1976 contre une croissance du simple au double dans les pays de la CEE au cours de la même période) et seulement pour moins de 1 % dans les trois principaux pays du Sud de l'Europe hors CEE (Espagne, Grèce, Turquie) ⁽¹⁾

Cependant, alors que l'ensemble des engagements extérieurs du secteur privé français était multiplié par 2,65 entre 1972 et 1976, ceux vers les trois pays méditerranéens l'ont été par 7 et représentent pour l'essentiel des investissements directs et non des investissements de portefeuille comme c'est le cas aux États-Unis.

Les investissements français en Espagne représentent environ 10 % du total des investissements étrangers dans ce pays.

Le volume global des investissements industriels en Espagne (flux et actifs détenus par les sociétés françaises) est difficile à évaluer avec précision, mais on peut l'estimer à 400 millions de dollars, dont 40 % correspondent à des opérations réalisées avant 1966. Le montant cumulé des investissements français s'est élevé à 1 555 MF entre 1966 et 1974, la croissance étant surtout nette à partir de 1970-1971.

Il existe en Espagne environ mille sociétés dans lesquelles sont investis des capitaux français. Cinquante-quatre figurent parmi les mille premières sociétés espagnoles, trente sont parmi les cinq cents premières, et cinq parmi les cent premières.

(1) Eurostat - Balance des paiements - 1977

Les secteurs dans lesquels le chiffre d'affaires des sociétés à participation française est le plus important, par rapport au chiffre d'affaires de la branche, sont le verre, le caoutchouc et les pneumatiques, les véhicules, les métaux non ferreux (aluminium).

Parmi les principaux investissements français : Michelin, Saint Gobain (matériaux de construction, pâtes et papiers), Renault, Citroën, P.U.K., Air Liquide, Rhône Poulenc.

Ces grandes sociétés mises à part, de nombreuses entreprises moyennes et dynamiques se sont lancées dans une politique d'implantation et ont pu s'imposer sur le marché espagnol.

Les opérations d'investissement les plus récentes concernent outre les secteurs traditionnels, des secteurs où les entreprises ont un savoir-faire, en particulier dans les services : distribution (Carrefour, Radar, Euromarché), conception de centres commerciaux, restauration collective. ⁽¹⁾

La comparaison des conditions de production en France et en Espagne ainsi que des conditions douanières qui aboutissent à une protection efficace du marché espagnol mais laissent les produits industriels espagnols pénétrer presque librement dans le Marché Commun, explique que rares sont les entreprises espagnols qui investissent en France. Du reste, l'économie espagnole exporte peu de capitaux (il n'existe pas à proprement parler de firme multinationale à base espagnole), et la plus grosse part des investissements espagnols à l'étranger s'effectue en Amérique Latine. Aussi les investissements espagnols en France, souvent localisés dans la région Languedoc-Roussillon, consistent-ils essentiellement en des filiales de commercialisation.

LES RAPPORTS ÉCONOMIQUES DU SUD-OUEST ET DE L'ESPAGNE.

L'analyse des comptes douaniers indique que dans l'ensemble les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, et Languedoc-Roussillon ont connu une évolution de la balance des échanges plus défavorable que le reste de la France.

Le phénomène est particulièrement significatif en Languedoc-Roussillon (graphique), dont les importations en provenance d'Espagne ont été multipliées par 4,2 entre 1970 et 1976 alors que les exportations vers l'Espagne n'ont été multipliées que par 2,6 au cours de la même période. ⁽²⁾

Globalement, la balance commerciale des trois régions avec l'Espagne s'est détériorée et le taux de couverture qui était de 84 % en 1970 est passé à 44 % en 1976. On peut utilement comparer ces données avec les chiffres nationaux et européens. ⁽¹⁾

Le pourcentage des exportations vers l'Espagne diminue pour l'ensemble des trois régions entre 1970 et 1976 alors qu'elle se stabilise au niveau de la CEE ou de la France. Par contre, la part des importations en provenance d'Espagne augmente de 1970 à 1976 pour les trois régions, comme d'ailleurs pour la France et pour la CEE.

⁽¹⁾ Lettre 101. Ministère de l'Industrie. op. cit.

⁽²⁾ Le centre de dédouanement et d'éclatement de S'Charles à Perpignan explique ce développement.

TABLEAU I 6

**Évolution comparée des échanges extérieurs de l'Espagne avec la
la CEE, la France et le Sud-Ouest**

	Part des impor. en % venant d'Espagne		Varia- tion en %	Part des expor. en % vers l'Espagne		Varia- tion en %
	1970	1976		1970	1976	
C E E	1	1,3	+ 33	1,6	1,6	-
France	1,4	2,4	+ 70	2,5	2,6	-
Aquitaine	5,1	6,5	+ 27	8,1	7,4	- 13
Midi-Pyrénées	4,8	7,4	+ 54	6,3	3,2	- 50
Languedoc-Roussillon	14,1	17,9	+ 27	3,7	4,2	+ 14
Moyenne des 3 régions	8,0	10,6	+ 32	6,0	4,9	- 18

Sources : Rapport COPEF, op. cit.

Une analyse plus détaillée par groupe de produits et par région montre que pour l'ensemble du Sud-Ouest, près de la moitié des importations 1976 sont des produits agricoles, mais elles concernent pour l'essentiel la région Languedoc-Roussillon : les produits agricoles représentent 6,5 % des importations de l'Aquitaine, 14,8 % des importations de Midi-Pyrénées, mais 70,5 % de celles du Languedoc-Roussillon ; la balance commerciale des produits agricoles est largement négative pour le Sud-Ouest.

Le déficit de la balance commerciale pour les produits industriels (y compris l'industrie agro-alimentaire) est moins important (201 millions de francs en 1976, taux de couverture : 0,82) et il concerne les régions Languedoc-Roussillon (243 millions de francs) et Midi-Pyrénées (157 millions de francs). Par contre, la balance commerciale des produits industriels est positive pour l'Aquitaine (199 millions de francs).

Parmi les produits industriels pour lesquels nos échanges sont nettement positifs, l'énergie (gaz, produits pétroliers) occupe une place importante, cependant les déficits les plus sérieux portent sur les produits sidérurgiques, ceux de la première transformation des métaux, les machines et appareils mécaniques, le textile, les papiers cartons.

3. Le Sud-Ouest et l'internationalisation de l'économie

La rapide croissance des échanges et les mouvements d'investissement à l'étranger ont considérablement modifié les formes et le contenu du développement économique depuis une vingtaine d'années. De nombreux économistes s'accordent à dire que ces deux facteurs expliquent pour une bonne part la période de forte expansion des années 60. Mais ces facteurs pèsent en même temps comme une contrainte indiscutable sur les conditions et les moyens du développement tant au niveau national que régional.

La période de crise apparue au début des années 70, accentuée par les augmentations des prix des matières premières, notamment des hydrocarbures, a souligné l'importance de cette contrainte manifestée par la stagnation des échanges et, plus durablement, par le freinage du rythme de la croissance dans les pays industrialisés.

L'avenir paraît désormais dominé par trois phénomènes :

- la compétitivité accrue des structures productives pour faire face à l'élargissement et à l'âpreté de la concurrence.
- une nouvelle division internationale du travail comportant d'importantes modifications dans la localisation des activités.
- des transformations et restructurations des économies nationales et régionales pour s'adapter aux nouvelles données de l'environnement international.

L'économie du Sud-Ouest n'échappera pas aux contraintes qu'ils imposent à tous. La nature de ses structures industrielles faites de la coexistence de quelques grandes entreprises modernes et de nombreuses PMI souvent attachées à des productions plus traditionnelles appellent un effort encore plus soutenu de modernisation et d'adaptation. L'importance du secteur agro-alimentaire de plus en plus conditionné par le marché international nécessite une évolution vers une valorisation aval dans la filière. La distribution même des composantes de l'activité économique, compte-tenu de la place et de la nature du secteur des services, pose question sur les modalités et le rythme d'adaptation de l'économie du Sud-Ouest.

Or si l'entrée de l'Espagne dans la CEE apparaît comme un élément nouveau pour le Sud-Ouest, elle est en fait, nous le verrons, une contrainte secondaire par rapport au mouvement général des flux internationaux qui touchent l'économie de la région et des régions voisines du Nord de l'Espagne.

L'insertion par le commerce extérieur

Entre 1969 et 1976, le commerce extérieur du Sud-Ouest exprimé en volume, tous produits confondus, a augmenté de 77 % pour les importations et de 22 % pour les exportations avec de sensibles différences entre les régions. Les importations augmentent très fortement en Aquitaine (poids des produits pétroliers), les échanges croissent de plus de moitié en 8 ans pour le Languedoc-Roussillon : respectivement 64 % pour les imports et 53 % pour les exports, le Midi-Pyrénées présentant une évolution intermédiaire.

Pour chaque région les importations en 1976 sont constituées principalement de produits industriels : 4,5 fois plus que de produits agricoles (en milliers de tonnes) en Aquitaine, 1,5 fois plus pour le Midi-Pyrénées, 2 fois plus pour le Languedoc-Roussillon, alors que les exportations sont principalement le fait de produits agricoles.

L'orientation des flux par zone géographique montre que le principal partenaire commercial du Sud-Ouest est constitué par l'ensemble des pays de la CEE : 32 % des imports et 56 % des exports et que la seconde place revient aux pays en développement ; les flux avec l'Espagne étaient alors inférieurs aux échanges avec l'Amérique du Nord (tableau 7)

Les indications situent plus objectivement les enjeux de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté et circonscrivent les véritables rapports du Sud-Ouest avec l'extérieur.

TABLEAU I 7

**Orientation géographique de échanges extérieurs
du Sud-Ouest 1976**

(%)

	CEE	Amérique du Nord	P V D	Espagne
Import	32	10	30	10
Export	56	6	12	5

Source : INSEE - SIRF 1978

Les parts calculées ici le sont à partir des statistiques du Commerce extérieur exprimées en valeur publiées par l'INSEE (SIRF 1978). Elles diffèrent des calculs de la COPEF sur la part des importations en provenance d'Espagne (10 % contre 13.3 %) mais elles ont le mérite d'être assises sur des données comparables.

Quoiqu'il en soit, la différence observée ne modifie pas la signification d'ensemble. L'Espagne occupe une place importante, mais non dominante dans les échanges du Sud-Ouest.

**LES SECTEURS STRATÉGIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES
RÉGIONS DU SUD-OUEST ⁽¹⁾**

Aquitaine :

Dans les achats régionaux, les produits pétroliers occupent la première place et représentaient en 1974, 38 % de la valeur des importations (20 % en moyenne pour la période 1968-1973). Les produits des industries agro-alimentaires n'assurent plus cette année-là que 16% des importations contre 28% en 1968, cependant que celles des produits chimiques restent stables aux alentours de 14% (tableau 8).

A l'exportation, les produits de l'agriculture sont en tête de liste (29 %), suivie des produits chimiques (15 %), des produits des industries agro-alimentaires (11 %). Les données disponibles pour la période 1975-1977 font apparaître un fort développement des ventes de machines et appareils mécaniques (317 millions de francs en 1974, 985 en 1977 soit 10 % des ventes aquitaines) et des pièces détachées pour automobiles (boîtes de vitesses) conséquence de l'implantation à Bordeaux de l'usine Ford.

Midi-Pyrénées ⁽²⁾ :

A l'importation, les secteurs «stratégiques» du commerce extérieur de cette région sont fournis par :

- les constructions aéronautiques (21 % en 1974)
- l'industrie textile (18 %)
- l'industrie des cuirs (10,5 %)
- les machines et appareils électriques (9 %)
- les machines et appareils mécaniques (8,5 %)

(1) Institut d'Économie Régionale du Sud-Ouest : «L'élargissement de la CEE : l'impact de l'adhésion de l'Espagne sur certaines régions françaises (Étude pour la CEE et la DATAR) - août 1978.

(2) La balance du commerce extérieur de Midi-Pyrénées présentée ici offre un biais important. Les importations de matériel aéronautique sont en effet comptabilisées au niveau régional alors que les exportations dans leur ensemble ne le sont qu'au niveau national.

A l'exportation par :

- l'agriculture et la sylviculture (12 %)
- les industries du cuir (11 %), le textile (11 %), le papier (10 %)
- les industries agro-alimentaires (9%).

A souligner, d'une part la progression régulière et remarquable des produits de la construction aéronautique et de l'armement dans les importations de Midi-Pyrénées (8,8 % en 1969 - 31 % en 1976), d'autre part la baisse, elle aussi régulière, de la part représentée par les produits textiles dans les exportations (28 % en 1969, moins de 16 % en 1976).

Languedoc-Roussillon :

Comme pour les deux régions précédentes, un nombre limité de secteurs assure l'essentiel du commerce extérieur languedocien. A l'importation : les produits pétroliers (28 %), les produits agricoles (19 %), les produits chimiques (13 %), les machines et appareils mécaniques (9 %). A l'exportation : les machines et appareils mécaniques (26,5 %), les produits agricoles (25 %), les produits chimiques (10,5 %) et agro-alimentaires (8,5 %). Caractéristique de l'évolution sectorielle du commerce de cette région : la chute très sensible en valeur relative des achats de machines et appareils mécaniques.

DÉSÉQUILIBRES SECTORIELS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les trois régions du Sud-Ouest présentent donc des traits communs. La part représentée dans les exportations par les produits issus directement ou indirectement de l'agriculture varie de 20% pour le Midi-Pyrénées à 40% pour l'Aquitaine. En outre, pour les deux régions maritimes, le déséquilibre est très net à l'exportation entre les produits agricoles et les produits de l'industrie agrico-alimentaire. On se trouve ici en présence d'une vocation agricole affirmée mais dont le potentiel est insuffisamment exploité en aval. Il en résulte une perte importante de valeur ajoutée sur des productions, qui sont transformées à l'étranger ou dans d'autres régions françaises.

Par ailleurs, les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées se présentent, en première analyse, comme importatrices de produits semi-finis et manufacturés et exportatrices de produits au mieux semi-finis. Cela est particulièrement net en Aquitaine où les ventes de biens d'équipement ne représentaient que 16 % des ventes totales.

Pour le Languedoc-Roussillon, le déséquilibre des exportations tient de son côté essentiellement à la faible représentation de la plupart des produits industriels en comparaison de celle des machines et appareils mécaniques. Cette caractéristique de région «mono-exportatrice» sur le plan industriel semble pourtant s'atténuer. En effet, la part des produits industriels (autres que les machines et appareils mécaniques) dans les exportations est passée de 27 % en 1968 à 37 % en 1974.

ÉCHANGES ET TRAFICS INTERNATIONAUX DU SUD-OUEST

Première remarque : globalement le Sud-Ouest échange peu, que l'on considère le volume et la valeur des produits ou les importations et les exportations ; de manière générale les flux représentent entre 6 et 7% du flux total de la France, en valeur ou en volume. La valeur à la tonne des produits importés ou exportés par le Sud-Ouest est par conséquent proche de la moyenne nationale.

TABLEAU I 8

ÉCHANGES EXTÉRIEURS
(répartition sectorielle en pourcentage
de la valeur des échanges réalisés)

Secteurs	AQUITAINE		MIDI-PYRÉNÉES		LANGUEDOC-ROUSSILLON	
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.
01. Produits de l'agriculture et de la sylviculture	3,35	28,61	1,88	11,82	19,17	25,13
02. Produits des industries agricoles et alimentaires	16,20	11,06	3,62	8,82	7,65	8,47
03. Combustibles minéraux solides	0,24	-	1,98	0,73	0,30	0,05
04. Gaz distribué	-	-	-	-	-	-
05. Électricité, eau et divers	-	-	-	-	-	-
07. Matériaux de construction et céramique	0,85	0,46	2,36	0,28	1,33	1,97
08. Verre	0,33	0,47	0,30	0,07	0,25	0,58
09. Minerai de fer et produits de la sidérurgie	1,37	1,63	0,83	1,11	1,34	4,84
10. Minerais et métaux non ferreux	0,49	3,43	5,01	5,46	4,04	5,20
11. Produits de la première transformation et du travail des métaux	2,56	1,85	2,71	4,58	1,20	1,45
12. Machines et appareil mécaniques	4,82	4,57	8,66	7,90	9,52	26,54
13. Machines et appareil électriques	1,02	1,10	9,30	9,04	3,93	3,51
14. Automobiles, motocycles et cycles	1,58	5,84	1,44	2,15	0,40	0,61
15. Produits de la construction navale, aéronautique et armement	3,71	8,20	21,39	6,98	0,13	0,08
16. Produits chimiques et caoutchouc	13,84	15,24	5,52	10,16	12,87	10,45
17. Textiles	2,04	1,81	17,78	11,60	2,20	1,72
18. Habillement	0,17	0,54	0,41	1,52	0,32	1,48
19. Cuirs	1,06	4,78	10,56	11,74	0,74	2,03
20. Produits de l'industrie du bois	5,07	3,42	2,31	0,62	3,87	0,77
21. Pâtes, papiers et cartons	2,40	4,23	2,07	4,29	0,71	0,66
22. Produits de la presse et de l'édition	0,05	0,05	0,13	0,14	0,05	0,68
23. Produits des industries diverses	0,73	1,09	1,53	0,73	1,55	1,11
28. Autres services	-	-	-	-	-	-
29. Commerces	-	-	-	-	-	-
S.S. Total	61,96	98,49	99,90	99,91	71,68	96,85
06. Gaz naturel et produits pétroliers	38,04	1,51	0,10	0,09	28,32	3,15
TOTAL GÉNÉRAL	100	100	100	100	100	100

Source : «L'élargissement de la CEE : l'impact de l'adhésion de l'Espagne sur certaines régions françaises», août 1978, op. cit.

Cette remarque générale doit être fortement nuancée puisqu'elle résulte de la conjugaison de structures d'échanges très différenciées. Celle du Midi-Pyrénées est positive et se caractérise par sa faiblesse en volume et l'importance de sa valeur moyenne. A l'inverse l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon importent et exportent davantage mais des produits dont la valeur est respectivement 5 et 2,5 fois plus faible à l'importation et l'exportation (tableau 9). Cette singularité repose essentiellement sur la nature des produits : Le Midi-Pyrénées échange surtout des produits industriels alors que dans les deux autres régions les produits agricoles prédominent nettement.

Cette différenciation apparaît encore si l'on examine l'origine des importations des trois régions. Le profil du Midi-Pyrénées est très proche du profil moyen des importations totales de la France à une nuance importante près : les importations en provenance du Moyen-Orient et de l'Asie sont faibles (peu d'importation directe de pétrole), en revanche la part de l'Amérique du Nord est remarquable (21% en 1975) ⁽¹⁾ de sorte que les importations de cette région en provenance des autres pays développés atteignent 76% dont 44% pour la CEE.

TABLEAU I 9

Le commerce extérieur du Sud-Ouest en 1975
Importations

	Quantité (en 1 000 t)	Valeur (en millions de F)	Valeur de la tonne
Aquitaine	9 835	7 538	766
Midi-Pyrénées	800	3 414	4 269
Languedoc-Roussillon	5 431	4 915	905
Total Sud-Ouest	16 066	15 867	987
Total France	226 219	232 144	1 026

Exportations

	Quantité (en 1 000 t)	Valeur (en millions de F)	Valeur de la tonne
Aquitaine	3 529	6 753	1 914
Midi-Pyrénées	1 090	4 992	4 578
Languedoc-Roussillon	2 132	3 419	1 604
Total Sud-Ouest	6 751	15 164	2 246
Total France	109 273	223 532	2 046

(1) essentiellement pièces détachées pour avion.

A l'inverse l'Aquitaine importe 30% de ses marchandises d'Asie et du Moyen-Orient, essentiellement des produits pétroliers, 25% de la CEE et 19% d'Afrique, la structure de ses importations correspond presque à celle de son port principal.

Enfin les importations du Languedoc-Roussillon sont aussi très caractéristiques : 29% viennent de la CEE, 24% du Moyen-Orient et de l'Asie et surtout 18,7% de l'Espagne, alors que cette proportion s'élève à 5,6% pour le Midi-Pyrénées et 6,2% pour l'Aquitaine.

La structure des exportations est en revanche beaucoup moins différenciée ; les trois régions exportent d'abord dans la CEE (53%) et le reste de l'Europe dont 6,4% à destination de l'Espagne. C'est le Languedoc-Roussillon qui exporte le moins à destination de l'Espagne (4%).

Le Sud-Ouest représente près de 30% des importations de la France en provenance de l'Espagne et 15% des importations d'Espagne en provenance de France. Ces chiffres sont relativement élevés malgré la faiblesse des échanges franco-espagnols ; ils ne doivent donc pas masquer la prépondérance des autres échanges et notamment des importations de pétrole.

Les relations entre les économies du Sud-Ouest et de l'Espagne ⁽¹⁾

ADHÉSION DE L'ESPAGNE A LA CEE

Il ne paraît pas justifié de centrer l'examen des relations du Sud-Ouest avec l'Espagne sur les seules conséquences de l'adhésion de ce pays au Marché Commun. En premier lieu, tout laisse à penser, que les négociations aboutissant à un accord n'auront guère de chance de se concrétiser avant deux ou trois ans et, en second lieu, la période intérimaire de désarmement douanier progressif et mutuel et d'harmonisation des systèmes réglementaires et fiscaux sera assez longue avant que l'Espagne ne devienne un partenaire à part entière du Marché Commun.

Au surplus, le système des changes flottants crée des distorsions dans bien des cas, du même ordre que celles créées par les protections douanières.

Enfin, à moyen terme, d'autres facteurs, en particulier la restructuration en cours de l'industrie espagnole, peuvent exercer un impact plus marqué sur l'économie du Sud-Ouest. Le principal problème auquel l'Espagne se trouve confrontée reste, en effet, celui des transformations à opérer dans les structures économiques et sociales issues de la période franquiste pour les rapprocher des structures européennes modelées par une spécialisation poussée de la production et des échanges au sein de la Communauté Européenne. Les conditions très spécifiques du développement de l'économie espagnole jusqu'à une date récente ont notamment favorisé le maintien de structures économiques de moins en moins adaptées à l'ouverture de l'Espagne à l'espace européen. Les évolutions qui devront intervenir sur ce plan sont connues, bien qu'il soit difficile d'en fixer l'échéancier ou l'aboutissement. Il est donc impossible de raisonner en fonction de l'Espagne telle qu'elle est actuellement. Il est plus important de saisir ce qu'elle sera, de connaître les solutions qui pourront être données aux tensions d'ores et déjà supportées par les structures économiques espagnoles dans leur confrontation avec celles des autres pays européens.

(1) BIPE : Internationalisation et régions françaises. Le cas du Sud-Ouest. Note intermédiaire de l'étude SESAME - DATAR. Novembre 1978.

LA RESTRUCTURATION EN COURS DE L'APPAREIL DE PRODUCTION EN ESPAGNE

L'Espagne n'échappe pas, compte tenu de la place qu'elle occupe dans la division internationale du travail, à la restructuration de l'appareil productif des régions industrialisées. Cette restructuration prend partout la forme d'un retrait progressif des activités traditionnelles, et d'un renforcement des activités plus capitalistiques permettant de mieux supporter la hausse des salaires.

Les firmes internationales renforcent leur présence dans les activités où elles intervenaient déjà directement : chimie, pétrole, énergie, automobile, et parallèlement s'opère une redistribution de la production à l'échelle européenne. L'exemple de l'automobile est de ce point de vue le plus frappant, mais non le seul. Les perspectives de valorisation offertes par le marché espagnol justifient également que le capital extérieur se porte sur des produits plus sophistiqués : chimie fine, parachimie, pharmacie, plastiques, et expliquent les courants actuels d'investissements étrangers dans ce pays.

Le capital extérieur se retire des branches en régression (construction navale, sidérurgie) sans que soit exclu leur maintien et parfois leur renforcement à un niveau plus fin et sur quelques créneaux : aciers spéciaux par exemple.

Dans les branches les plus traditionnelles, textile, cuir, bois, papier, industries agricoles et alimentaires, plusieurs mouvements se dégagent :

- disparition ou réorganisation progressive des petites unités familiales peu capitalistiques (textile, cuir, meuble) qu'accompagne le renforcement d'unités plus importantes à partir de capitaux régionaux (les « grandes familles » du textile ou du cuir de la région de Barcelone) ;
- entrée du capital financier espagnol dans les branches où il était jusqu'à présent peu actif : papier, industries agricoles et alimentaires ;
- renforcement des firmes multinationales dans les secteurs où elles étaient déjà présentes : les industries agricoles et alimentaires (aliments de bétail, lait, viande...).

La façade Nord de l'Espagne est la zone où, du fait de sa structure industrielle, cette réorganisation est la plus active. La redistribution des activités dans cette région n'est évidemment pas indifférente au devenir des relations avec le Sud-Ouest de la France. Le Nord de l'Espagne qui avait connu, jusque dans les années 1950, un développement cohérent très endogène s'est ensuite, avec l'ouverture aux capitaux étrangers, rapidement internationalisé. L'arrivée des capitaux américains, relayés par les capitaux européens (allemands et suisses principalement) a provoqué une restructuration progressive des activités du Nord, lente au début, à l'époque protectionniste, plus rapide par la suite, avec le développement des échanges avec les pays européens, échanges stimulés par la perspective de l'intégration à l'Europe communautaire.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN ESPAGNE

L'économie espagnole s'est ouverte aux capitaux extérieurs à partir de 1960. L'implantation étrangère s'est essentiellement faite sous forme d'investissements directs, par création ou extension d'entreprises, en participation totale ou en « joint-venture ». Elle s'est également faite sous la forme d'investissements de portefeuille, mais dans une moindre proportion.

Actuellement, sur les mille premières entreprises espagnoles, trois cents sont contrôlées par des capitaux étrangers.

Les investissements directs de capital étranger pour la période de 1960 à 1976 ont atteint près de 4 milliards de dollars, dont 1,2 milliard au cours des seules années 1973, 1974 et 1975.

En 1976, les investissements étrangers « autorisés », c'est à dire ceux qui représentent au moins 50 % du capital des entreprises, ont atteint 13,5 milliards de pesetas. Les principaux pays investisseurs ont été en 1975 dans l'ordre : les États-Unis (64,5 %), la Suisse (8,5 %), le Royaume-Uni (5,5 %), la République Fédérale d'Allemagne (5,3 %), les Pays-Bas (3,5 %), la France (3 %).

Durant le premier semestre 1978, les États-Unis ont investi 9,199 milliards de pesetas, la République Fédérale d'Allemagne 5,613 Mds, la Suisse 4,199 Mds, et la France 3,244 Mds. ⁽¹⁾

Une étude du Ministère de l'Industrie ⁽²⁾ révèle par ailleurs que la participation des capitaux étrangers aux exportations est décisive dans plusieurs secteurs-moteurs de l'économie espagnole. Elle est de :

- 99,2 % dans les caoutchouc et plastiques
- 78,8 % dans les véhicules et accessoires
- 44,5 % dans le matériel électrique et électronique
- 34,4 % dans les produits chimiques
- 29,4 % dans le textile
- 21,3 % dans la construction mécanique

C'est bien à une économie espagnole très largement internationalisée, en voie de pénétration rapide par les capitaux étrangers dans ces secteurs les plus dynamiques, que l'économie du Sud-Ouest, et plus généralement l'économie française, se trouvent confrontées.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LE SUD-OUEST

Les trois régions du Sud-Ouest apparaissent en 1976 comme faiblement pénétrées par les investissements étrangers par rapport aux autres régions françaises. Après les Pays de la Loire, l'Aquitaine présente le plus faible taux d'effectifs industriels employés dans les entreprises à participation étrangère : 9,2 % contre 8,6 % et 17,4 % en moyenne nationale. Le Midi-Pyrénées connaît également un taux assez faible (9,9%) ⁽³⁾ (tableau 10 et carte en fin de chapitre).

Les comparaisons effectuées selon deux critères : investissements et effectifs confirment cette observation et montrent que la disparité de pénétration s'est sensiblement accentuée depuis 1971, sauf pour le Languedoc-Roussillon où les investissements étrangers dans l'immobilier conduisent à un taux supérieur à la moyenne nationale.

Une autre caractéristique mérite d'être soulignée : le fort coefficient capitalistique des investissements étrangers dans les régions du Sud-Ouest. Le rapport « investissements étrangers sur effectifs employés par les entreprises sous contrôle étranger » (respectivement 1,6 pour le Languedoc-Roussillon, 1,75 pour le Midi-Pyrénées et 1,8 pour l'Aquitaine) y est très supérieur au même rapport pour la France entière (1,2).

(1) Ministère de l'Industrie. Lettre 101. 07 novembre 1978.

Cela correspondrait à un triplement pour les capitaux français, si la tendance se confirmait.

(2) GRESI. Ministère de l'Industrie. Étude sur les relations économiques entre la France, l'Espagne et l'Italie. Septembre 1978.

(3) Stisi. Ministère de l'Industrie : L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1976.

TABLEAU I 10

Part comparée des effectifs et des investissements dans les entreprises à participation étrangère dans les régions du Sud-Ouest

(en % du total régional)

	Effectifs 1971 -1976	Investissements 1971 -1976
Aquitaine	9,2	16,6
Midi-Pyrénées	9,9	17,5
Languedoc-Roussillon	14,0	22,4
France entière	17,4	20,9

Les secteurs les plus pénétrés en termes d'effectifs sont les suivants ⁽¹⁾ :

	Indice de * pénétration	Salariés
<i>EN AQUITAINE</i>		
Fabrication de machines de bureau	94,51	1 016
Industrie pharmaceutique	41,20	2 253
Production de pétrole et de gaz naturel	25,96	1 940
Transformation de matières plastiques	26,83	1 260
Matériel électrique et électronique	15,00	1 095
TOTAL RÉGION :		12 968
<i>EN MIDI-PYRÉNÉES</i>		
Electronique ménager	63,20	2 347
Industrie chimique de base	23,64	2 744
Industrie du papier et du carton	21,94	930
Fabrication de machine de bureau	12,42	262
TOTAL RÉGION :		12 370
<i>EN LANGUEDOC-ROUSSILLON</i>		
Production de pétrole et gaz naturel	62,73	532
Chimie de base	40,69	770
Matériaux de construction et céramique	14,14	918
Fabrication de machines de bureau et informatique	98,28	n.d.
Transformation des matières plastiques	60,69	n.d.
TOTAL RÉGION :		8 023

(1) Source : Stisi, Ministère de l'Industrie. l'implantation étrangère dans l'industrie op. cit

* L'indice de pénétration ($IE = \frac{E \cdot i \cdot t_i}{E}$) est la moyenne des taux de contrôle des entreprises pondérée par la grandeur retenue, comme base de calcul. Ici les effectifs (E) ; taux de contrôle (t), c'est-à-dire part du capital étranger dans l'entreprise par rapport au capital total ; entreprises (i).
Stisi, L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1976. op. cit.

Ce sont donc les industries de base : hydrocarbures, pétrochimie, matières plastiques et les industries relativement avancées au plan technologique : industries électriques et électroniques, matériel de bureau, automobile, qui ont connu les plus importants investissements étrangers. Deux secteurs importants pour l'économie du Sud-Ouest n'ont pratiquement pas été pénétrés par les investissements étrangers : les industries traditionnelles (textile, cuirs, chaussures) et les industries agro-alimentaires (conserveries, grains, travail du bois) ces dernières offrant pourtant des possibilités de mise en valeur considérables.

En outre, les secteurs les plus pénétrés produisent pour un marché qui dépasse très largement l'économie locale et se trouvent ou risquent de se trouver à court terme en concurrence avec les productions des pays en voie de développement et plus immédiatement avec celles du Nord de l'Espagne.

L'évolution comparée des transformations des structures d'activité du Sud-Ouest et de l'Espagne met en lumière le fait que les deux économies sont plus juxtaposées que liées entre elles et aussi concurrentielles que complémentaires.

La poursuite des tendances conduirait à faire du Nord de l'Espagne une zone de plus en plus intégrée aux échanges européens et mondiaux, où domineront des activités à dimension transnationale (chimie, pétrochimie, matériel de transports, papier, ...). Cela explique le peu de complémentarité actuelle entre la façade Nord de l'Espagne et le Sud-Ouest français (sauf à transformer le Sud-Ouest en fournisseur de matières premières, notamment agricoles et en marché privilégié pour les produits transformés espagnols).

D'autres éventualités ne sont pas à exclure, qui permettraient une insertion des deux régions dans un espace de développement plus cohérent et plus autonome :

- soit créer dans le Sud-Ouest un pôle de développement qui le rééquilibrerait par rapport au Nord de l'Espagne, ce qui suppose en particulier que l'on puisse infléchir les tendances actuelles de localisation dans des branches déjà largement internationalisées (chimie, automobile en particulier).
- soit spécialiser le Sud-Ouest dans des domaines où une complémentarité pourrait être trouvée avec les secteurs de l'économie-espagnole qui opèrent sur des marchés encore fragmentés à l'échelon européen : industries agricoles et alimentaires, cuir, bois, textile. Cette spécialisation, à définir à un niveau relativement fin d'activités et de produits, favoriserait des échanges intrasectoriels plus équilibrés, à la fois plus importants et différents des échanges actuels.

Encore faut-il garder à l'esprit que l'espace économique et le réseau d'interdépendance du Sud-Ouest comme de l'Espagne sont désormais largement internationaux : c'est dans ce cadre que s'opèrera et que doit être conçu leur développement.

ANNEXES

ANNEXE 11

**Tableau comparatif des économies
du Sud-Ouest de la France et du Nord de l'Espagne**

	FRANCE		ESPAGNE	
Superficie totale (en milliers de km ²)	Aquitaine	41,2	Basque-Navarre	17,7
	Midi-Pyrénées	45,4	Aragon	47,7
	Languedoc-Roussillon	27,5	Catalogne	31,9
	Total des 3 régions	114,1	Total des 3 régions	97,3
	FRANCE	542,4	ESPAGNE	504,8
	% 3 régions/FRANCE	21 %	% 3 régions/ESPAGNE	19,3 %
Population totale en 1975 (en milliers d'hab.)	Aquitaine	2550,3	Basque-Navarre	2633,5
	Midi-Pyrénées	2268,2	Aragon	1167,2
	Languedoc-Roussillon	1789,5	Catalogne	5726,6
	Total des 3 régions	6608,0	Total des 3 régions	9527,3
	FRANCE	52586,0	ESPAGNE	35471,9
	% 3 régions/FRANCE	12,6 %	% 3 régions/ESPAGNE	26,9 %
Densité de population 1975 (habitants/km ²)	Total des 3 régions	58	Total des 3 régions	98
	FRANCE	97	ESPAGNE	70
	indice 100 x 3 régions	= 60	indice 100 x 3 régions	= 140
	FRANCE		ESPAGNE	
Part de l'industrie dans l'activité totale en 1975	Total des 3 régions ⁽¹⁾	31,8 %	Total des 3 régions ⁽²⁾	47,9 %
	FRANCE (1)	38,1 %	ESPAGNE (2)	38,7 %
Estimation de la PIB par habitant (indicerégions/nation)	100 x 3 régions	= 79	100 x 3 régions	= 125
	FRANCE		ESPAGNE	

(1) Source : R.P. 1975

(2) Source : Bulletin de la CCIN de Bilbao - janvier 1978

ANNEXE I 2

ÉCHANGES ESPAGNE - C.E.E. - FRANCE - TROIS RÉGIONS
Part prise par l'Espagne dans l'ensemble des échanges ⁽¹⁾

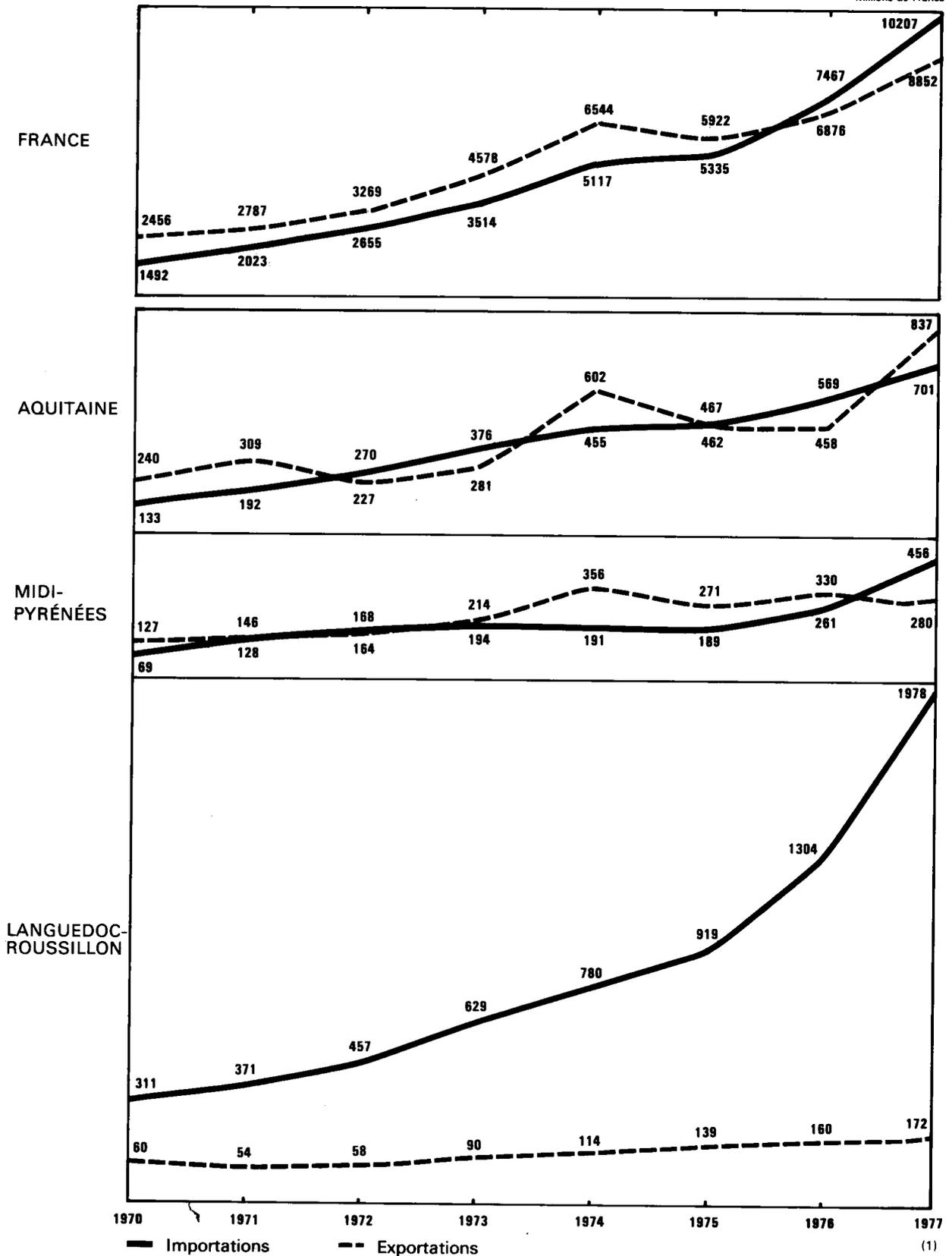
Années	C.E.E. à 9		FRANCE		TOTAL 3 RÉGIONS		AQUITAINE		MIDI-PYRÉNÉES		LANGUEDOC-ROUSSILLON	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export
1970	1,0	1,6	1,4	2,5	10,5	6,9	5,1	8,1	4,8	6,3	14,1	3,7
1971	1,1	1,5	1,7	2,5	11,3	7,8	5,8	9,4	7,6	6,3	15,5	2,6
1972	1,3	1,8	1,9	2,5	11,9	5,4	6,8	5,9	6,7	5,6	16,9	2,5
1973	1,3	1,9	2,1	2,9	13,6	5,5	8,8	5,8	6,9	6,0	18,6	3,2
1974	1,2	1,9	2,0	3,0	11,4	7,7	5,6	8,7	5,4	7,5	16,3	3,1
1975	1,2	1,7	2,3	2,6	13,4	6,4	6,2	6,8	5,6	7,1	18,7	4,0
1976	1,3	1,6	2,4	2,6	13,2	5,0	6,2	5,5	5,2	4,8	17,9	4,2

(1) Pourcentage des échanges (import ou export) avec l'Espagne par rapport aux échanges avec l'ensemble des pays
 Source : COPEF ; avril 1978 op.cit.

ANNEXE I 3

RÉTROSPECTIVE DES ÉCHANGES ESPAGNE-FRANCE
ET ESPAGNE-RÉGIONS PYRÉNÉENNES

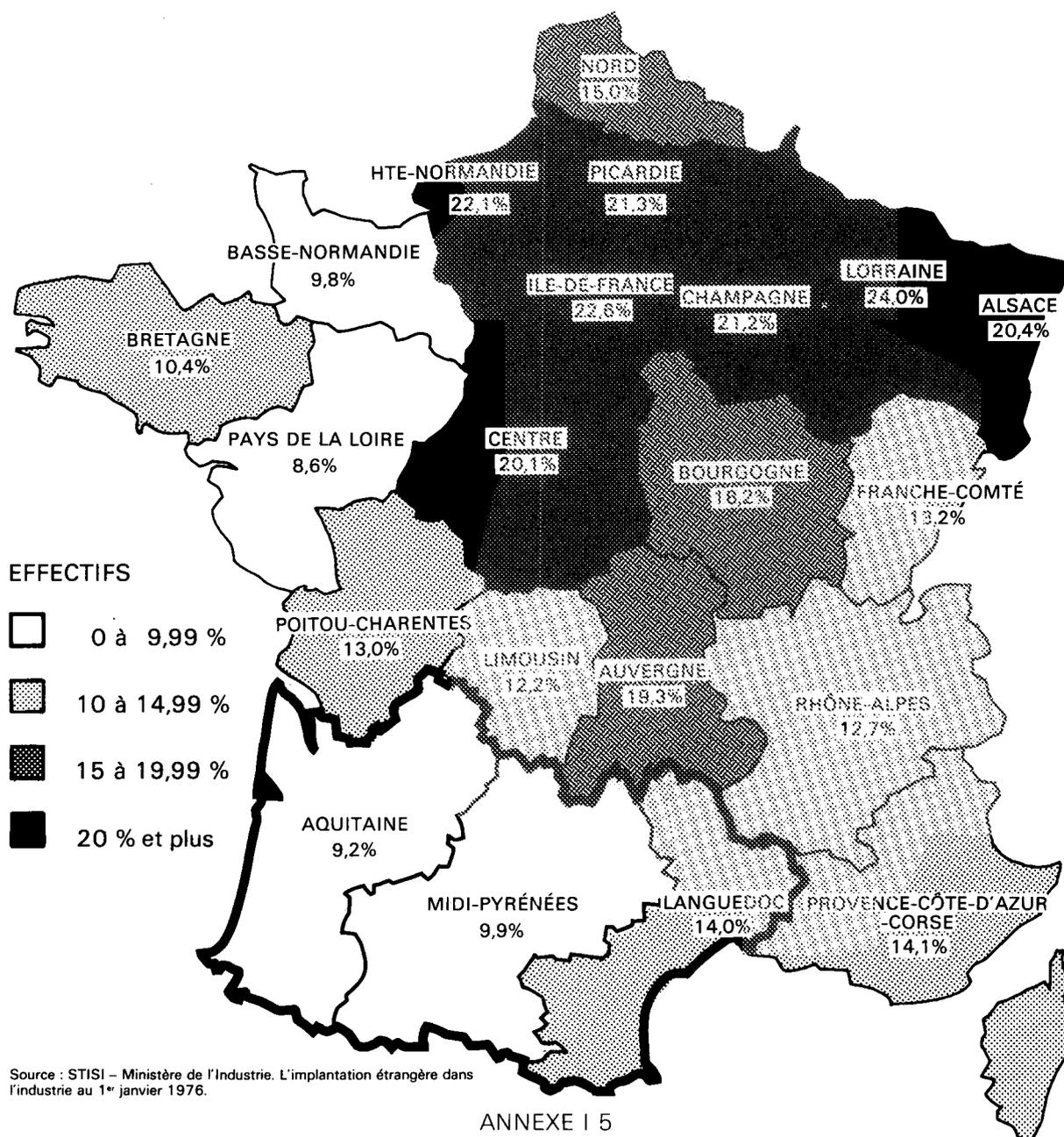
Millions de Francs



(1) Projection annuelle sur la base des résultats du 1er semestre
Source : Interrégion des Douanes du Sud-Ouest - Bordeaux cité par la COPEF

ANNEXE I 4

**PART DES EFFECTIFS INDUSTRIELS DE LA RÉGION EMPLOYÉS
DANS DES ENTREPRISES À PARTICIPATION ÉTRANGÈRE (mino + majo)**



ANNEXE I 5

Commerce extérieur du Sud-Ouest en milliers de tonnes

	1969		1974		1976		croissance 69-76 en %	
	import	export	import	export	import	export	import	export
Aquitaine	5 838	3 414	11 690	4 195	10 770	3 735	84	10
Midi-Pyrénées	599	1 090	854	1 459	889	1 282	49	18
Languedoc-Roussillon	3 940	1 583	5 320	2 360	6 475	2 424	64	53
Sud-Ouest	10 377	6 087	17 864	8 014	18 134	7 461	77	22

Source : INSEE, Statistiques et Indicateurs des Régions Françaises, 1978

CHAPITRE II

**DÉMOGRAPHIE ET
STRUCTURES DE
PEUPLEMENT**

L'ensemble des trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon regroupe 6,6 millions de personnes en 1975, soit 12,6% de la population totale répartie sur 20% du territoire ⁽¹⁾. C'est une zone peu dense – 60 habitants au km² contre 97 pour la France – fortement polarisée autour de sa structure urbaine, et dont le dynamisme démographique est fragile.

1 . Une croissance démographique fragile.

Depuis 1954, la population a augmenté d'un peu moins d'un million d'habitants, ce qui représente une progression moyenne – moins de 0,8% par an – nettement plus faible que la moyenne nationale : 1% pour la France entre 1954 et 1975. Cette situation a eu tendance à s'accroître au cours de la dernière période intercensitaire. De 1962 à 1968, cette zone a largement bénéficié des migrations externes – rapatriés, immigration – et la croissance démographique était voisine, voire supérieure à la moyenne dans le cas du Languedoc. De 1968 à 1975, cette dynamique s'est nettement affaiblie.

Cette situation est d'abord imputable à la faiblesse de la natalité qui se traduit par un rythme au moins trois fois plus lent que la moyenne nationale ⁽²⁾. De sorte que la croissance globale est principalement assurée par l'excédent migratoire.

En fait, l'examen des soldes migratoires intérieurs, c'est-à-dire abstraction faite des phénomènes d'immigration, montre que les régions considérées sont devenues plus attractives mais qu'il s'agit principalement d'un apport de population âgée et inactive ⁽³⁾, puisque les jeunes et les actifs ont plutôt tendance à émigrer.

Ainsi l'apport migratoire dont bénéficient ces régions a tendance à accentuer le vieillissement des structures démographiques et à freiner leur croissance à long terme.

Ce diagnostic global doit être légèrement nuancé (tableau 1). La croissance naturelle est un peu plus forte à l'ouest (Aquitaine) ; elle est remarquablement faible à l'est (Languedoc). A l'inverse les migrations favorisent davantage le Languedoc que l'Aquitaine. Au total la croissance la plus rapide est celle de la région Languedoc, c'est la plus fragile ; la plus lente est celle de l'Aquitaine, c'est la plus équilibrée.

(1) Les chiffres utilisés dans ce chapitre sont ceux des recensements de 1954, 1962, 1968 et 1975. Les directions régionales de l'INSEE disposent dans certains cas de chiffres ou d'estimations plus récents.

(2) La croissance naturelle est de son côté liée pour l'essentiel au dynamisme démographique des anciens immigrants (italiens, espagnols et rapatriés d'Afrique du Nord).

(3) En Midi-Pyrénées l'apport de population est plus jeune : enfants et adultes de 30 à 50 ans.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1962 - 1968 - 1975 PAR ARRONDISSEMENT

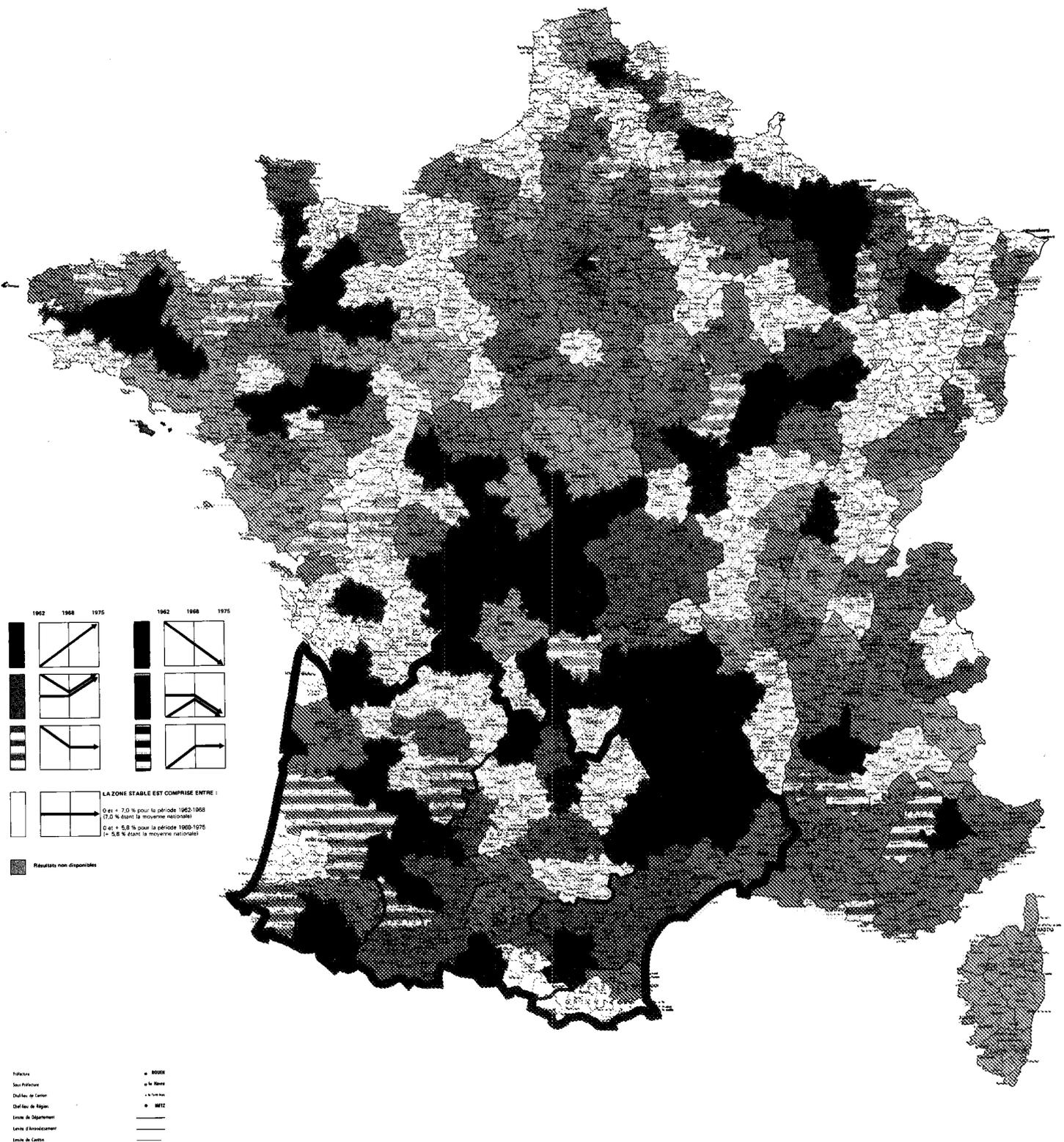


TABLEAU II 1

Évolution démographique du Sud-Ouest

(en % par an)

	1962 - 1968			1968 - 1975		
	T	N	M	T	N	M
DORDOGNE	-0,05	+0,05	-0,10	-0,01	-0,13	+0,12
GIRONDE	+1,28	+0,41	+0,87	+0,74	+0,38	+0,36
LANDES	+1,03	+0,24	+0,80	+0,58	+0,14	+0,44
LOT-et-GARONNE	+0,90	+0,32	+0,58	+0,11	+0,16	-0,05
PYRÉNÉES-ATLANT.	+1,44	+0,52	+0,92	+0,76	+0,31	+0,44
AQUITAINE	+1,03	+0,34	+0,69	+0,54	+0,24	+0,30
ARIÈGE	+0,16	-0,21	+0,37	-0,06	-0,31	+0,26
AVEYRON	-0,34	+0,20	-0,54	-0,16	-	-0,15
HAUTE-GARONNE	+2,55	+0,55	+2,00	+1,70	+0,51	+1,19
GERS	-0,04	+0,04	-0,08	-0,49	-0,11	-0,38
LOT	+0,16	+0,06	+0,10	-0,05	-0,15	+0,10
HAUTES-PYRÉNÉES	+1,12	+0,32	+0,79	+0,11	+0,12	-0,01
TARN	+0,65	+0,27	+0,38	+0,23	+0,12	+0,12
TARN-ET-GARONNE	+0,71	+0,30	+0,41	-0,02	+0,12	-0,13
MIDI-PYRÉNÉES	+1,02	+0,29	+0,73	+0,54	+0,17	+0,37
AUDE	+0,53	+0,04	+0,49	-0,29	-0,14	-0,15
GARD	+1,58	+0,46	+1,12	+0,49	+0,24	+0,25
HÉRAULT	+2,27	+0,33	+1,94	+1,34	+0,26	+1,08
LOZÈRE	-0,97	+0,13	-1,10	-0,41	-0,07	-0,34
PYRÉNÉES-ORIENT.	+1,94	+0,25	+1,69	+0,84	-	+0,84
LANGUEDOC-ROUS.	+1,57	+0,29	+1,28	+0,69	+0,14	+0,55

T : total

N : croissance naturelle

M : solde migratoire

Au niveau intra-régional, la géographie démographique offre davantage encore de contrastes, de disparités, et, l'examen de la croissance des départements suggère déjà le système de peuplement.

La Gironde et les Pyrénées-Atlantiques (0,7% par an entre 1968 et 1975), les Landes ensuite s'opposent au Lot-et-Garonne et à la Dordogne dont la croissance démographique est presque nulle, voire négative dans le dernier cas.

Dans le Midi-Pyrénées, le contraste entre la Haute-Garonne (près de 1,7% par an de croissance moyenne, c'est-à-dire la plus forte du Sud-Ouest) et les autres départements s'accuse nettement. Le Tarn et les Hautes-Pyrénées conservent encore une croissance positive, en revanche, elle est partout ailleurs négative, surtout dans le Gers, qui cumule les inconvénients d'une croissance naturelle et d'un solde migratoire négatifs, et dans l'Aveyron. Enfin, le Languedoc-Roussillon offre une structure ambiguë. D'une part en effet, la croissance démographique est mieux répartie, comme en Aquitaine, puisqu'elle est positive dans trois départements et surtout dans l'Hérault (1,3%), d'autre part, c'est dans cette région que le contraste entre les départements en croissance et ceux qui perdent de la population est le plus marqué, et ce encore plus nettement que dans le Midi-Pyrénées. L'Aude (-0,3%) et la Lozère (-0,4%) comptent parmi les départements du Sud-Ouest qui se dépeuplent le plus vite.

L'examen des structures par âge conforte cette image. Globalement d'abord, car le vieillissement ne cesse de s'accuser dans cette zone, 15% de la population avait plus de 65 ans en 1954, en 1975 cette proportion est voisine de 17,5%, la moyenne nationale étant de 14,3% à cette date.

Le vieillissement affecte surtout l'est du Sud-Ouest et va décroissant lorsque l'on se dirige vers l'ouest. Dans le Languedoc, la proportion des plus de 65 ans est de 18,2% en 1975 (le Gard est le plus touché avec 21,4%) ; vient ensuite le Midi-Pyrénées avec 17,4%, mais l'Ariège atteint le taux le plus élevé (22,4%) ; enfin l'Aquitaine : 17,1% avec un département très «vieilli», la Dordogne (20,1%).

A noter le cas singulier des Landes dont la croissance générale demeure relativement forte mais qui est également très affectée par le vieillissement: 18,2%. Observation analogue en Languedoc-Roussillon où les Pyrénées Orientales croissent légèrement plus vite que la moyenne nationale mais sont en revanche proches des plus forts niveaux de vieillissement (-19,6% en 1975).

La population étrangère dans le grand Sud-Ouest s'élève à 382 000 personnes soit 11% de l'ensemble de la population étrangère en France ; elle a tendance à se concentrer principalement à l'est, dans le Languedoc, où elle représente plus de 8% de la population de la région. On observe un phénomène analogue pour la population active étrangère.

2 . Les structures de peuplement

Les faibles densités dans le Sud-Ouest

L'écart de la densité de population du Sud-Ouest avec la moyenne nationale se creuse lentement : 51 hab/km² contre 79 en France en 1954 ; 58 contre 92 en 1968 ; 60 contre 97 en 1975.

Les densités humaines des trois régions sont assez voisines, quoique plus faibles pour le Midi-Pyrénées (62 pour l'Aquitaine ; 50 pour le Midi-Pyrénées ; 65 pour le Languedoc). Le fait le plus remarquable, imputable à l'évolution des structures urbaines, comme nous le verrons, réside dans la distribution spatiale des densités. La faiblesse générale de la densité masque de fortes disparités intra-régionales ; dans chaque région il existe un département fortement peuplé où la densité est presque double de la moyenne de la zone – la Gironde : 106 hab au km², la Haute-Garonne : 123, l'Hérault : 106 –. Simultanément on remarque des densités particulièrement basses : l'Aveyron: 32 hab/km², les Landes : 31, le Lot : 29, l'Ariège et le Gers : 28, la Lozère : 14 (tableau 2).

En fait, les disparités de densité dans le Sud-Ouest ne peuvent pas être bien mesurées au niveau départemental ⁽¹⁾ où peuvent coexister un système urbain relativement développé et des zones à très faible densité de peuplement comme par exemple dans les Pyrénées-Atlantiques et les Pyrénées-Orientales.

En outre, l'indicateur départemental ne rend pas compte des configurations géographiques assez différenciées du Sud-Ouest qui compte à la fois des zones, de montagne et de plaine, où l'on enregistre une faible densité. Au regard des critères agricoles européens, la totalité du Sud-Ouest, à l'exception des vallées de la Garonne et de l'Adour, est classée en zone défavorisée.

A cet égard, on peut utilement se référer à l'étude de «La France des faibles densités» ⁽²⁾ qui met en évidence dans ces régions trois types de zones : celles que l'on relève dans la partie montagneuse des Pyrénées, celles qui bordent le Massif Central et enfin celles où l'altitude moyenne est faible et en même temps la densité rurale légèrement supérieure.

(1) On trouve des zones de très faible densité, par exemple, à Quérigut (4 hab/km²), Vicdessos (5), Ax-les-Thermes (8) dans l'Ariège, à Lauzès (7) dans le Lot, à Anglès (7) dans le Tarn, à Saint-Chély d'Aubrac (8) dans l'Aveyron, à Bordères-Louron (6), Luz-Saint-Sauveur et Aucun (8) dans les Hautes-Pyrénées, etc...

(2) ACEAR : la France des faibles densités. GEGESA. 1975.

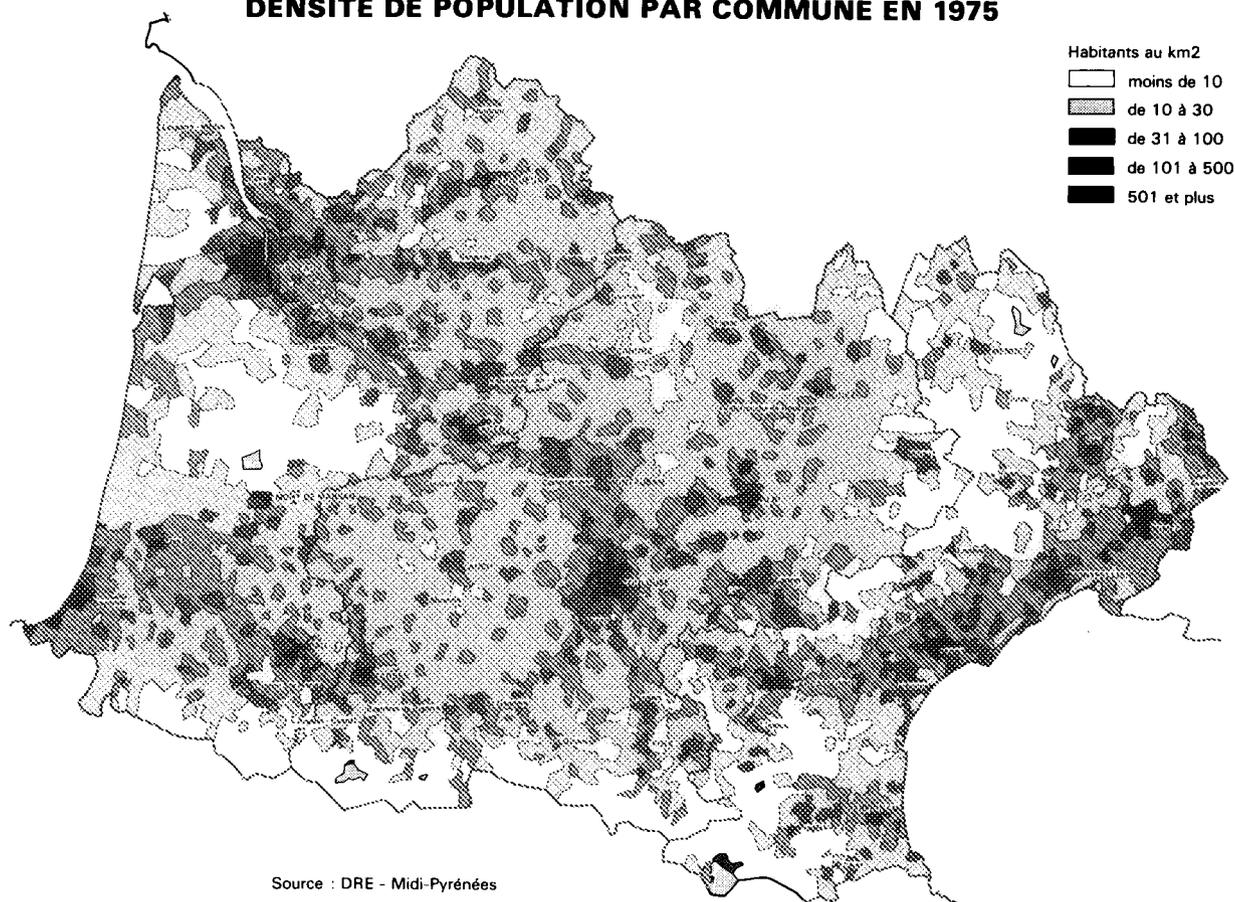
TABLEAU II 2

Principales zones à faible densité du Sud-Ouest

	TYPE SUD-OUEST		TYPE MONTAGNE		TYPE MASSIF CENTRAL	
	département	densité	département	densité	département	densité
AQUITAINE	Dordogne Landes	40 31	Pyrénées Atlantiques	70		
MIDI-PYRÉNÉES	Gers Lot Tarn Tarn-et-Garonne	28 29 59 49	Ariège Hautes-Pyrénées	28 50	Aveyron	32
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Aude	44	Pyrénées Orientales	73	Lozère	14

Source : ACEAR. La France des faibles densités et R.G.P. 1975.

DENSITÉ DE POPULATION PAR COMMUNE EN 1975



Source : DRE - Midi-Pyrénées

Les structures de peuplement et les modes d'occupation de l'espace dans le G.S.O.

Les trois régions du Sud-Ouest demeurent peu urbanisées par rapport à la moyenne nationale, avec un taux d'urbanisation moyen de 63%, soit 4 179 000 citadins représentant près de 11% des citadins nationaux pour 12,6% de la population du pays. Cependant, entre 1954 et 1975, une évolution différenciée a touché chacune des régions. L'Aquitaine a connu l'évolution la plus rapide, rattrapant progressivement le taux d'urbanisation de la région la plus urbanisée : le Languedoc-Roussillon. Le Midi-Pyrénées reste la région la moins urbanisée, malgré le poids de l'agglomération de Toulouse. En 1975, pour l'ensemble du Sud-Ouest, cinq départements sur dix-huit sont dans une situation analogue au regard de leur taux d'urbanisation, sensiblement égal à 85% ⁽¹⁾ : la Gironde, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et le Gard. L'évolution est particulièrement rapide dans la Haute-Garonne et dans l'Hérault, à cause du dynamisme démographique de deux villes : Toulouse et Montpellier. Les structures urbaines régionales sont irrégulières, sauf dans le Languedoc-Roussillon. Les trois départements bordant la partie sud du Massif Central sont les moins urbanisés, avec le Gers. Midi-Pyrénées ne connaît pas de ville de 100 000 à 200 000 habitants. L'agglomération toulousaine ne laisse subsister que des villes de taille moyenne autour d'elle. En Aquitaine, c'est le nombre des villes de 50 000 à 100 000 habitants qui apparaît comme très faible. Seul le Languedoc-Roussillon dispose d'une organisation urbaine hiérarchiquement équilibrée.

Globalement, la structure urbaine du Sud-Ouest comporte en 1975 une dizaine de villes supérieures à 100 000 habitants, quelque 25 villes moyennes comprises entre 20 000 et 100 000 habitants, et 90 petites villes de 5 000 à 20 000 habitants. Cependant, par rapport à la moyenne nationale, les bourgs de 2 000 à 10 000 habitants sont sur-représentés dans le Sud-Ouest (cf. tableau relatif aux structures urbaines régionales) ⁽²⁾.

- Depuis plus d'un siècle : maintien du bipôle Bordeaux-Toulouse et croissance rapide de Montpellier.

En 1846, Bordeaux et Toulouse étaient respectivement les 4^{ème} et 6^{ème} villes du pays avec une population urbaine respectivement de 120 000 et 95 000 personnes. La ville de Pau se situait au 20^{ème} rang avec quelque 20 000 citadins. Plus d'un siècle après, en 1975, Bordeaux et Toulouse occupent respectivement les 4^{ème} et 5^{ème} rangs, avec respectivement 612 456 et 509 939 personnes. L'agglomération de Pau n'est située qu'après le 30^{ème} rang, avec 125 703 citadins. La croissance de Montpellier a été assez forte pour la porter au 12^{ème} rang avec 204 953 habitants. La commune centre de la ville de Montpellier a cru entre 1968 et 1975 de +17% : c'est là le taux le plus élevé rencontré dans les centres des villes françaises. Au contraire la commune centre de la ville de Bordeaux a régressé de -16,5% dans la même période ce qui représente le taux le plus fort de régression des centres urbains du pays.

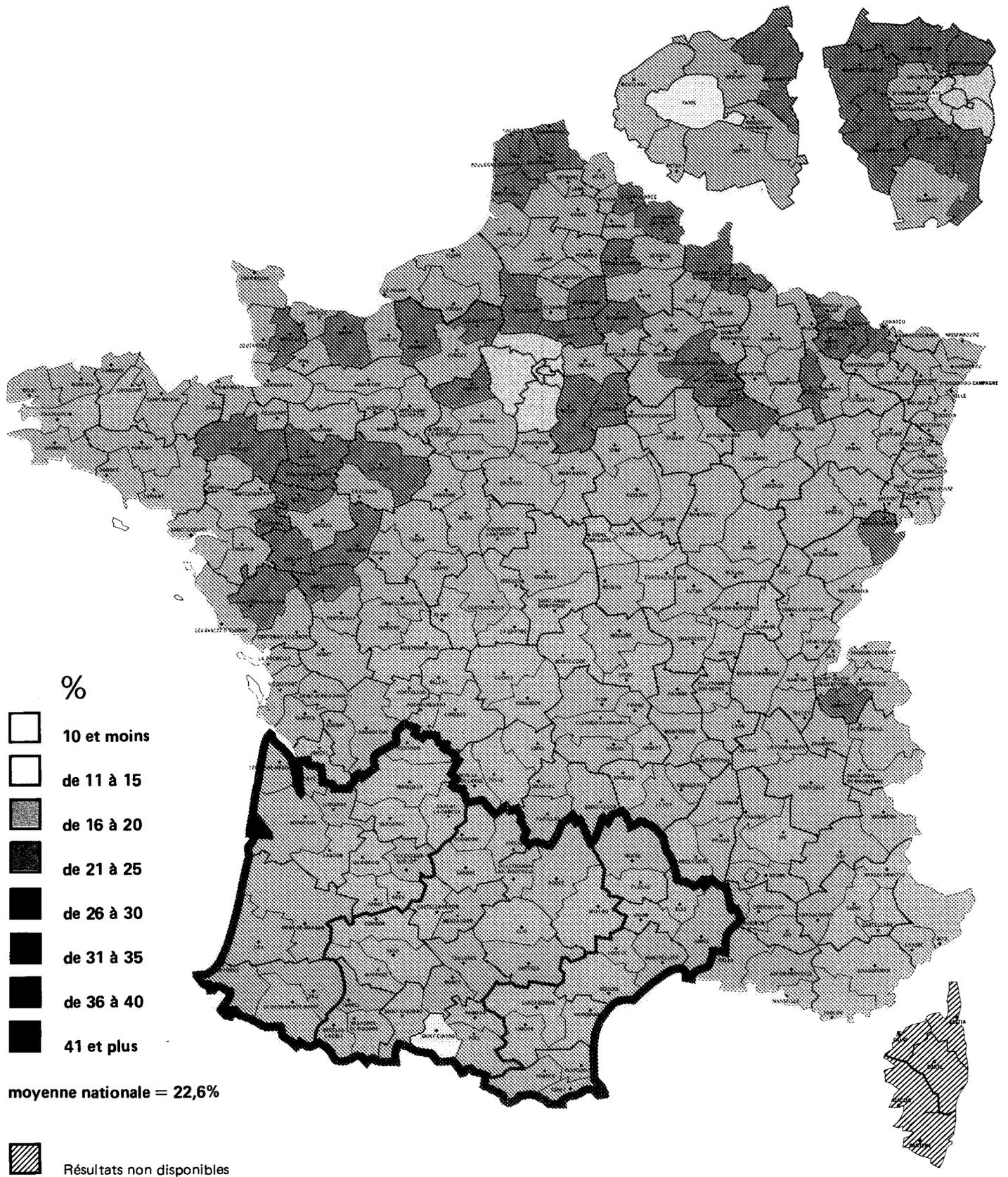
- Très forte croissance urbaine de Toulouse qui demeure un pôle très attractif.

L'accroissement de la population de l'agglomération de Toulouse entre 1968 et 1975 a été de près de 63 000 habitants, ce qui représente une augmentation brute de +14,1% par rapport à 1968 et une croissance annuelle

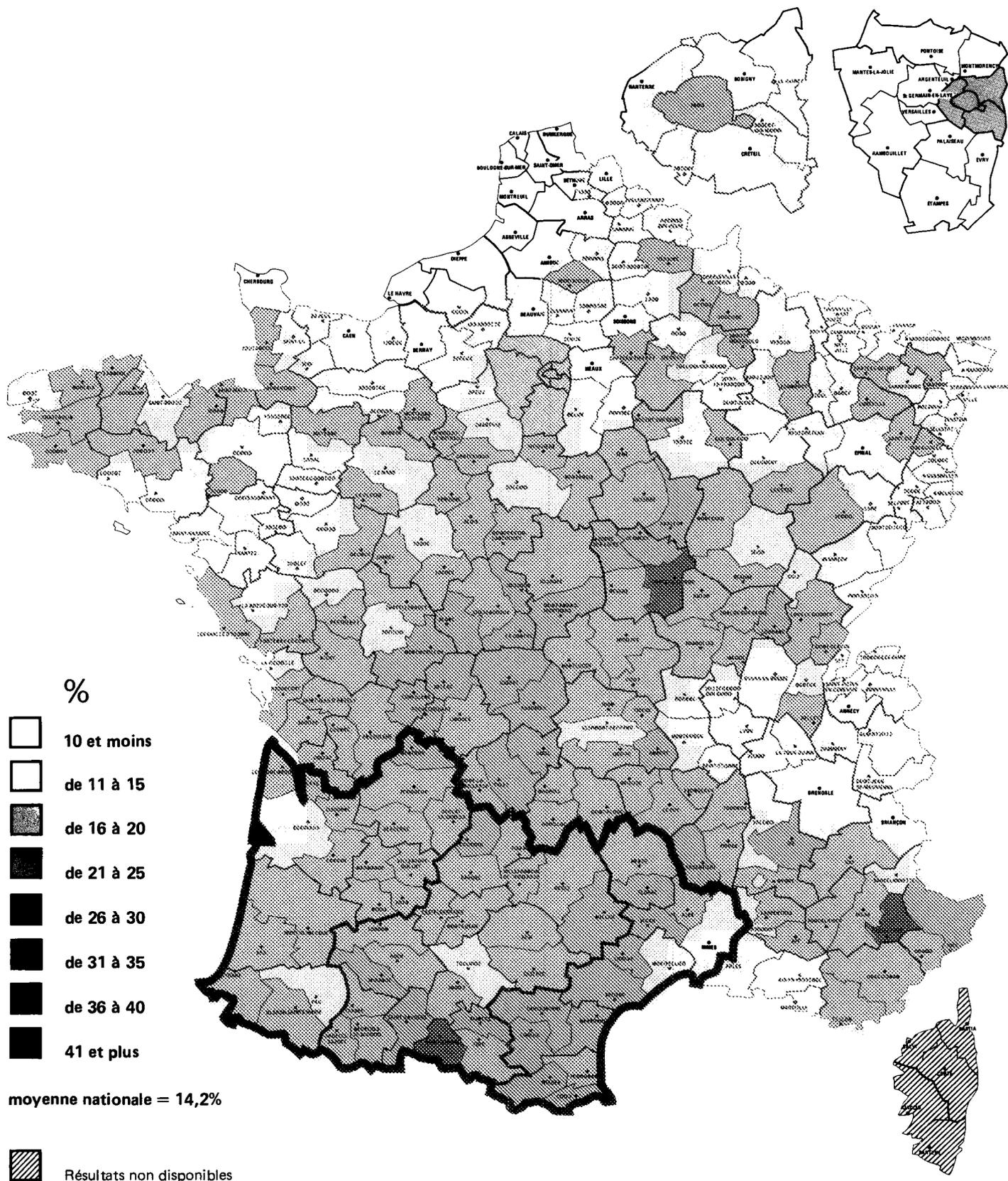
(1) Pourcentage de la population départementale résidant dans une zone de peuplement industriel ou urbain.

(2) On trouvera à la fin du chapitre outre, les tableaux et cartes insérés dans le texte, ceux qui illustrent les analyses présentées.

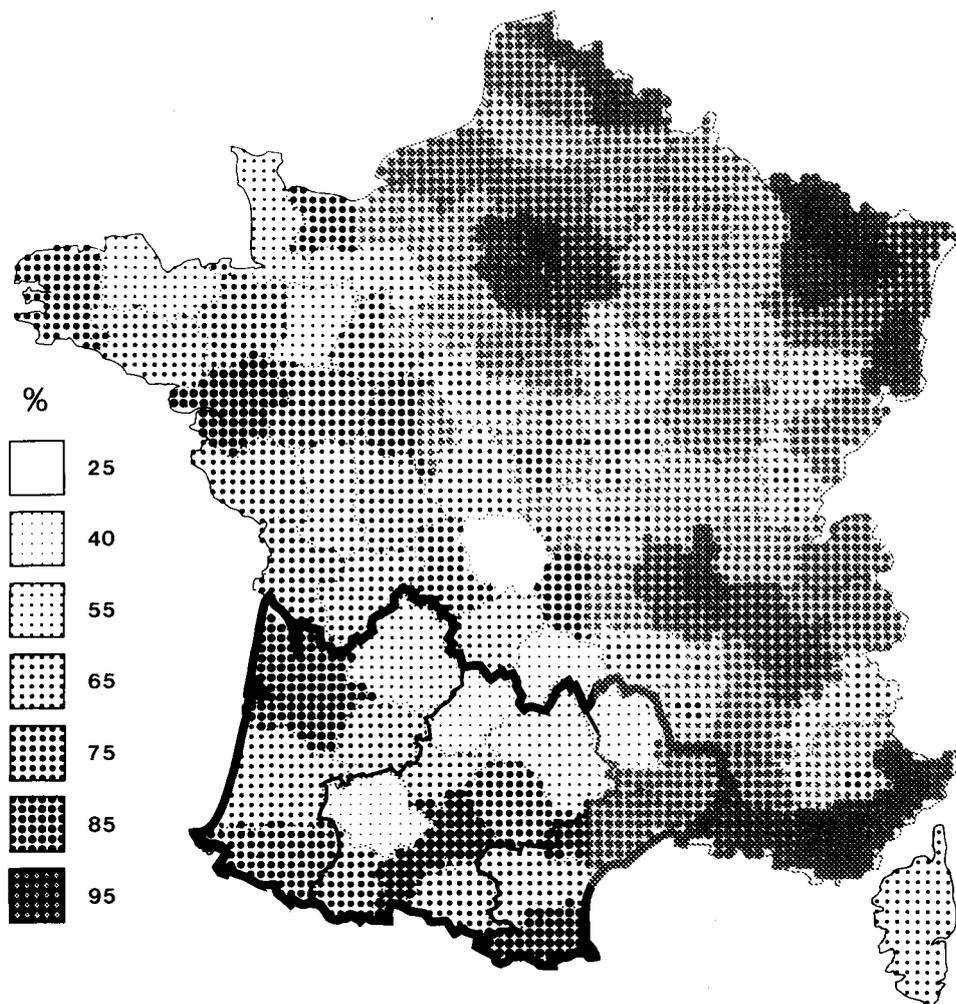
LA «FRANCE DES JEUNES» (0 - 14 ANS)



LA «FRANCE VIEILLIE» (65 ANS ET PLUS)



**POURCENTAGE DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT
RÉSIDENT EN 1975 DANS UNE ZONE DE PEUPLEMENT
INDUSTRIEL OU URBAIN (DÉLIMITATION 1975)**



Source : INSEE

de +1,90%... Il s'agit là de l'un des taux les plus élevés connus par les grandes villes françaises. Seule l'agglomération de Grenoble a cru globalement de +16,9% et annuellement de +2,34%... Les métropoles d'équilibre n'ont cru globalement que de +7,8% en moyenne sur cette période, et la population urbaine du pays de +10,3%. L'unité urbaine de Bordeaux a ajouté 42 600 personnes à ses effectifs soit une croissance globale modérée de +7,5% par rapport à 1968 avec un taux annuel de +1,06%. A noter qu'entre 1968 et 1975, l'agglomération de Toulouse a eu l'excédent global du solde migratoire le plus élevé de toutes les grandes villes avec un surplus de +35 622 personnes. Bordeaux a reçu un excédent de plus de 17 156 personnes pendant la même période. Bordeaux a vu son taux de variation annuelle démographique entre 1962-1968 et 1968-1975, passer de +1,28% à +0,42%, celui de Toulouse est passé de +2,42% à +1,08%. Ce dernier taux est le plus élevé de ceux connus par les grandes villes du pays. Il montre que l'attractivité de cette ville, même si elle a fléchi, est encore très importante.

Bordeaux et Toulouse : des structures d'activités semblables mais une tertiarisation plus rapide de Toulouse.

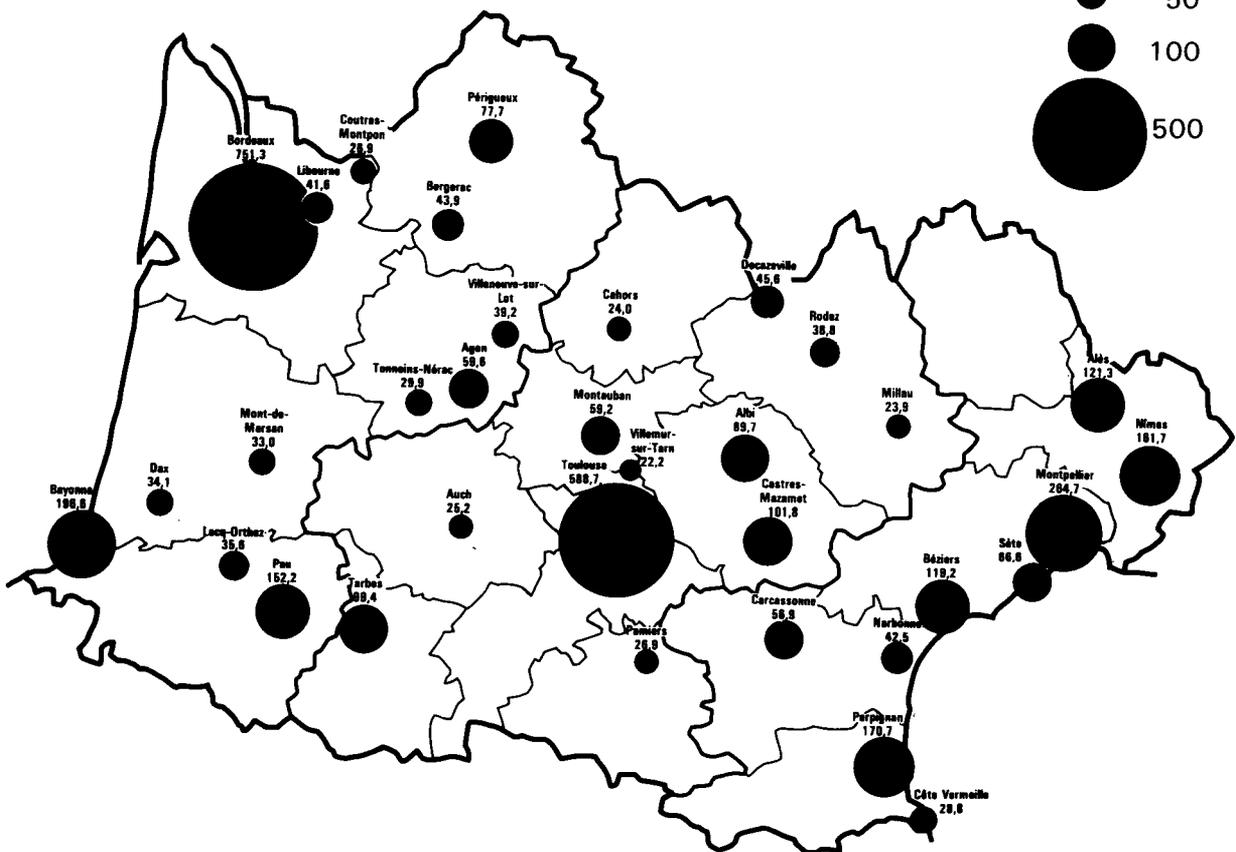
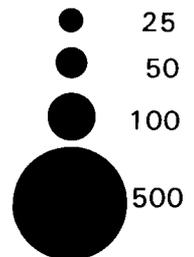
De 1968 à 1975 les actifs du secteur secondaire (1) passent à Bordeaux de 36,1% à 32,9%, et à Toulouse de 36,9% à 32,5%. Les actifs du secteur tertiaire passent à Bordeaux de 62,4% à 65,8% pour la même période. Les chiffres pour Toulouse sont respectivement 61,2% et 66,3%.

Concernant l'évolution des zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU), outre les croissances très fortes de Montpellier et Toulouse, on remarque le dynamisme de Pau (supérieur de plus de deux fois à celui de Tarbes) et de Perpignan, malgré une nette décélération de son rythme de croissance. Les deux zones frontalières de Bayonne et de Perpignan poursuivent leur développement.

La régression d'Alès se poursuit depuis 1962 et s'accroît depuis 10 ans.

LES PÔLES URBAINS EN 1975

nombre d'habitants en milliers



(1) Actifs du BTP inclus.

L'évolution des villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants)

L'examen de la dynamique démographique des ZPIU centrées sur une ville de taille moyenne aboutit aux constatations suivantes :

– cinq ZPIU (zones de peuplement industriel et urbain) ont connu entre 1968 et 1975 une expansion supérieure à +1% par an : Rodez (+2,6%), Mont-de-Marsan (+2,0%), Auch (+1,6%), Dax (+1,2%) et Villemur-sur-Tarn (+1,1%).

– trois ZPIU au contraire, ont subi une nette décroissance depuis 1968 : Decazeville-Figeac (-0,26%), Millau (-0,2%) et Lacq-Orthez (-0,1%). La ZPIU de la Côte Vermeille est en stagnation démographique.

Ces évolutions contrastées doivent être replacées dans le cadre départemental. Dans l'Aveyron, Rodez est proche de deux villes en décroissance, Decazeville et Millau. Cependant que dans quatre départements on constate une polarisation de la population sur deux points : Dax et Mont-de-Marsan dans les Landes, Périgueux et Bergerac en Dordogne, Agen et Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne, Albi-Carmaux et Castres-Mazamet dans le Tarn.

Ailleurs, en règle générale, chaque département connaît un pôle unique en croissance.

Un faible dynamisme général des petites villes mais des évolutions contrastées.

Le dynamisme démographique des petites villes de 5 000 à 20 000 habitants a été uniformément faible pour chacune des 3 régions du Sud-Ouest de 1968 à 1975. Le taux moyen annuel de croissance a été au niveau national pour cette période de +1,2% par an. Or, il est inférieur à +0,5% dans le Languedoc-Roussillon, et compris entre +0,5 et 0,7% en Aquitaine et dans le Midi-Pyrénées.

9 petites villes régressent démographiquement dans le Piémont pyrénéen et 9 également dans la bordure nord du Bas-Languedoc. En Languedoc-Roussillon, la population totale croît de +4,8% et la population urbaine de +5,9% entre 1968 et 1975, mais celle des petites villes n'augmente que de +2,8%.

Cependant, l'évolution démographique des petites villes de 5 000 à 20 000 habitants sur une période plus longue : de 1962 à 1975 ⁽¹⁾ conduit à deux séries de remarques :

1. Douze des 90 petites villes ont connu une croissance continue à un rythme élevé. Plusieurs d'entre elles sont localisées sur le littoral ou à sa proximité : Hendaye, Mimizan sur la façade atlantique ; Adge, Meze, Lunel ou Vauvert sur la Méditerranée. En Midi-Pyrénées, deux villes se développent depuis 1962 : Villefranche-de-Rouergue et Graulhet.

2. De manière globale, il est possible de distinguer quatre zones au sein du Grand Sud-Ouest avec des évolutions démographiques spécifiques.

– Les petites villes du Piémont pyrénéen occidental ont connu un renversement dans leurs évolutions démographiques entre 1962-68 et 1968-75, passant de situations de croissance à des situations de décroissance.

(1) cf. carte ci-jointe dressée par J.P. Laborie : Les petites villes en France. T.R.P. n°64 – La Documentation Française – 1976 – 216 pages.

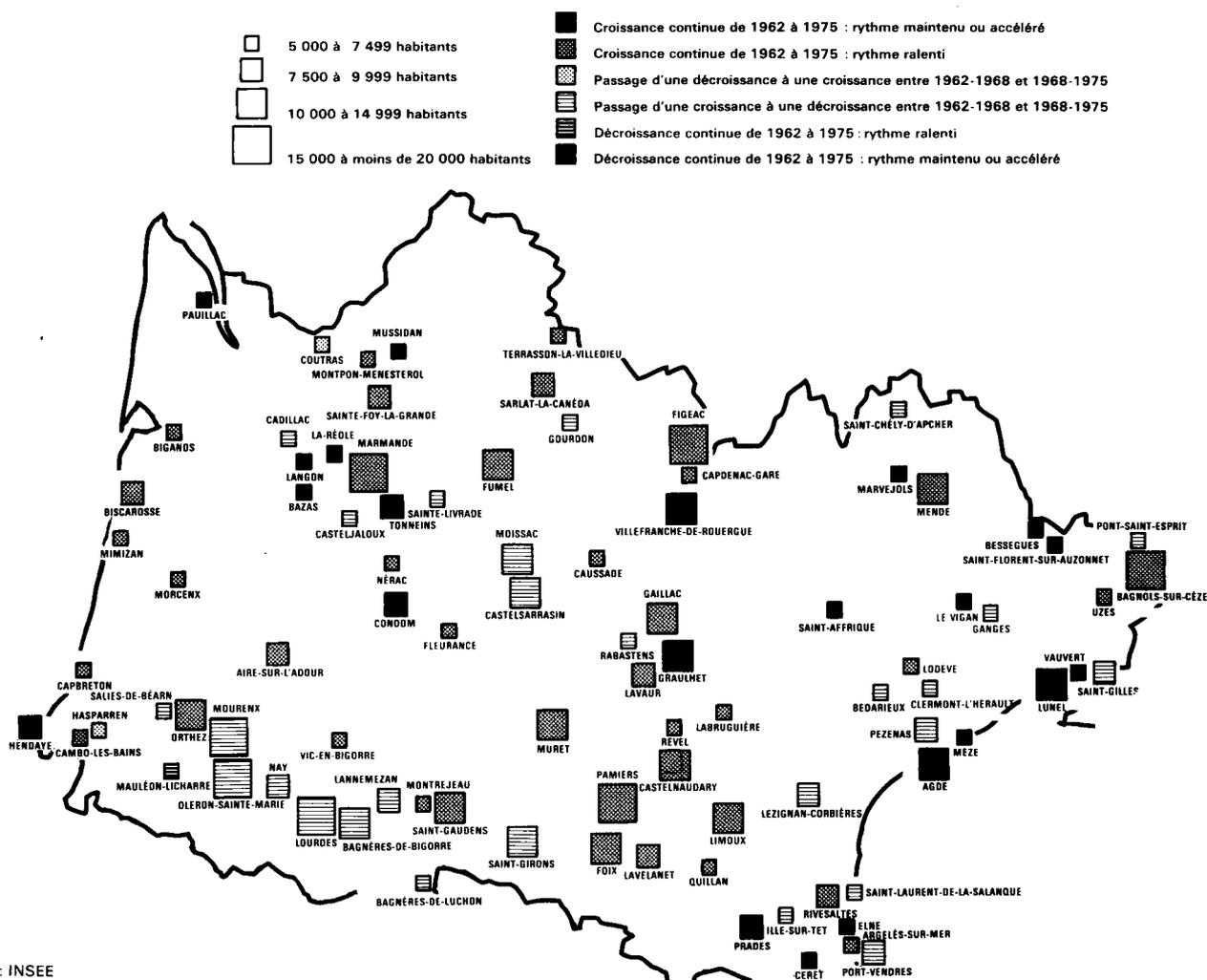
Il s'agit là d'un affaissement de la structure urbaine des petites villes.

– Dans le Languedoc-Roussillon, les petites villes littorales continuent à croître, alors que des petites villes de l'arrière-pays connaissent des évolutions défavorables. Une polarisation spatiale est ici à l'œuvre.

– Les petites villes jouxtant le Massif Central semblent mieux se comporter globalement que celles situées près des Pyrénées. En effet, les villes de Mende, Marvejols, Villefranche-de-Rouergue, Figeac croissent mais au détriment de la population des bourgs et pays avoisinants.

– Enfin, il est possible de discerner une zone assez étendue au sein de laquelle les petites villes existantes poursuivent leur croissance démographique depuis 1962, mais à un rythme annuel moyen. Elle forme comme une tâche à la limite de deux régions : le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, entre Foix, Prades et Gaillac.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES PETITES VILLES DU SUD-OUEST (1962 – 1968 – 1975)



Source : INSEE

Source : CIEU (Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines de Toulouse) DATAR - CAES 1979

Bilan sommaire des structures de peuplement dans le Sud-Ouest

Il n'existe pas à l'échelle du Grand Sud-Ouest de structure urbaine unifiée et stable et les phénomènes de polarisation, actuellement en cours, affectent les diverses classes de villes. Les trois plus grandes villes s'y développent de manière différente et deux d'entre elles : Bordeaux et Toulouse, représentent chacune plus de 38% et Montpellier 16,6% des citoyens de leur région respective. Les petites villes dépendent encore fortement du devenir de leur environnement géographique immédiat.

Cependant apparaissent ici et là des éléments de structuration de l'ensemble urbain du Grand Sud-Ouest.

- La région du Languedoc-Roussillon connaît une urbanisation linéaire plus accentuée à l'Est qu'à l'Ouest, en raison de la double attraction des activités touristiques et des moyens de communication situés dans la plaine littorale. En montagne, sur les contreforts du Massif Central, en Languedoc-Roussillon comme en Midi-Pyrénées, les agglomérations assez largement indépendantes et autarciques les unes par rapport aux autres, se nourrissent de l'exode rural environnant (1).
- Entre la côte méditerranéenne et Toulouse, située à la limite des aires d'attraction de Toulouse d'une part et de Montpellier, Marseille d'autre part, s'étend une zone particulière où la structure urbaine est diversifiée et équilibrée, dotée souvent d'un taux de croissance moyen à peine inférieur à +1%.
- Le Piémont Pyrénéen se trouve dans une situation délicate de transition : croissance de Pau-Tarbes, faiblesse des unités urbaines moyennes, affaiblissement des petites villes.
- Enfin l'Aquitaine connaît une situation particulière : plusieurs départements s'organisent autour des deux villes sans grands liens entre elles.

En confrontant les données démographiques et les structures d'activités, il apparaît que l'évolution des unités urbaines est déterminée par deux types de dynamique, chacun, caractéristique d'un type particulier de structure de peuplement.

Une première structure, multipolaire et souvent peu diversifiée et allant s'affaiblissant, correspond à l'évolution régressive de secteurs d'activité vieillissants (cuir, habillement, textile, travail des métaux) installés depuis longtemps en zone rurale ou localisés près d'anciens gisements de matières premières.

Une seconde structure, plus novatrice en expansion, et fondée sur des activités tertiaires nouvelles ou modernisées, tend à se mettre lentement en place, de manière assez polarisée.

Ces changements sont en cours, l'état d'équilibre n'est pas encore atteint et ces deux éléments de structuration du peuplement coexistent actuellement. L'intervention de la puissance publique dans le Sud-Ouest aura nécessairement des conséquences sur le rythme et la portée de l'évolution indiquée. Deux avenir possibles peuvent être envisagés : soit l'accélération et l'accentuation de la polarisation spatiale en cours par la modernisation et la spécialisation rapide des structures d'activités entraînant la disparition des centres urbains mono-industriels anciens, soit le soutien d'un développement économique plus dispersé spatialement, fondé sur les activités existantes à diversifier ou à reconverter.

(1) La Margeride, en Lozère, par exemple, a une densité démographique particulièrement faible : 14 habitants au km². Cependant de nombreux hameaux sont encore habités. Le Mont-Lozère n'a plus que 5 habitants au km² et la dépopulation est quasiment totale au-dessus de 1 300 mètres d'altitude.

Les diverses tendances à l'urbanisation mesurées par le zonage des Plans d'Occupation au Sol (P.O.S.).

Il est intéressant d'examiner la situation actuelle ⁽¹⁾ des zonages établis par les plans d'occupation des sols (P.O.S.) publiés ou approuvés. Des tendances, d'ores et déjà à l'œuvre, affectent l'évolution des modes d'occupation des sols dans les trois régions du Sud-Ouest (cf. tableau annexe). L'importance relative des zones ZU, NA et NB (extensions urbaines prévues) et NC (espaces agricoles) donnent d'utiles indications sur les intentions des municipalités ou des services administratifs. Les plans d'occupation des sols sont des documents ayant valeur juridique, et c'est sur eux que s'appuient les autorités responsables qui délivrent les permis de construire. A ce titre, ils sont significatifs de la forme d'urbanisation (concentrée ou étalée), du mode d'utilisation des sols (habitat individuel ou collectif, dispersé ou non), des conditions de protection des espaces (à protéger ou interdits de construction), tels qu'ils sont envisagés et acceptés, et par conséquent tels qu'ils sont ou peuvent être mis en œuvre pratiquement. Certes ces indications ne sont que partielles dans la mesure où l'ensemble du territoire du Sud-Ouest n'est pas couvert par des P.O.S. Elles donnent cependant une idée sur les tendances de l'urbanisation.

Globalement, les trois régions considérées se caractérisent de la manière suivante :

- une faible emprise urbaine actuelle (ZU) : moins de 7% des espaces réglementés dans les POS, contre plus de 11% au niveau national. La faiblesse de l'urbanisation du Sud-Ouest correspond donc également à une faible occupation urbaine de l'espace.
- cependant, l'urbanisation attendue est importante si on considère les espaces qui lui sont réservés. La somme des zones NA et NB représente 13,7% des territoires réglementés dans le Sud-Ouest contre seulement 11,7% pour l'ensemble de la France métropolitaine. Pour le Sud-Ouest, l'ensemble des zones NA et NB correspond à un triplement à terme de l'espace urbanisé, alors qu'il s'agit d'un doublement au niveau national.
- l'importance des zones à usage agricole est très supérieure à la moyenne du pays ; les zones NC couvrent 54,6% des espaces traités par les POS dans le Sud-Ouest, contre seulement 45,3% pour l'ensemble de la France.
- enfin, les zones de protection ND sont relativement peu développées dans le Sud-Ouest : 24,8% contre 31,7% au niveau métropolitain.

Ces considérations générales ne doivent pas masquer la diversité des situations rencontrées dans chacune des trois régions du Sud-Ouest.

● L'urbanisation attendue en Languedoc-Roussillon, mesurée par l'étendue des zones NA, est particulièrement intense, notamment dans l'Hérault, où la croissance urbaine de Montpellier est très forte. Le Gard connaît une proportion spatiale de zone NB (construction diffuse) très notable. L'extension des espaces urbains et péri-urbains représentent plus de 21% des territoires réglementés par les P.O.S. dans cette région et correspondent au quadruplement des espaces urbanisés à terme dans le Languedoc-Roussillon, région déjà actuellement la plus urbanisée du Sud-Ouest. La façade littorale est particulièrement affectée par cette tendance.

● En Midi-Pyrénées, l'urbanisation prévue, assez forte, doit se faire essentiellement par l'extension des zones NB. Il s'agit là d'un bon indicateur révélant la régression de l'usage agricole des espaces ruraux et la progression des usages résidentiels et récréatifs. Dans le Gers, par exemple, les zones NB et NC sont égales en valeur absolue.

(1) Établie au 1er octobre 1978 par les services du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

- En Aquitaine, les espaces urbanisés ne feront qu'un peu plus que doubler. La tendance à la consommation de l'espace pour des usages urbains telle qu'elle apparaît dans les P.O.S. est la plus faible des régions du Sud-Ouest. Cependant la tendance est plus forte dans les Landes et surtout dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans ce département, les zones NB sont particulièrement étendues au point d'être plus de deux fois plus importantes que les zones NC. C'est la partie littorale de ce département qui est naturellement en cause au premier chef.

Parmi les modes récents d'occupation du sol, trois évolutions méritent d'être notées

- La proportion importante des résidences secondaires dans le Midi-Pyrénées, par exemple en 1975, représentait 10,7% du nombre de résidences principales, alors que la moyenne nationale était seulement de 9,5%. Dans cette même région, le nombre de logements vacants est particulièrement élevé : 21,5% par rapport aux résidences principales, contre 9,2% au niveau national (1).
- La progression très rapide des dernières années des achats fonciers et immobiliers effectués par des étrangers, hollandais, belges et allemands notamment, pose souvent de délicats problèmes d'insertion socio-culturelle dans les milieux locaux. Les départements du Languedoc-Roussillon, jouxtant le Massif Central, sont les plus touchés par cette évolution.
- Enfin, toutes catégories de taille confondues, l'on remarque une croissance souvent assez forte de la périphérie des villes, alors que les centres urbains se dépeuplent.

En Aquitaine par exemple, entre 1968 et 1975, outre Bordeaux, un très grand nombre de villes sont dans cette situation : Périgueux, Agen, Libourne, Bayonne, perdant entre 1 500 et 3 500 habitants. Au contraire, la commune de Boulazac en périphérie de Périgueux croît de +47% pendant cette période, celle de Saint-Pierre-du-Mont jouxtant l'agglomération de Mont-de-Marsan de +42%, celle de Saint-Pau-les-Dax, près de la ville de Dax, de +42%.

Dans le Midi-Pyrénées, le taux de croissance démographique des communes rurales incluses dans une zone de peuplement industriel ou urbain atteint +2% par an entre 1968 et 1975. Il a atteint 90% entre 1968 et 1975 à Colomiers, 295% à Ramonville-Saint-Agne, 339% à Beauzelle!

Les modes traditionnels d'occupation de l'espace sont assez largement perturbés par cette tendance. Des phénomènes de banlieues se sont constitués parfois très rapidement.

(1) Ces chiffres comportent il est vrai des logements ruraux abandonnés et à la limite de l'habitabilité : les conclusions à tirer de ces chiffres doivent donc être nuancées.

ANNEXES

ANNEXE II 1

Population (en millions et en pourcentage de la population totale)

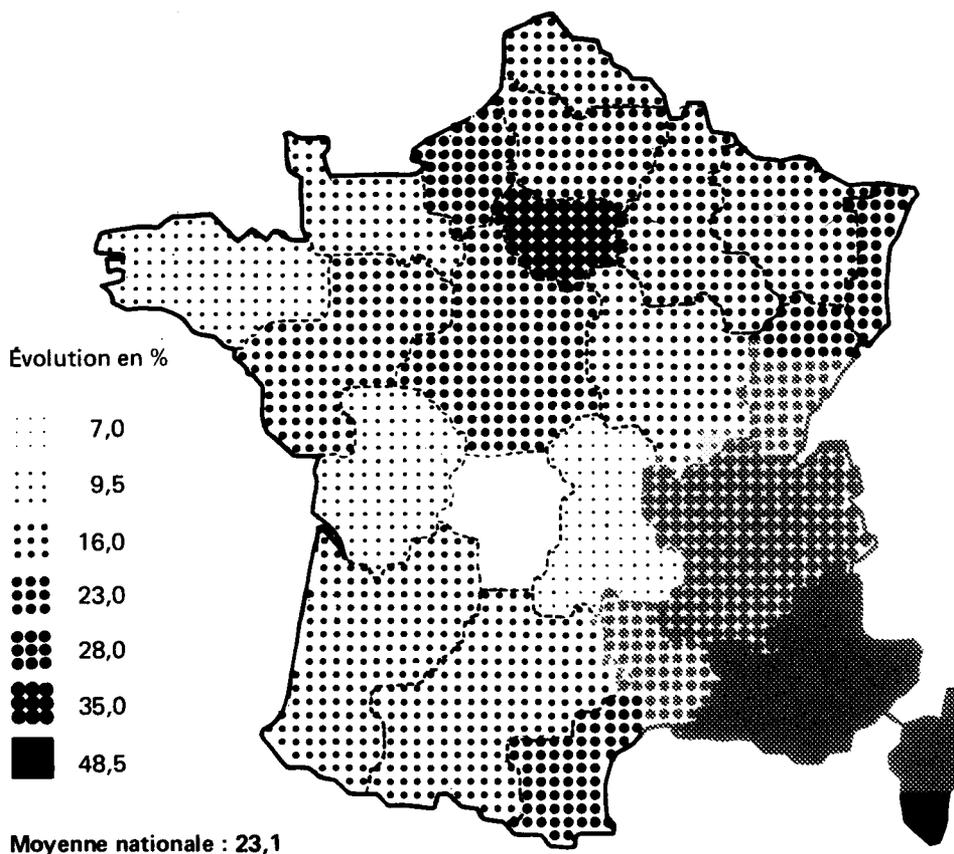
	1954		1962		1968		1975		Évolution annuelle moyenne 1954-1975 *
	M	%	M	%	M	%	M	%	%
Aquitaine	2,209	5,2	2,312	5,0	2,460	4,9	2,550	4,8	0,63
Midi-Pyrénées	1,975	4,6	2,061	4,1	2,185	4,4	2,268	4,3	0,63
Languedoc-Roussillon	1,449	3,4	1,555	3,3	1,708	3,4	1,790	3,4	0,93
Total Sud-Ouest	5,633	13,2	5,928	12,7	6,353	12,8	6,608	12,6	

* Moyenne nationale : 0,96%

Source : SIRF 1976.

ANNEXE II 2

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1954 à 1975



Source : d'après les recensements de l'INSEE

ANNEXE II 3

Évolution de la population de 1954 à 1975

Régions	Population 1954 (nb)	Population 1975 (nb)	Évolution population 1954-1975 (%)
Ile-de-France (Région parisienne)	7 317 100	9 876 665	35,0
Champagne-Ardenne	1 133 600	1 337 460	18,0
Picardie	1 386 500	1 680 505	21,2
Haute-Normandie	1 274 200	1 598 350	25,4
Centre	1 757 900	2 150 800	22,4
Basse-Normandie	1 164 700	1 305 885	12,1
Bourgogne	1 374 500	1 574 450	14,6
Nord-Pas-de-Calais	3 375 400	3 913 250	15,9
Lorraine	1 956 000	2 325 435	18,9
Alsace	1 217 600	1 519 525	24,8
Franche-Comté	856 100	1 060 850	23,9
Pays de la Loire	2 319 400	2 768 185	19,3
Bretagne	2 338 800	2 594 925	10,0
Poitou-Charentes	1 393 700	1 526 595	9,5
Aquitaine	2 208 900	2 547 645	15,3
Midi-Pyrénées	1 975 400	2 264 725	14,0
Limousin	739 900	741 285	0,2
Rhône-Alpes	3 629 700	4 795 820	32,1
Auvergne	1 246 700	1 333 285	6,9
Languedoc-Roussillon	1 449 100	1 788 425	23,4
Provence-Côte d'Azur-Corse	2 662 000	3 955 310	48,6
FRANCE	42 777 200	52 599 430	23,1

Source : INSEE, recensements.

ANNEXE II 4

Les composantes de l'évolution démographique

(en % par an)

	Population			Excédent naturel			Excédent migratoire		
	54/62	62/68	68/75	54/62	62/68	68/75	54/62	62/68	68/75
Aquitaine	0,6	1,04	0,52	0,4	0,35	0,24	0,2	0,7	0,28
Midi-Pyrénées	0,5	0,97	0,54	0,3	0,29	0,17	0,2	0,69	0,37
Languedoc-Roussillon	0,9	1,57	0,68	0,2	0,30	0,14	0,7	1,29	0,55
France entière	1,1	1,14	0,8	0,7	0,67	0,58	0,4	0,48	0,23

ANNEXE II 5

La densité dans les régions du Sud-Ouest(au km²)

	1954	1968	1975	Superficie (km ²)
Aquitaine	54	59	62	41 408
Midi-Pyrénées	43	48	50	45 382
Languedoc-Roussillon	53	62	65	23 361
Sud-Ouest	51	58	60	110 151 (20% du territoire)
France	79	92	97	543 998

ANNEXE II 6

Le bilan migratoire intérieur (en année moyenne)

(en individus par an)

	Population totale		Population active	
	1962/1968	1968/1975	1962/1968	1968/1975
Aquitaine	+1 300	+3 650	-1 950	- 900
Midi-Pyrénées	-1 700	+2 000	-3 000	-1 700
Languedoc-Roussillon	+ 200	+4 100	-1 850	- 900

ANNEXE II 7

Population étrangère

(en milliers)

	1954	1968	1975
Aquitaine	89	102	114
Midi-Pyrénées	126	112	124
Languedoc-Roussillon	103	147	144
Total Sud-Ouest	318	361	382
en % du total étranger	18%	14%	11%

ANNEXE II 8

Population et densité par département en 1975

	Population (milliers)	Densité (km ²)
Aquitaine (41 408 km²)	2 550,0	62
24 Dordogne	373,2	40
33 Gironde	1 061,5	106
40 Landes	288,3	31
47 Lot-et-Garonne	292,6	55
64 Pyrénées-Atlantiques	534,7	70
Midi-Pyrénées (45 382 km²)	2 268,0	50
09 Ariège	137,9	28
12 Aveyron	278,3	32
31 Haute-Garonne	777,4	123
32 Gers	175,4	28
46 Lot	150,7	29
65 Hautes-Pyrénées	227,2	50
81 Tarn	338,0	59
82 Tarn-et-Garonne	183,3	49
Languedoc-Roussillon (23 361 km²)	1 790,0	65
11 Aude	272,4	44
30 Gard	494,6	85
34 Hérault	648,2	106
48 Lozère	74,8	14
66 Pyrénées-Orientales	299,5	73
Total Sud-Ouest (110 151 km²)	6 608,0	60

ANNEXE II 9

Les structures urbaines régionales

RÉGIONS	Population des unités urbaines en 1975 (en milliers)					TOTAL
	< de 10 000 hab.	10 000 hab. à < 20 000 hab.	20 000 hab. à < 100 000 hab.	100 000 hab. à < 200 000 hab.	200 000 hab. et plus	
Aquitaine	336,3	77,3	316,7	248,3	612,5	1 591,1
Midi-Pyrénées	240,4	170,6	409,3	-	509,9	1 330,2
Languedoc-Roussillon	370,2	91,1	306,5	262,4	211,4	1 241,7
Sud-Ouest <i>en % du total</i>	946,9 <i>22,7%</i>	339,0 <i>8,1%</i>	1 032,5 <i>24,8%</i>	510,7 <i>12,3%</i>	1 333,8 <i>32,0%</i>	4 163,0 <i>100%</i>
<i>Part du Sud-Ouest dans la même catégorie urbaine nationale</i>	<i>17,3%</i>	<i>13,7%</i>	<i>14,4%</i>	<i>11,5%</i>	<i>7,0%</i>	<i>10,8%</i>
<i>Pourcentages nationaux de distribution par catégories urbaines</i>	<i>14,2%</i>	<i>6,4%</i>	<i>18,7%</i>	<i>11,5%</i>	<i>49,1%</i>	<i>100%</i>

ANNEXE II 10

Situation démographique dans les ZPIU et dans les communes rurales hors ZPIU

RÉGIONS	Population régionale (en milliers)	Population des communes incluses dans une ZPIU (en milliers)				Communes hors ZPIU: rurales	Variation annuelle 1968-1975 (en %)			
		Urbaines	Rurales	Total	Part de l'ensemble de la population régionale (en %)		Communes de ZPIU			Communes hors ZPIU
							Urbaines	Rurales	Ensemble	
Aquitaine	2 550,3	1 591,1	255,0	1 846,2	72,4	704,2	+0,9	+1,3	+1,0	-0,7
Midi-Pyrénées	2 268,2	1 330,2	229,7	1 559,9	68,8	708,3	+1,1	+2,0	+1,3	-0,9
Languedoc-Roussillon	1 789,5	1 241,7	175,4	1 417,1	79,2	372,4	+1,0	+1,7	+1,1	-0,7

ANNEXE II 11

Les taux d'urbanisation du Sud-Ouest de 1954 à 1975

RÉGIONS	TAUX D'URBANISATION		NOMBRE DE CITADINS		
	1954	1975	1954	1975	En % des citadins nationaux en 1975
Aquitaine	41,6%	63%	918 000	1 591 150	4,2%
Midi-Pyrénées	41,1%	59%	812 000	1 330 270	3,5%
Languedoc-Roussillon	53,0%	69%	768 000	1 241 720	3,2%
France entière	56,0%	73%	23 947 000	38 400 000	100%

ANNEXE II 12

Structure urbaine régionale du Sud-Ouest des agglomérations de cinquante mille à deux millions d'habitants en 1975.

RÉGIONS	Agglomérations 50 000 à 99 999	Agglomérations 100 000 à 199 999	Agglomérations 200 000 à 2 millions	Nombre total d'agglomérations de 50 000 d'hab. à 2 millions
AQUITAINE	1 (Agen)	2 (Pau) (Bayonne)	1 (Bordeaux)	4
MIDI-PYRÉNÉES	4 (Tarbes) (Montauban) (Albi) (Castres)	–	1 (Toulouse)	5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3 (Carcassonne) (Béziers) (Alès)	2 (Nîmes) (Perpignan)	1 (Montpellier depuis 1975)	6
FRANCE ENTIÈRE	52	29	25	106

ANNEXE II 13

Structure et évolution des populations régionales du Sud-Ouest par taille d'agglomérations

RÉGIONS	STRUCTURE AU RECENSEMENT DE 1975				ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE 1962 - 1968			ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE 1968 - 1975		
	COMMUNES RURALES	AGGLOMÉRATIONS		RÉGIONS (en milliers)	COMMUNES RURALES	AGGLOMÉRATIONS		COMMUNES RURALES	AGGLOMÉRATIONS	
		de moins de 100 000	de 100 000 et plus			de moins de 100 000	de 100 000 et plus		de moins de 100 000	de 100 000 et plus
AQUITAINE	37%	29	34%	2 250	-0,35%	+1,84%	+2,18%	-0,16%	+0,69%	+1,16%
MIDI-PYRÉNÉES	41%	36%	23%	2 268	-0,57%	+1,81%	+3,19%	-0,24%	+0,65%	+1,90%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	31%	43%	26%	1 789	-0,26%	+1,59%	+4,30%	-0,04%	+0,50%	+1,77%
FRANCE ENTIÈRE	27%	29%	44%	52 800	-0,37%	+1,72%	+1,84%	+0,01%	+1,29%	+1,00

ANNEXE II 14

Les grandes villes du Sud-Ouest et leur zone de peuplement industriel ou urbain (ZPIU)

Les 11 ZPIU peuplées par 100 000 personnes ou plus dans le Sud-Ouest	Taille en 1975 (en milliers)	Taux de variation démographique annuel (en %)		
		1968-1975	1962-1968	1954-1962
Bordeaux (A)	755,0	+ 1,1	+ 1,9	+ 1,0
Toulouse (MP)	592,0	+ 2,3	+ 3,4	+ 2,6
Montpellier (LR)	264,7	+ 3,5	+ 5,2	+ 2,7
Bayonne (A)	197,7	+ 1,3	+ 1,7	+ 1,5
Perpignan (LR)	171,9	+ 1,4	+ 3,1	+ 1,9
Nîmes (LR)	163,5	+ 1,2	+ 3,7	+ 1,9
Pau (A)	154,5	+ 1,8	+ 3,6	+ 2,9
Alès (LR)	119,9	- 0,7	- 0,3	+ 0,4
Béziers (LR)	119,2	+ 0,6	+ 1,3	+ 1,3
Castres-Mazamet (MP)	102,8	+ 0,7	+ 1,1	+ 1,2
Tarbes (MP)	99,6	+ 0,8	+ 2,6	+ 2,1

A : Aquitaine

MP : Midi-Pyrénées

LR : Languedoc-Roussillon

**Évolution des zones de peuplement industriel ou urbain
comprises entre 20 000 et 100 000 habitants, et centrées sur une ville de taille moyenne**

	Population de la ZPIU en 1975 (en milliers)	Taux de variation démographique annuel en %		
		1968-1975	1962-1968	1954-1962
AQUITAINE :				
Dordogne :				
- Périgueux	77,7	+0,7	+0,7	+1,2
- Bergerac	43,9	+0,4	+1,3	+1,0
Gironde :				
- Libourne	41,6	+0,4	+1,2	+0,4
Landes :				
- Dax	34,1	+1,2	+2,0	+2,1
- Mont-de-Marsan	33,0	+2,0	+3,9	+3,7
Lot-et-Garonne :				
- Agen	59,6	+0,9	+2,2	+1,7
- Villeneuve-sur-Lot	39,2	+0,9	+3,7	+1,7
- Tonneins-Nérac	29,9	+0,4	+1,1	+0,5
Pyrénées-Atlantiques				
- Lacq-Orthez	35,6	-0,1	+2,6	+8,4
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
Aude :				
- Carcassonne	56,9	+0,4	+1,2	+1,2
- Narbonne	42,5	+0,2	+2,0	+0,8
Gard : néant				
Hérault :				
- Sète	66,5	+0,5	+2,2	+1,0
Lozère : néant				
Pyrénées-Orientales :				
- Côte Vermeille (Port-Vendres, Argelès-sur-Mer, Banyuls)	28,8	0,0	+1,9	+1,5
MIDI-PYRÉNÉES				
Ariège :				
- Pamiers	26,9	+0,7	+1,7	+0,9
Aveyron :				
- Decazeville	45,6 (1)	-0,2	-0,8	0,0
- Rodez	38,8	+2,6	+3,7	+2,0
- Millau	23,9	-0,2	+1,0	+1,4
Haute-Garonne :				
- Villemur-sur-Tarn	22,2	+1,1	+2,0	+0,7
Gers :				
- Auch	25,2	+1,6	+2,5	+2,7
Lot :				
- Cahors	23,6	+1,4	+2,2	+1,6
Hautes-Pyrénées :				
- Tarbes	99,4	+0,8	+2,6	+2,1
Tarn :				
- Albi	89,7	+0,5	+1,1	+1,4
Tarn-et-Garonne :				
- Montauban	59,2	+0,9	+1,8	+1,1

(1) Ce chiffre correspond à l'ensemble de la ZPIU Decazeville-Figeac. La partie de cette ZPIU se trouvant dans l'Aveyron comprend 34,1 milliers d'habitants.

ANNEXE II 16
Situation des P.O.S. au 1/10/1978

DÉPARTEMENTS	PRESCRITS			RENDUS PUBLICS			APPROUVÉS			
	Nombre	Nombre de communes	Superficie en km ²	Population	Superficie en km ²	Nombre de communes	Nombre	Nombre de communes	Superficie en km ²	Population
Dordogne	52	60	1 214	174 786	119	22 486	2	2	40	4 167
Gironde	137	168	5 106	906 283	556	72 836	6	6	72	9 558
Landes	90	92	4 410	196 422	2 402	140 656	37	37	1 471	89 486
Lot-et-Garonne	61	77	1 685	207 942	672	126 590	15	15	527	61 356
Pyrénées-Atlantiques	68	70	1 529	364 343	280	110 940	11	11	170	72 504
Aquitaine	408	467	13 944	1 849 776	4 029	473 508	71	78	2 280	237 071
Arège	23	23	530	66 734	130	19 676	2	2	47	5 212
Aveyron	33	46	1 641	148 792	480	37 098	-	-	-	-
Haute-Garonne	147	147	2 138	649 919	257	100 861	14	14	87	21 520
Gers	36	36	1 156	81 542	98	5 749	2	2	98	5 789
Lot	68	68	1 326	83 051	518	46 039	19	19	439	43 460
Hautes-Pyrénées	111	126	2 270	171 310	482	29 426	3	3	41	769
Tarn	52	59	1 708	241 607	187	66 381	4	4	128	49 971
Tarn-et-Garonne	31	36	1 106	116 336	187	9 075	2	2	153	5 406
Midi-Pyrénées	501	541	11 875	1 559 291	2 339	314 311	46	46	993	126 681
Aude	41	41	1 058	156 343	35	1 765	-	-	-	-
Gard	91	97	2 116	379 635	632	214 511	9	8	204	14 058
Hérault	142	142	2 653	555 899	1 445	446 131	11	11	154	32 979
Lozère	14	17	554	28 135	-	-	-	-	-	-
Pyrénées-Orientales	117	117	2 182	266 501	166	21 016	8	8	100	6 509
Languedoc-Roussillon	405	414	8 563	1 386 513	2 278	683 423	28	27	458	53 546
Sud-Ouest	1 314	1 422	34 382	4 795 580	336	8 646	145	151	3 731	417 298
France Métropolitaine	9 175	10 736	181 784	43 120 038	3 083	3 685	61 426	2 468	26 872	10 525 344

Répartition en superficie des POS au 1/10/1978

(en hectares)

DEPARTEMENTS	Nombre de POS publiés ou approuvés	ZU	ZNA	ZNB	ZNC	ZND	TOTAL	POPULATION
Dordogne (Bordeaux)	7	850	592	894	4 825	4 801	11 962	22 846
Gironde (Bordeaux)	21	3 701	3 004	777	29 235	11 020	47 737	72 836
Landes	50	12 522	10 277	8 226	167 890	30 776	229 691	140 656
Lot-et-Garonne	22	2 997	1 509	1 515	62 112	2 534	70 667	126 590
Pyénées Atlantiques	16	6 620	1 251	5 986	2 439	10 648	26 944	83 357
Aquitaine	116	26 690	16 633	17 398	266 501	59 779	387 001	445 925
Arège	3	186	96	2 848	4 304	889	8 323	5 355
Aveyron	6	828	429	16 678	9 518	27 225	45 394	37 098
Haute-Garonne (Toulouse)	23	2 616	1 613	3 069	49,9	2 252	19 068	92 372
Gers	2	510	160	4 803	4 890	525	10 888	5 749
Lot	23	3 788	967	10 477	19 323	14 755	49 310	45 252
Hautes-Pyénées	16	1 864	578	-	3 451	33 714	39 607	29 426
Tam	8	2 282	1 393	1 169	5 879	7 535	18 783	66 381
Tarn-et-Garonne	3	668	182	1 169	5 886	432	8 137	7 294
Midi-Pyrénées	84	12 742	5 418	24 294	69 729	87 327	199 510	288 927
Aude	2	60	137	24	3 218	13	3 452	1 765
Gard	16	2 559	1 944	12 558	18 579	13 372	49 012	79 731
Hérault (Montpellier)	74	12 392	21 418	8 263	71 790	34 305	148 168	428 297
Pyénées Orientales	12	563	965	837	8 928	4 121	15 424	17 521
Languedoc-Roussillon *	104	15 574	24 474	21 682	102 515	51 811	216 056	527 314
Sud-Ouest	304	55 006	46 525	63 374	438 745	198 917	802 567	1 262 166 soit 6,2% de la France métropolitaine affectée par les POS
France métropolitaine	2 939	648 662	292 074	389 162	2 632 725	1 842 056	5 804 579	20 342 052

* Pour la Lozère, pas de POS.

Source : Ministère de l'Environnement.

Situation des S.D.A.U. au 1/10/78

ANNEXE II 18

DÉPARTEMENTS	DÉLIMITÉS				APPROUVÉS			
	Nombre	Nombre de communes	Superficie en km2	Population	Nombre	Nombre de communes	Superficie en km2	Population
Dordogne	2	11	236	89 764	1	1	56	27 562
Gironde	5	151	4 742	788 595	2	22	1 284	74 334
Landes	4	64	2 523	141 057	-	-	-	-
Lot-et-Garonne	3	43	770	132 365	-	-	-	-
Pyrénées-Atlantiques	9	133	2 329	365 674	-	-	-	-
Aquitaine	23	402	10 600	1 517 455	3	23	1 340	101 896
Arège	3	35	461	63 454	1	14	172	33 132
Aveyron	2	15	286	67 049	1	8	188	40 219
Haute-Garonne	1	63	661	528 688	-	-	-	-
Gers	1	10	261	27 160	-	-	-	-
Lot	2	29	482	50 252	2	29	482	50 252
Hautes-Pyrénées	5	98	1 948	124 898	1	24	208	92 118
Tarn	2	55	1 047	156 598	2	55	1 047	156 598
Tarn-et-Garonne	2	18	549	84 256	-	-	-	-
Midi-Pyrénées	18	323	5 695	1 102 355	7	130	2 097	372 319
Aude	2	60	1 152	138 775	-	-	-	-
Gard	4	158	2 736	396 773	-	-	-	-
Hérault	3	92	1 671	457 375	-	-	-	-
Lozère	-	-	-	-	-	-	-	-
Pyrénées-Orientales	6	71	1 442	182 618	-	-	-	-
Languedoc-Roussillon	15	381	7 001	1 175 541	-	-	-	-
Sud-Ouest	56	1 106	23 296	3 795 351	10	153	3 437	474 215
France métropolitaine	405	10 347	199 649	38 076 532	129	3 992	58 177	16 330 445

Liste au 1/10/1978 des S.D.A.U. ayant la lettre de saisine ou approuvés.

DÉPARTEMENTS	TITRE	Superficie en km ²	Population	Nombre de communes couvertes
DORDOGNE GIRONDE LANDES LOT-ET-GARONNE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Ville de Bergerac Nord Médoc Agglomération Bordelaise Bassin d'Arcachon Agglomération de Dax Région Agenaise Région de Villeneuve-sur-Lot Agglomération de Pau Côte Basque Nord	56 362 1 693 922 146 356 277 119 174	27 562 10 683 675 922 63 651 32 505 68 517 40 423 122 696 113 650	1 10 96 12 10 25 10 10 9 12
AQUITAINE	9 SDAU	4 105	1 155 609	185
ARIÈGE AVEYRON HAUTE-GARONNE GERS LOT HAUTES-PYRÉNÉES TARN	Agglomération de Foix-Pamiers Agglomération de Rodez Région de Figeac-Capdenac Région de Cahors Région Tarbaise Région d'Albi, Carmaux et Gaillac Région de Castres, Mazamet	172 188 184 298 208 375 672	33 132 40 219 23 446 26 806 92 118 57 802 98 796	14 8 12 17 24 25 30
MIDI-PYRÉNÉES	7 SDAU	2 097	372 319	130
AUDE GARD HÉRAULT LOZÈRE PYRÉNÉES-ORIENTALES	Région de Béziers, Agde, Pezenas	1 469	191 231	78
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 SDAU	1 469	191 231	78

CHAPITRE III

**STRUCTURE ET ÉVOLUTION
DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS
DANS LE SUD-OUEST**

1. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS DANS LE SUD-OUEST

Pour des raisons de caractère technique, l'analyse des problèmes d'activité et d'emploi a été effectuée au niveau de l'arrondissement. Il aurait été certes préférable d'étudier ces questions à partir des bassins d'emploi, mais il n'existe pas de série suivie portant sur les «zones de peuplement industriel et urbain» (ZPIU).

● Une évolution défavorable de l'emploi.

Avec 2,4 millions d'emplois en 1975, le Sud-Ouest occupe 11,4% de la population active française. Cette proportion nettement moindre que le poids démographique de la région (12,5% de la population en 1975), est symptomatique d'une situation de l'emploi relativement défavorable. De fait, le Sud-Ouest n'a pas bénéficié de la forte croissance des activités que la France a connue après guerre jusqu'à la crise de 1973. De 1954 à 1975, la population active employée s'est en effet accrue de plus de 2 millions de personnes sur l'ensemble du territoire, ce qui représente une croissance moyenne de 11,1%. Mais dans le même temps, elle s'est légèrement réduite dans le Sud-Ouest avec une diminution moyenne de 0,7%. C'est dire que la place de cette région dans l'ensemble national s'est nettement détériorée.

TABLEAU III 1
Évolution de l'emploi dans le Sud-Ouest et en France
de 1954 à 1975

	Nombre d'emplois (en milliers)		Part du Sud-Ouest dans l'emploi national (en %)
	Sud-Ouest	France	
1954	2 415,3	18 847,5	12,8
1962	2 318,5	19 055,5	12,2
1968	2 383,0	19 961,8	11,9
1975	2 397,4	20 944,2	11,4

Source : Recensements de la population (1)

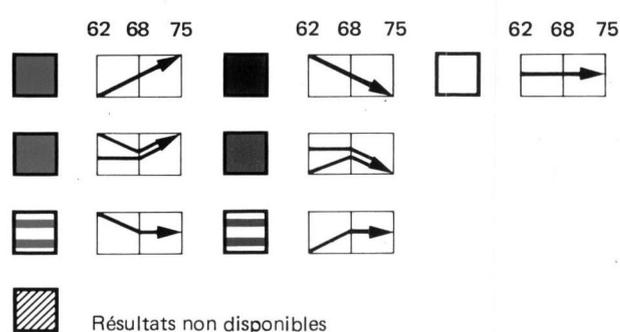
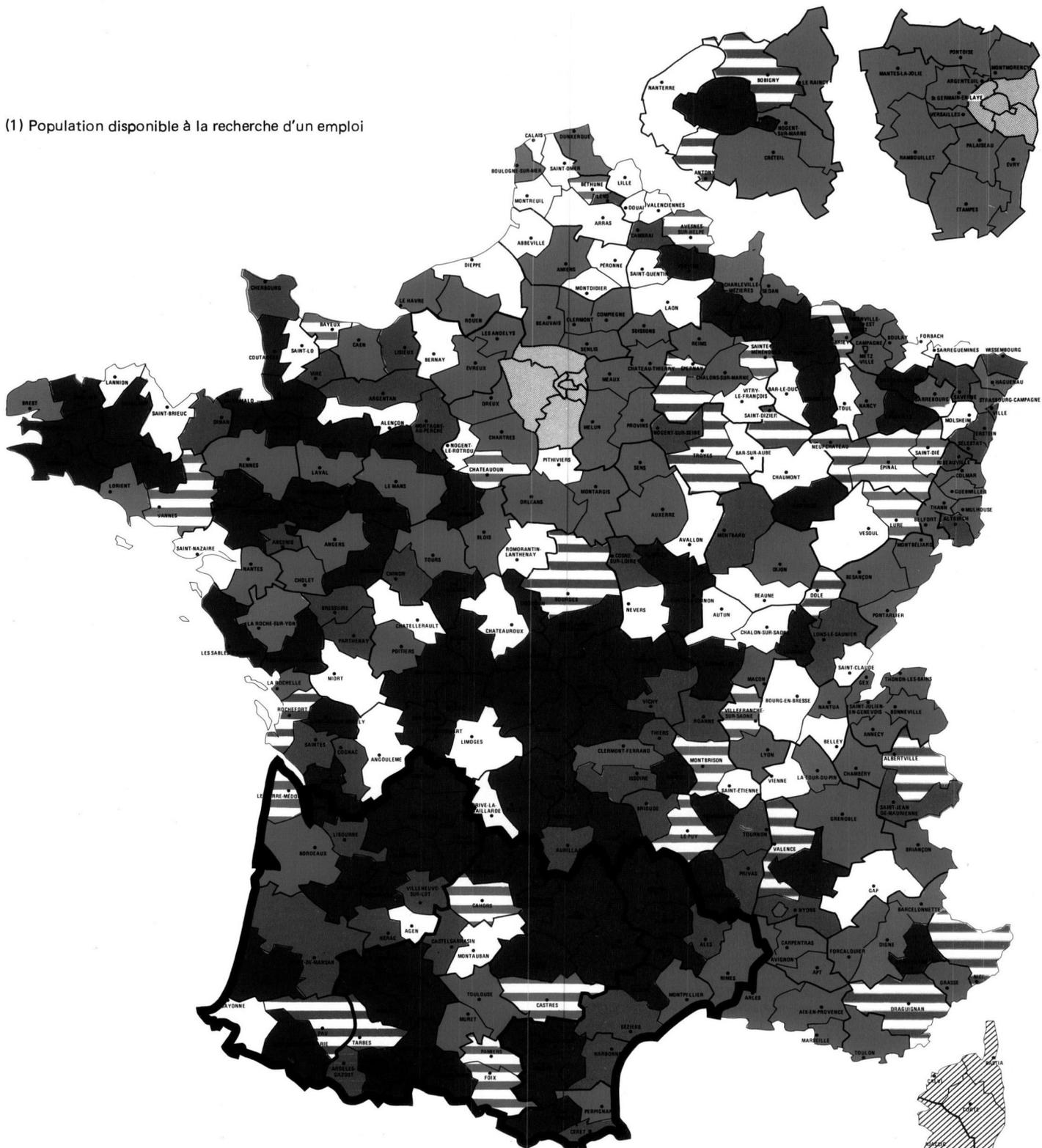
● Une évolution de l'emploi caractéristique des régions françaises «périphériques».

Cet affaiblissement de la part du Sud-Ouest dans l'emploi résulte de la forte polarisation géographique des activités depuis les années cinquante. A elle seule l'Ile-de-France a contribué à la moitié des créations nettes d'emplois de 1954 à 1975, ce qui a accru le nombre de ses actifs de près de 30%. Dans le même temps, la province voyait le nombre de ses emplois ne progresser que de 7%. Mais on ne saurait réduire le phénomène de polarisation spatiale de l'emploi à la seule opposition Paris/province. En effet, au sein même de la province le développement des activités présente de fortes disparités. En particulier toute la moitié ouest et sud-ouest du pays a vu ses effectifs décliner de 200 000 actifs, soit de plus de 3% en moyenne, alors que l'ensemble de la province gagnait plus d'un million d'emplois. Le Sud-Ouest n'a donc pas été épargné par la tendance à la concentration des activités dans les pôles développés au détriment des zones périphériques handicapées par des structures économiques plus traditionnelles et naturellement aussi, par l'éloignement géographique des centres de production et de consommation.

(1) Les tableaux et cartes qui suivent et dont la source n'est pas mentionnée sont élaborés à partir des données des recensements de la population. Les directions régionales de l'INSEE disposent dans certains cas de chiffres ou d'estimations plus récentes.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE 1962 - 1968 - 1975 PAR ARRONDISSEMENT (y compris la PDRE⁽¹⁾)

(1) Population disponible à la recherche d'un emploi



La zone stable est comprise entre :
 0 et +6,0% pour la période 62-68
 (+6,0% étant la moyenne nationale)
 0 et +6,8% pour la période 68-75
 (+6,8% étant la moyenne nationale)

CARTE III 1

**Évolution de l'emploi
de 1954 à 1975**

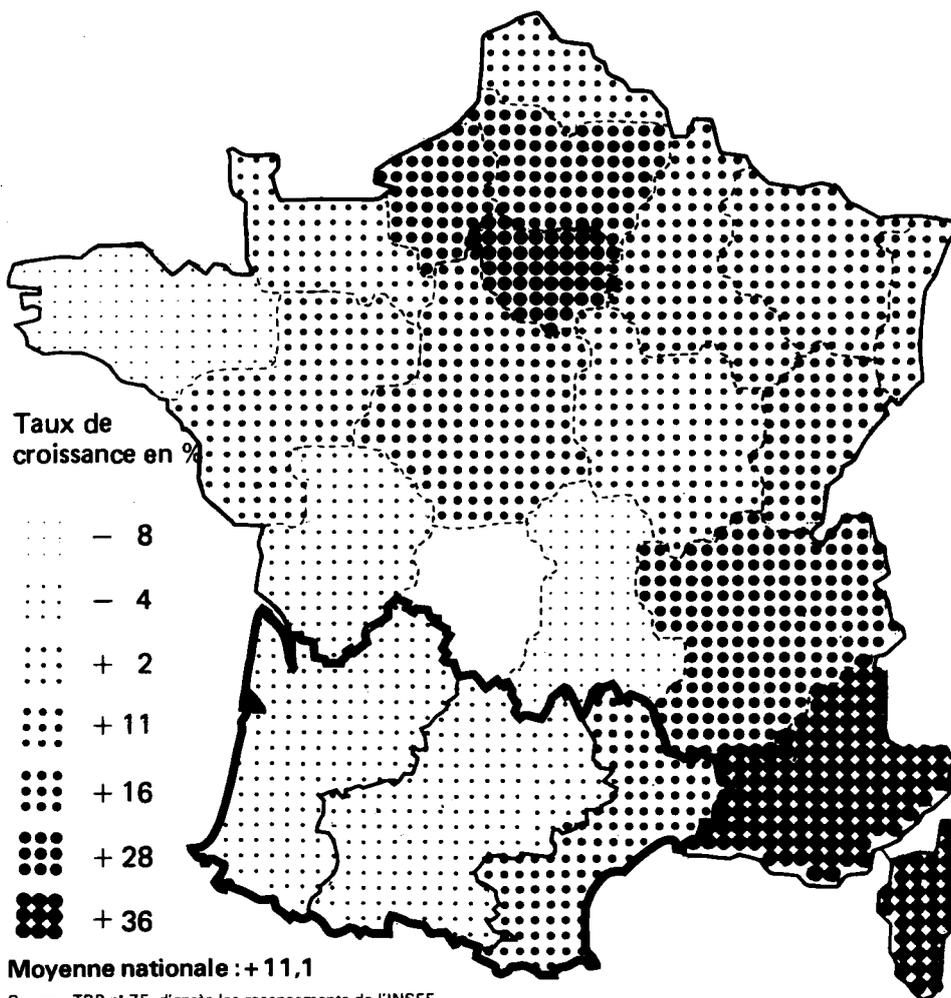


TABLEAU III 2

**Taux de croissance de l'emploi dans le Sud-Ouest et en France
de 1954 à 1975**

(en %)

	Taux de croissance moyen de l'emploi			
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1954-1975
Sud-Ouest	- 4,0	2,8	0,6	- 0,7
Ouest, Sud-Ouest et Massif Central (1)	- 5,5	2,2	0,4	- 3,1
Province	- 1,5	4,3	4,2	7,0
Ile-de-France	12,0	6,6	7,7	28,7
France	1,1	4,8	4,9	11,1

(1) Ouest : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Sud-Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon,
Massif Central : Limousin, Auvergne.

Parmi les trois grandes régions périphériques, le Sud-Ouest se trouve le moins touché par la réduction d'emplois. De 1954 à 1975 la décroissance a été de 2,4% dans l'Ouest et de 11,9% dans le Massif Central, et seulement de 0,7% dans le Sud-Ouest. Mais la situation relative du Sud-Ouest s'est dégradée : entre 1968 et 1975, l'Ouest admet un taux de croissance de l'emploi nettement plus élevé : 1,0% contre 0,6%, contrairement aux périodes précédentes. C'est dire que le Sud-Ouest a beaucoup moins bénéficié du mouvement de déconcentration des activités parisiennes que l'Ouest. Le rythme d'industrialisation y a été de fait beaucoup moins soutenu.

TABLEAU III 3

Taux de croissance de l'emploi dans les trois régions «périphériques»

(en %)

	Taux de croissance moyen de l'emploi			
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1954-1975
Ouest	- 5,6	2,4	1,0	- 2,4
Massif Central	- 9,3	- 0,1	- 2,8	- 11,9
Sud-Ouest	- 4,0	2,8	0,6	- 0,7
Ensemble	- 5,5	2,2	0,4	- 3,1

• Des évolutions contrastées dans les trois régions du Sud-Ouest.

La situation globale du Sud-Ouest masque d'autre part de fortes disparités entre les régions de programme qui le constituent. A ce titre, on peut opposer d'une part l'Aquitaine et Midi-Pyrénées qui ont subi une nette dégradation de leur situation et d'autre part le Languedoc-Roussillon dont l'évolution de l'emploi a suivi sensiblement le rythme national, mais avec un ralentissement très marqué pendant la dernière période intercentenaire. Si l'on classe les 21 régions françaises ⁽¹⁾ selon la croissance de leur emploi de 1954 à 1975, l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées se situent respectivement en 18 et 16^{ème} position, mais le Languedoc-Roussillon en 9^{ème} place seulement (voir carte 1 ci-dessus).

TABLEAU III 4

Taux de croissance de l'emploi dans les trois régions du Sud-Ouest

(en %)

	Taux de croissance moyen			
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1954-1975
Aquitaine	- 5,8	2,1	- 0,5	- 4,4
Midi-Pyrénées	- 4,9	0,7	0,6	- 3,6
Languedoc-Roussillon	0,8	7,2	2,4	10,8
Sud-Ouest	- 4,0	2,8	0,6	- 0,7

(1) Pour des raisons d'ordre statistique, la Corse et la Provence Côte d'Azur sont agrégées.

• **Une contribution à la PIB faible et en régression relative.**

L'analyse de la contribution des activités du Sud-Ouest à la production nationale depuis vingt ans, confirme les conclusions qui ont été tirées précédemment. Elle montre encore plus nettement la situation défavorable de la région et sa dégradation progressive. La contribution du Sud-Ouest à la PIB (9,8% en 1970) est encore plus faible que sa place dans l'emploi (environ 11,7% en 1970) et a fortiori que sa part dans la population (12,7% en 1970). De plus cette contribution a diminué fortement, passant de 10,8% en 1962 à 9,8% en 1970, ce qui représente une réduction encore plus grande que celle de l'emploi (de 12,3 à 11,7% environ pendant la même période).

C'est dire que le Sud-Ouest a moins profité de la croissance économique des années soixante. Il rejoint en cela des régions comme l'Ouest et le Massif Central dont le poids économique demeure très en deçà de celui de leur population et dont la croissance s'est poursuivie à un rythme nettement plus faible que celui de la France ou de l'ensemble de la province. De 1962 à 1970, ces trois grandes zones périphériques ont vu le pourcentage de leur contribution à la PIB se réduire de près de 10%, alors qu'en moyenne la diminution n'a été que de l'ordre de 2% dans le reste de la province.

TABLEAU III 5

Part du Sud-Ouest dans la PIB en 1962 et en 1970

	1962		1970	
	Structure en %	PIB	Structure en %	PIB
Sud-Ouest	10,8	47 700	9,8	70 400
Ouest	12,7	56 000	11,6	82 900
Massif Central	3,5	15 600	3,0	21 600
Sud-Ouest, Ouest et Massif Central	27,0	119 300	24,4	174 900
Province	75,6	333 400	72,2	517 400
Ile-de-France	24,4	107 800	27,8	199 600
FRANCE	100,0	441 200	100,0	717 000

Source : H. Passeron. L'économie régionale en 1980. Collection de l'INSEE R 31, avril 1978

Les trois régions de programme du Sud-Ouest ont été touchées par cette perte de poids économique, en proportion de leur faiblesse industrielle : le Languedoc plus que le Midi-Pyrénées et surtout plus que l'Aquitaine.

TABLEAU III 6

Part des régions du Sud-Ouest dans la PIB de 1962 à 1970

	1962		1970 ⁽¹⁾	
	Structure en %	PIB	Structure en %	PIB
Aquitaine	4,6	20 100	4,4	31 300
Midi-Pyrénées	3,4	15 000	3,1	22 000
Languedoc-Roussillon	2,8	12 600	2,4	17 100
Sud-Ouest	10,8	47 700	9,8	70 300

Source : H. Passeron, op. cit.

(1) Pour 1973 les chiffres correspondant de la PIB ont été respectivement de 44 800, 33 800 et 27 400 pour chacune des trois régions, soit au total 106 000 et 9,8% de la PIB nationale.

● **Un niveau de productivité relativement bas et en faible progression.**

La faiblesse relative de la contribution du Sud-Ouest à la production par rapport à sa place dans l'emploi provient d'un bas niveau de productivité du travail imputable à la structure des activités faisant une large place aux moins productives et aux plus traditionnelles. Ainsi en 1972 le niveau relatif du PIB par actif était de 0,85 en Aquitaine, de 0,77 en Midi-Pyrénées et de 0,79 en Languedoc-Roussillon, soit 0,80 pour l'ensemble de la région. Il se situe donc très en-dessous du niveau national, mais aussi plus bas que la moyenne de province. Seules les régions de l'Ouest et surtout du Massif Central admettent des situations comparables ou même plus mauvaises. La faiblesse de la contribution productive que l'on constate dans le Sud-Ouest caractérise donc l'ensemble des régions françaises «périphériques».

TABLEAU III 7

PIB par actif occupé en 1972 (France entière : 100)

Ile-de-France	136	Bourgogne	88
Nord-Pas-de-Calais	106	Centre	86
Lorraine	105	Aquitaine	85
Champagne-Ardennes	103	Pays de la Loire	82
Rhône-Alpes	102	Languedoc-Roussillon	79
Haute-Normandie	100	Midi-Pyrénées	77
Alsace	99	Auvergne	76
Provence-Côte d'Azur	98	Poitou-Charentes	73
Picardie	92	Bretagne	72
Franche-Comté	90	Basse-Normandie	71
		Limousin	66

Source : Statistiques et indicateurs des régions françaises. Collections de l'INSEE R 28-29, janvier 1978.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle se dégrade rapidement : la progression de la productivité du travail demeure plus lente dans ces régions et en particulier dans le Sud-Ouest, que dans le reste de la France. De la sorte, la distorsion s'accroît entre le poids économique de la région et son poids démographique.

TABLEAU III 8

PIB par actif de 1962 à 1975 (France entière : 100)

	Niveau relatif de la PIB par actif		
	1962	1970	1975*
Aquitaine	90	90	80
Midi-Pyrénées	76	74	67
Languedoc-Roussillon	99	85	74
France	100	100	100

* Les données de 1975 sont estimées.

Source : H. Passeron : L'économie régionale en 1980. Collections de l'INSEE R 31, avril 1978.

• La polarisation intrarégionale des activités dans le Sud-Ouest.

Faible globalement, la progression de l'emploi dans le Sud-Ouest a présenté de plus de très fortes disparités intrarégionales. Nous avons déjà relevé des différences marquées entre le Languedoc-Roussillon d'une part, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées d'autre part. Si l'on examine l'évolution de l'emploi à un niveau géographique plus fin, on constate une forte polarisation intrarégionale des activités qui vient s'articuler à la polarisation qui s'exerce à l'échelle nationale au détriment du Sud-Ouest.

Si l'on retient l'arrondissement comme unité spatiale, on constate bien l'ampleur du phénomène. En effet, de 1962 à 1975, la progression de l'emploi n'a dépassé la moyenne nationale que dans 7 d'entre eux sur les 54 que compte la région et ce sont justement ceux qui correspondent aux 6 plus grandes agglomérations : Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Pau et Perpignan (voir carte 2).

Quatre autres arrondissements ont bénéficié d'une croissance de leur emploi, mais à un rythme beaucoup plus modéré : Tarbes, Agen, Montauban et Bayonne. L'attractivité des activités s'exerce là encore dans de grandes agglomérations.

Les 43 autres arrondissements, soit les 4/5 du Sud-Ouest, ont subi au contraire une réduction d'emploi. Il s'agit principalement de zones rurales ne disposant pas d'agglomération importante. Mais quelques exceptions pour lesquelles la décroissance de l'emploi demeure d'ailleurs très modérée doivent être relevées. Certains pôles industriels ou urbains importants n'ont pas attiré suffisamment d'activités pour maintenir l'emploi dans leur

arrondissement. Ils sont de deux types : les uns sont dotés d'un tissu industriel dense mais ancien et en déclin (Alès, Castres-Mazamet et Albi-Carmaux) ; les autres constituent des agglomérations de tertiaire traditionnel (Béziers, Carcassonne), Périgueux se trouvant en situation intermédiaire.

TABLEAU III 9

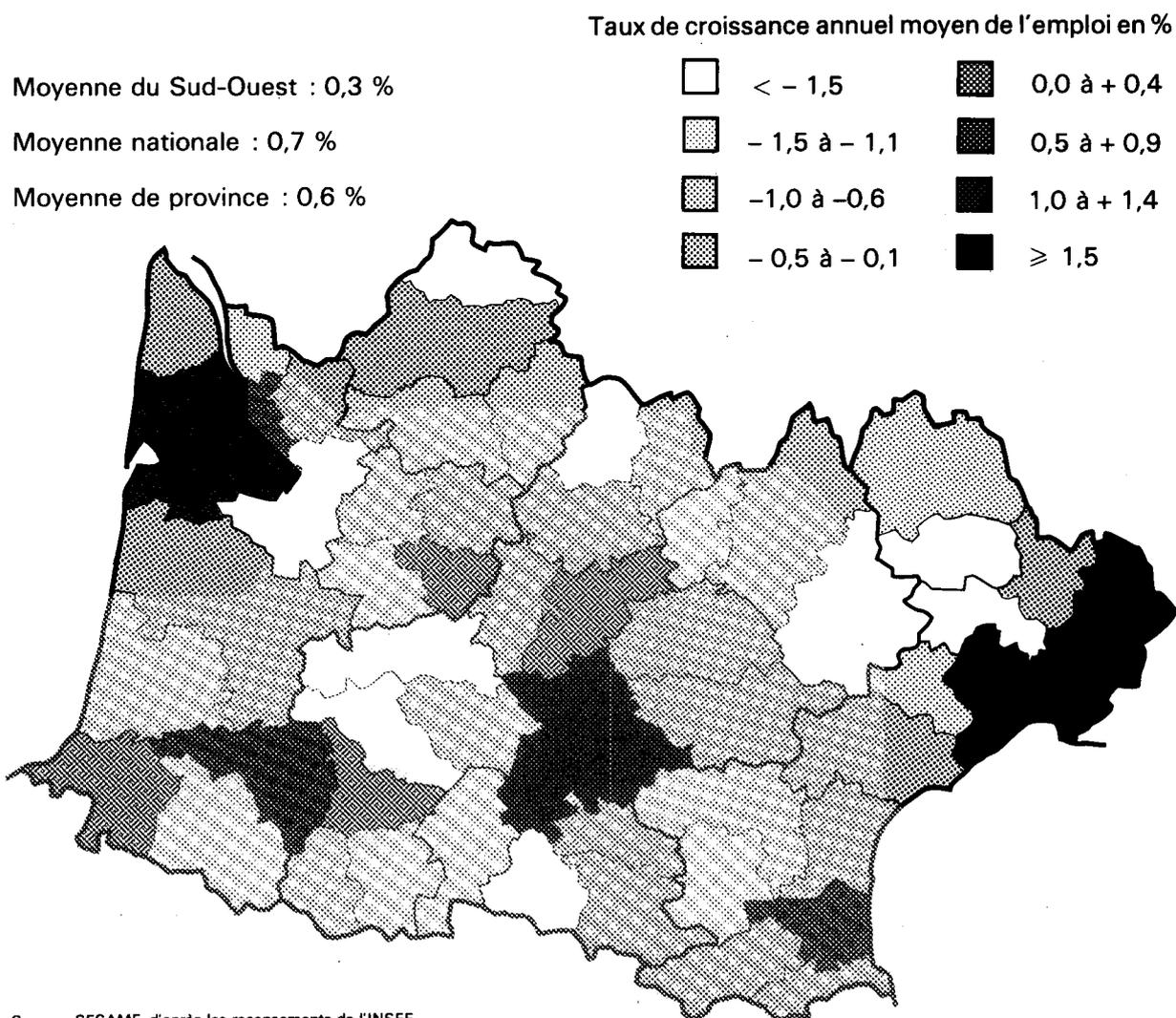
Croissance de l'emploi dans les arrondissements des grandes agglomérations de 1962 à 1975

	Population des agglomérations en 1975 (en milliers d'hab.)		Croissance moyenne de l'emploi dans les arrondissements correspondants de 1962 à 1975 (en %)
Bordeaux	612		17,7
Toulouse	509	} Toulouse } Muret	32,5
Montpellier	209		48,5
Nîmes	131		26,7
Pau	126		14,2
Perpignan	117		15,3
Bayonne	110		2,7
Béziers	88		- 1,7
Tarbes	78		5,5
Alès	67		- 4,6
Albi	59		- 4,4
Périgueux	57		- 3,6
Agen	55		5,3
Sète	54		rattaché à l'arrondissement de Montpellier
Montauban	48		4,3
Castres	47		- 0,6
Carcassonne	42		- 9,5

Outre ces quelques cas, la décroissance de l'emploi concerne l'ensemble des arrondissements ruraux. Moins ils sont urbains, plus ils sont tournés vers l'activité agricole, plus l'exode rural est fort et la régression de l'emploi importante. La proximité d'une agglomération dynamique dans un arrondissement voisin accélère le phénomène. C'est ainsi que dans 9 arrondissements l'emploi s'est réduit d'au moins 20% en 13 ans : Nontron, Langon, St Girons, Millau, Condom, Mirande, Gourdon, Le Vigan et Florac.

Ces fortes disparités d'évolution résultent de la concentration des activités dans les zones les plus développées au détriment des espaces ruraux. C'est ainsi que de 1962 à 1975, les sept arrondissements qui regroupent les six principales agglomérations de la région ont bénéficié des plus fortes progressions de l'emploi et ont vu en conséquence leur part dans l'emploi régional passer de 34% à 41%. A elles seules, les sept plus grandes zones de peuplement industriel ou urbain (1) regroupent 42% de l'emploi non agricole et 36% de l'emploi total de la région. L'ensemble des ZPIU de plus de 50 000 habitants concentrent respectivement 56% et 49% de l'emploi non agricole et de l'emploi total.

CARTE III 2
**Évolution de l'emploi
dans les arrondissements du Sud-Ouest
de 1962 à 1975**



Source : SESAME, d'après les recensements de l'INSEE.

(1) Les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) constituent des unités géographiques plus vastes que les agglomérations. Leur définition qui prend en considération le niveau des migrations alternantes domicile-travail, la part de la population active résidente travaillant hors de l'agriculture, la proportion de la population vivant de l'agriculture, le taux d'accroissement démographique, correspond à une vue plus extensive de la vie urbaine.

TABLEAU III 10

Emploi des grandes ZPIU du Sud-Ouest en 1975

(en milliers)

Z P I U	Emplois non agricoles	Emplois
Bordeaux	293,5	301,0
Toulouse	225,6	227,0
Montpellier	87,7	91,0
Bayonne-Côte Basque	67,7	70,2
Pau	57,7	60,0
Nîmes	56,3	60,0
Perpignan	50,6	56,3
Sous total des ZPIU de plus de 50 000 emplois	839,1	865,5
Castres-Mazamet	37,6	39,0
Tarbes	35,2	36,4
Alès	34,7	35,9
Béziers	34,5	39,5
Albi-Carmaux	30,7	31,7
Périgueux	30,1	31,5
Agen	23,1	24,3
Montauban	20,1	22,5
Sète	20,0	20,9
Carcassonne	18,6	20,0
Total des ZPIU de plus de 20 000 emplois	1 123,7	1 167,2
Sud-Ouest	1 999,3	2 397,4

• Une densité d'emploi faible et fortement décroissante.

Le Sud-Ouest dispose d'une dotation en activités particulièrement faible (1) : on y dénombre seulement 363 emplois pour 1 000 habitants, alors que la densité d'emploi s'élève à 383 pour 1 000 en province et 398 pour 1 000 dans l'ensemble du pays. En cela, le Sud-Ouest se rattache à toute la partie méridionale du pays.

Au regard de la progression démographique, la stagnation de l'emploi ne permet pas de redresser une situation difficile qui se concrétise d'ailleurs par un niveau de chômage élevé.

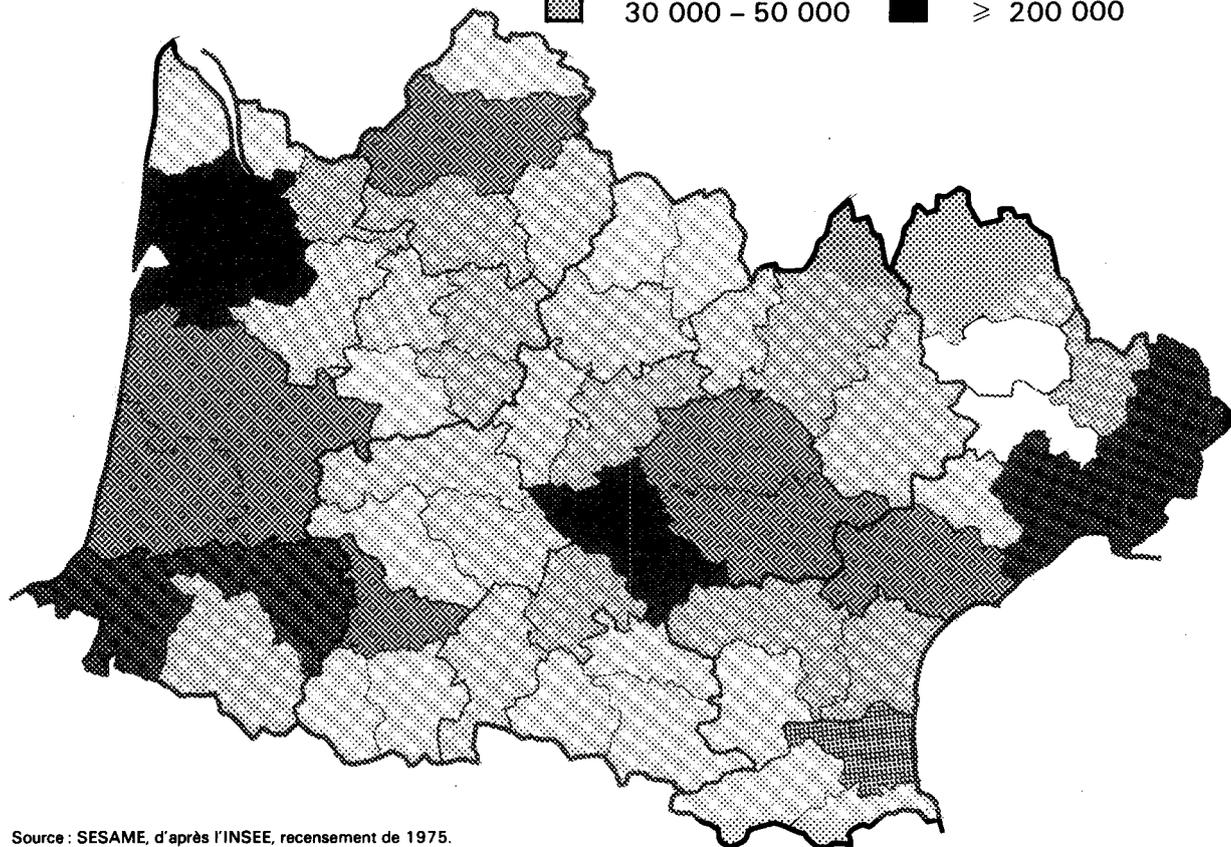
Le taux d'emploi a donc baissé, passant de 42,9% en 1954 à 36,3% en 1975, soit une réduction beaucoup plus marquée qu'en France ou même qu'en province. De ce point de vue le Sud-Ouest s'apparente aux régions françaises les moins industrialisées.

CARTE III 3

Concentration des emplois dans les arrondissements du Sud-Ouest en 1975

Nombre d'emplois par arrondissement :

	< 10 000		50 000 – 75 000
	10 000 – 20 000		75 000 – 100 000
	20 000 – 30 000		100 000 – 200 000
	30 000 – 50 000		≥ 200 000



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

(1) La densité d'emploi peut être mesurée par le taux d'emploi qui rapporte l'emploi à la population ou par le taux d'activité qui rapporte la population active (y compris les chômeurs) à la population totale.

Taux d'emploi en 1975

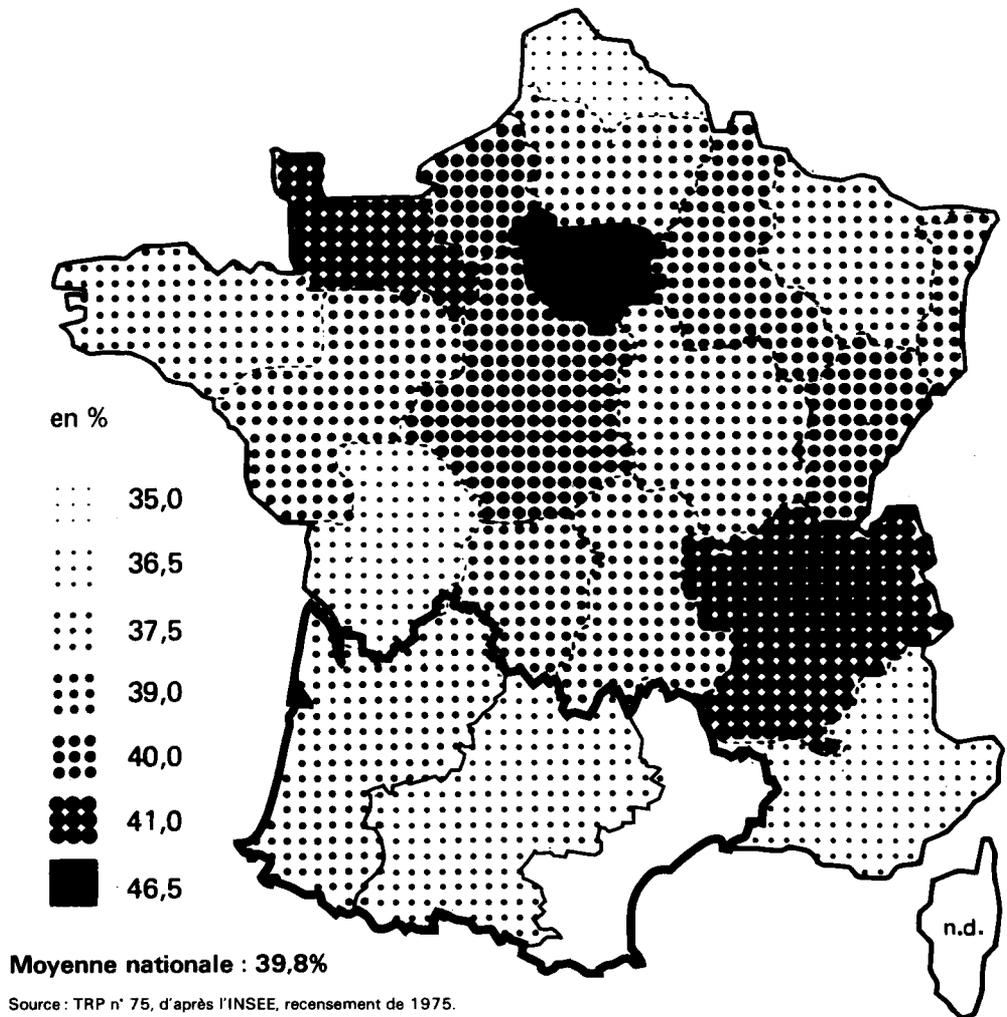


TABLEAU III 11

Taux d'emploi dans le Sud-Ouest et en France de 1954 à 1975

(en %)

	Taux d'emploi		Écart entre les taux
	1954	1975	
Languedoc-Roussillon	36,9	33,2	- 3,7
Midi-Pyrénées	43,7	36,8	- 6,9
Aquitaine	45,8	38,1	- 7,7
Sud-Ouest	42,9	36,3	- 6,6
Province	43,1	38,3	- 4,8
France	44,1	39,8	- 4,3

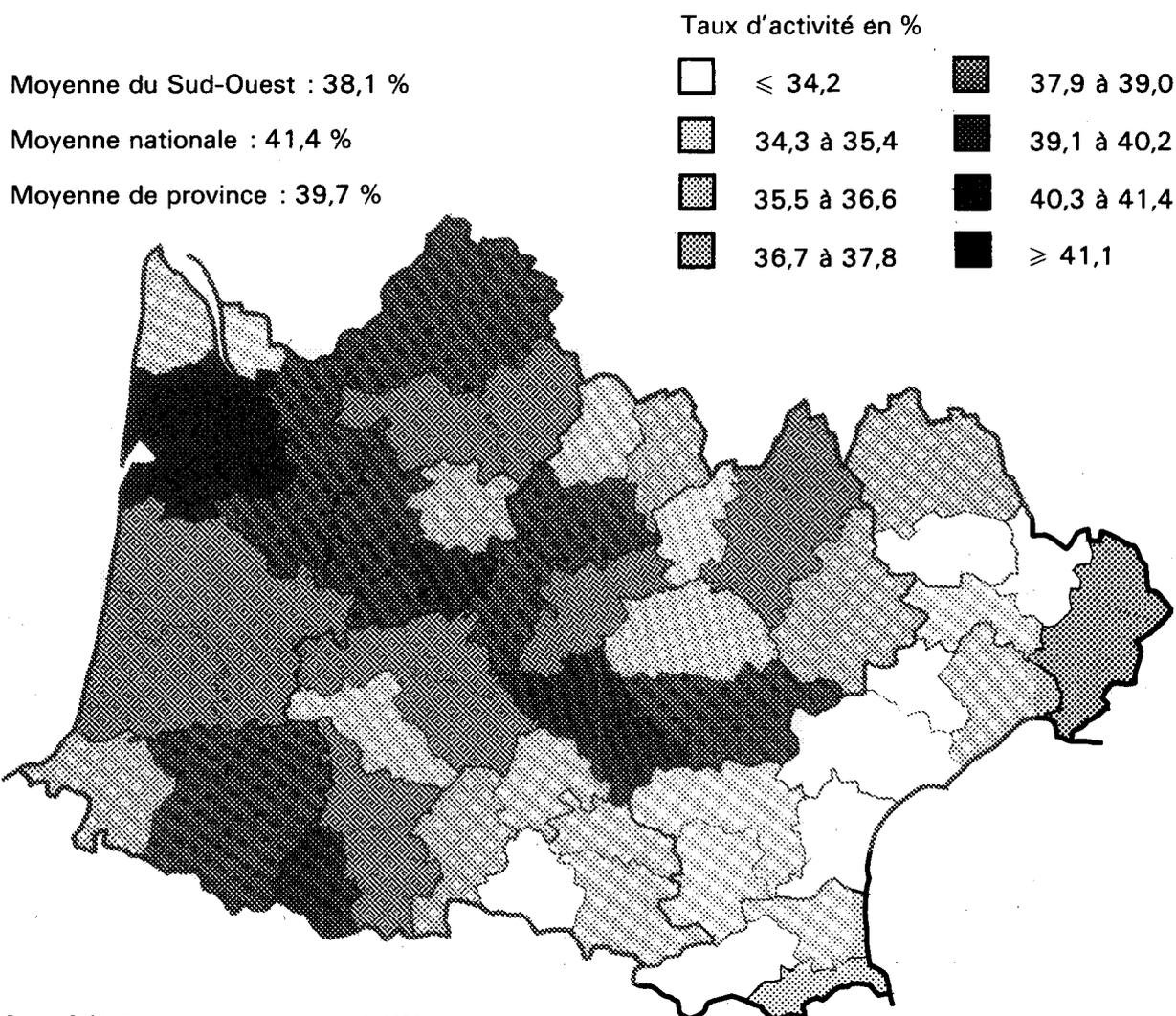
• Une gradation des densités d'emploi d'Est en Ouest.

A l'intérieur de la région, on constate une nette progression des densités d'emploi lorsque l'on passe du littoral méditerranéen à la façade atlantique (voir carte 5). Partant de niveaux particulièrement bas dans le Languedoc, on aboutit en Aquitaine à des situations proches de celle du reste du pays. La régularité de cette gradation est à peine perturbée par la présence de pôles industriels ou urbains dont la population se trouve en général mieux pourvue en activités.

Les évolutions récentes de la population et de l'emploi qui résultent des tendances à la polarisation des hommes et des activités sur le territoire renforcent les disparités intrarégionales, en même temps qu'elles accentuent les inégalités régionales. La baisse du taux d'activité est la plus faible dans les régions les plus développées. De la même façon elle touche moins les pôles économiques d'une région. Dans le cas du Sud-Ouest, il s'agit des trois métropoles et de la zone nîmoise. A l'inverse, la dotation en emplois des vastes espaces ruraux du Sud-Ouest admet une diminution marquée.

CARTE III 5

Taux d'activité dans les arrondissements du Sud-Ouest en 1975

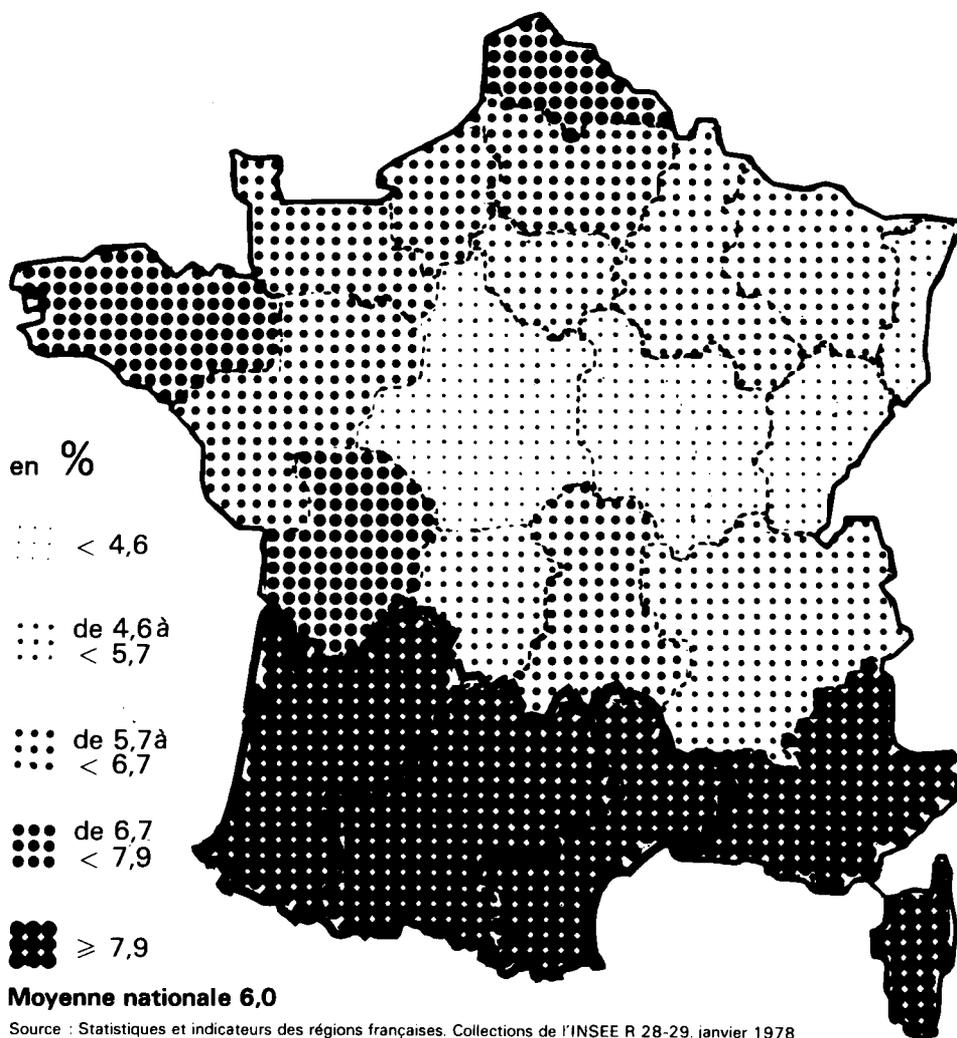


Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975

● Un niveau de chômage élevé.

L'une des conséquences majeures de la faiblesse de la densité d'emploi et de son accentuation récente et rapide avec la crise est l'existence d'un niveau de chômage très élevé. Le déséquilibre croissant du marché du travail ne provoque pas seulement une montée du chômage. Il induit aussi des courants d'émigration vers des zones moins touchées par les problèmes d'emploi, des retraits d'activité, un sous-emploi latent sous la forme de prolongation de la scolarité ou de cycles de formation ou d'un report de la date d'accès sur le marché du travail notamment chez les femmes, des déqualifications liées aux distorsions entre emploi et formation. . . En général ces différents phénomènes qui tendent à réduire les dysfonctionnements des marchés du travail locaux apparaissent simultanément, et c'est notamment le cas dans le Sud-Ouest, compte tenu du nombre réduit d'emplois dont peut bénéficier la population. Le chômage en particulier y atteint un niveau très élevé, comme dans l'ensemble du Sud de la France, mais beaucoup plus que dans les autres régions périphériques du pays et a fortiori que dans l'ensemble de la province.

CARTE III 6
Taux de chômage (DEFM/PAS)
fin mars 1977



Le rapport des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) à la population active salariée (PAS) s'élève à 9,5% en septembre 1978, contre seulement 8,0% en province, et 7,5% en moyenne nationale.

A la même date, si l'on se réfère non plus à la population salariée, mais à l'ensemble de la population active, les taux des demandeurs d'emploi s'établissaient à 6,6% dans le Sud-Ouest contre 5,7% en moyenne nationale. Cet écart entre le Sud-Ouest et la province préexistait avant que la croissance ne se ralentisse. En mars 1974, les rapports de la DEFM à la PAS s'élevaient à 3,9% dans le Sud-Ouest et à 2,6% en province. Avec la crise cet écart s'est maintenu et même légèrement accru. Dans le haut niveau de chômage du Sud-Ouest on peut donc discerner deux composantes. La première, globale, résulte de la réduction de l'activité économique de la région comme dans l'ensemble du territoire depuis 1974. Elle contribue à un niveau élevé de chômage comme dans l'ensemble du pays. La seconde, spécifique, provient des déséquilibres des marchés du travail, et des densités faibles de l'emploi dans la région. Elle entraîne des niveaux de chômage élevés par rapport aux autres régions françaises.

TABLEAU III 12

Situation de l'emploi de 1974 à 1978

(en %)

	Demande d'emploi en fin de mois/population active salariée					
	mars 74	mars 75	mars 76	mars 77*	mars 78*	sept. 78*
Aquitaine	3,3	5,3	6,9	7,9	7,9	8,8
Midi-Pyrénées	4,3	6,4	7,2	7,9	7,8	9,0
Languedoc-Roussillon	4,4	6,8	8,8	9,4	9,9	11,4
Sud-Ouest	3,9	6,1	7,5	8,3	8,4	9,5
Province	2,6	4,4	5,5	6,1	6,6	8,0
France	2,6	4,4	5,5	6,0	6,3	7,5

* Population Active Salariée au 31.12.1975.

Sources : Ministère du Travail et INSEE.

Le chômage affecte l'ensemble des départements les moins ruraux du Sud-Ouest. Mais la situation est particulièrement préoccupante dans le Languedoc-Roussillon et l'Ariège. En septembre 1978, le taux des demandeurs d'emploi par rapport à la population active y atteint 8% en moyenne. On constate que la distribution intrarégionale du chômage présente un certain rapport avec celle des densités d'emploi, puisque son niveau s'élève d'Ouest en Est.

2. STRUCTURE DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS DANS LE SUD-OUEST

• Une structure économique peu propice à la croissance.

L'évolution relativement défavorable que suivent l'emploi et la production du Sud-Ouest résulte dans une large mesure de la structure économique de la région, encore fortement marquée par le poids de l'agriculture, ou des industries de biens de consommation traditionnelles. En effet, comme dans l'ensemble des régions françaises, les moins industrialisées, la création d'activités nouvelles n'a pas suffi à compenser le déclin des plus archaïques ou des moins compétitives. C'est dire que la composition du tissu économique régional impose une forte inertie à l'évolution des activités. L'analyse de la structure des activités économiques régionales en trois secteurs, ou plus finement par branches, permet donc de mieux comprendre leurs potentialités de croissance. C'est d'ailleurs la démarche qui est adoptée lorsque l'on décompose la croissance des activités en deux composantes : l'une structurelle correspondant au niveau de croissance qui aurait été obtenu si chaque branche de la région avait évolué au rythme national, et l'autre résiduelle correspondant aux spécificités d'évolution régionale. De fait, l'écart défavorable de 4 à 6% que présente la composante structurelle de l'évolution de l'emploi des régions du Sud-Ouest par rapport à la croissance nationale montre l'importance de l'inertie imposée à la croissance régionale par une composition sectorielle peu propice.

TABLEAU III 13

Analyse de la croissance de l'emploi dans les régions du Sud-Ouest de 1962 à 1975

(en %)

	Taux de croissance moyen					
	1962 - 1968			1968 - 1975		
	Composante structurelle	Composante résiduelle	Croissance totale	Composante structurelle	Composante résiduelle	Croissance totale
Aquitaine	1,7	0,5	2,1	0,5	-0,8	-0,5
Midi-Pyrénées	-0,1	1,0	0,7	-1,3	2,3	0,6
Languedoc-Roussillon	2,5	4,7	7,2	0,5	2,1	2,4
France	4,8	-	4,8	4,9	-	4,9

Source : H. Passeron. op. cité.

Mais le tissu économique ne se réduit pas à une structure sectorielle. Une même branche peut se développer fort différemment dans l'espace. En effet, la présence d'une branche dans une région se matérialise par l'implantation d'unités de production qui offrent une grande variété de caractéristiques et qui ne constituent donc pas des entités similaires du point de vue de la croissance. Elles regroupent des fonctions productives différentes, offrent des degrés de modernité variables et appartiennent à des entreprises plus ou moins compétitives. De plus, elles sont plus ou moins autonomes dans leur développement selon l'intensité de la concurrence qui s'exerce sur les marchés qu'elles desservent et selon les relations décisionnelles dans lesquelles elles s'inscrivent.

C'est pour ces raisons que l'analyse du tissu économique du Sud-Ouest ne peut se borner à une approche sectorielle. D'autres caractéristiques structurelles du développement doivent également être examinées, notamment la répartition des activités selon leur degré de modernité ou selon leur niveau de qualification.

L'influence des structures économiques sur la croissance nous incite donc à les examiner de manière plus précise quant à la répartition sectorielle des activités, à leur degré de modernité et à leur niveau de qualification.

• Une région agricole et peu industrielle, mais relativement tertiairisée

En 1975, les 2,4 millions d'emplois du Sud-Ouest se répartissent pour un sixième dans l'agriculture, pour un tiers dans l'industrie et le BTP et pour la moitié dans le tertiaire. Par rapport à la France ou à l'ensemble des régions de province, le Sud-Ouest dispose donc d'une vocation agricole marquée, d'un tissu industriel peu développé et d'un secteur tertiaire important.

TABLEAU III 14

Structure trisectorielle de l'emploi dans le Sud-Ouest et en France en 1975

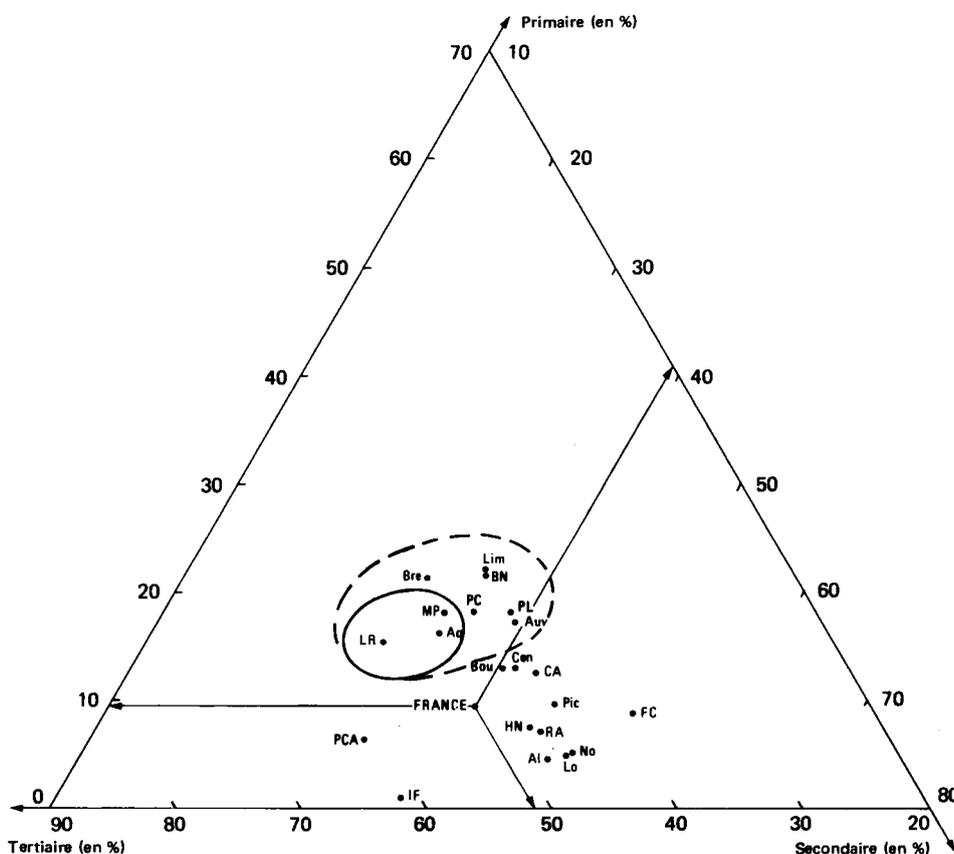
(en %)

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Sud-Ouest	16,6	31,8	51,6
Province	12,0	39,7	48,3
France	9,5	39,2	51,3

Cette structure se démarque nettement de celle de la province, où l'agriculture est moins largement représentée et l'industrie plus importante.

GRAPHIQUE III 1

Répartition de l'emploi en trois secteurs en 1975



Source : TRP n° 75, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

De fait, les régions de la moitié Ouest et Sud du pays regroupent plus de la moitié des emplois agricoles (58,7%) et seulement le quart de l'emploi industriel (24% sans le BTP, 26% avec le BTP). Par ailleurs, le volume de leur tertiaire ne se distingue pas de la moyenne provinciale. Dans cet ensemble, le Sud-Ouest présente une structure sensiblement plus tertiaire.

TABLEAU III 15

**Structure sectorielle de l'emploi
dans le Sud-Ouest, l'Ouest et le Massif Central en 1975**

(en %)

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Sud-Ouest	16,6	31,8	51,6
Ouest	19,6	33,9	46,5
Massif Central	18,8	36,6	44,6
Ensemble	18,4	33,5	48,2
Province	12,0	39,7	48,3

Les différences de répartition trisectorielle de l'emploi restent faibles au sein des trois régions de programme du Sud-Ouest, sauf à signaler la moindre industrialisation et la plus forte tertiarisation du Languedoc-Roussillon.

TABLEAU III 16

Structure sectorielle de l'emploi dans le Sud-Ouest en 1975

(en %)

	Agriculture	Industrie et BTP	Tertiaire
Aquitaine	16,2	32,9	50,9
Midi-Pyrénées	18,0	32,5	49,5
Languedoc-Roussillon	15,4	28,8	55,8
Sud-Ouest	16,6	31,8	51,6
France	9,5	39,2	51,3

La contribution des trois secteurs au produit régional brut confirme les spécificités du Sud-Ouest que la répartition de l'emploi a mise en évidence.

TABLEAU III 17

Structure sectorielle du PIB dans le Sud-Ouest et en France en 1972

(en %)

	Agriculture	Industrie et BTP	Tertiaire	Autres éléments*
Aquitaine	11,3	42,9	48,5	- 2,7
Midi-Pyrénées	10,6	43,1	50,6	- 4,3
Languedoc-Roussillon	12,3	33,8	57,1	- 3,2
France	6,2	46,2	50,7	- 3,1

* Impôts sur importations moins TVA sur investissements, moins commissions bancaires imputées.
Source : Statistiques et indicateurs des régions françaises. Col. de l'INSEE - R 28/29, janvier 1978

● **Une industrialisation relativement lente.**

De 1954 à 1975, l'évolution trisectorielle de l'emploi s'est poursuivie selon un mouvement parallèle à celui de l'ensemble du pays : régression rapide de l'agriculture (de 1014 à 398 milliers d'emplois) ; progression modérée du secondaire (de 597 à 762 milliers d'emplois) et tertiarisation accélérée (de 804 à 1 238 milliers d'emplois). La contribution de chacun des trois secteurs à l'emploi national est donc restée relativement stable.

TABLEAU III 18

Part du Sud-Ouest dans l'emploi national des grands secteurs d'activité en 1954 et en 1975

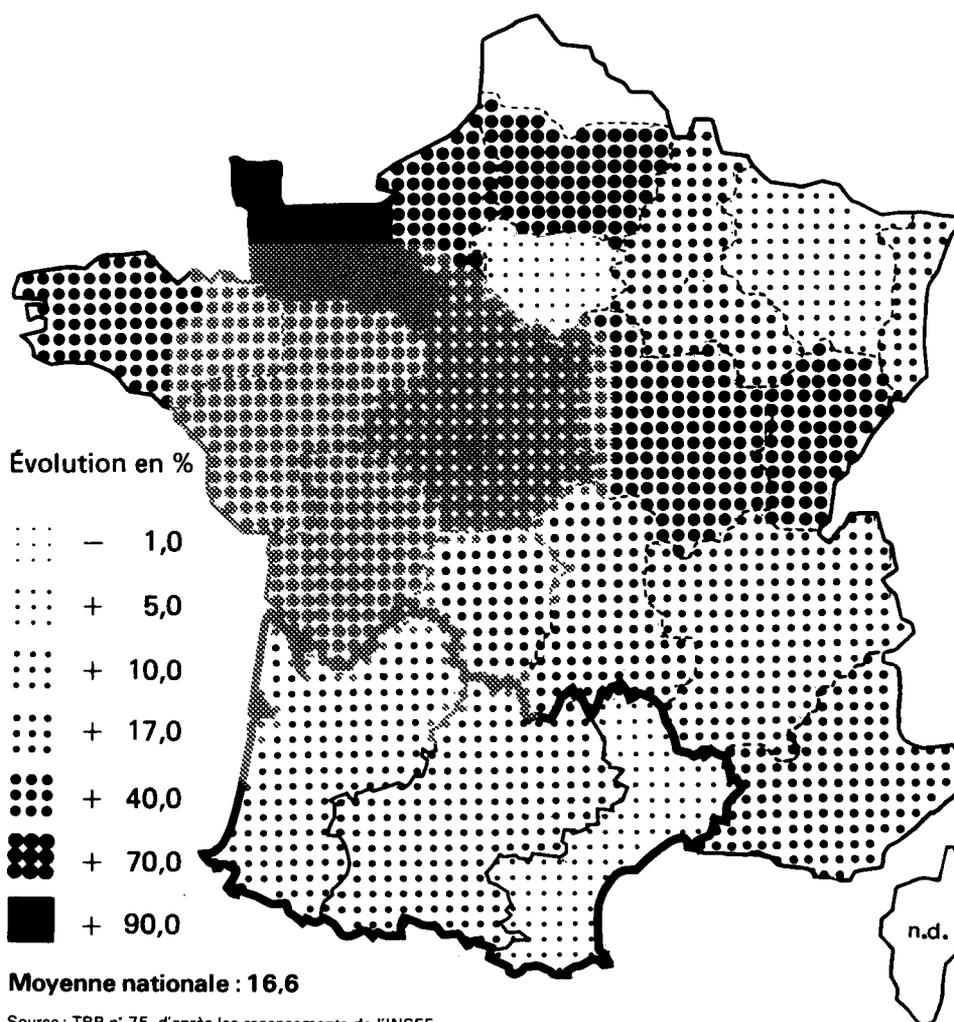
(en %)

		Sud-Ouest	Ouest, Sud-Ouest et Massif Central	Province	France
Agriculture	1954	20,1	58,7	98,2	100,0
	1975	19,9	58,7	98,0	100,0
Industrie	1954	8,5	20,9	74,7	100,0
	1975	8,2	24,0	78,5	100,0
B.T.P.	1954	11,0	31,5	83,1	100,0
	1975	12,9	32,8	80,6	100,0
Tertiaire	1954	11,3	29,5	73,3	100,0
	1975	11,5	28,6	73,6	100,0
Ensemble	1954	12,8	34,9	81,0	100,0
	1975	11,4	30,5	78,0	100,0

Mais cette stabilité traduit une lente industrialisation. En effet, pendant cette période, l'emploi industriel a régressé ou stagné dans les régions dont l'appareil productif était le plus développé : l'Île-de-France, le Nord et la Lorraine, et fortement progressé dans les régions rurales, particulièrement dans le Bassin Parisien et l'Ouest. Avec une croissance inférieure à la moyenne nationale (12,5% de 1954 à 1975 contre 16,6% en France et environ 50% dans l'Ouest), le Sud-Ouest fait donc figure d'exception : sa part dans l'emploi industriel a légèrement diminué, passant de 8,5% en 1954 à 8,2% en 1975.

CARTE III 7

**Évolution de l'emploi
industriel de 1954 à 1975**



Sa contribution à la PIB industrielle a d'ailleurs subi une perte d'importance encore plus forte, passant de 8,9% en 1962 à 7,6% en 1970, en raison de la faiblesse des gains de productivité dégagés par un tissu économique peu dynamique.

TABLEAU III 19

Contribution du Sud-Ouest à la PIB industrielle de 1962 à 1970

(en %)

	Contribution régionale à la PIB industrielle de la France	
	1962	1970
Sud-Ouest	8,9	7,6
Ouest	8,6	8,8
Massif Central	3,0	2,7
Ensemble des 3 régions	20,5	19,1
Province	74,0	71,8
Ile-de-France	26,0	28,2
France	100,0	100,0

Source : H. Passeron. L'économie régionale en 1980. Collections de l'INSEE R 31 - avril 1978.

● **Un tissu industriel fragile.**

Cette faible croissance résulte en partie de la place qu'occupent les branches traditionnelles dans la structure industrielle de la région. 33,1% des actifs sont occupés dans les industries de biens de consommation finale contre seulement 26,1% en moyenne nationale : les industries du cuir, de la chaussure, du bois et dans une moindre mesure le textile et l'habillement prennent une place importante dans l'appareil productif régional. De leur côté, les industries agro-alimentaires très représentées dans le Sud-Ouest sont en partie encore des activités peu modernes. Les industries de biens d'équipement qui se sont avérées les plus dynamiques ces dernières années ne regroupent par contre que 22,2% de l'emploi industriel contre 32,3% au niveau national. Seules la construction aéronautique et l'informatique placent la région en bonne position.

TABLEAU III 20

Structure de l'emploi industriel en 1975

(en %)

	Sud-Ouest	France
Énergie	7,7	5,2
Biens intermédiaires	22,9	26,0
Biens d'équipement	22,2	32,2
Biens de consommation	33,1	26,1
I.A.A.	14,1	10,4
Industrie	100,0	100,0

De fait, ce type de structure industrielle laissant une large place aux industries de biens de consommation, et en particulier aux plus traditionnelles, au détriment des activités d'équipement et de pointe est caractéristique des régions françaises «périphériques».

Le caractère plus rural du Sud-Ouest ne suffit pas à expliquer sa faible progression puisque d'autres régions fortement rurales par leur tissu économique ont malgré tout connu une forte croissance. Les mouvements de déconcentration des industries parisiennes permettent d'expliquer ces contrastes d'évolution. En effet, si les régions proches de la capitale et susceptibles de mobiliser une abondante main d'œuvre de faible qualification (Ouest et Bassin Parisien en particulier) ont largement bénéficié de la décentralisation, le Sud-Ouest, trop distant de Paris et doté d'une main d'œuvre de formation plus poussée a été beaucoup moins concerné par les délocalisations de l'appareil productif.

● **Un tissu économique hétérogène au sein du Sud-Ouest.**

La structure trisectorielle de l'emploi dans les différentes zones du Sud-Ouest reste marquée par celle de l'ensemble de la région : 43 arrondissements sur 54 sont à la fois plus agricoles et moins industriels que l'ensemble du pays. Cela n'empêche pas l'existence de fortes disparités à partir desquelles on peut tenter de discerner plusieurs types d'espaces selon leur structure économique (voir cartes 8 à 11).

- Une vaste zone rurale regroupe toute la moitié septentrionale de la région (Gironde sans l'agglomération bordelaise, Dordogne sans celle de Périgueux, Lot-et-Garonne sans celle d'Agen, Gers, Tarn-et-Garonne, Aveyron et Lozère (voir carte 8 zone 1). La population déjà faible y diminue au rythme de l'exode rural. On y rencontre peu de pôles urbains importants, et le peuplement s'en trouve fortement dispersé et de faible densité. L'agriculture occupe encore au moins le quart de la population active, jusqu'à 40% dans le Gers. Le secteur secondaire se trouve souvent moins ou à peine aussi important que le primaire. Il ne réunit pas 30% des emplois (un peu plus en Dordogne), et même moins de 20% en Lozère ou dans le Gers, ce qui réduit l'industrie à une fraction infime, si l'on fait abstraction des IAA et du BTP. De plus les activités industrielles relèvent souvent de secteurs traditionnels liés historiquement aux ressources naturelles et grands consommateurs de main-d'œuvre non qualifiée (cuir, bois notamment). Elles courent donc le risque d'un déclin progressif si elles ne s'accompagnent pas d'une modernisation des structures de production. Pour l'heure, on constate une diminution rapide du nombre des activités dans cette région.

- A la frange de cette grande zone rurale se trouve un certain nombre d'arrondissements un peu moins agricoles. Le secteur primaire y occupe entre 15 et 25% de la population active, soit nettement plus que le sud-Ouest en moyenne. Dans cet ensemble se dégagent trois groupes relativement distincts, selon leur niveau d'industrialisation. La partie sud du littoral méditerranéen constitue une zone relativement homogène caractérisée par une tertiarisation importante, un secteur primaire légèrement plus développé que dans le Sud-Ouest, et une industrie par contre fort peu représentée. Il s'agit d'une zone relativement urbanisée. Elle regroupe un nombre important de grandes agglomérations : Perpignan, Narbonne, Béziers, Carcassonne (voir carte 8 zone 2).

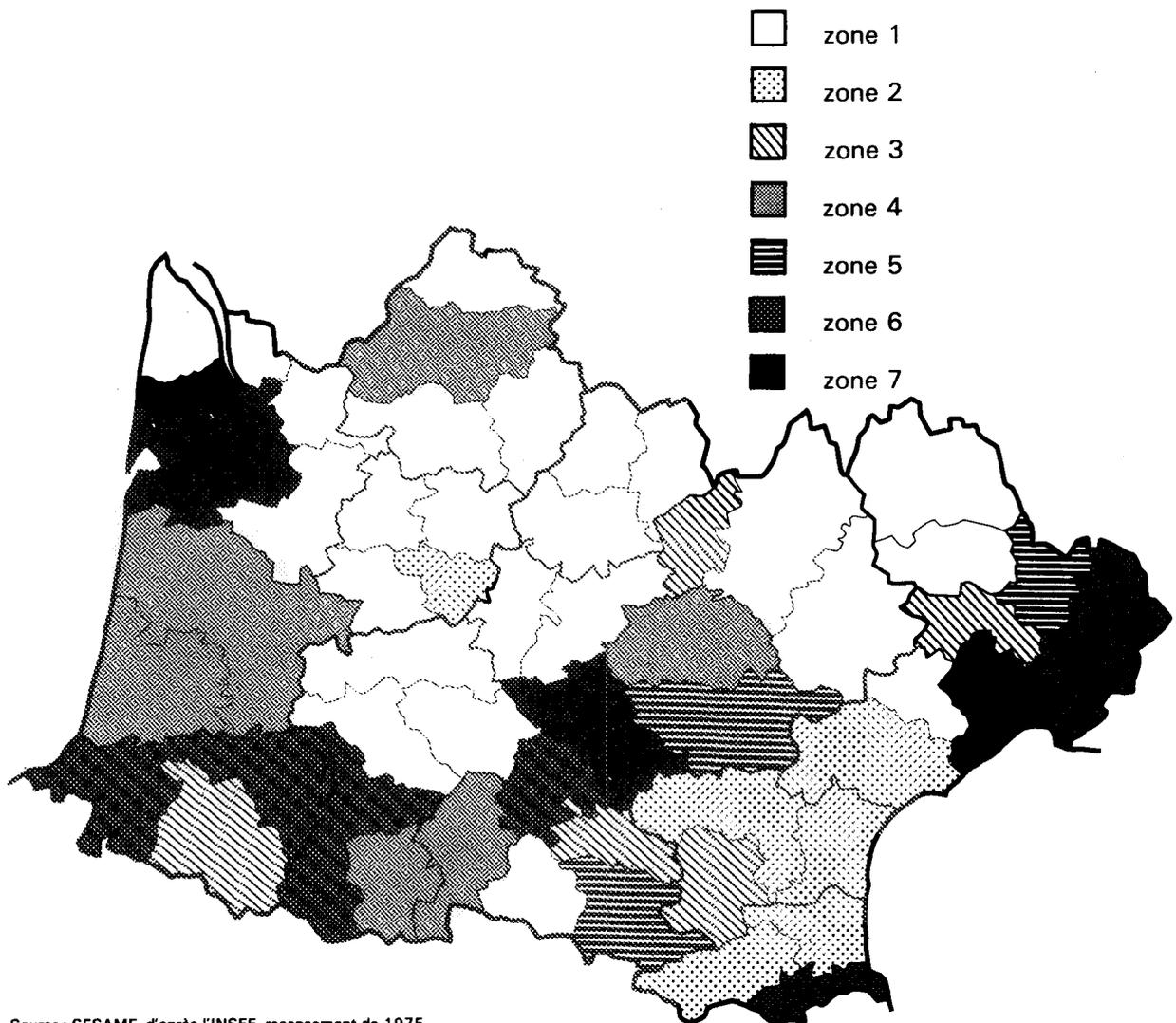
- Cinq arrondissements épars forment un groupe de structure assez différente. Si le poids de l'agriculture y reste sensiblement le même, par contre le secteur secondaire y est relativement important, représentant souvent plus de 40% de l'emploi. Font partie de cette zone, trois arrondissements des Pyrénées : Oloron-Ste-Marie, Pamiers et Limoux (Haute Vallée de l'Aude), et ceux du Vigan et de Villefranche-de-Rouergue (Decazeville) (voir carte 8 zone 3).

- Les Landes, Périgueux, Albi, et les Pyrénées centrales se caractérisent par une structure intermédiaire entre celles des deux précédentes zones, puisque la part du secteur secondaire dans l'emploi est proche de celle de l'ensemble de la région (voir carte 8 zone 4).

- Le reste du Sud-Ouest est constitué de zones relativement peu agricoles. Là encore, on peut discerner trois catégories d'espaces économiques. La première est constituée par trois arrondissements fortement industrialisés puisque le secteur secondaire y représente près de la moitié de l'emploi. Il s'agit des deux grands pôles industriels d'Alès et du Tarn, ainsi que de l'arrondissement de Foix (Lavelanet et vallée de l'Ariège). L'agriculture et le tertiaire y occupent des places nettement moins importantes que dans le reste de la région. Mais le caractère ancien de l'industrialisation de ces pôles – industries extractives à Alès ; industries textiles à Castres-Mazamet et à Lavelanet – freine leur croissance économique de sorte que l'emploi a tendance à légèrement diminuer (voir carte 8 zone 5).

CARTE III 8

**Typologie des arrondissements du Sud-Ouest
en fonction de leur structure trisectorielle en 1975**



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

- Les trois métropoles régionales disposent d'une structure très différente. Le tertiaire y atteint des proportions supérieures à 60% de sorte que l'emploi industriel demeure, en proportion, modérée. Une telle répartition des activités influence le rythme de progression de l'emploi qui, nous l'avons déjà constaté, a été particulièrement rapide dans ces trois arrondissements (voir carte 8 zone 6).

- Enfin, la dernière catégorie regroupe des espaces de structure intermédiaire entre celle de la région et celle de l'ensemble du territoire national. La population active est occupée à raison de 10 à 15% dans l'agriculture, d'un tiers environ dans le secondaire et d'un peu plus de la moitié dans le tertiaire. Ce type de répartition des activités caractérise notamment une large partie des Pyrénées occidentales, et certains arrondissements dont celui de Nîmes. Cette zone relativement tertiarisée et urbanisée dispose de grandes agglomérations, comme Nîmes, Bayonne, Pau ou Tarbes et bénéficie d'une légère croissance de ses activités (voir carte 8 zone 7).

En définitive, l'analyse de la répartition sectorielle des activités dans les arrondissements du Sud-Ouest permet de dégager sept catégories d'espaces relativement homogènes et caractéristiques. De plus ce «zonage» met en relief l'influence qu'exerce la structure des activités sur leur dynamisme à un niveau intra-régional, comme cela a déjà été constaté à échelle nationale (la comparaison des cartes 2 et 8 est à cet égard particulièrement significative.

CARTE III 9

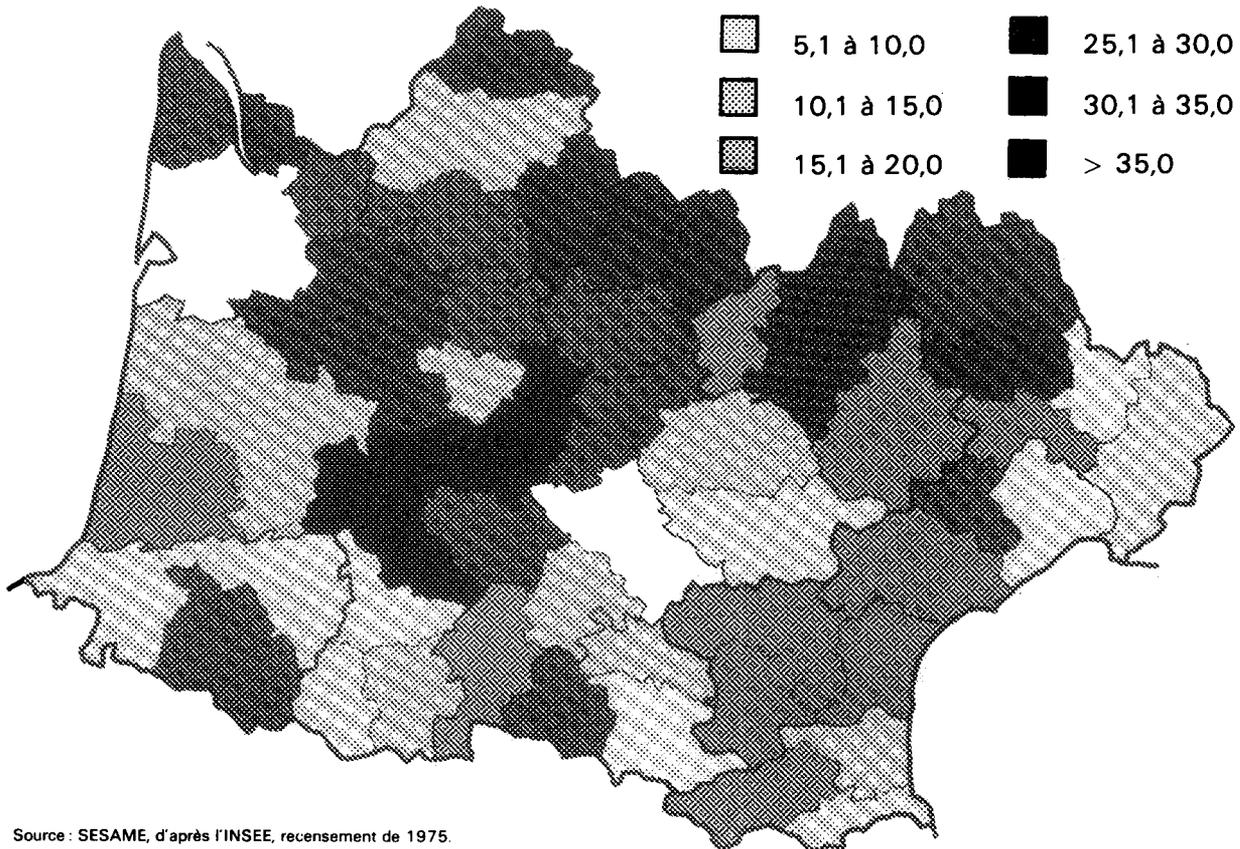
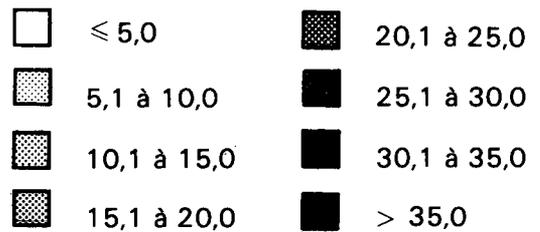
Part du secteur primaire dans l'emploi des arrondissements du Sud-Ouest en 1975

Moyenne du Sud-Ouest : 16,6 %

Moyenne nationale : 9,5 %

Moyenne de province : 12,0 %

Pourcentage du secteur primaire dans l'emploi :



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

CARTE III 10

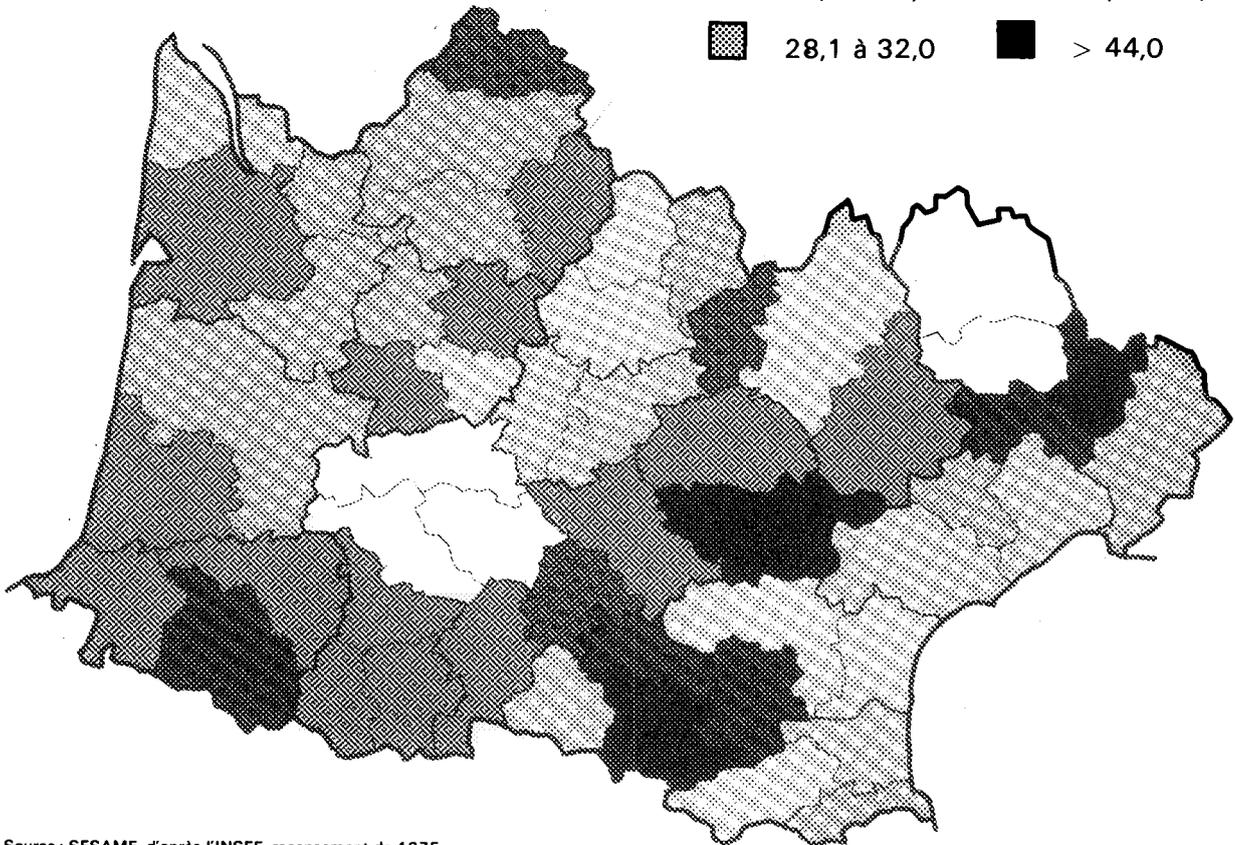
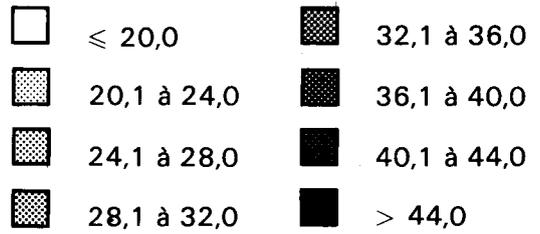
**Part du secteur secondaire dans l'emploi
des arrondissements du Sud-Ouest en 1975**

Moyenne du Sud-Ouest : 31,8 %

Moyenne nationale : 39,2 %

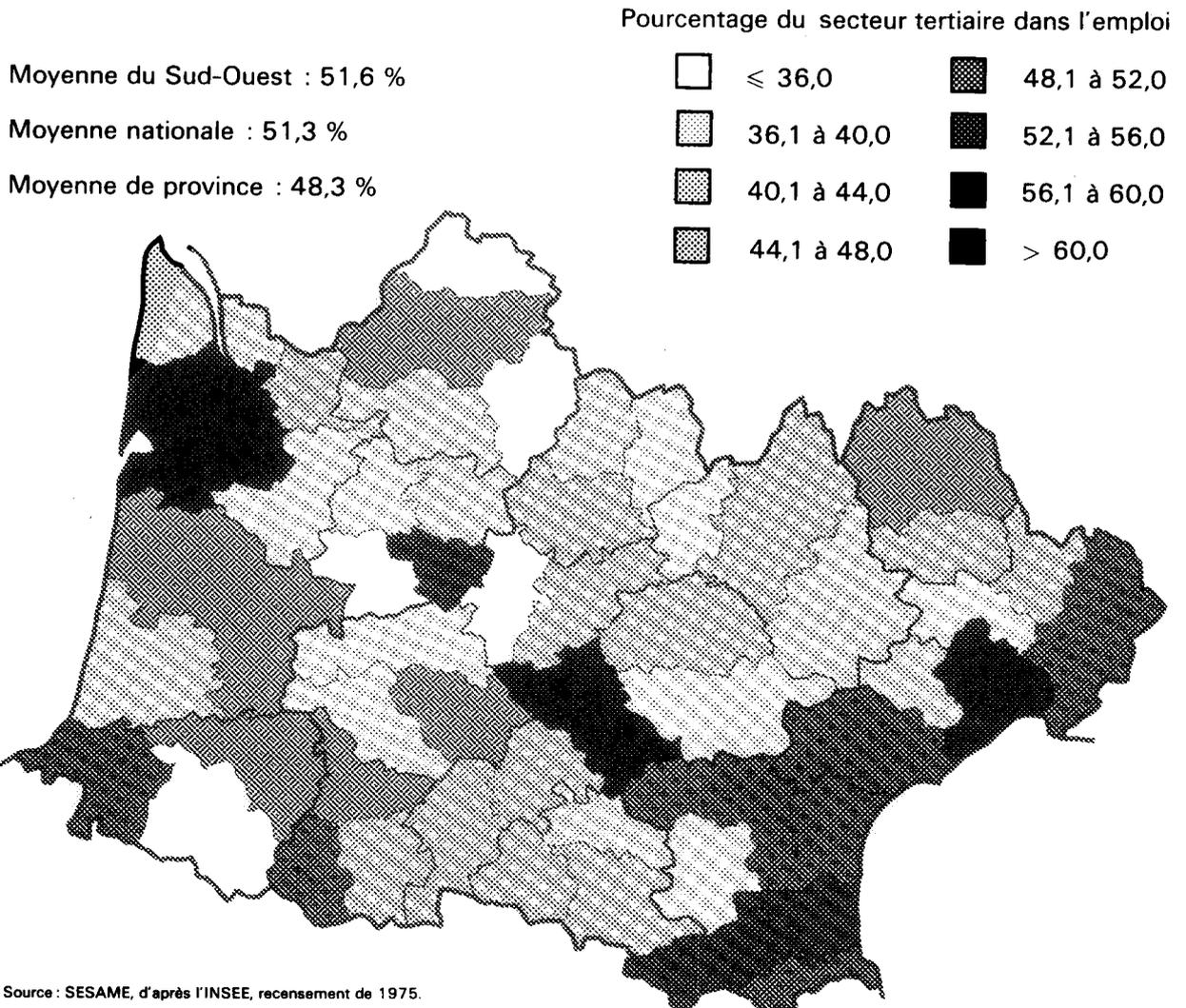
Moyenne de province : 39,7 %

Pourcentage du secteur secondaire dans l'emploi



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975

**Part du secteur tertiaire dans l'emploi
des arrondissements du Sud-Ouest en 1975**



• Des modes de production traditionnels encore fortement implantés

Le caractère moderne de l'activité économique constitue un facteur favorable au dynamisme régional. Faute d'information permettant de le connaître directement, on est amené à l'apprécier indirectement en examinant le poids des emplois non salariés. De fait, ces emplois correspondent dans une large mesure à des activités traditionnelles : petites exploitations agricoles, petit commerce, artisanat, services domestiques, qui en disparaissant ou en transformant leur mode d'organisation, conduisent à une salarisation importante. Seuls les patrons de l'industrie et dans certains cas du commerce, les membres des professions libérales et un petit nombre de gros agriculteurs, représentant d'ailleurs une faible fraction de l'ensemble des non salariés, échappent à cette catégorie. Par conséquent, il est permis de considérer, en première approximation, que la proportion d'emplois non salariés est l'indice de l'importance des activités traditionnelles dans une région.

CARTE III 12

Proportion d'emplois non salariés en 1975

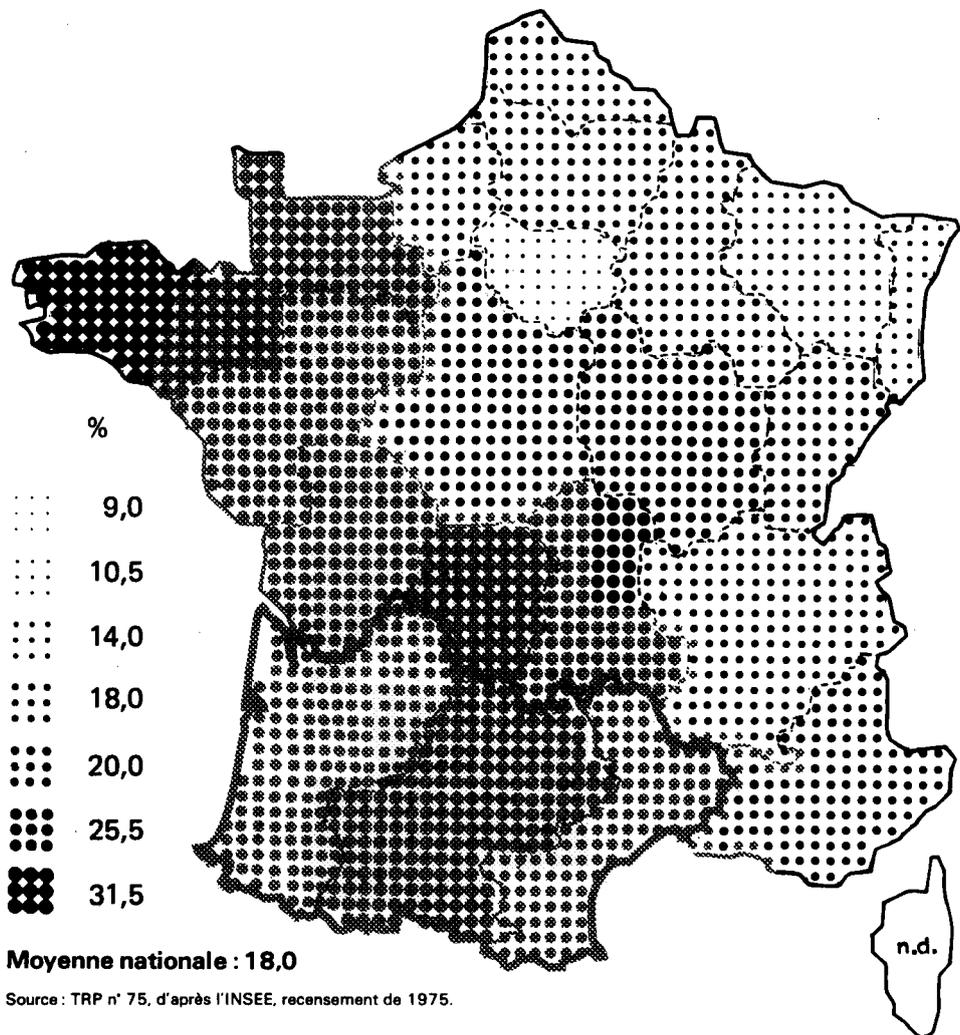


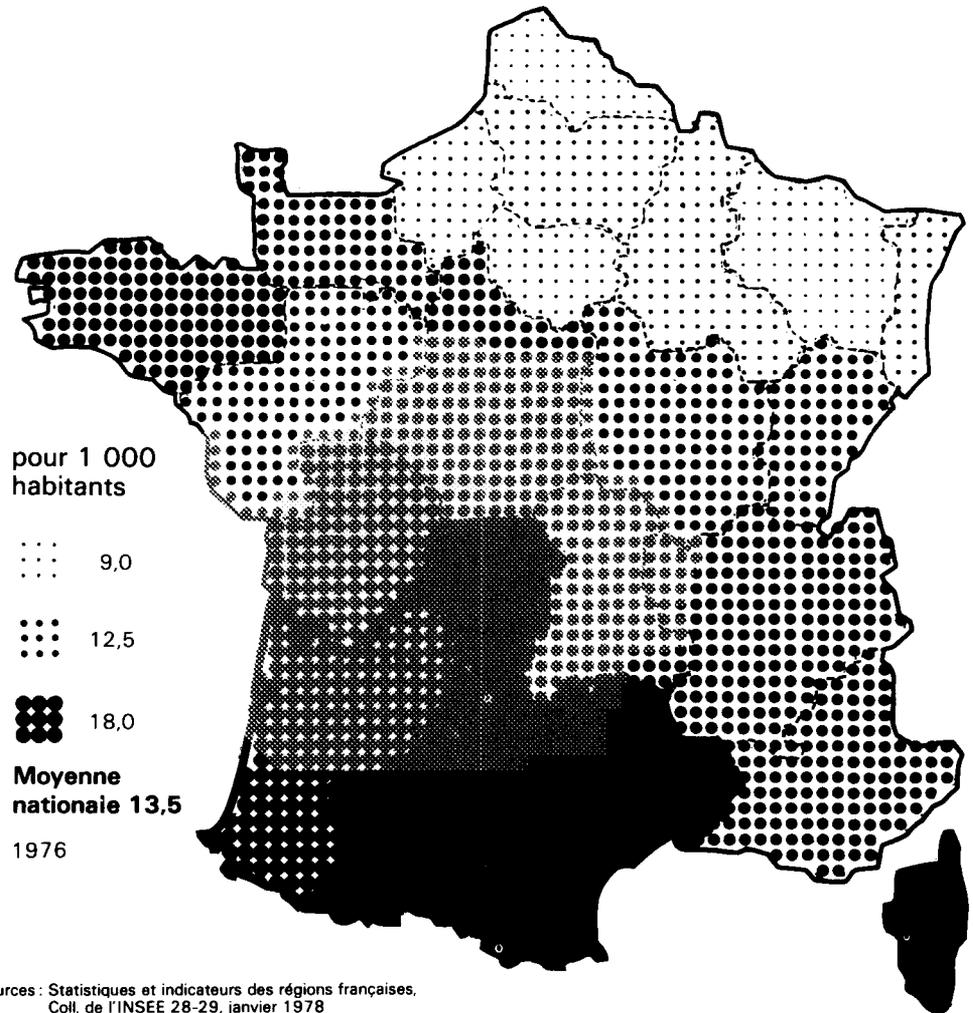
TABLEAU III 21

Proportion d'emplois non salariés en 1975

(en %)

Aquitaine	25,6	Ouest, Sud-Ouest et Massif Central	27,6
Midi-Pyrénées	29,0	Province	20,6
Languedoc-Roussillon	23,7		
Sud-Ouest	26,3	France	18,0

L'agriculture ne constitue pas la seule activité à provoquer de fortes disparités régionales dans les taux d'emploi non salarié. Par exemple on constate aussi de nettes différences dans l'artisanat qui regroupe 3,7% des actifs du Sud-Ouest et seulement 2,4% en moyenne nationale. C'est d'ailleurs dans cette région que l'on rencontre les plus forts taux d'emploi artisanal (cf. carte 13). De même, les petits commerçants constituent 5% de la population active dans le Sud-Ouest, soit nettement plus qu'en France (4,2%).

Nombre d'artisans

La répartition intra-régionale des activités selon leur degré de modernisme présente une forte hétérogénéité. Que l'on prenne le pourcentage de non salariés ou le poids de l'artisanat dans les activités secondaires (voir cartes 14 et 15), on aboutit sensiblement à la même typologie. Sept départements restent encore très marqués par des structures rurales : le Lot-et-Garonne, la Dordogne, le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron, et surtout le Lot, la Lozère et le Gers. L'Aude, les Landes et l'Ariège disposent d'une structure voisine de celle du Sud-Ouest. La situation est nettement plus favorable dans les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et les Pyrénées-Orientales. Enfin, c'est dans le Gard, l'Hérault et surtout la Haute-Garonne et la Gironde que la modernisation du système socio-économique a atteint le niveau le plus élevé de la région. Mais même dans ces départements, la pénétration du salariat n'en demeure pas moins à peine équivalente à celle de l'ensemble du pays. Cette typologie, qui n'est pas sans analogie avec la classification selon les taux de croissance de l'emploi, met en évidence une relation étroite entre le degré de modernité des activités et leur rythme de progression.

CARTE III 14

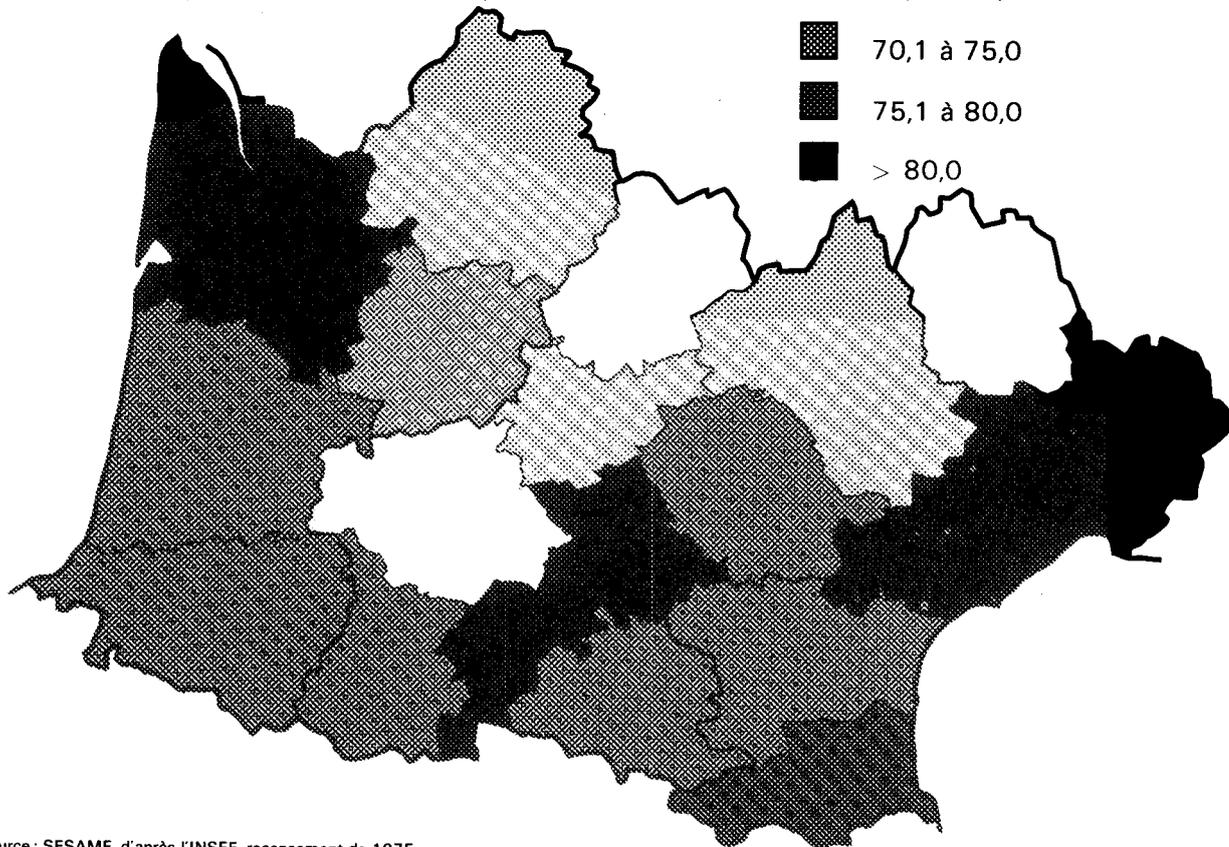
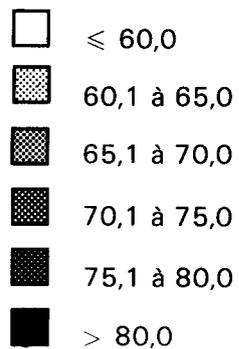
**Proportion de salariés dans la population active
des départements du Sud-Ouest en 1975**

Moyenne du Sud-Ouest : 73,7 %

Moyenne nationale : 82,0 %

Moyenne de province : 79,4 %

Pourcentage de salariés dans
la population active occupée



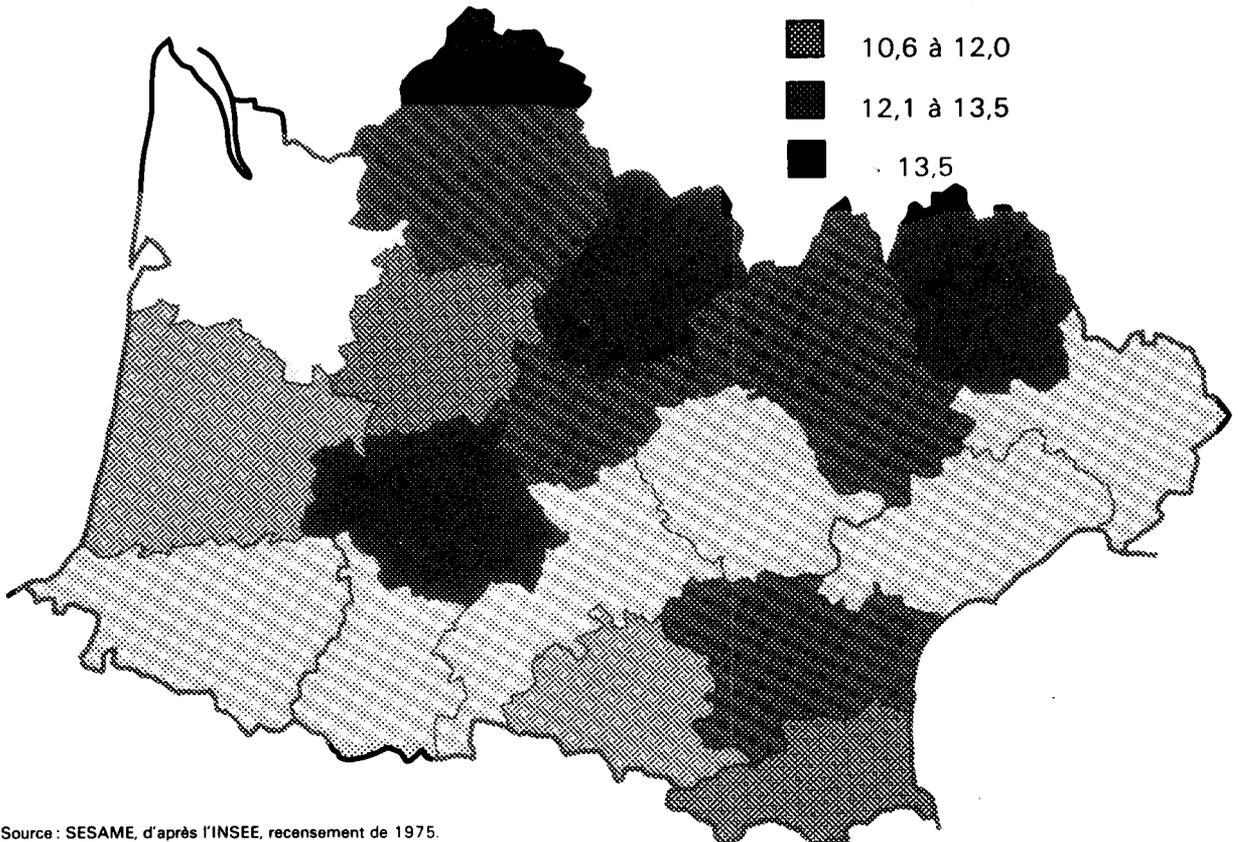
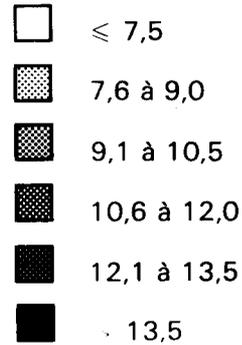
Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975

**Part de l'artisanat dans les métiers secondaires
des départements du Sud-Ouest en 1975**

Pourcentage d'artisans parmi les CSP
secondaires (industriels, artisans, ingénieurs
techniciens et ouvriers)

Moyenne du Sud-Ouest : 9,4 %

Moyenne nationale : 5,4 %



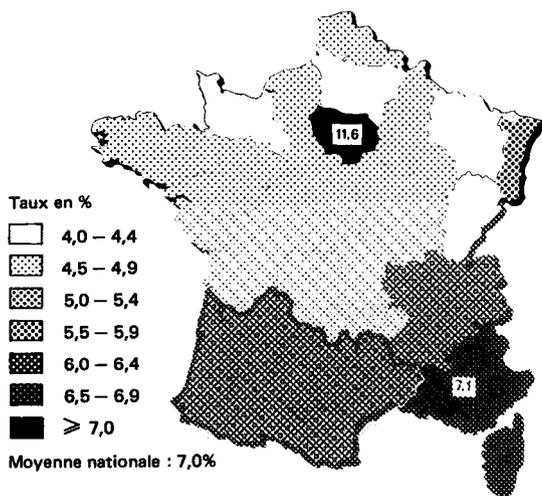
Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

• **Des activités relativement qualifiées.**

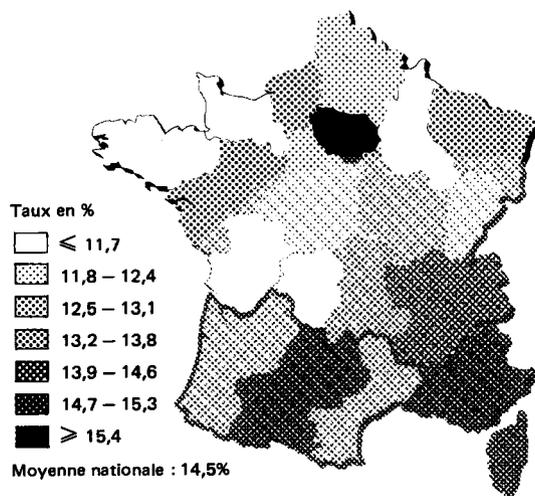
Le type de fonctions productives que remplissent les activités économiques d'une région – conception, fabrication ou exécution – sont symptomatiques de la place qu'elle occupe dans la division spatiale du travail. On peut en prendre la mesure par le niveau de qualification de l'emploi salarié et plus particulièrement des emplois de la production. De ce point de vue, le Sud-Ouest paraît en situation relativement favorable. En 1974, les cadres supérieurs et techniques y représentaient 6,1% des salariés, soit beaucoup plus que dans la plupart des régions de province. En revanche, si l'on fait abstraction de l'Île-de-France, et de la Provence-Côte d'Azur, c'est dans le Sud-Ouest que la proportion de personnel d'exécution sans qualification était la plus faible (voir cartes 16 a à 16 d).

Structure des emplois salariés dans les régions le 31 décembre 1974

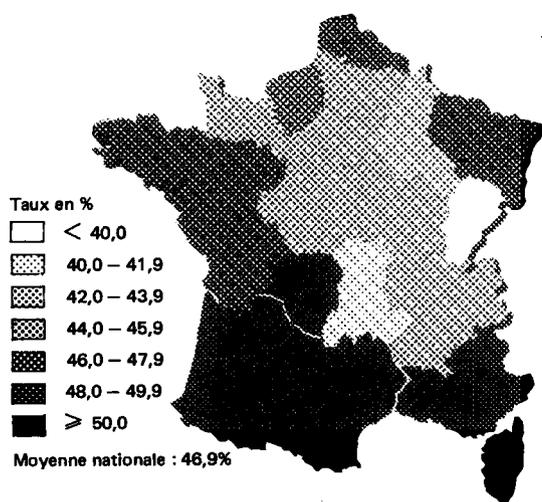
16 a
POURCENTAGE DE CADRES
SUPÉRIEURS ET TECHNIQUES



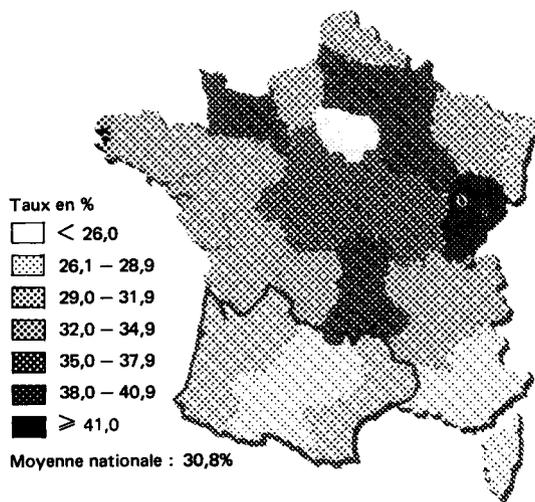
16 b
POURCENTAGE DE TECHNICIENS, AGENTS
TECHNIQUES ET PERSONNELS
D'ENCADREMENT



16 c
POURCENTAGE DE PERSONNEL
D'EXÉCUTION QUALIFIÉ



16 d
POURCENTAGE DE PERSONNEL
D'EXÉCUTION SANS QUALIFICATION



Source : Enquêtes sur la structure des emplois du Ministère du Travail
TRP n° 73.

La structure de qualification des métiers salariés de la production (ingénieurs, techniciens et ouvriers) confirme cette analyse. Le pourcentage d'ingénieurs et techniciens y dépasse nettement celui de la province (9,7% contre 8,7% en 1975). Il en est de même du niveau de qualification ouvrière (1).

(1) Sont classés ouvriers qualifiés : les contremaîtres, ouvriers qualifiés, mineurs, pêcheurs et apprentis ; sont classés ouvriers non qualifiés : les ouvriers spécialisés, et les manœuvres. Le niveau de qualification ouvrier est représenté par le pourcentage d'ouvriers qualifiés parmi l'ensemble des ouvriers.

TABLEAU III 22

**Structure de qualification des métiers salariés
de la production en 1975**

(en %)

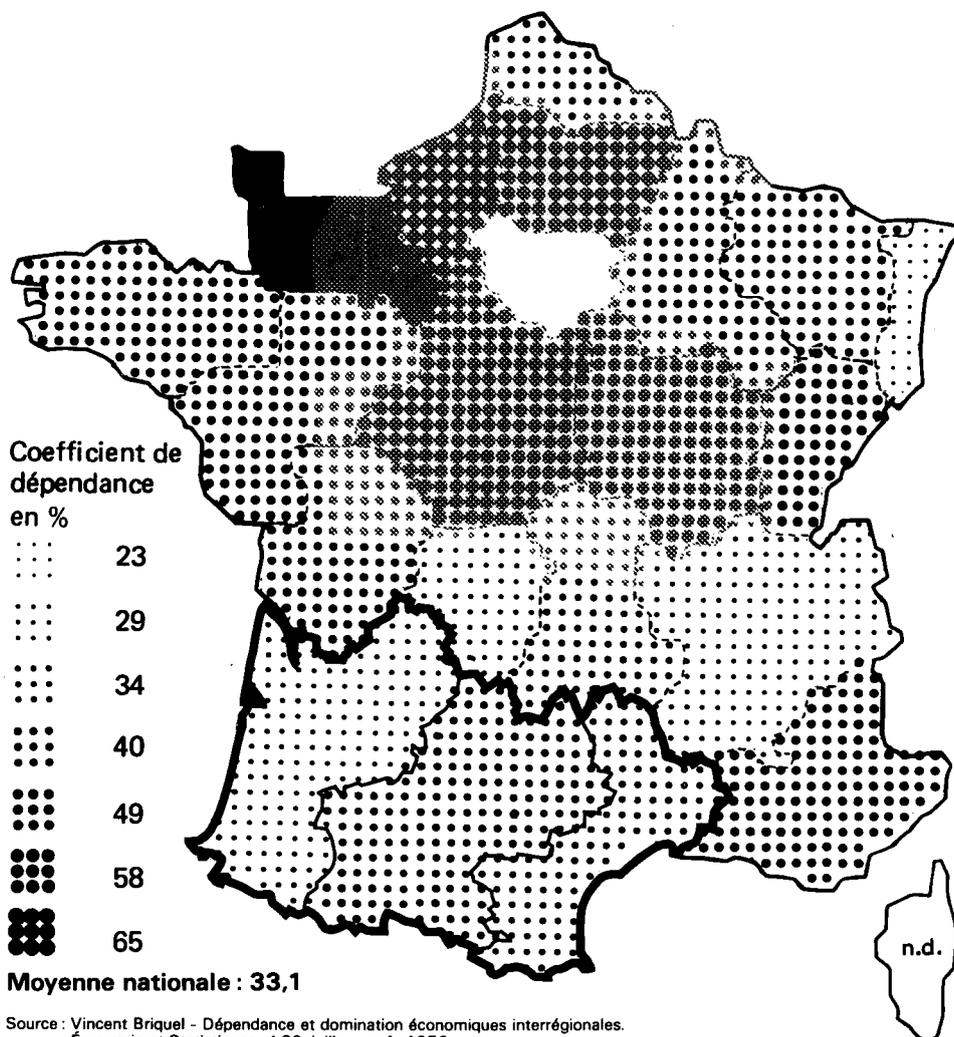
Structure par rapport à la population active régionale	Sud-Ouest	Province	Ile-de-France	France
Ingénieurs et techniciens	3,4	3,8	7,9	4,7
Ouvriers qualifiés	13,9	16,9	16,4	16,8
Ouvriers non qualifiés	18,1	22,6	15,0	21,0
Ouvriers	32,0	39,5	31,4	37,7
Métiers salariés de la production	35,4	43,2	39,3	42,4
Ingénieurs et techniciens/ métiers salariés production	9,7	8,7	20,0	11,0
Ouvriers qualifiés/ ouvriers	43,4	42,7	52,2	44,5

• Une position intermédiaire dans la polarisation spatiale des fonctions et des qualifications.

La relative importance des tâches de conception et d'encadrement et des métiers qualifiés de la production confère au Sud-Ouest une position intermédiaire dans la hiérarchie spatiale découlant de la répartition des activités selon leur niveau de qualification et selon la place qu'elles occupent dans le fonctionnement de l'appareil productif. Cette situation est d'autant plus remarquable que la concentration des fonctions productives dans l'espace national a tendance à spécialiser les régions les moins développées dans des tâches d'exécution et de montage, le déclin des activités archaïques agricoles, artisanales ou commerciales libérant une main-d'œuvre abondante et dans la plupart des cas, peu formée.

L'industrialisation récente de ces régions s'est faite dans une large mesure par implantation ou délocalisation d'unités de production qui dépendent de sièges sociaux parisiens et qui offrent en général des emplois de faible qualification. Mais ce qui vaut pour l'Ouest et la partie rurale du Bassin Parisien est beaucoup moins vrai pour le Sud-Ouest qui tient une place à part parmi les régions françaises «périphériques». Le Sud-Ouest a été peu touché par les mouvements de déconcentration de l'appareil productif français, peut-être en raison de l'éloignement trop grand de la capitale et de la formation trop poussée de la main d'œuvre. L'emploi industriel dépendant de centres de décision extra-régionaux y est en proportion plus faible que dans les autres régions de province et tout particulièrement celles du Bassin Parisien et de l'Ouest ; au surplus cet emploi correspond le plus souvent à des tâches d'exécution et de routine : il affaiblit donc proportionnellement d'autant moins le niveau de qualification des activités productives du Sud-Ouest. Cependant le Sud-Ouest dispose d'un nombre réduit de centres de décision importants. En 1976, seulement 6 des 500 premières entreprises et groupes français ont leur siège social dans la région.

**Dépendance de l'emploi industriel
dans les régions en 1971**



**• Une forte polarisation intra-régionale
des fonctions productives.**

La forte polarisation de l'emploi à l'intérieur du Sud-Ouest n'est pas seulement quantitative, elle est aussi qualitative ; on observe en effet, de fortes inégalités de répartition des fonctions productives et par voie de conséquence des niveaux de qualification.

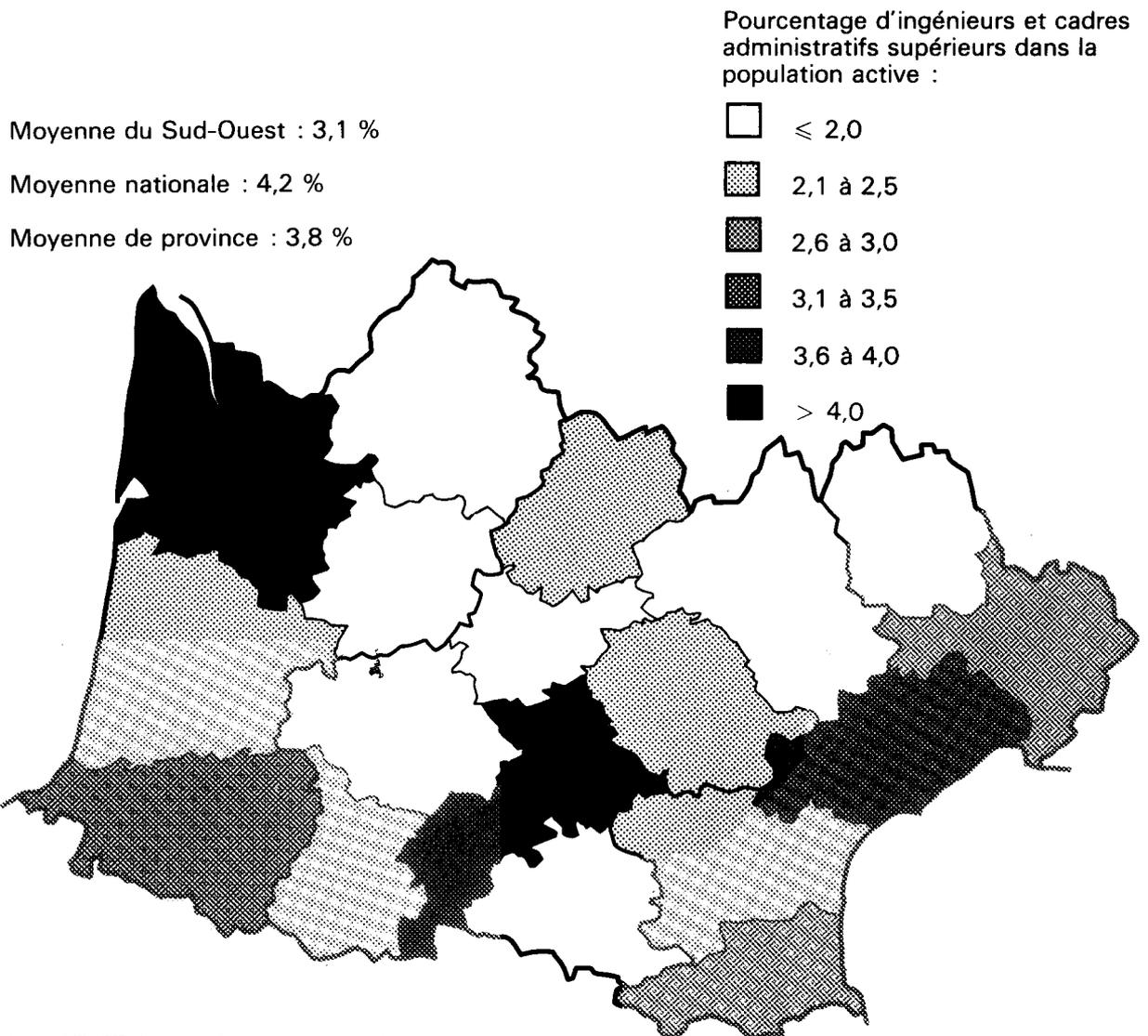
On aboutit approximativement à la même hiérarchie de l'espace régional, que l'on se fonde sur la répartition des emplois de haut niveau (carte 18) ou sur celle des différentes catégories d'activités productives correspondant aux fonctions de conception, de fabrication ou d'exécution (cartes 19 et 20).

Les deux plus grandes zones industrielles et urbaines de la région : Bordeaux et Toulouse en sont les principales bénéficiaires. La Gironde et la Haute-Garonne constituent les deux seuls départements à disposer d'une structure de qualification des activités meilleure que dans l'ensemble national, qu'il s'agisse des emplois de haut niveau ou des fonctions techniques ou qualifiées de la production.

A l'opposé, dans les départements les moins développés, les emplois de haut niveau, les fonctions de conception ou techniques et les tâches productives qualifiées sont peu représentés, systématiquement moins qu'en moyenne en province, et a fortiori dans la région. Dans ce groupe de départements, ce sont cependant ceux dont les activités sont les moins industrielles et les plus traditionnelles qui connaissent la situation la moins mauvaise. Cette situation s'explique par le fait qu'ils ont été moins touchés par le développement de l'appareil productif des vingt dernières années et par conséquent par le processus de surqualification/déqualification qui l'a accompagné partout en France.

CARTE III 18

Proportion des cadres supérieurs dans la population active des départements du Sud-Ouest en 1975



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

Entre ces catégories d'espace très caractérisées, cinq départements ont une structure intermédiaire : la qualification ouvrière y est relativement élevée, supérieure à la moyenne nationale, mais la proportion d'emplois de haut niveau moindre. L'Hérault et les Pyrénées-Atlantiques bénéficient d'un niveau d'encadrement supérieur à celui de la région alors que dans les Hautes-Pyrénées, le Gard et les Pyrénées-Orientales la proportion de cadres est sensiblement plus faible.

CARTE III 19

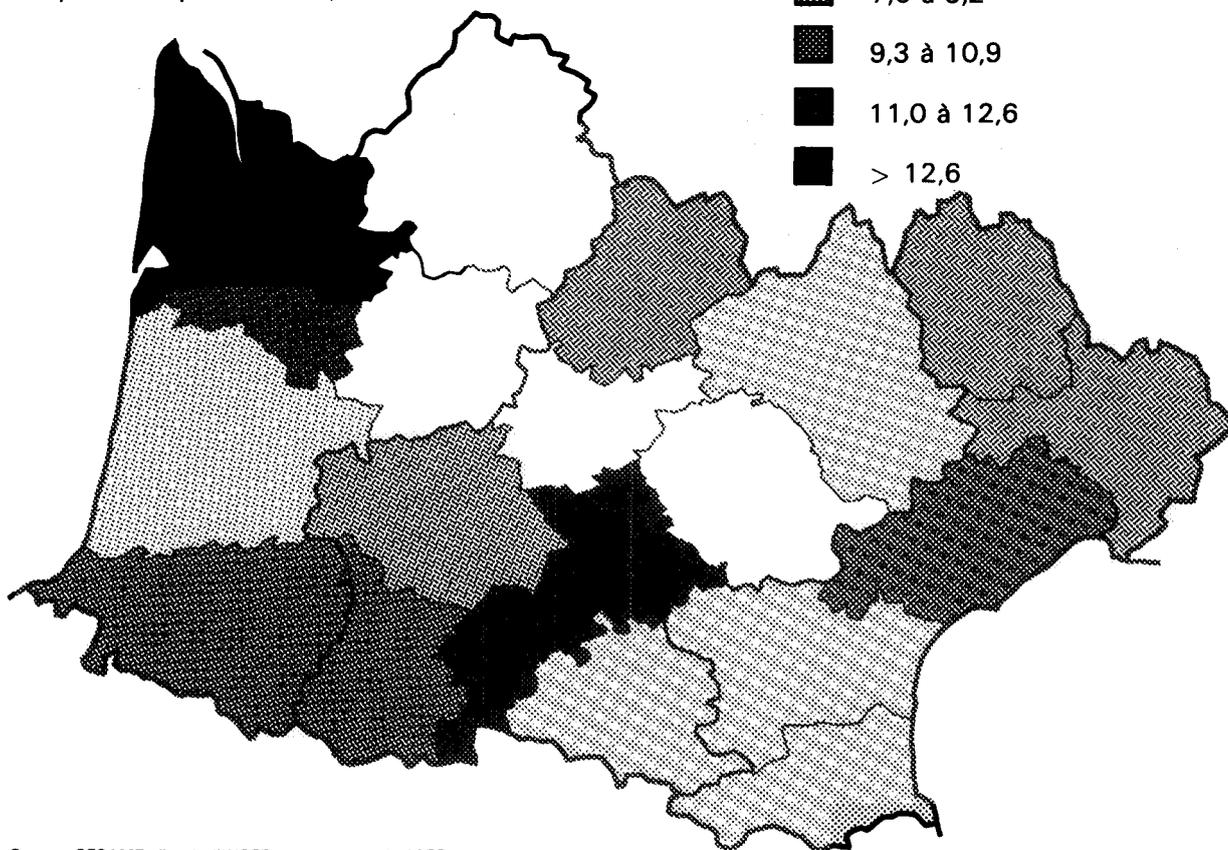
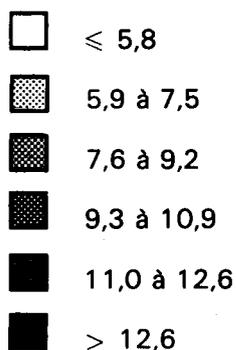
Proportion de cadres parmi les CSP secondaires dans les départements du Sud-Ouest en 1975

Pourcentage des cadres (ingénieurs et techniciens) parmi les salariés du secondaire (ingénieurs, techniciens et ouvriers) :

Moyenne du Sud-Ouest : 9,7 %

Moyenne nationale : 11,0 %

Moyenne de province : 8,7 %



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975.

CARTE III 20

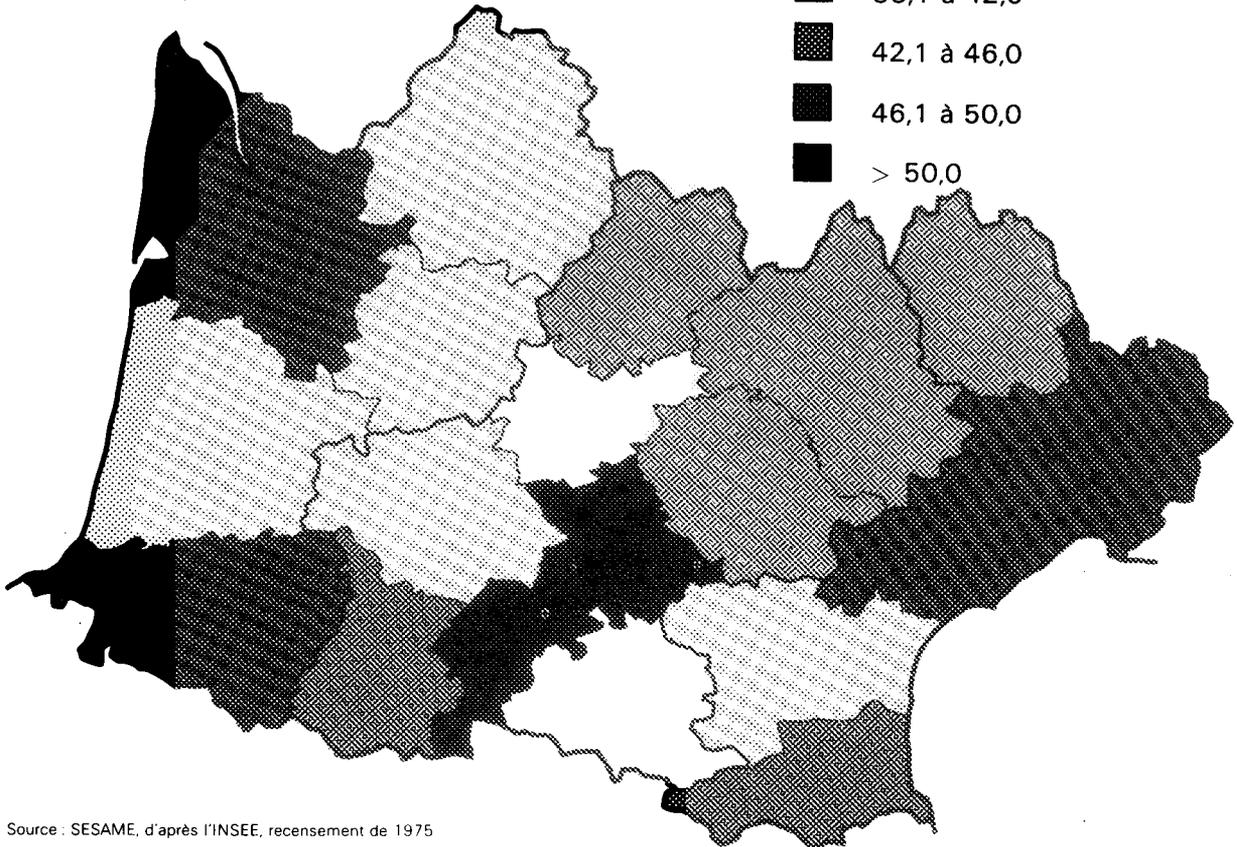
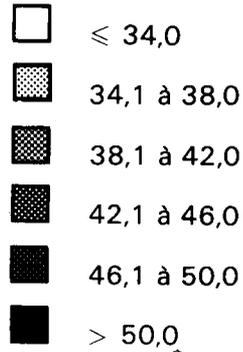
**Qualification des ouvriers dans les départements
du Sud-Ouest en 1975**

Pourcentage d'ouvriers qualifiés
(contremaîtres, ouvriers qualifiés, mineurs,
pêcheurs, apprentis) parmi les ouvriers

Moyenne du Sud-Ouest : 43,4 %

Moyenne nationale : 44,5 %

Moyenne de province : 42,7 %



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975

CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE DANS LE SUD-OUEST

1. Présentation

Le chapitre sur l'emploi a montré la part qu'occupe l'industrie dans les activités des régions du Sud-Ouest, part inférieure à la moyenne nationale (respectivement 21,6 et 30,1% de la population active) B.T.P. exclus.

Cependant, par les emplois qu'elle représente en propre, par les débouchés qu'elle offre à nombre d'activités primaires (produits de l'agriculture et du sous-sol) et tertiaires, l'industrie conserve une place centrale dans l'économie du Sud-Ouest.

De l'évolution de l'industrie, des choix qui seront opérés pour orienter son avenir face à une situation actuelle difficile, dépend largement l'avenir du Sud-Ouest tout entier.

Bien que moins développée que dans d'autres grandes régions, l'industrie demeure une activité vitale pour le Sud-Ouest

2. La spécialisation régionale

La ventilation des emplois régionaux par branches industrielles, sur la base du recensement de 1975, figure au tableau 1 ci-après.

Laissant à part la branche du B.T.P. (qui, avec 244 000 emplois en 1975, soit 12,9% du total national de la branche, semble proportionnellement très développée dans le Sud-Ouest), les principales branches d'activité sont, en termes d'emplois :

● industries agro-alimentaires	72 900 emplois en 1975
● industrie du bois	46 300 emplois en 1975
● construction navale, aéronautique, armement	40 100 emplois en 1975
● chimie et caoutchouc	39 300 emplois en 1975
● cuir	35 700 emplois en 1975
● textile	28 500 emplois en 1975
● habillement	28 500 emplois en 1975
● matériaux de construction	28 500 emplois en 1975

Avec 234 300 emplois, les cinq premières branches d'activité représentent à elles seules 45,3% de l'ensemble des activités industrielles.

La comparaison de la place dans l'industrie régionale et de la place dans l'industrie nationale qu'occupent les diverses branches fait apparaître les spécialisations (et sous-spécialisations) relatives du Sud-Ouest. Hors B.T.P., l'industrie du Sud-Ouest représente 8,2% des emplois industriels en France (1975).

Les activités proportionnellement les plus représentées sont l'industrie du cuir (24,6% de l'emploi national de la branche), la construction navale-aéronautique-armement (19,3%), l'industrie des non-ferreux (18,9%), le raffinage de pétrole (16,2%), l'industrie du bois (16,1%).

A l'inverse, sont très peu développées la construction automobile, la sidérurgie, la première transformation des métaux, la construction électrique.

De façon plus générale, le Sud-Ouest est donc globalement spécialisé dans les industries de l'énergie et des biens de consommation (dont les I.A.A.), sous-spécialisé dans la production de biens intermédiaires et surtout de biens d'équipement.

**POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR SECONDAIRE (y compris le BTP (1))
PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE TOTALE EN 1975 ET PAR ARRONDISSEMENT (sans la PDRE (2))**

(1) Bâtiment et Travaux Publics

(2) Population disponible à la recherche d'un emploi

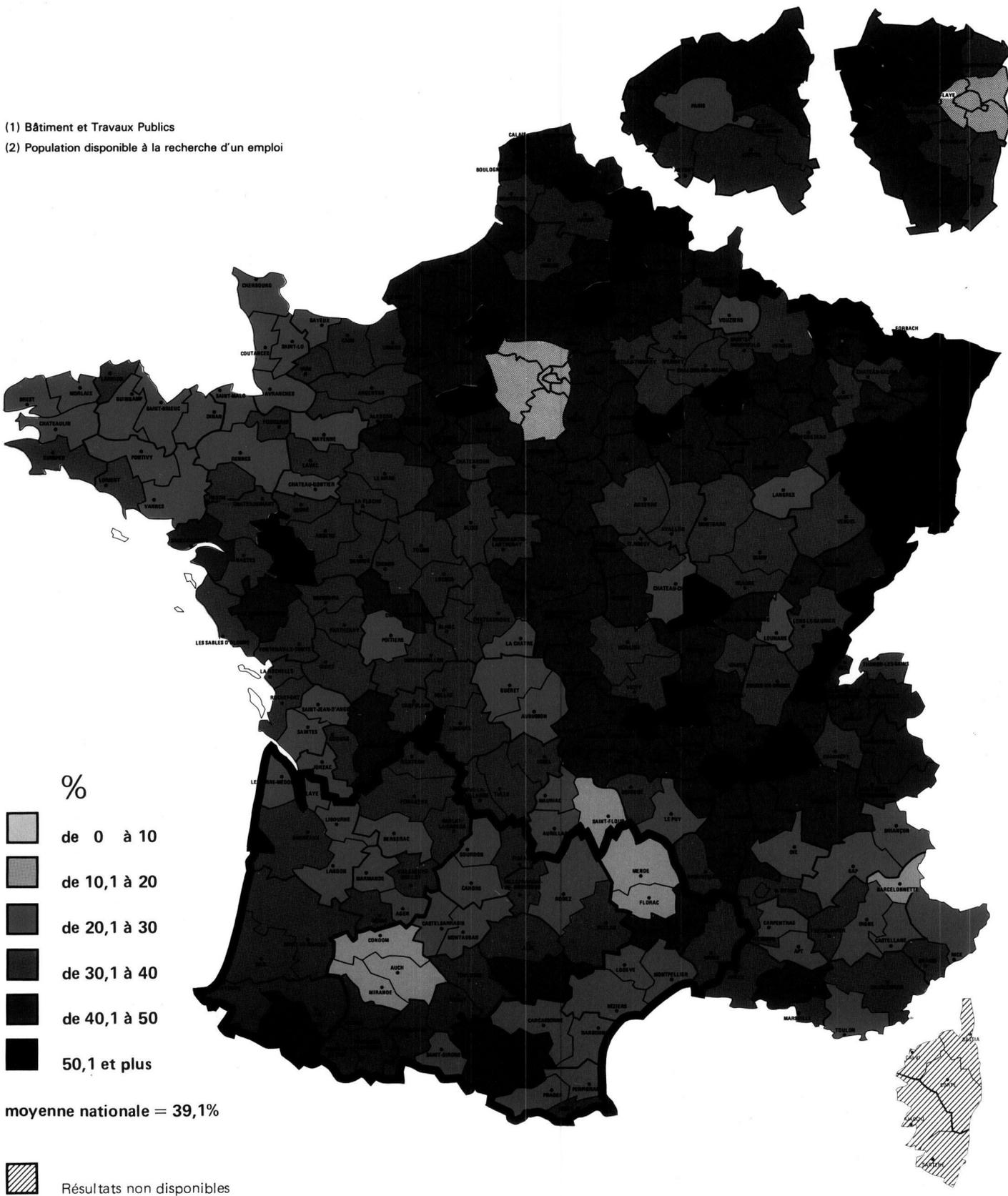


TABLEAU IV 1

Les emplois industriels dans le Sud-Ouest, ventilation par branches

Branches	1954	1975	Évolution 54-75 en %	Part du Sud Ouest en 1975 dans l'emploi industriel français en %
Industries agricole et alimentaire	72 800	72 900	+ 0,1	11,2
Industrie charbonnière	29 000	7 300	- 74,8	8,4
Production et distribution de l'eau du gaz et de l'électricité	15 600	21 100	+ 35,3	12,3
Raffinage et distribution du pétrole	6 200	11 300	+ 82,3	16,2
Énergie	50 800	39 800	- 21,7	12,2
Extraction et fabrication des matériaux de construction et céramique	19 300	26 500	+ 37,3	12,2
Industrie du verre	2 600	5 200	+ 100,0	6,6
Extraction de minerai de fer et sidérurgie	9 700	8 600	- 11,3	3,9
Extraction de minerais et métallurgie des métaux non ferreux	4 700	5 900	+ 25,5	18,9
Première transformation et travail des métaux	13 200	19 500	+ 47,7	4,2
Industrie de la chimie et du caoutchouc	27 000	39 300	+ 45,6	8,1
Industrie papetière	9 900	13 300	+ 34,3	9,0
Industries de biens intermédiaires	86 300	118 300	+ 37,1	7,2
Industrie mécanique	22 300	43 000	+ 92,8	5,2
Construction électrique et électronique	3 900	24 000	+ 515,4	4,5
Construction navale, aéronautique et armement	19 300	40 100	+ 107,8	19,3
Industrie automobile	4 300	7 900	+ 83,7	1,7
Industries de biens d'équipement	49 800	115 000	+ 130,9	5,7
Industrie textile	38 100	28 500	- 25,6	7,4
Industrie de l'habillement	42 200	28 500	- 32,5	8,7
Industrie du cuir	42 900	35 700	- 17,8	24,6
Industrie du bois	58 200	46 300	- 19,4	16,1
Industrie polygraphique, presse, édition	11 400	16 500	+ 44,7	6,4
Transformation matériaux plastiques et industries diverses	7 500	16 200	+ 116,0	6,5
Industries de biens de consommation	200 300	171 700	- 14,3	10,4
INDUSTRIE	460 100	517 700	+ 12,5	8,2
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	137 200	244 000	+ 77,8	12,9

Source : INSEE, recensement 1975

En effet l'industrie régionale est essentiellement fondée sur l'exploitation des ressources naturelles locales : industries du cuir et de la laine (avec ses prolongements dans le domaine du textile, de l'habillement, de la chaussure), industrie du bois (avec ses prolongements dans la production de papier, de meubles).

Les activités du secteur énergie ont été pour une large part liées à l'exploitation du gisement de gaz naturel de Lacq, qui a permis également l'implantation d'une métallurgie des métaux non ferreux : électrolyse de l'alumine, forte consommatrice d'électricité.

A l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol, on peut associer les activités liées aux infrastructures de transport propres à la région, et notamment l'industrie pétrolière de l'embouchure de la Gironde. De même, les industries agro-alimentaires dépendent pour certaines, des ressources du terroir, tandis que d'autres sont nées et dépendent encore partiellement de l'approvisionnement par le port de Bordeaux en produits d'outre-mer.

Cependant à des périodes historiques différentes, plusieurs industries sont venues se surajouter à ces activités fortement dépendantes de leur localisation – construction aéronautique et aérospatiale (avec des prolongements dans le domaine mécanique), puis électronique et construction automobile.

Encore minoritaires en termes d'emplois, ces industries apparaissent très importantes pour l'économie régionale, dont elles constituent l'élément dynamique.

3. Structure spatiale

Les principales concentrations d'emplois industriels figurent sur les cartes ci-jointes, qui regroupent respectivement les industries de biens de consommation, intermédiaires et d'équipement.

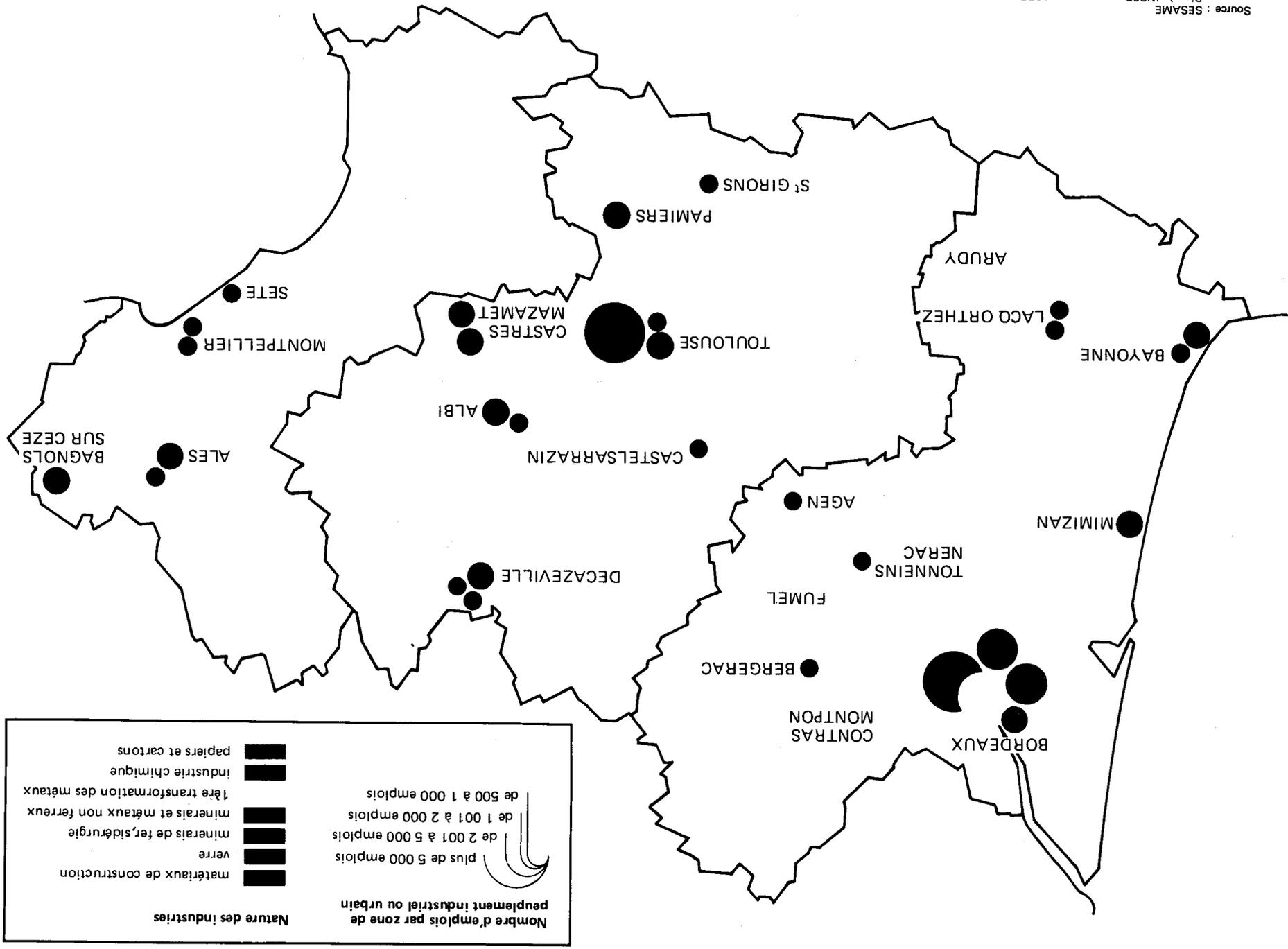
Les liens étroits qui existent encore entre une forte proportion d'entreprises industrielles et leur approvisionnement en matières premières locales se sont traduits par une répartition relativement dispersée de l'industrie sur l'ensemble du territoire régional, avec la constitution d'un certain nombre de pôles industriels à la fois très spécialisés et isolés les uns des autres. Cette situation a subsisté quand, dans certains cas, des approvisionnements nouveaux en matières premières se sont substitués aux approvisionnements traditionnels (peaux importées pour la mégisserie par exemple).

Cette situation est particulièrement nette pour les industries légères traditionnelles, productrices de biens de consommation et qui ont donné naissance à des pôles d'emploi assez nombreux mais où une ou deux branches industrielles seulement sont représentées.

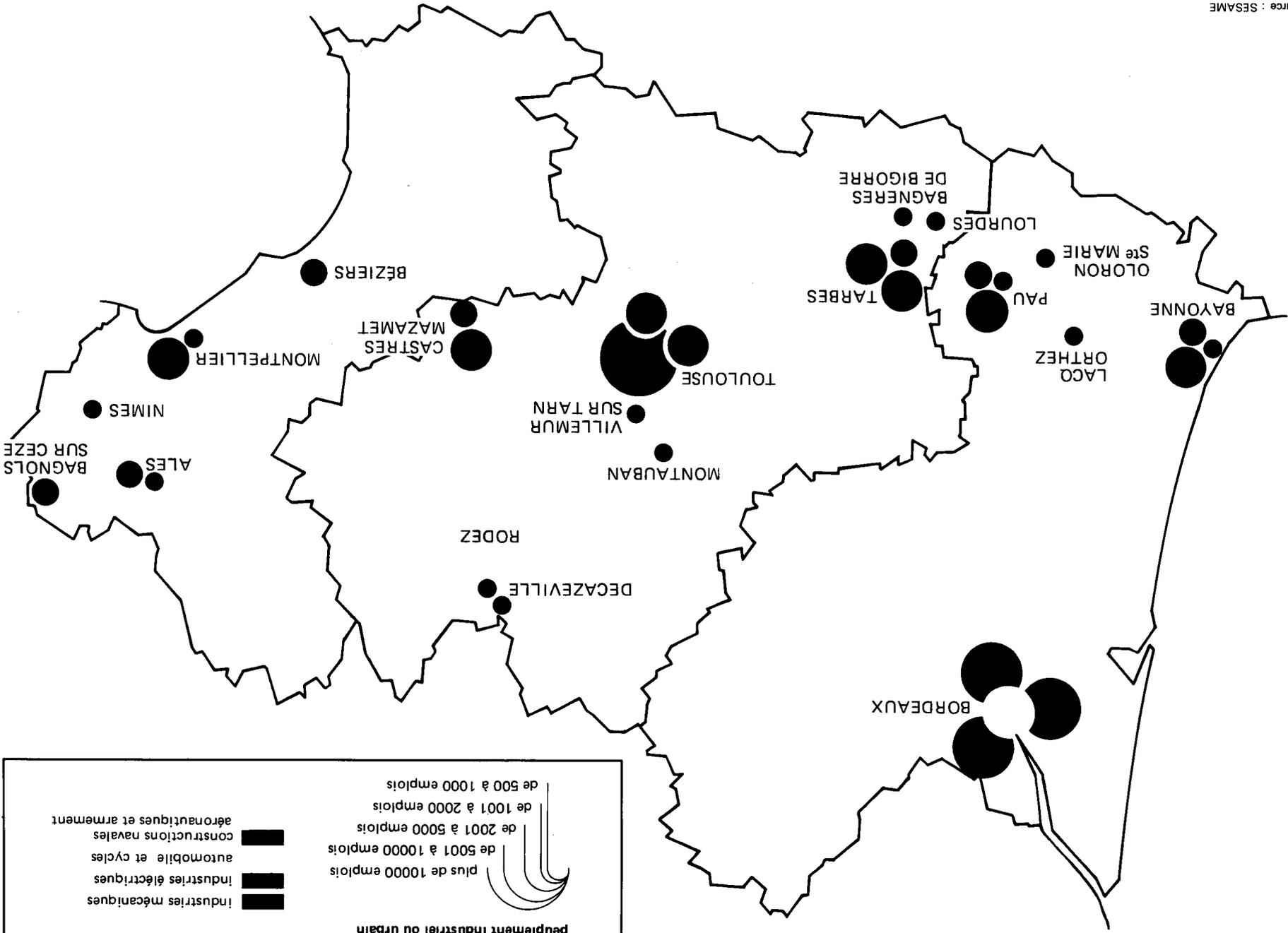
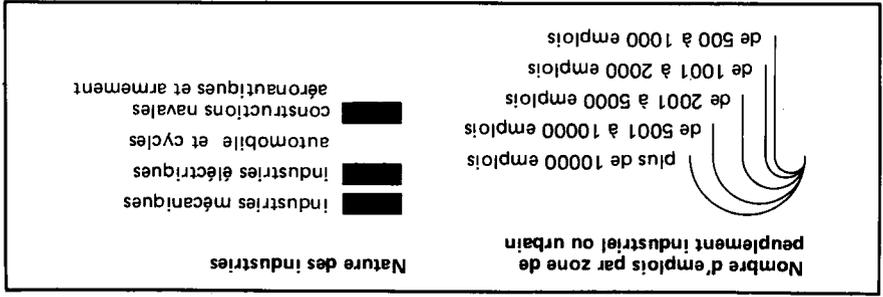
Ainsi observe-t-on l'existence d'un pôle consacré aux cuirs et peaux, de plusieurs pôles diversement spécialisés dans les industries textiles, la chaussure, les industries du bois et du papier.

A cette catégorie de pôles d'emplois industriels isolés on peut aussi rattacher l'implantation dans de petites villes de grands établissements industriels dépendant de groupes nationaux et assez souvent producteurs de biens intermédiaires. Par contre, les bassins houillers en voie de reconversion plus ou moins avancée, sont marqués par une plus grande diversité d'activités industrielles.

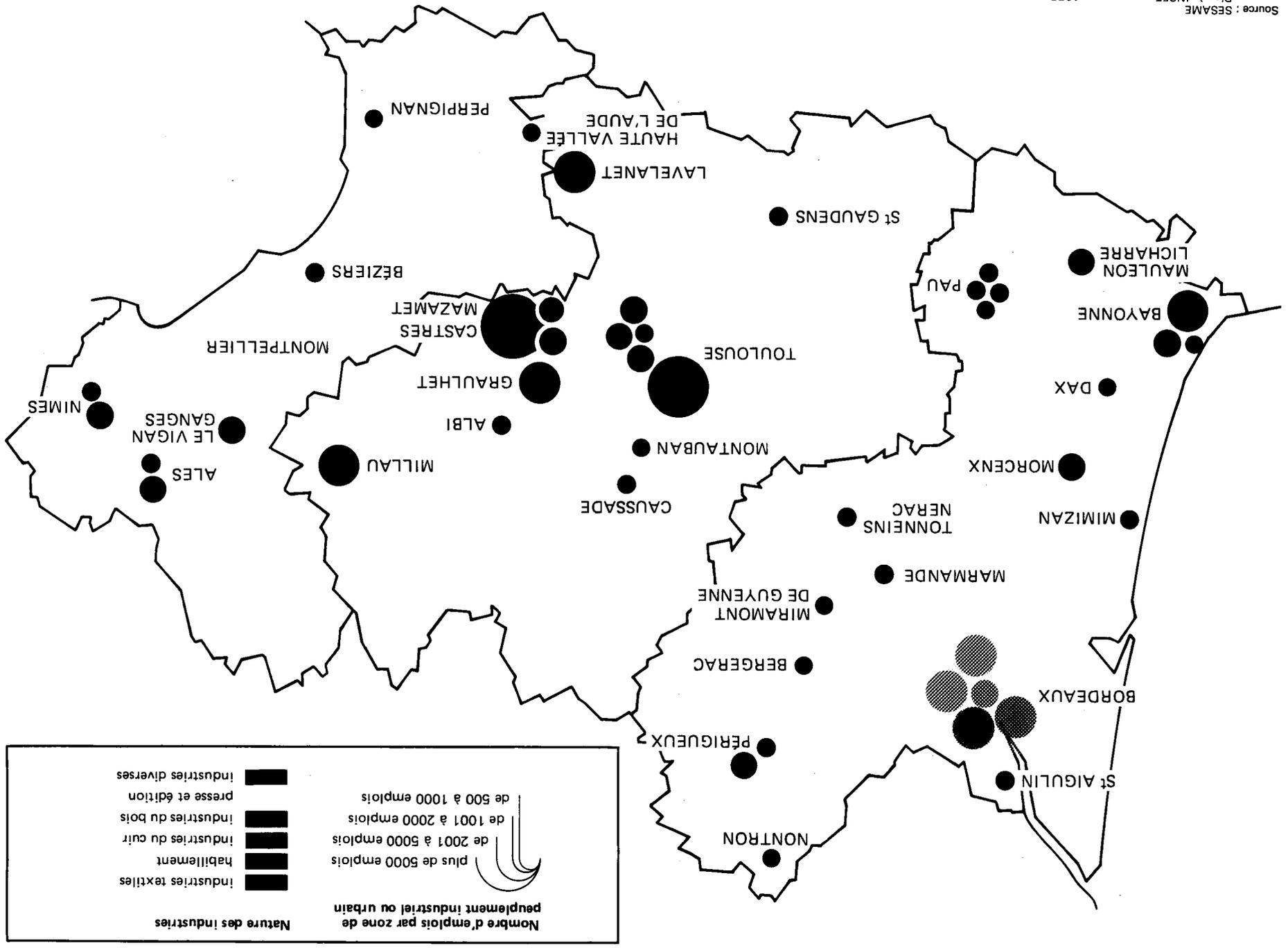
INDUSTRIES DE BIENS INTERMÉDIAIRES



INDUSTRIES DE BIENS D'ÉQUIPEMENT



INDUSTRIES DE BIENS DE CONSOMMATION



Cependant trois zones géographiques seulement présentent une réelle diversité d'activités industrielles, suffisamment puissantes pour être susceptibles d'échanges mutuels et donc d'induire un développement fondé sur un tissu industriel et non sur des établissements de production isolés : la région bordelaise, la région toulousaine et l'ensemble tarnais (Albi-Carmaux, Castres-Mazamet), enfin le Bassin de l'Adour (de Tarbes à Bayonne en passant par Pau et Lacq) où l'on rencontre à la fois plusieurs branches industrielles productrices de biens de consommation, intermédiaires et d'équipement.

C'est ce que montre le tableau 2 ci-joint qui dénombre les branches industrielles représentées par plus de 500 emplois dans les principales villes (ZPIU) du Sud-Ouest (source : recensement 1975). **Neuf villes seulement comptent plus de trois branches industrielles parmi les 17 prises en compte** par les statistiques utilisées. Elles appartiennent toutes aux ensembles bordelais, toulousain et de l'Adour, à l'exception d'Alès, Decazeville et Montpellier. La prédominance de ces trois régions industrielles est encore plus forte si on l'évalue également en terme de nombre d'emplois dans chaque branche:

TABLEAU IV 2
Nombre de branches industrielles représentées par plus de 500 emplois dans les principales villes du Sud-Ouest
 (exploitation des cartes ci-jointes)

Villes (ZPIU)	Nombre de branches présentes			
	Biens de consommation (sur 6 branches)	Biens intermédiaires (sur 7 branches)	Biens d'équipement (sur 4 branches)	TOTAL (sur 17 branches)
Bordeaux	6	5	4	15
Toulouse	6	4	3	13
Bayonne	3	3	3	9
Castres-Mazamet	3	2	3	8
Pau	4	—	3	7
Alès	2	3	2	7
Decazeville	—	4	2	6
Montpellier	1	2	2	5

Source : recensement 1975

La distinction ainsi constatée entre zones d'industries isolées et zones poly-industrielles doit être prise en compte pour évaluer les tendances qui animent l'industrie régionale et les mesures propres à la conforter et à la développer.

Une industrie répartie entre des centres poly-industriels très peu nombreux et d'assez nombreux pôles isolés de mono-industrie

4. Structure par entreprise

La comparaison des spécialisations régionales d'une part (telle que les fait apparaître le tableau 1) et la liste des grands établissements (mentionnant leur branche d'activité ⁽¹⁾) révèle de frappantes différences

(1) Cf. : INSEE : Liste des établissements et entreprises d'au moins 500 salariés - 1973

Alors que les I.A.A., les industries du bois étaient en 1975 les deux premières branches industrielles régionales en termes d'emplois, aucune de leurs entreprises ne figure au fichier des grands établissements. Ce sont en effet pour la plupart des P.M.E. aux installations souvent anciennes et au capital familial ⁽¹⁾. Le poids de ces entreprises de faible taille dans l'économie régionale se traduit par une taille moyenne des établissements industriels inférieure à la moyenne française : en 1973, les trois régions du Sud-Ouest comptaient 6,9% des employés de l'industrie française travaillant dans des établissements de plus de 100 salariés ⁽²⁾, alors même que le Sud-Ouest représente 8,2% de l'emploi industriel national.

Par contre, les industries de l'habillement et de la chaussure comptent plusieurs établissements de taille importante. Il s'agit d'entreprises traditionnelles de travail du cuir et de la chaussure (cuir et laine en Midi-Pyrénées, chaussures en Dordogne et en Pyrénées-Atlantiques) mais aussi d'entreprises plus récentes (par exemple, entreprises de confection dans l'agglomération bordelaise). De telles entreprises sont souvent en position de quasi monopole de l'emploi quand elles sont implantées dans de petites villes.

Mais l'essentiel des établissements industriels de grande taille du Sud-Ouest relève des industries de biens d'équipement et biens intermédiaires : industries aéronautique et aérospatiale, chimie, électricité et électronique en sont les principales mais sont également présentes, avec un ou deux établissements, des industries aussi diverses que le travail des plastiques, la fonderie, les tubes d'acier, les ferro-alliages, les équipements automobiles, la métallurgie, la tréfilerie, la construction mécanique, les armes, etc... Ces établissements relèvent d'entreprises nationales ou multinationales.

Il faut souligner que, s'ils relèvent d'industries qui ne pèsent pas de façon majoritaire dans l'emploi régional, les grands établissements jouent dans l'économie du Sud-Ouest un rôle plus que proportionnel à leur poids propre : ce sont eux qui ont créé l'essentiel des nouveaux emplois industriels dans la région ⁽³⁾. Elles ont sans aucun doute un effet d'entraînement, mais elles présentent aussi un risque dans la mesure où leur essor est lié à des projets dont elles ne sont pas entièrement maîtresses.

Toutefois, l'ensemble des grands établissements industriels du Sud-Ouest représente un nombre d'emplois largement inférieur à ceux de la seule région de Barcelone, référence à laquelle invite la candidature de l'Espagne à la CEE et le renforcement des échanges franco-espagnols (et du déficit commercial français depuis 1976) : 67 600 salariés dans des établissements de plus de 200 salariés en Aquitaine en 1970, 61 100 en Midi-Pyrénées, 24 200 en Languedoc-Roussillon, soit 152 900 pour le Sud-Ouest, contre 267 100 pour la seule Catalogne ⁽⁴⁾. Ces chiffres certes anciens demeurent cependant un indicateur significatif. A la même date, l'agglomération de Bordeaux comptait 18 200 emplois dans des établissements industriels de plus de 200 salariés, Toulouse 24 500, Montpellier 3 700, contre 112 700 à Barcelone.

Des industries traditionnelles surtout composées de P.M.E. (avec quelques grands établissements), des industries récentes souvent organisées en établissements de grande taille, dépendant d'entreprises nationales ou internationales.

(1) Cf. pour l'Aquitaine : J. DUMAS – Les transformations industrielles : exposés et inquiétudes, in *Vingt-cinq ans d'évolution économique et sociale en Aquitaine, 1950-1975*, Revue Économique du Sud-Ouest n° 2, 1977.

(2) Respectivement 108 500 employés en Aquitaine, 98 900 en Midi-Pyrénées et 43 700 en Languedoc-Roussillon pour 3 620 600 emplois en France. Source : Statistiques et Indicateurs des Régions Françaises, 1978.

(3) Cf. Les grands établissements en Aquitaine entre 1961 et 1976, in *Vues sur l'Économie d'Aquitaine*, n° 6, décembre 1977.

(4) Cf. REMICA – Structure des industries régionales dans le Midi de la France et en Catalogne in *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 8, fascicule 1, Montpellier 1974.

5. Typologie des activités industrielles du Sud-Ouest : les données d'une politique

Prenant en compte simultanément les divers critères selon lesquels ont été caractérisées les industries de la région : ancienneté du développement, apport aux ressources locales, dépendance à l'égard des capitaux extra-régionaux, taille des entreprises et des établissements, localisation, liens avec d'autres activités, ainsi que les autres critères abordés par ailleurs tels que l'insertion dans le commerce international, la qualification de la main-d'œuvre etc... on peut établir une typologie des industries du Sud-Ouest, de manière à faire apparaître les principaux problèmes en suspens et les perspectives ouvertes.

On peut distinguer quatre catégories essentielles : les industries régionales traditionnelles ; les industries dépendant d'entreprises extra-régionales mais représentées dans la région par un assez grand nombre d'établissements ; les industries lourdes représentées par des établissements isolés ; les industries de main-d'œuvre d'installation récente.

Les industries traditionnelles

Implantées chacune sur un marché de main-d'œuvre et d'approvisionnements particuliers, les industries traditionnelles, remontant souvent au dix-neuvième siècle ou plus avant, industries légères, production de biens de consommation, sont présentes dans tous les départements du Sud-Ouest, mais sans qu'existent entre elles de liens techniques ou financiers propres à créer un «tissu industriel» ; entreprises familiales peu pénétrées par le capital étranger et faiblement exportatrices, elles sont souvent en situation difficile. Les moins vulnérables ne sont pas toujours celles qui comptent d'assez grands établissements, dont la fermeture éventuelle serait un traumatisme social dans leur localité d'implantation.

Confrontées à la concurrence des pays à bas salaires (non tant de l'Espagne, que de plus en plus, du tiers monde), ces industries souffrent souvent de leur faible productivité, de l'ancienneté de leurs équipements, de l'inadaptation de leurs produits à l'évolution des marchés, de l'insuffisance de leurs facultés de commercialisation (absence de marque commerciale connue par exemple).

Trop souvent peu dynamiques, contrôlées localement, ces industries connaissent des difficultés mais constituent un facteur de stabilité pour l'économie régionale : elles n'ont pas les moyens, en cadres dirigeants ni en capacités financières, d'une délocalisation à l'étranger, et sont conduites à trouver sur place les moyens de vivre et de se développer ou à disparaître.

Les industries nationales fortement engagées dans le Sud-Ouest

Que leur localisation ait tenu à la présence de ressources naturelles ou à des décisions politiques (d'aménagement du territoire selon des critères stratégiques notamment), plusieurs grandes entreprises sont fortement représentées dans le Sud-Ouest, où leurs établissements constituent de véritables plates-formes productives, riches d'échanges entre unités de production de l'entreprise et de liens avec un milieu de sous-traitants locaux grandis à leur contact.

Deux filières productives sont particulièrement représentées dans la région : la construction aéronautique et la chimie.

La construction aéronautique, implantée dès l'avant-guerre, constitue un réseau assez dense d'établissements répartis entre les agglomérations bordelaise et toulousaine et le Bassin de l'Adour, dont les entreprises, tant publiques que privées, ont développé une collaboration intense entre elles et

avec divers établissements de sous-traitance, de moindre taille mais parfois très compétents dans la maîtrise de techniques élaborées. Cet ensemble industriel, dont la prospérité dépend largement du programme aéronautique, civil et militaire, national et européen, constitue aussi une base technologique, de haut niveau, éventuellement capable d'autres productions industrielles (cf. fiche n° 1)

FICHE N° 1

Filière aéronautique et aérospatiale *Principaux établissements – Nombre d'emplois (1)*

TOULOUSE ET MIDI-PYRÉNÉES

SNIAS à Toulouse (7 200 emplois)
Dassault à Toulouse (1 700 emplois)
Ratier Forest à Figeac (1 100 emplois)
Socata à Tarbes (870 emplois)
CEAT à Toulouse (1 100 emplois)
Air France à Toulouse (830 emplois)
Latécoère à Toulouse (900 emplois)

BORDEAUX ET GIRONDE

Dassault-Bréguet à Talence et Mérignac (2 000 emplois)
SNIAS à Bordeaux (1 100 emplois)
Sep à Blanquefort (1 300 emplois)
Sogerma à Mérignac (1 200 emplois)

BASSIN DE L'ADOUR

Turboméca à Bordes et Tarnos (4 500 emplois)
Bréguet à Bayonne (1 800 emplois)
Sté Bertin
Messier – Hispano à Bidos et Izeste (1 200 emplois)

(1) Liste indicative
Source : Zones industrielles de France n° 15, 16, 17 (1975-77) CONATEF.

La chimie est développée de façon moins homogène : on peut distinguer en effet la base chimique et énergétique de Lacq, la chimie de l'azote de la région de Toulouse, divers laboratoires pharmaceutiques de taille importante, enfin le raffinage pétrolier de l'estuaire de la Gironde. Les projets de vapo-craquage sur la zone industrialo-portuaire du Verdon, les propositions du Plan chimie du Sud-Ouest, ont posé le problème de la mise en relation industrielle des entreprises régionales, du développement des productions intermédiaires qui manquent à la chaîne productive qui sépare les produits de base de la parachimie (cf. fiche n° 2).

Pour différentes qu'elles soient, les filières de l'aéronautique et de la chimie ont en commun, comme partout, d'être toutes deux dépendantes des décisions étatiques par la place des entreprises à capitaux publics et par le rôle des financements et incitations publiques en matière de localisation des établissements et même d'orientation de leur production. Récemment encore l'implantation d'installations utilisant l'énergie solaire dans le Languedoc a illustré cet état de fait (cf. tableaux 3 et 4).

FICHE N° 2

Filière : gaz, pétrole, chimie

Principaux établissements – Nombre d'emplois (1)

TOULOUSE ET MIDI-PYRÉNÉES

A.P.C. Toulouse (2 000 emplois)

Ugine-Kuhlmann à Lannemezan (800 emplois)

Compagnie française de l'azote

Laboratoire Fabre à Castres (1 100 emplois)

BORDEAUX ET LA GIRONDE

Laboratoires Labaz à Ambarès (1 300 emplois)

Société nationale des poudres et explosifs à St Médard en Jalles (1 700 emplois)

Raffinerie Elf à Ambès (450 emplois)

BASSIN DE L'ADOUR

Lacq : SNPA à Lacq (2 200 emplois)

Aquitaine organico à Lacq (440 emplois)

Aquitaine chimie à Lacq (360 emplois)

Azolacq à Lacq (250 emplois)

SNPA à Pau (1 900 emplois)

HÉRAULT

Mobil-oil à Frontignan (700 emplois)

(1) Liste indicative

Source : Zones industrielles de France : n° 15, 16, 17 (1975-77) CONATEF.

TABLEAU IV 3

Montant total des primes à l'investissement régional accordées de 1960 à 1973

	Montant des primes versées de 1960 à 1973 (millions de F 1973)	Répartition en%
AQUITAINE	320,2	11,3
MIDI-PYRÉNÉES	191,4	6,7
LANGUEDOC-ROUSSILLON	78,1	2,8
SUD-OUEST	589,7	20,8
FRANCE	2 835,6	100

Source : J. LOUIS – Aide publique et développement économique régional in Économie et Statistiques n° 80, juillet 1976.

TABLEAU IV 4

**Emplois créés par les aides au développement régional
en 1976 et 1977**

	1976	1977	1976+1977	Répartition en % (1976+1977)
AQUITAINE	2 287	1 611	3 898	6,9
MIDI-PYRÉNÉES	1 995	2 170	4 165	7,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON	624	469	1 093	1,9
SUD-OUEST	4 906	4 250	9 156	16,1
FRANCE	35 727	20 966	56 693	100

Source : B. MAURIZE - L'efficacité du système des aides au développement économique régional - Rapport au Conseil Économique et Social in Journal Officiel n° 7, 18 avril 1978.

La poursuite et l'élargissement des activités de ces industries, s'ils dépendent largement de décisions externes à la région, pourraient s'appuyer sur un potentiel productif existant, très riche, renforcé par un appareil technico-universitaire adapté, potentiel qu'il serait également possible d'utiliser et d'enrichir en y rattachant d'autres activités industrielles comme c'est partiellement le cas pour l'industrie électronique, évoquée par ailleurs.

Les industries lourdes représentées par des établissements isolés

Répartis à travers la région, au gré des sources d'approvisionnement en matière première locale et en énergie ou sur la base de bassins d'emplois particuliers, de grands établissements industriels dépendant de groupes nationaux ont, pour l'heure, une activité relativement détachée du marché et du développement industriel régional.

Par exemple, l'aluminium produit par électrolyse à partir de l'énergie du gaz de Lacq est transformé hors du Sud-Ouest, de même que des usines de métallurgie (des métaux ferreux et non ferreux), de fonderie, d'équipement automobile, de caoutchouc, etc... relèvent de réseaux de production dont le Sud-Ouest ne constitue qu'un noeud sans grande autonomie propre.

De tels établissements, s'ils sont de précieux pourvoyeurs d'emplois dans une région relativement sous-industrialisée, ne participent guère d'un développement régional riche d'économies externes aux entreprises et d'effets d'agglomération. Ils sont également sensibles à des aléas conjoncturels et des restructurations à l'échelle nationale : ainsi les fabriques de pâte à papier à partir du bois des Landes, dont les plus puissantes dépendent d'un groupe multi-national, voient leur activité réduite alors que se maintient celle de l'entreprise émanant de capitaux locaux.

Les industries lourdes représentées par des établissements isolés ont peu de développement aval sur place, et peu d'échanges avec les autres industries régionales.

Les industries modernes de main-d'œuvre

Pour la période récente, diverses activités se sont implantées dans les grandes agglomérations du Sud-Ouest (essentiellement Bordeaux, Toulouse et dans une moindre mesure Montpellier), industries de la confection et de la chaussure à Bordeaux (qui, après un développement rapide, ont dans certains cas été vivement touchées par la crise), mais aussi industrie électrique et construction automobile, qui sont venues employer des catégories de main-d'œuvre assez diverses, masculines et féminines, de qualifications différenciées. De même, s'est implanté à Montpellier un important centre de production d'ordinateurs et de composants électroniques.

Pour la plupart, ces industries sont essentiellement venues s'installer dans un «bassin de main-d'œuvre» sans autre relation avec les activités industrielles régionales préexistantes, sans grand effet de sous-traitance. Pour d'autres, par contre une interaction apparaît comme entre certaines productions électroniques et la construction aéronautique (cf. fiche n° 3).

FICHE N° 3

Filière : électricité, électronique

Principaux établissements – Nombre d'emplois ⁽¹⁾

TOULOUSE ET MIDI-PYRÉNÉES

CI à Toulouse (1 600 emplois)

Société Soule à Bagnères-de-Bigorre (900 emplois)

Motorola à Toulouse (2 000 emplois)

BORDEAUX ET LA GIRONDE

Siemens à Lormont (500 emplois)

IBM à Pessac (850 emplois)

Thomson-CSF à Pessac (500 emplois)

MONTPELLIER

IBM à Montpellier (2 000 emplois)

(1) Liste indicative

Source : Zones industrielles de France n° 15, 16, 17 (1975-1977) CONATEF.

A cette diversité, correspondent des dynamiques et des opportunités de politique industrielle différenciées. Si les industries légères traditionnelles doivent trouver sur place les conditions de leur revitalisation, les grandes industries doivent simultanément trouver, au niveau national et international, l'impulsion et les débouchés pour l'élargissement de leur activité, et intensifier dans la région leurs échanges mutuels et leurs liens avec les entreprises de moindre taille. Ainsi sera consolidée une cohérence minimale de l'industrie régionale, gage d'un développement intrinsèque.

CHAPITRE V

L'AGRICULTURE DANS LE SUD-OUEST

20 % des agriculteurs français y produisent 16 % de la valeur totale de la production agricole nationale. L'emploi agricole représente en moyenne 17 % de l'ensemble de l'emploi total dans le Sud-Ouest (9,49 dans l'ensemble français).

Longtemps resté à l'écart des grandes mutations économiques le Sud-Ouest voit s'essouffler son dynamisme agricole cependant qu'il demeure l'un des grands domaines de l'agriculture française. L'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché Commun pose des échéances à une nécessaire conversion sans que l'on puisse toutefois ramener le problème du Sud-Ouest à l'élargissement méridional de la CEE. Paradoxalement ces régions «périphériques» ont fondé leur équilibre sur le maintien des structures traditionnelles qui parfois archaïques deviennent alors aujourd'hui un frein aux évolutions souhaitées.

Petites exploitations familiales en propriété, survivance d'une importante auto-consommation, maintien d'une polyculture de subsistance associée à une grande diversité des productions (nécessaire et qu'il convient de préserver), tendances à la spécialisation régionale ou locale, tels apparaissent les traits les plus marquants de l'économie agricole du Sud-Ouest. L'étude des situations régionales, de la mosaïque des terroirs, permet une lecture contrastée des chances et des handicaps du Sud-Ouest.

1. La part de l'agriculture et des industries agro-alimentaires dans le Sud-Ouest : atouts et handicaps

Une part importante mais inégale selon les zones (tableau 1)

EN TERMES D'EMPLOI l'agriculture occupe un pourcentage non négligeable de la population du Sud-Ouest avec de fortes variations régionales. Quelques départements très agricoles (Gers 37,26 %, Tarn-et-Garonne 30,01 %, Lozère 30,17 %, Lot 30,51 %, Aveyron 27,33 %, Dordogne 20,31 %, Lot-et-Garonne 25,75 %) emploient plus de 25 % de l'ensemble des actifs dans le secteur agricole. Ils s'opposent à certains départements plus urbanisés (Haute-Garonne 7,25 %, Gironde 9,82 %, Hérault 12,53 %, Gard 12,64 %) ou de montagne (ensemble des départements pyrénéens autour de 15%).

UNE STABILITÉ TRÈS RELATIVE DES SURFACES CULTIVÉES. La superficie cultivée s'est accrue jusqu'à atteindre un maximum en 1959. Dès lors elle ne cesse de décroître très lentement. Mais cette tendance recouvre en fait des situations différentes : mise en culture de landes et friches, ou de zones de déboisement comme dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (ainsi dans les Landes les petits paysans abandonnent la vieille clairière cultivée tandis que des entrepreneurs ont défriché des milliers d'hectares et installé de nouvelles aires de culture); à l'opposé les terroirs de moyenne montagne sont peu à peu délaissés.

L'accélération des transferts de terres agricoles procède d'une demande accrue de terrains pour des usages non agricoles de plus en plus diversifiés (habitat, système de communications, activités industrielles, espaces de loisirs) et affecte essentiellement les zones peu urbaines (montagne), les zones de passage (vallées) et les littoraux. Au-delà des grands mouvements régionaux, il existe une redistribution intradépartementale des usages de la terre que les soldes intercensitaires ne font pas apparaître mais que révèlent en partie les diminutions du nombre d'exploitations et leur taux de reprise.

TABLEAU V 1

Structure de l'emploi par branche dans le Sud-Ouest en 1975.

UNITE SPATIALE	Structure en % (base 100 = unité spatiale)												EFFECTIFS
	AGRICULTURE	INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	ENERGIE	BIENS DE CONSOMMATION	BIENS INTER-MEDIAIRES	BIENS D'EQUIPEMENT	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	TRANSPORTS TELECOM-MUNICATIONS	SERVICES MARCHANDS	COMMERCES	BANQUES ASSURANCES	SERVICES NON MARCHANDS	
AQUITAINE	16,18	3,35	1,71	8,35	5,08	4,67	9,76	5,56	16,34	11,73	1,63	15,64	970 600
DORDOGNE	26,31	3,17	0,73	10,38	4,51	1,65	10,73	5,42	13,72	9,80	1,18	12,41	141 475
GIRONDE	9,82	3,59	1,61	7,16	5,46	6,07	9,51	6,78	17,46	13,06	1,98	17,51	414 510
LANDES	19,61	2,24	1,24	12,73	5,03	2,08	9,85	4,03	14,82	10,68	1,08	16,60	106 305
LOT-ET-GARONNE	25,75	3,33	0,93	7,26	5,95	2,13	9,17	4,33	14,61	11,75	1,46	13,33	109 470
PYRENEES-ATLANTIQUES	15,12	3,59	3,29	7,65	4,24	6,68	9,88	4,63	17,63	10,90	1,59	14,80	198 840
MIDI-PYRENEES	18,00	2,66	1,57	8,06	5,00	5,72	9,47	5,04	15,12	11,10	1,65	16,61	833 300
ARIEGE	17,62	2,02	1,38	15,15	9,31	1,91	9,23	4,99	13,46	8,90	1,24	14,78	47 025
AVEYRON	27,33	4,04	1,52	7,89	4,70	1,64	10,08	4,38	12,68	9,62	1,55	14,57	98 975
HAUTE-GARONNE	7,25	2,26	1,55	6,11	5,12	8,77	9,63	6,41	17,46	12,86	2,03	20,54	291 875
GERS	37,26	2,82	0,79	3,86	1,76	1,73	8,60	3,46	14,07	10,71	1,25	13,68	64 310
LOT	30,51	3,54	0,88	3,95	2,66	4,84	10,53	4,64	13,62	9,20	1,64	14,00	55 215
HAUTES-PYRENEES	14,91	1,93	0,96	3,58	4,26	13,68	9,24	5,18	17,23	11,60	1,30	16,12	83 725
TARN	15,86	2,51	3,37	17,85	6,76	1,83	9,42	3,51	13,09	10,42	1,65	13,73	123 270
TARN-ET-GARONNE	30,01	3,13	0,65	6,89	4,64	2,93	8,45	4,56	13,03	9,74	1,31	14,66	68 905
LANGUEDOC-ROUSSILLON	15,36	3,07	1,71	5,29	4,60	2,37	11,84	6,22	17,27	12,62	1,97	17,67	593 350
AUDE	22,77	2,40	1,16	5,99	4,18	1,52	10,07	5,84	15,57	11,13	1,71	17,65	88 080
GARD	12,64	2,71	3,12	7,31	8,31	2,66	11,64	5,78	15,31	12,50	2,02	16,00	166 570
HERAULT	12,53	3,56	1,33	3,83	3,05	3,46	12,06	6,77	18,99	13,55	2,02	18,87	214 005
LOZERE	30,17	1,88	0,56	4,05	2,82	0,46	9,07	5,48	16,94	6,52	1,13	20,92	26 915
PYRENEES-ORIENTALES	15,45	3,56	0,92	4,73	2,57	0,78	14,08	6,35	18,48	13,84	2,22	17,01	97 780
FRANCE (SANS CORSE)	9,49	3,12	1,56	10,17	7,87	7,49	9,02	5,92	16,39	11,44	2,37	15,15	20 867 375

LE POIDS DE CERTAINES SPÉCIALISATIONS DU SUD-OUEST s'affirme dans la production nationale (voir tableaux en annexe).

Des spécialisations anciennes. . .

— En valeur la vigne représente pour l'ensemble du Sud-Ouest 43,7 % de la production nationale : le Languedoc-Roussillon confirme sa vocation tandis qu'une légère régression marque l'emprise de ce secteur dans l'Aquitaine (— 1,5 % de 1970 à 1975) et dans Midi-Pyrénées (— 0,8 % de 1970 à 1975).

— Les légumes et surtout les fruits voient leur part croître régulièrement en moyenne de 2 % entre 1970 et 1975. Les fruits occupent une place prépondérante. La région du Languedoc-Roussillon se place bien avec 17,1 % suivie par l'Aquitaine (9 %) et Midi-Pyrénées (9 %) totalisant ainsi 35,1 % de la production nationale (en valeur).

Les légumes sont affectés d'une légère baisse (— 0,8 %) entre 1970 et 1975, sauf dans le Languedoc-Roussillon et surtout dans le Roussillon, et participent pour 20 % de la valeur de la production nationale.

— Le Sud-Ouest fournit également 34 % du maïs (grain) récolté pour les 2/3 en Aquitaine.

— Le tabac y est produit à 49,5 % de la production nationale.

— Au panorama des spécialités peut être joint le bois industriel (29,2 % du bois français).

... et des orientations récentes.

Associée au développement de la culture du maïs, se poursuit l'extension des filières porc et surtout volailles (respectivement 11,8 % et 25,6 % de la valeur de la production nationale) induisant un accroissement des consommations intermédiaires :

— achats auprès du négoce ou de l'industrie de produits agricoles semi-élaborés tels que les aliments du bétail ;

— dans le Tarn, plantation de soja (200 à 300 ha) en 1978-79.

L'utilisation du sol est marquée par deux mouvements : d'un côté, la diminution de la part consacrée à des cultures à forte valeur ajoutée (vins, tabac) et à certaines productions dont les prix ont baissé à des niveaux tels que les petits producteurs ne peuvent plus accéder au marché (légumes secs, froment) ; d'un autre côté, l'extension des semis de céréales et d'oléagineux (orge, maïs).

On observe ces deux mouvements dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées en même temps que, par ailleurs, une assez grande stabilité, voire une légère croissance des surfaces consacrées à des productions végétales destinées à l'alimentation du bétail sur l'exploitation même (cultures fourragères, prairies permanentes).

Entre 1955 et 1975 des modifications sensibles s'opèrent à travers L'UTILISATION DU SOL AGRICOLE et nuancent les évolutions régionales (annexes V, 10, 11 et 12).

• En Aquitaine (1)

— Les surfaces toujours couvertes d'herbe (35,9 % de la SAU en 1975) ont progressé de 80 000 ha, soit plus de 15 % de 1955 à 1974.

— Les vignes ont régressé de 74 000 ha, soit plus de 30 %.

— Les terres labourables ont augmenté de 27 000 ha, soit de 3 %. Les cultures industrielles, plantes sarclées et cultures légumières (44 %) ont chuté, tandis que les céréales, les oléagineux et les cultures fourragères progressaient (+ 11 %).

(1) «L'agriculture en Aquitaine», de M. Martin.

Le blé a régressé au profit de l'orge et plus encore du maïs :

(en hectares)

Années	Blé	Orge	Maïs
1955	220 000	25 900	182 000
1974	110 000	83 000	348 000

- Les vergers se développent et par grandes exploitations (au-dessus de 50 ha).
- L'élevage hors-sol (porcins, volailles) recueille la faveur des agriculteurs organisés en groupements de producteurs, tandis que la part du nombre des vaches laitières augmente au détriment des races d'embouche.
- Dans la région Midi-Pyrénées, les cultures permanentes connaissent des difficultés plus importantes que dans d'autres régions ; les exploitations horticoles, fruitières et viticoles sont particulièrement touchées (échappent à ces problèmes les très grandes superficies).
- Le Languedoc-Roussillon accentue sa triple spécialisation : la viticulture, l'arboriculture et l'horticulture. L'abandon des cultures permanentes mélangées (polyculture) se généralise alors que l'élevage hors-sol progresse sensiblement. Des regroupements au sein du vignoble entraînent l'augmentation des exploitations moyennes.

Malgré l'accroissement généralisé des rendements et de la productivité au travail, le poids de structures traditionnelles et des charges d'exploitation grève notablement l'économie agricole du Sud-Ouest

L'ACCROISSEMENT DES RENDEMENTS ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL (planches 1 et 2) n'est pas spécifique au Grand Sud-Ouest. C'est un phénomène général de l'agriculture française. Mais il a pris ici des formes particulières.

Les changements ont concerné au premier chef le maïs (maïs hybride), l'élevage laitier, les volailles et les fruits.

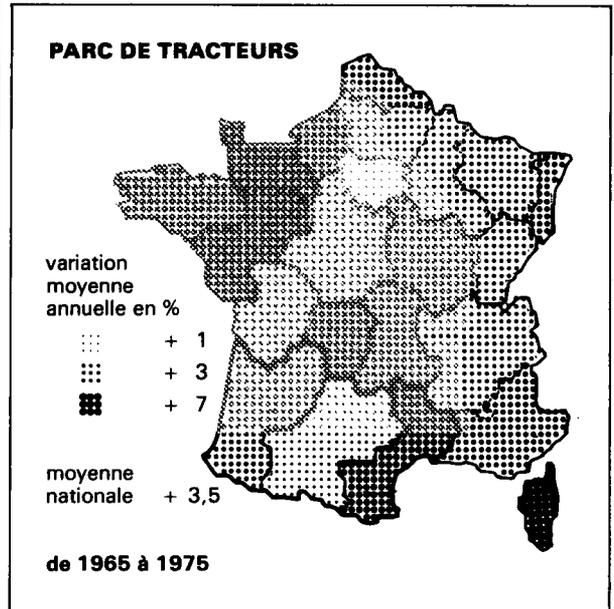
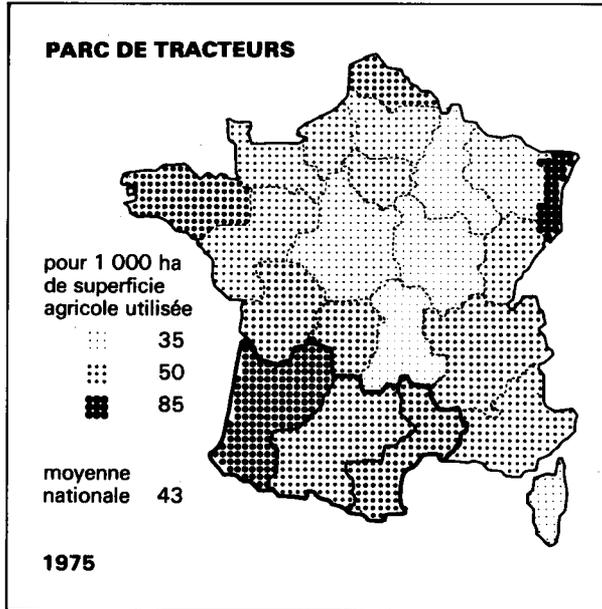
La fertilisation, la sélection bovine et ovine et les grands aménagements d'irrigation (Landes, coteaux de Gascogne, Languedoc) ont provoqué des évolutions rapides et imposé des investissements importants.

Ces progrès ont précipité de fait une partition de l'espace agricole entre zones à hauts rendements et zones à rendements moindres. Par là se précise la localisation de nouvelles aires spécialisées dans certaines productions et types d'organisation technique et économique. Le processus de concentration et de spécialisation se trouve néanmoins freiné par les limites objectives de l'exploitation paysanne : prépondérance du faire-valoir direct et difficulté à trouver des fermages, insuffisance des ressources pour accroître son capital productif, d'espace pour passer à une phase extensive, de main-d'œuvre pour intensifier les cultures, d'où la juxtaposition d'îlots hautement intensifs, d'îlots irrigués à gros rendements et forte valeur ajoutée, et d'îlots extensifs.

L'accroissement des rendements, notable pour les céréales et l'économie laitière, se double d'une progression nette de la productivité du travail. Dans certains secteurs, elle a décuplé (maïs et lait). Cette élévation de la productivité a accompagné le mouvement de spécialisation et a trouvé son impulsion dans la motorisation.

PLANCHE V 1

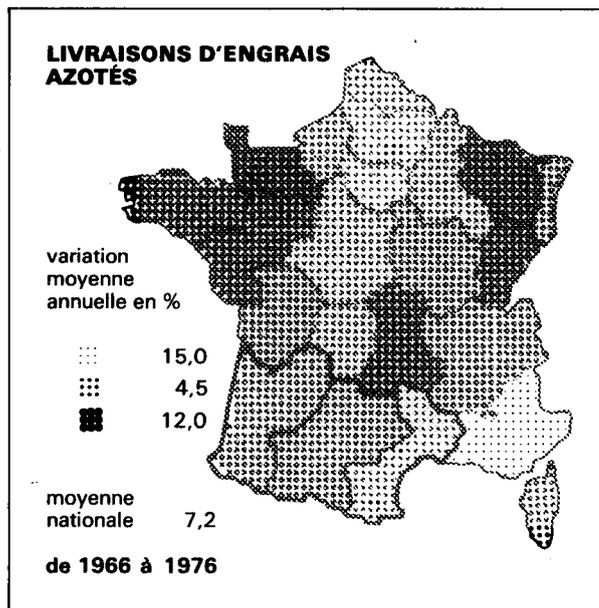
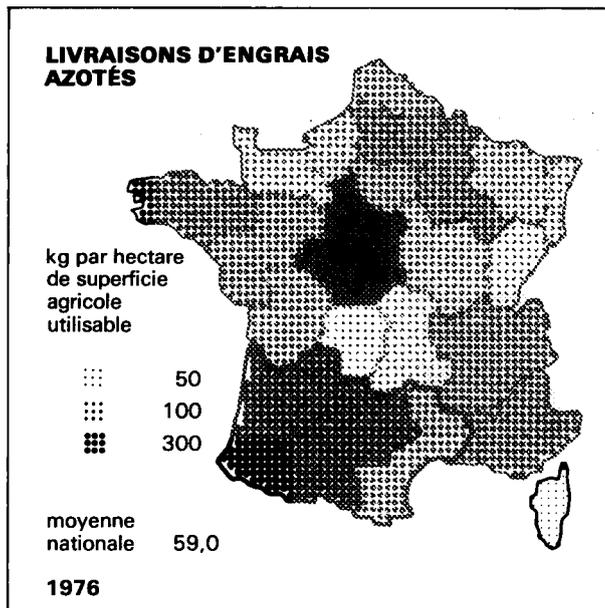
Facteurs de production



	PARC DE TRACTEURS				TRACTEURS POUR 1 000 HA DE S.A.U.		TRACTEURS PAR EXPLOITATION		MOISSONNEUSES BATTEUSES	
	1965	1974	1975	Variation annuelle 1965-1975	1965	1975	1965	1975	1974	1975
	milliers			%	nombre					
ILE DE FRANCE	24,5	23,9	25,6	+ 0,4	34	40	1,54	2,17	6 116	6 799
CHAMPAGNE - ARDENNE	41,2	48,1	51,4	+ 2,2	26	33	0,96	1,45	11 450	12 240
PICARDIE	45,1	49,7	53,7	+ 1,8	31	38	1,21	1,86	13 480	12 718
HAUTE-NORMANDIE	24,0	35,0	37,3	+ 4,5	28	42	0,60	1,08	6 000	6 259
CENTRE	71,5	89,0	93,0	+ 2,7	26	35	0,68	1,23	21 790	23 724
BASSE-NORMANDIE	34,7	58,1	61,3	+ 5,9	24	41	0,38	0,88	2 395	2 464
BOURGOGNE	40,5	56,1	59,4	+ 3,9	22	31	0,54	1,06	8 915	9 687
NORD - PAS-DE-CALAIS	34,7	47,4	51,0	+ 3,9	35	53	0,63	1,12	8 000	8 388
LORRAINE	34,8	42,3	44,8	+ 2,5	26	36	0,63	1,06	8 930	9 564
ALSACE	19,5	28,3	29,8	+ 4,3	43	86	0,41	1,05	3 150	3 380
FRANCHE-COMTÉ	24,9	30,6	32,3	+ 2,6	28	42	0,63	1,17	2 965	2 914
PAYS DE LA LOIRE	61,3	98,7	106,6	+ 5,7	23	41	0,37	0,85	5 140	5 354
BRETAGNE	66,3	101,8	111,3	+ 5,3	32	56	0,37	0,86	9 360	9 631
POITOU - CHARENTES	66,1	83,0	87,1	+ 2,8	33	46	0,63	1,09	9 220	9 733
AQUITAINE	76,1	100,6	105,2	+ 3,3	44	60	0,51	0,99	3 330	3 685
MIDI - PYRÉNÉES	115,0	126,0	131,3	+ 1,3	39	47	0,74	1,13	7 530	8 075
LIMOUSIN	27,4	42,2	43,5	+ 4,7	27	47	0,46	1,11	2 150	2 182
RHÔNE - ALPES	76,0	96,5	100,9	+ 2,9	34	48	0,45	0,82	3 540	3 879
AUVERGNE	39,2	57,8	60,4	+ 4,4	22	37	0,42	0,98	3 950	3 997
LANGUEDOC - ROUSSILLON	38,3	62,4	65,5	+ 5,5	25	51	0,30	0,77	1 274	1 359
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	34,1	47,8	49,9	+ 3,9	27	44	0,41	0,75	1 263	1 414
CORSE	1,3	2,5	2,6	+ 7,6	3	5	0,12	0,31	15	19
ENSEMBLE	996,4	1 327,9	1 403,9	+ 3,5	29	43	0,52	1,00	139 963	147 465

Source : Ministère de l'agriculture.

Facteurs de production



	CAMPAGNE AGRICOLE SE TERMINANT EN								LIVRAISONS PAR HA DE SUPERFICIE AGRICOLE FERTILISABLE	
	1966	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Variation annuelle 1966-1976	1971	1976
	milliers de tonnes d'azote							%	kg	
ILE-DE-FRANCE	50,2	80,6	81,5	79,7	89,4	73,7	73,1	+ 3,8	123,2	234,0
CHAMPAGNE - ARDENNE	68,4	102,6	104,3	114,7	130,0	125,4	126,3	+ 6,3	66,3	302,0
PICARDIE	86,5	128,3	133,4	137,0	151,7	131,9	134,1	+ 4,5	91,1	286,0
HAUTE-NORMANDIE	34,2	52,7	54,4	55,2	66,0	52,7	64,4	+ 6,5	62,0	150,0
CENTRE	124,4	214,3	217,1	231,0	270,7	212,6	221,7	+ 6,0	82,7	517,0
BASSE-NORMANDIE	18,7	36,3	38,5	53,6	57,3	53,0	58,4	+ 12,5	25,0	121,0
BOURGOGNE	38,3	73,2	76,9	87,8	90,1	73,7	78,8	+ 7,5	39,9	172,0
NORD - PAS-DE-CALAIS	58,7	93,4	90,9	89,5	102,7	86,5	98,7	+ 5,3	96,1	203,0
LORRAINE	16,8	28,7	33,7	38,7	44,7	42,5	49,6	+ 11,4	23,0	160,0
ALSACE	9,0	16,0	17,6	17,8	19,4	19,1	19,1	+ 7,8	36,0	119,0
FRANCHE-COMTÉ	5,9	11,7	13,8	15,7	16,1	14,8	16,8	+ 11,1	16,4	98,0
PAYS DE LA LOIRE	44,7	81,1	91,0	110,0	124,5	103,0	127,0	+ 11,0	31,5	248,0
BRETAGNE	51,3	98,6	105,7	125,9	132,9	112,9	142,0	+ 10,7	50,4	296,0
POITOU - CHARENTES	42,7	83,8	82,3	101,2	115,2	92,4	99,3	+ 8,8	44,6	214,0
AQUITAINE	52,5	86,2	91,9	113,8	118,8	95,1	106,5	+ 7,3	57,6	384,0
MIDI - PYRÉNÉES	52,3	89,0	92,1	105,4	120,3	104,5	113,0	+ 8,0	38,8	384,0
LIMOUSIN	7,0	10,7	10,4	12,0	12,4	11,8	13,1	+ 6,4	13,6	48,0
RHÔNE - ALPES	26,7	52,8	54,0	59,4	62,6	51,5	56,4	+ 7,8	32,6	262,0
AUVERGNE	10,7	22,9	26,8	31,7	31,7	27,8	30,3	+ 11,0	17,5	87,0
LANGUEDOC - ROUSSILLON	20,3	30,4	28,0	33,1	38,8	33,8	32,2	+ 4,7	32,8	176,0
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	24,3	33,9	31,3	36,6	35,9	27,4	28,4	+ 1,6	53,9	274,0
CORSE	0,7	1,1	1,9	1,8	2,2	1,3	1,3	+ 5,7	6,9	8,0
ENSEMBLE	844,2	1 428,3	1 477,2	1 651,6	1 833,4	1 547,5	1 690,3	+ 7,2	48,7	59,0

Source : Ministère de l'agriculture (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques).

TABLEAU V 2

Irrigation et drainage

	Superficie (pour 100 ha)			Exploitation (pour 100 ha)		
	irriguée	irrigable	drainée	irriguée	irrigable	drainée
Dordogne	2,2	3,8	0,3	11,4	11,5	1,0
Gironde	2,5	4,2	1,3	7,7	7,7	2,7
Landes	8,5	9,8	1,8	8,5	8,5	5,6
Lot-et-Garonne	8,9	13,3	0,7	39,5	39,8	4,2
Pyrénées-Atlantiques	0,7	0,9	3,5	3,4	3,4	13,6
AQUITAINE	4,2	6,0	1,4	13,2	13,3	5,2
Ariège	1,4	1,9	0,2	3,6	3,7	0,9
Aveyron	0,3	0,5	1,3	3,1	3,1	11,7
Haute-Garonne	3,7	5,0	0,5	15,7	16,1	1,5
Gers	1,8	3,0	0,9	5,2	5,6	4,0
Lot	1,0	2,5	0,2	10,5	10,9	1,8
Hautes-Pyrénées	6,4	8,1	1,2	19,3	20,4	4,6
Tarn	1,1	1,5	0,7	4,7	4,7	4,3
Tarn-et-Garonne	7,3	10,8	0,5	20,4	21,1	2,5
MIDI-PYRÉNÉES	2,4	3,5	0,6	10,0	10,4	4,4
Aude	5,6	8,3	4,1	15,6	18,7	10,6
Gard	13,1	18,0	2,4	22,8	23,5	2,9
Hérault	6,1	10,2	1,8	14,4	17,8	4,3
Lozère	1,6	1,8	1,8	21,3	22,2	12,2
Pyrénées-Orientales	19,1	25,0	0,4	54,3	57,9	1,4
LANGUEDOC-ROUSSILLON	7,6	10,8	2,3	24,0	26,7	5,5

Source : RGA 1970-1971.

TABLEAU V 3

Utilisation et propriété des machines agricoles en Aquitaine

	Moissonneuses batteuses	Corn pickers Corn shellers.	Ramasseurs presses	Ensilers	Epandeurs de fumier	Traite mécanique
1967 (en %)	2,3	5,3	14,5	0,8	4,0	6,0
Rang sur 21 régions de programme	19 ^e	1 ^{er}	18 ^e	14 ^e	19 ^e	17 ^e
1970-1971 (en %)	2,5	6,2	19,3	0,9	7,2	9,8
(Co)propriétaires Ensemble des utilisateurs de l'outil	1/20	1/2	1/3	2/3	1/2	—
Installation de traite pour 100 étables	—	—	—	—	—	25

Source : Enquête CEE, 1967 ; RGA, 1970-71.

«Les mutations de l'agriculture régionale». Revue économique du Sud-Ouest, n° 2, 1977, par P. Delfaud et P. Dubosq.

Chaque agriculteur travaillant chez lui à temps plein, en dehors des plus âgés et des plus pauvres, possède un tracteur, même si le matériel est très hétérogène quant aux performances, à l'âge, au coût.

Le recours aux services d'un entrepreneur ou la création d'une CUMA (1) pour effectuer certains travaux est fréquent mais n'évite pas globalement le surinvestissement.

Les exploitations céréalières et surtout la maïsiculture sont les plus mécanisées alors que la majorité des agriculteurs dans le secteur élevage renoncent au moins à titre individuel à investir dans la mécanisation du travail.

Cependant l'achat et l'utilisation de matériel en copropriété et surtout en collectivité requièrent une large adhésion qui seule permet l'accès à l'accroissement des moyens de production à de nombreux petits exploitants ne disposant pas de moyens financiers suffisants pour les acquérir autrement.

DE MOINS EN MOINS DE PRODUCTEURS POUR UNE POPULATION ACTIVE AGRICOLE VIEILLIE AUX PRISES AVEC DES STRUCTURES TRADITIONNELLES (tableau 4, planche 3, carte 1).

Le recensement de la population active agricole conclut au vieillissement de l'âge moyen du chef d'exploitation.

Entre 1954 et 1975, la population active agricole a baissé en moyenne de 35 %, avec des maximums dans des départements de montagne ou urbanisés et des minimums dans les zones de défrichement et de mise en culture récentes, ou de spécialisation arboricole et légumière (Roussillon).

La moyenne d'âge est souvent supérieure à la moyenne nationale pour atteindre 53 ans en Languedoc-Roussillon. Les classes d'âge (40 à 64 ans, 65 ans et plus) concentrent plus de la moitié de la population agricole comme le montre le tableau 4 (2). Les départements de montagne (haute et moyenne montagne) sont particulièrement affectés par ce mouvement. Le nombre d'actifs par unité de production a donc lourdement chuté étalant ses taux de - 1,4 à - 2,3 % par an.

Parallèlement persistent les petites et moyennes exploitations en propriété.

En 1975, sur 307 400 exploitations, 98 300 avaient moins de 5 ha, soit près de 60% des exploitations languedociennes et près de 40% en Aquitaine (moyenne nationale s'établit à 30,3%).

L'évolution de la SAU moyenne par exploitation indique néanmoins une tendance nette à la concentration entre 1963 et 1970. La SAU moyenne par exploitation est en 1975 inférieure ou égale à la moyenne française : 15,4 ha en Aquitaine, 13 ha en Languedoc-Roussillon, 21,4 en Midi-Pyrénées pour une moyenne nationale de 21,3 ha.

La concentration s'effectue au profit des grandes exploitations (Languedoc, Aquitaine, Midi-Pyrénées) spécialisées mais qui voient leur nombre décroître tandis que se maintiennent dans le Midi viticole les petites superficies et qu'un lent grignotage se produit en faveur des exploitations moyennes en Midi-Pyrénées, qui s'exerce au détriment des toutes petites exploitations.

Se dessine ainsi un type méditerranéen de structures agricoles qui associe deux profils d'exploitations : la microfundia très répandue, représentant un nombre élevé d'exploitations et une part non négligeable de la superficie. En contraste, s'inscrit la montée de quelques grandes exploitations.

(1) CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

(2) A signaler cependant entre les deux recensements de 1968 et de 1975 une augmentation significative de la proportion des chefs d'exploitation de moins de 45 ans en Midi-Pyrénées.

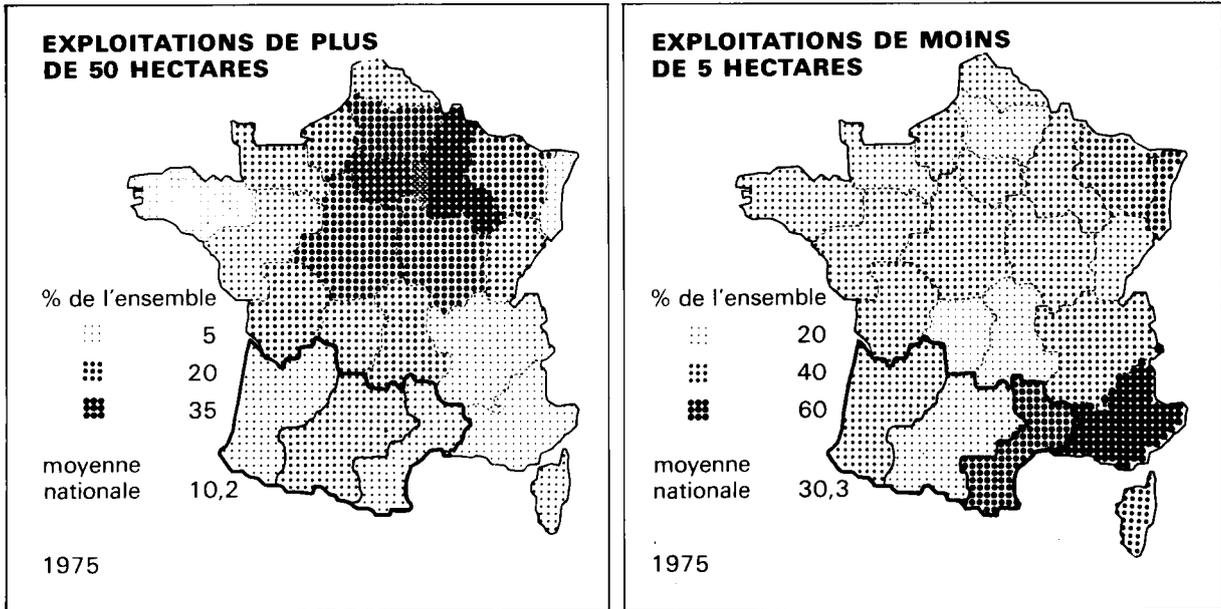
TABLEAU V 4

Population agricole par âge

	0-14 ans	15-39 ans	40-64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Dordogne	16 045	26 825	37 180	28 625	108 675
<i>en %</i>	14,8	24,7	34,2	26,3	100
Gironde	20 355	32 100	38 970	29 310	120 735
<i>en %</i>	16,8	26,6	32,3	24,3	100
Landes	12 005	19 900	22 925	17 075	71 870
<i>en %</i>	16,7	27,7	31,9	23,8	100
Lot-et-Garonne	12 780	21 815	26 510	19 015	80 120
<i>en %</i>	15,9	27,2	33,0	23,7	100
Pyrénées-Atlantiques	15 850	26 985	29 250	21 215	93 300
<i>en %</i>	17,0	28,9	31,4	22,7	100
AQUITAINE	77 035	127 625	154 835	115 240	474 700
<i>en %</i>	16,2	26,9	32,6	24,3	100
Ariège	3 385	6 475	9 130	9 895	28 885
<i>en %</i>	11,7	22,4	31,6	34,3	100
Aveyron	16 110	25 150	27 900	19 910	88 970
<i>en %</i>	18,1	28,3	31,4	22,4	100
Haute-Garonne	10 680	19 590	24 150	19 425	73 845
<i>en %</i>	14,5	26,5	32,7	26,3	100
Gers	11 880	20 270	24 360	16 750	73 260
<i>en %</i>	16,2	27,7	33,0	22,9	100
Lot	7 250	12 590	16 135	12 060	48 035
<i>en %</i>	15,1	26,2	33,6	25,1	100
Hautes-Pyrénées	5 245	9 430	12 055	9 415	36 145
<i>en %</i>	14,5	26,1	33,4	26,0	100
Tarn	11 085	18 020	21 460	17 160	67 725
<i>en %</i>	16,4	26,6	31,7	25,3	100
Tarn-et-Garonne	9 905	16 135	18 860	12 545	57 445
<i>en %</i>	17,2	28,2	32,8	21,8	100
MIDI-PYRÉNÉES	75 540	127 660	154 050	117 060	474 310
<i>en %</i>	15,9	26,9	32,5	24,7	100
Aude	11 160	17 865	25 895	20 730	75 650
<i>en %</i>	14,7	23,6	34,3	27,4	100
Gard	10 775	19 405	21 765	15 265	67 210
<i>en %</i>	16,0	28,9	32,4	22,7	100
Hérault	14 460	24 460	32 600	25 730	97 250
<i>en %</i>	14,9	25,1	33,5	26,5	100
Lozère	4 655	7 355	8 365	5 990	26 365
<i>en %</i>	17,7	27,9	31,7	22,7	100
Pyrénées-Orientales	7 805	12 260	19 325	13 630	53 020
<i>en %</i>	14,7	23,1	36,5	25,7	100
LANGUEDOC-ROUSSILLON	48 855	81 345	107 950	81 345	319 495
<i>en %</i>	15,3	25,4	33,8	25,4	100

Source : RGA 1970-1971.

Taille des exploitations



Source : SIRF 1977, ministère de l'Agriculture.

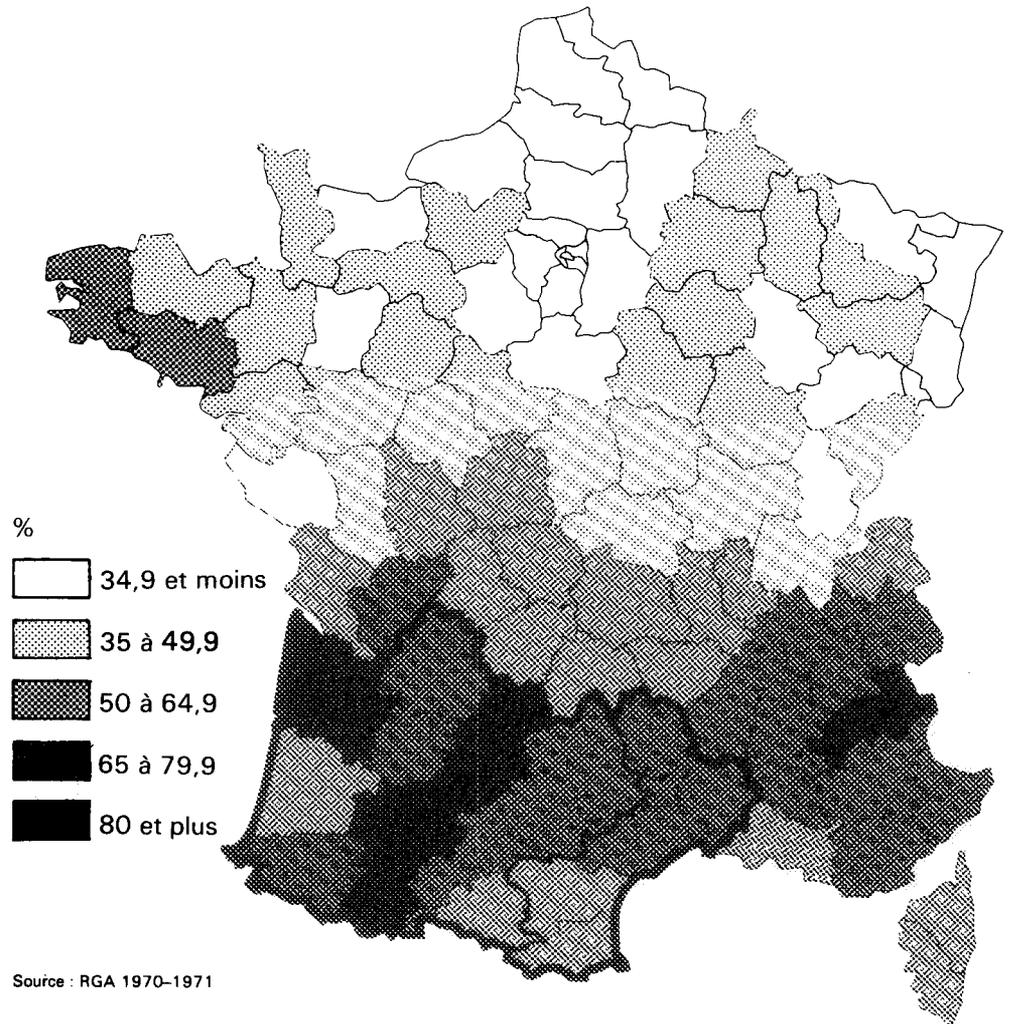
(en milliers d'exploitations)

	1963	1967	1970	1975	Moins de 5 ha.	De 5 à 10 ha.	De 10 à 20 ha.	De 20 à 50 ha.	De 50 à 100 ha.	100 ha. et plus
AQUITAINE	149,3	129,6	121,4	106,4	29,4	20,0	28,8	24,0	3,6	0,6
MIDI-PYRÉNÉES	155,7	141,4	129,4	116,0	22,8	16,8	30,4	36,2	8,2	1,6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	127,8	110,8	105,9	85,0	46,1	13,4	13,2	7,9	3,2	1,2
ENSEMBLE DE LA FRANCE	1 918,0	1 711,0	1 587,6	1 397,0	423,0	184,5	282,6	364,9	109,9	32,1

Ces extrêmes correspondent à des systèmes différents d'occupation et de mise en valeur du sol : petites exploitations spécialisées et intensives en polyculture diversifiée. Leur taille relativement petite correspond aux seuils marginaux de viabilité pour une famille employée à temps complet. L'exploitation garonnaise en constitue le prototype (superficie moyenne 20 ha). Aux exploitations maraîchères des vallées et viticoles des coteaux qui forment la masse des 1 à 10 ha se substituent sur les plateaux les moyennes superficies où s'intercalent de plus en plus quelques grandes « fermes ».

La ventilation des superficies agricoles par type d'organisation technique et économique et le rapprochement du revenu brut d'exploitation et de la productivité du travail montrent que la hiérarchie des revenus rapproche d'un côté les grandes exploitations, les petites de l'autre.

**Part de faire-valoir direct
dans la surface agricole utile
1970**



Si les systèmes agricoles aquitain et languedocien, fondés sur un salariat saisonnier et orientés vers des cultures spéciales (vignes, vergers, cultures florales et légumières), obtiennent une forte valeur de coproduction végétale, grâce à une haute productivité par hectare, certains de ces espaces intensément cultivés donnent parmi les plus faibles revenus aux agriculteurs (1).

Le salariat saisonnier se substitue au salariat permanent tandis que se développe la double activité.

(1) In «L'espace rural français», Calmes, Delemans, Durand-Dastes, Masson, 1977.

Au début des années 50, une des caractéristiques marquantes de l'agriculture (en Aquitaine en particulier) résidait dans l'importance d'une main-d'œuvre stable attachée aux grands domaines vinicoles ou de céréales (maïs). Aujourd'hui seules les très grandes entreprises agricoles (Bordelais) peuvent supporter les charges salariales impliquées par ce salariat permanent; quelques-unes, en nombre restreint, font appel à une main-d'œuvre saisonnière (récolte du vin, des fruits).

Le recul du salariat s'accompagne du développement de la double activité, révélateur d'un sous-emploi chronique et d'une insuffisance de ressources. La double activité favorise le transfert de la main-d'œuvre hors du secteur agricole (annexe 2).

En Midi-Pyrénées, un actif sur cinq dans les ménages agricoles occupe un emploi principal non agricole. Dans les régions agricoles, la pluriactivité est particulièrement étendue et peut être interprétée comme un élément de l'organisation d'ensemble de la production.

LE COÛT DES FACTEURS DE PRODUCTION S'ACCROÎT, ALOURDISSANT LES CHARGES PAR EXPLOITATION.

Le renchérissement de la terre constitue un handicap certain pour la reprise des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs.

De 1965 à 1975, le prix d'un hectare de terre labourable est passé de 4 500 F à 14 300 F en Aquitaine, 12 400 F en Midi-Pyrénées, 11 400 F en Languedoc-Roussillon. L'endettement foncier représente environ 10 % par rapport à la valeur du patrimoine foncier des agriculteurs; les prêts fonciers réalisés auprès du Crédit Agricole se multiplient jusqu'à représenter 32 % des crédits que le Crédit Agricole a accordés en 1973 (15 % des crédits totaux seulement en 1960). La prégnance du faire-valoir direct (plus de 67% de la SAU du G.S.O.), généralisé pour les exploitations de petites tailles, tandis que le fermage s'étend dans les grandes superficies (plus de 20 % en moyenne d'augmentation entre 63 et 70), et le faible taux d'I.V.D. sont l'indice d'une relative stabilité de l'emprise agricole sur le sol à l'exception toutefois des terroirs de montagne : les exploitations abandonnées par les vieux agriculteurs ne sont pas reprises, après restructuration foncière, par les jeunes agriculteurs en l'absence d'une organisation rationnelle du marché foncier (voir tableaux 5 et 6).

Les taux de reprise, voisins et même supérieurs à la moyenne nationale, renforcent l'impression de stabilité et masquent des situations locales qui parfois se dégradent très vite (départements pyrénéens, Gironde et Midi viticole).

La progression des consommations intermédiaires et l'élévation très forte des prix de revient ⁽¹⁾ témoignent à la fois d'un recours croissant de l'agriculture régionale à des techniques modernes mais onéreuses (engrais, fertilisants, anti-parasites, carburants, tunnels plastiques et serres...), d'une dégradation des termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie, et de la dépendance croissante de l'agriculture vis-à-vis de l'industrie ⁽²⁾. Ce phénomène général pour la France se marque particulièrement pour le Sud-Ouest et surtout en Aquitaine et Midi-Pyrénées où le taux de consommation intermédiaire atteint 46 % de la valeur de la production générale alors que ce taux ne dépasse pas 33 % en Languedoc-Roussillon.

(1) Voir annexes 22 et 23.

(2) Il convient de souligner cependant que les gains de productivité obtenus du fait de la modernisation de l'agriculture restent importants.

L'emploi de ces techniques modernes s'accompagne d'un endettement qui s'aggrave. Le total des prêts à long et moyen termes progresse de plus de 50 % de 1972 à 1975. Il représente suivant les années de la moitié à 2/3 de la production régionale (France 50 %) et une fois et demie le revenu régional avec un maximum dans le département des Landes où le rapport s'établit de 1 à 3 alors qu'il n'excède pas 90 % de la moyenne nationale. La capacité des agriculteurs à rembourser les charges financières (intérêts plus amortissement du capital) à partir de leur revenu annuel est beaucoup plus incertaine (voir tableau 7). Les exploitations les plus fragiles ne peuvent faire face à leurs engagements qu'en aliénant une partie de leur patrimoine, ce qui favorise la concentration des terres ou leur évacuation vers des utilisations non agricoles.

Malgré et à cause de son effort de modernisation, l'agriculture du Sud-Ouest ne connaît pas de rattrapage significatif en termes de revenu par actif. Celui-ci reste largement inférieur à la moyenne nationale à l'exception de quelques départements comme la Gironde et les Pyrénées-Orientales. Pris entre les charges qui vont s'alourdissant et les cours irréguliers, les agriculteurs sont de plus en plus dépendants des conditions du marché, soit qu'ils l'affrontent directement soit qu'ils s'en remettent à des filières intégrées par des firmes d'amont et d'aval. Le développement de la double activité s'inscrit dans cette logique, laquelle pousse l'agriculteur à chercher sur le marché du travail local un complément à ses revenus.

TABLEAU V 5

**Taux de reprise des exploitations
à temps complet en 1975**

	Moins de 41 ans	41 ans et plus	Total temps complet
Dordogne	0,18	0,10	0,28
Gironde	0,06	0,06	0,12
Landes	0,11	0,09	0,20
Lot-et-Garonne	0,17	0,13	0,30
Pyrénées-Atlantiques	0,21	0,11	0,32
AQUITAINE	0,14	0,09	0,23
Ariège	0,11	0,14	0,25
Aveyron	0,20	0,07	0,27
Haute-Garonne	0,14	0,14	0,28
Gers	0,17	0,10	0,27
Lot	0,14	0,09	0,23
Hautes-Pyrénées	0,08	0,07	0,15
Tarn	0,17	0,09	0,26
Tarn-et-Garonne	0,23	0,15	0,38
MIDI-PYRÉNÉES	0,16	0,11	0,27
Aude	0,05	0,03	0,08
Gard	0,13	0,10	0,23
Hérault	0,05	0,05	0,10
Lozère	0,12	0,05	0,17
Pyrénées-Orientales	0,05	0,03	0,08
LANGUEDOC-ROUSSILLON	0,07	0,05	0,12
FRANCE	0,14	0,07	0,21

Source : DATAR.

TABLEAU V 6
Evolution du prix moyen
des terres labourables et prairies

	1970/1963	1975/1970
Dordogne	7,6	22,4
Gironde	3,8	11,8
Landes	11,6	14,2
Lot-et-Garonne	6,3	14,0
Pyrénées-Atlantiques	12,6	9,1
AQUITAINE	2,3	14,0
Ariège	14,6	11,0
Aveyron	13,3	9,6
Haute-Garonne	6,9	14,1
Gers	6,2	15,2
Lot	8,3	11,0
Hautes-Pyrénées	10,1	15,9
Tarn	9,0	15,6
Tarn-et-Garonne	4,2	14,5
MIDI-PYRÉNÉES	8,5	13,3
Aude	1,2	21,0
Gard	0,0	11,3
Hérault	3,7	19,4
Lozère	8,4	19,0
Pyrénées-Orientales	1,4	6,7
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,6	17,8
FRANCE	4,5	11,1

Source : DATAR.

TABLEAU V 7
Évolution du résultat brut d'exploitation de 1970 à 1977

(France : indice 100)

	1970			1974-1975			1977		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1 résultat par exploitation									
2 résultat par actif agricole									
3 résultat par hectare									
AQUITAINE	70	65	98	69	63	96	78,6	75,7	99,1
Dordogne	68	59	84	89	76	107	76,8	71,9	87,6
Gironde	52	58	97	37	39	70	94,2	107,3	111,4
Landes	46	39	72	54	46	76	42,2	39,0	112,7
Lot-et-Garonne	110	91	124	94	81	104	101,9	81,4	95,7
Région Atlantique	78	72	107	80	73	112	65,5	65,5	96,7
MIDI-PYRÉNÉES	68	63	66	76	68	73	74,4	70,2	70,5
Ariège	54	55	61	49	45	53	41,7	43,4	51,7
Aveyron	59	62	47	82	83	64	89,9	88,5	59,6
Haute-Garonne	77	75	72	81	74	77	61,7	59,4	71,9
Gers	85	71	64	92	73	70	105,7	87,7	68,8
Lot	53	50	61	51	52	60	46,8	43,2	59,3
Hautes-Pyrénées	54	53	93	59	55	107	56,2	65,1	93,0
Tarn	59	49	57	78	67	75	78,3	68,2	72,7
Tarn-et-Garonne	94	81	103	90	72	97	83,7	78,0	100,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON	62	98	110	80	125	147	132,5	149,8	130,0
Aude	53	94	99	60	109	120	113,6	121,0	112,7
Gard	87	119	145	75	105	134	154,5	198,5	196,1
Hérault	51	94	130	75	137	194	149,8	157,1	157,9
Lozère	43	42	21	49	49	23	105,4	57,0	19,3
Pyrénées-Orientales	75	114	242	132	189	439	112,0	162,3	259,0

Source : Ministère de l'Agriculture - Comptes départementaux de l'agriculture en 1975 et 1977.

Bilan

LES RÉGIONS EN CRISE AIGUË : ce sont celles où le taux d'activité agricole dépasse 20 % et où le recours à des activités extérieures à l'agriculture est le plus développé. La structure en petites exploitations domine. Ce sont essentiellement les régions viticoles du Midi méditerranéen. La surreprésentation des classes d'âge élevé (la proportion des plus de 50 ans atteint 63,2 % dans les trois départements de l'Hérault, du Lot et des Pyrénées-Orientales) et l'exiguïté des propriétés aggravent les problèmes de succession et de reprise des terres. Malgré une haute productivité par actif et par hectare, les exploitations, en raison de leur faible superficie, n'assurent qu'un faible revenu aux agriculteurs.

LES RÉGIONS AGRICOLES À BONNE STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE ET SUCCESSORALE MAIS EN CRISE AGRICOLE LATENTE.

Le remplacement s'effectue normalement. La proportion des agriculteurs âgés est plus faible. Les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et de Gironde connaissent des taux d'I.V.D. supérieurs à la moyenne du Sud-Ouest. La politique des prêts favorise l'installation et la reprise par les jeunes. Cependant, les revenus y restent bas, et spécialement dans les zones dites de cultures spéciales (élevage, fruits, vignes).

La réforme des structures amorcée depuis une vingtaine d'années, si elle laisse percer une nette tendance à la concentration, affecte peu dans son ensemble le G.S.O. Les opérations de remembrement s'effectuent lentement : en 1975, les opérations terminées ont concerné moins de 20 % de la SAU du Sud-Ouest contre 28,7 % dans l'ensemble national et 50 % dans la région parisienne, la Picardie et Champagne-Ardenne.

Moins de 20 % de la SAU est en fermage en 1975 (moyenne nationale 45,9 %, Picardie, Ile-de-France 70%). **L'émiettement des exploitations, le maintien d'une polyculture traditionnelle et la spécialisation régionale dans des cultures méditerranéennes où s'exerce déjà vivement la concurrence des pays du pourtour méditerranéen rendent fragile une économie agricole pourvoyeuse encore de nombreux emplois et s'inscrivant fortement dans l'espace rural.**

2. La diversité des terroirs et des modes de mise en valeur (annexes V, 9 à 15)

La diversité régionale

L'AQUITAINE

Sur la base d'une petite polyculture céréalière, encore en métayage dans certaines zones, différents types de mise en valeur ont marqué l'agriculture en Aquitaine. Jusqu'au début du XX^e siècle, la polyculture céréalière (blé, puis maïs) s'associait aux vignes et aux fruits, dans la région du Gers à l'élevage (landes et jachères) et aux cultures dérobées d'hiver dans les pays de l'Adour. Les Landes au sol pauvre pratiquaient une agriculture de clairière intensive (2 à 3 ha) et de l'élevage ovin extensif ; seules les régions de Cahors, du Bordelais et du Périgord s'étaient déjà orientées vers une spécialisation vinicole proche de la monoculture de qualité (Bordelais).

L'exode rural frappe l'agriculture à partir de la première guerre mondiale et compromet l'ancien système agricole. A partir de 1950, l'introduction du maïs hybride génère une profonde mutation. L'amélioration des rendements permet le financement de la mécanisation. On défriche des landes, qui de marécages et de zones sableuses, s'étaient transformées en vastes espaces forestiers au terme d'un immense plan de reboisement. De 1955 à 1967, plus de 48 000 ha de landes, de friches et de bois ont été affectés à la culture dans les pays de l'Adour.

L'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord est à l'origine de plantations de vergers dans la région de Toulouse, le bas Quercy, la moyenne Garonne, la Gironde et le Périgord (pommés, poires et fraises). Dans le domaine viticole, les changements ont été plus tardifs et se portent surtout, à l'initiative des coopératives, sur les techniques de vinification et de stockage. Les difficultés sont essentiellement commerciales pour certains vins liquoreux (Sauternes, Montbazillac).

Troisième élément de changement : l'irrigation qui permet l'introduction du tabac, des fruits et des légumes de plein champ, surtout dans la moyenne Garonne ; elle permet également l'amélioration des rendements et surtout leur régularisation pour le maïs-semence et le maïs-grain.

LES PYRÉNÉES

L'économie montagnarde reposait sur l'utilisation des pacages et de la transhumance. Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'élevage ovin s'est maintenu et développé grâce à la situation florissante du marché des fromages locaux. Dans les Pyrénées centrales et orientales les freins sociaux et psychologiques à la modernisation ont été beaucoup plus importants, d'autant plus que la concurrence des activités touristiques a été forte dans de nombreuses vallées. Ce n'est que depuis quatre ou cinq ans que la réorganisation foncière d'une part, la volonté de rester sur place d'autre part ont permis le développement d'activités modernes d'élevage bovin ou ovin. On note aujourd'hui pratiquement partout un accroissement du cheptel avec une population agricole en diminution.

A côté de l'élevage, subsiste une petite polyculture spécialisée de maïs et de blé sur de petites superficies (prairies naturelles et landes de la région basco-béarnaise, blé et bovins dans les Pyrénées centrales et fourrages artificiels). L'arboriculture et les cultures irriguées ont gagné les Pyrénées catalanes et constituent une zone florissante. La faible rentabilité de cette économie montagnarde conduit à la dépopulation rurale. L'absence de marché foncier organisé, l'importance d'une pression à l'achat pour un usage non agricole (résidences secondaires, tourisme) rendent difficile l'installation de jeunes agriculteurs. La rationalisation des conditions de production passe par l'organisation du marché foncier (associations foncières pastorales) par une meilleure prise en compte des spécificités écologiques et sociales du milieu montagnard (sélection bovine, aménagement des estives et des prairies de fauche, regroupement des producteurs, etc. . .).

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Région de cultures intensives hautement spécialisée, le Languedoc-Roussillon consacre près de 90% de la production végétale et les 4/5 de la SAU à la vigne et à la double culture horticole et arboricole au sein de petites exploitations familiales en faire-valoir (plus de 60 % des exploitations ont moins de 5 ha). Grâce à une productivité étonnante, la petite exploitation a résisté jusqu'au milieu du XX^e siècle. Depuis, un lent mouvement de décroissance en affecte l'importance. L'exploitation de 10 à 20 ha représente aujourd'hui le modèle de la petite propriété paysanne dynamique mise en valeur par de jeunes agriculteurs qui poussent à la création de mouvements coopératifs (S.I.C.A.) cependant que la concentration des terres au profit des grands domaines reste très vivace : les grandes propriétés appartiennent souvent à des sociétés anonymes (Salins du Midi et le groupe bancaire « la Henin », anciennes sociétés viticoles algériennes), plus rarement à la bourgeoisie foncière urbaine plus sou-

vent propriétaire de moyennes exploitations. Ces entreprises peuvent investir à la fois dans l'encépagement, la mécanisation renforcée de la culture, la vinification et la commercialisation directe du vin.

Le vignoble languedocien est marqué d'une crise structurelle permanente malgré les progrès accomplis par les vignobles de qualité (A.O.C. et V.D.Q.S., vins de pays) et la modernisation culturale. De bas revenus et une mévente reconduite d'année en année grèvent l'économie du vin. La distorsion sur le marché entre offre et demande s'accroît. L'hétérogénéité des systèmes de production bénéficie aux grands domaines tandis que l'inégalité des rapports entre viticulteurs et négociants renforce la dépendance des agriculteurs face au marché.

Moins menacées apparaissent les plantations de vergers de la plaine du Roussillon et de l'Ouest rhodanien (grands travaux d'irrigation) ainsi que les légumes de primeurs. Quelques spécialités dans la pêche et surtout l'abricot marquent ces terroirs. Les productions toutefois ne sont pas à l'abri de la concurrence avec les produits de l'ensemble méditerranéen.

Les régions agricoles de la polyculture à la spécialisation

LES RÉGIONS DE POLYCLTURE ET D'ÉLEVAGE. Elles se situent essentiellement des deux côtés de la Garonne et se caractérisent par un pourcentage élevé de terres labourables. On compte peu de surfaces en herbe, la proportion des cultures intensives y est également assez faible. L'élevage du bovin y est faible. Ce sont des régions typiques de polyculture et d'élevage avec une forte part d'exploitations moyennes, voire de grandes exploitations. On distingue plusieurs ensembles :

- La Chalosse : très peu de grandes exploitations ; le pourcentage de population active agricole est assez fort. C'est une région riche aux paysages bocagers offrant une polyculture variée sur la base du maïs et du blé. Le maïs permet le développement d'une production agricole importante.
- Les coteaux Ouest Garonne : ce sont des pays à céréales essentiellement ; la Lomagne, les limites du Gers et de l'Armagnac.
- Les coteaux Est Garonne : ils correspondent au Lauragais.
- Les coteaux du Béarn et l'essentiel de la Gascogne se distinguent des régions céréalières voisines par la prépondérance des sols herbagers. Les fourrages recouvrent des surfaces importantes et permettent des densités de bétail plus élevées.
- Périgord et Quercy, régions plus élevées en bordure du Massif Central, consacrent une part relativement faible à la culture. Y domine l'association herbage-fourrage-polyculture. Landes et parcours sur les plateaux permettent essentiellement un élevage ovin. L'élevage bovin est faiblement représenté.
- La montagne pyrénéenne de plus en plus vouée à l'élevage bovin ou ovin selon les vallées.

Dans ces régions, la part des exploitations moyennes autour de 20 ha est prépondérante. Leur taille reste insuffisante pour permettre de rentabiliser les lourds investissements en capital (machines) nécessaires. Elles apparaissent mal placées pour supporter la concurrence des grandes régions françaises spécialisées aux coûts de production moindres et aux exploitations de taille supérieure. C'est là toute la différence entre des entreprises de type capitaliste et des structures d'économie familiale. Localement, de grandes entreprises agricoles de type capitaliste ont été implantées. Elles correspondent à de nouvelles structures d'exploitation et de mise en valeur sous l'impulsion souvent de personnes étrangères à la région. Se dessine un mouvement d'intégration de l'agriculture au sein de filières spécialisées (maïs-porcs, maïs-utilisation industrielle).

LES RÉGIONS DE CULTURES SPÉCIALISÉES (fruits, légumes, tabac) se concentrent dans les plaines alluviales, les vallées abritées et les coteaux qui bénéficient d'un bon ensoleillement. Les vallées du Lot, de la Dordogne, de la moyenne Garonne, la plaine du Roussillon, la vallée occidentale du Rhône offrent de riches terroirs bien pourvus en eau ou ayant fait l'objet de grands programmes d'aménagement hydraulique. L'intensification des cultures fait de l'ensemble du Sud-Ouest un des plus grands potagers de France (tableaux en annexe). Cette production cependant subit des crises de mévente et est grevée de coûts de production supérieurs à ceux obtenus dans les pays méditerranéens concurrents. De plus, de grandes parties des récoltes ne subissent aucune transformation avant de quitter la région et sont valorisées dans des circuits industriels extérieurs à la zone.

LES ZONES VITICOLES connaissent un même problème : l'écoulement de la production. Deux grands types de vignobles s'opposent dans le Languedoc-Roussillon : le vignoble de coteaux qui permet une production de qualité (A.O.C., vins de pays) et le vignoble de plaine.

L'ensemble bordelais et les coteaux de la Chalosse, de l'Armagnac, des Corbières, se distinguent des étendues languedociennes. Un dénominateur commun cependant : l'importance des petites exploitations de 1 à 10 ha qui constituent l'essentiel des surfaces en cultures (65 % dans le Languedoc, 44 % dans le Bordelais) et parallèlement la concentration de terres à la faveur de grands domaines. La différence apparaît cependant davantage à travers la comparaison des revenus par type d'exploitation. Les revenus des exploitations bordelaises de 5 ha sont largement supérieurs à ceux des exploitations comparables du Languedoc.

Dans le Bordelais la superficie consacrée à la vigne croît régulièrement, dans le Languedoc elle se maintient voire s'accroît malgré les incitations à l'arrachage des ceps et à leur remplacement par des plantations de vergers. Dans les deux cas, deux mouvements convergents se dessinent qui visent, dans le Bordelais à éliminer les vins de consommation courante et, dans le Languedoc, à promouvoir les vins de pays et V.D.Q.S.

LES PROBLÈMES DES VIGNOBLES :

La dépendance des producteurs à l'égard du négoce qui a toujours été la règle, s'accroît, et dans certains cas favorise la production de vins de consommation courante au détriment des vins de qualité (Languedoc). En Aquitaine, cette dépendance est ancienne et date du Moyen Age : les maisons de négoce pénétraient le secteur productif en achetant «châteaux» après «châteaux» dans les zones dont le vin se vendait à l'étranger facilement et cher. Propriétaire d'une très grande variété de crus classés, le négoce partageait avec un nombre relativement faible de grands producteurs — un millier — la majeure partie des rentes nées de la hiérarchie des appellations dont l'origine est contrôlée et protégée par la loi. Aussi avait-il pu mieux résister jusqu'à une époque récente à des crises spéculatives graves. Cette apparente stabilité masque en fait un changement structurel profond.

Le capital local tend à régresser devant les firmes agro-alimentaires françaises ou étrangères. Dans un marché qui s'internationalise, dans lequel émergent des productions concurrentes et des modifications dans le goût des consommateurs, une réponse rapide mais difficile s'impose : si la crise des vins de Bordeaux blancs subsiste, c'est que l'encépagement ne se modifie pas au gré de la demande. En s'affaiblissant le négoce bordelais cesse de jouer son rôle de tampon régulateur des marchés et ne peut qu'accroître la fragilité d'une partie du vignoble (1).

Le vignoble languedocien connaît la même dépendance à l'égard d'un négoce qui se concentre. (Les producteurs des Pyrénées-Orientales ont cependant su s'organiser pour commercialiser directement leurs produits.) Les petits négo-

(1) Revue Économique du Sud-Ouest, n° 2, 1977. A noter cependant que les grands vins moelleux ou liquoreux ont peu de problèmes, de même que les Graves secs. Le marché américain continue d'offrir des débouchés importants qu'organise le Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux.

ciants locaux disparaissent et sont absorbés par les grandes sociétés. Trente maisons dominant actuellement la production (1). Le marché des vins est passé sous le contrôle de quelques sociétés dont les prix s'imposent aux viticulteurs. Les prix de dumping pratiqués dans les autres zones productrices de la Méditerranée et plus encore l'effondrement de la lire ont puissamment contribué à déséquilibrer le marché au détriment des producteurs.

L'organisation commerciale a favorisé et continue de favoriser la production de vins de consommation courante et de coupage (subvention et gestion des excédents). Le critère du rendement est donc particulièrement inadapté à la viticulture languedocienne de plus en plus concurrencée par des productions nationales ou étrangères.

3. Le devenir des productions

La valorisation sur place (I.A.A.)

Globalement faible, la valorisation sur place dispose néanmoins d'atouts : traditions, marque, existence de marchés potentiels (Espagne). De petites unités artisanales transforment sur place un certain nombre de productions et mettent sur le marché national et international des « produits de pays ».

Le secteur agro-alimentaire représente un peu plus de 40 000 emplois soit 14,2 % de l'emploi industriel dans une région dont la faiblesse industrielle a été soulignée (voir dossiers précédents). Ce pourcentage, bien que supérieur à la moyenne nationale, doit donc être interprété avec précaution : le potentiel agro-alimentaire du Sud-Ouest est loin de correspondre à des capacités de production agricole.

— Viande et conserves de viande	7 300 emplois
— Lait et produits laitiers	8 200 emplois
— Conserves	4 300 emplois
— Produits du travail en grain	7 100 emplois
— Produits alimentaires divers	7 200 emplois
— Boisson et alcools	6 800 emplois

LES SITUATIONS RÉGIONALES

• **Midi-Pyrénées** est la 5^e région pour la transformation des produits laitiers. L'éloignement du marché national est compensé en partie par la proximité du marché espagnol. L'extension du système de collecte s'opère au profit d'un réseau de coopératives en alliance étroite avec les entreprises de transformation (fromages de marque).

Intéressante apparaît la production de maïs, de sorgho pour le développement de l'industrie et des aliments pour bétail et de la chimie agricole. La qualité «Sud-Ouest» de maïs est particulièrement appréciée des utilisateurs (amidonnerie, maïserie). C'est un atout pour la région qui a de bons rendements à l'hectare (42 quintaux) mais inférieurs à la moyenne nationale. La collecte est concentrée à 80% dans quatre départements (Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées) mais reste très dispersée au niveau des organismes de stockage.

Le sorgho rassemble 68 % de la production nationale ; il est substituable au maïs dans la plupart des industries de transformation et trouve un débouché non négligeable dans l'alimentation animale.

La région est excédentaire pour 1/3 de sa production de céréales et exporte vers les amidonneries lilloises et les semouleries marseillaises.

(1) Revue d'Études Politiques Méditerranéennes, novembre 1976.

Première région productrice de tournesol (43,5 %), Midi-Pyrénées exporte sa production d'oléagineux vers les huileries marseillaises et du Nord. Elle doit trouver un bon exutoire dans la grande usine mise en place à Bordeaux (Bordeaux-Oléagineux) qui devrait traiter également le colza produit en Midi-Pyrénées (13,2 % de la production nationale).

• **Languedoc-Roussillon** : L'industrie agro-alimentaire montre dans la région une certaine stabilité d'emplois : 17 960 emplois en 1968, 18 240 en 1975 ; elle évolue différemment selon les secteurs. Certains obtiennent d'excellents résultats. C'est le cas de la confiserie (chocolat Cantalou qui à Perpignan réalise 25 % du marché national) ; c'est aussi le cas de la viande : le groupe CEVEN-Languedoc en aviculture est une entreprise pilote sur le plan national. L'activité liée au grain est représentée essentiellement par le groupe DELTA (céréales) qui obtient certains succès sur les semences. Dans le secteur des fruits et légumes, le conditionnement de frais est en plein développement. A l'inverse, le conditionnement du vin et la distillerie connaissent une certaine stagnation malgré la création d'une industrie nouvelle de sous-produits de la vigne. Les conserveries d'olives et d'huilerie souffrent encore du gel de 1956 qui a détruit les vergers. Les conserveries de poissons et notamment d'anchois sont bloquées par la concurrence des pays méditerranéens et l'insuffisance des pêches locales. La crise de l'agro-alimentaire est localisée dans le secteur des fruits en conserves sévèrement concurrencé par les pays tiers et surtout l'Italie par suite des écarts notables entre les coûts de production. Une sélection vigoureuse s'est opérée au niveau des entreprises. Après la disparition de LENZBOURG à Lunel, le secteur n'est plus représenté que par LIBARON (groupe Nestlé) à Vauvert. Le secteur coopératif a amorcé un mouvement de restructuration. Dans les Pyrénées-Orientales le groupe ROUSSILLON ALIMENTAIRE né de la fusion de 11 conserveries et distilleries reste seul sur le marché de la conserve. Il a joué la carte de la moyenne exploitation et de l'adaptation de la production aux normes de la transformation.

Autre grand producteur de fruits et légumes, le Gard s'est aussi doté d'une entreprise solide et compétitive (CONSERVES-GARD) qui a réalisé en 1977 avec sa filiale un chiffre d'affaires important.

• **L'Aquitaine** : L'industrie agro-alimentaire connaît un essor satisfaisant depuis les années 60. Orientée vers une production de qualité (conserveries de foie gras, fruits et légumes, minoteries, distilleries, fabriques de pâtisseries industrielles et confiserie), elle a développé ses circuits de commercialisation sur les marchés mondiaux, essentiellement sous l'impulsion d'un réseau de PME dynamiques. Plus récemment se sont développées des industries de plus grande importance travaillant pour l'alimentation du bétail (chimie agricole). Cependant, une grande partie de la production agricole ne subit aucune transformation avant de quitter le territoire régional. Il existe de réelles possibilités de création de petites unités de production en milieu rural près des lieux de collecte et de stockage.

La concurrence avec les pays du bassin méditerranéen

L'agriculture dans les régions méditerranéennes demeure le moteur de la croissance économique. Dans les Pyrénées-Orientales, où cinq produits (vin, pêches, abricots, salades et tomates) représentent plus de 85 % du produit agricole départemental, le revenu tiré de l'agriculture est estimé à 40 % des revenus du département. Dans le Languedoc-Roussillon, les fruits et les légumes contribuent pour 12 % au produit brut régional, et la viticulture pour 30 %. C'est près de 50 % du revenu global de la région qui provient de l'agriculture. La spécialisation accentue la dépendance : 26 % des abricots et 20 % du vin de la CEE proviennent du Languedoc. Et elle tend à s'accroître : le pêcher est passé dans les Pyrénées-Orientales entre 1955 et 1975 de 33 % à 50 % dans le produit brut issu des fruits, et sa part dans le produit brut départemental est passée de 6,3 % à 13,6 %. Une telle spécialisation rend chacune des régions méditerranéennes vulnérable aux aléas climatiques et aux perturbations du marché.

*Poids économique des cultures méditerranéennes en France :
vin, fruits + légumes environ 12 % des exportations agricoles
et 18 % de la production finale agricole.*

L'ouverture du Marché Commun va certainement imposer des reconversions et des restructurations notamment dans les zones de viticulture de plaine. Cependant l'entrée dans le Marché Commun de pays méditerranéens peut indirectement favoriser les zones méridionales en rétablissant un équilibre entre les intérêts de l'agriculture septentrionale et de l'agriculture méditerranéenne.

L'analyse des structures agricoles a montré que l'agriculture du Sud-Ouest souffrait moins d'une concurrence méditerranéenne que d'une insuffisante mise en valeur de certains potentiels de production (oléagineux, maïs, protéagineux), et de l'absence d'un appareil industriel de transformation moderne et dynamique (chimie agricole, aliments du bétail...). C'est donc à ces deux niveaux que des politiques peuvent permettre un réel développement de la région, du point de vue agricole : en adaptant les systèmes de production aux spécificités de la région, en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs et leur organisation (règlement du problème foncier, dissociation entre exploitation et propriété, etc.) et en développant les cultures à forte valeur ajoutée, en promouvant des produits de qualité et en assurant l'homogénéité et la régularité des approvisionnements.

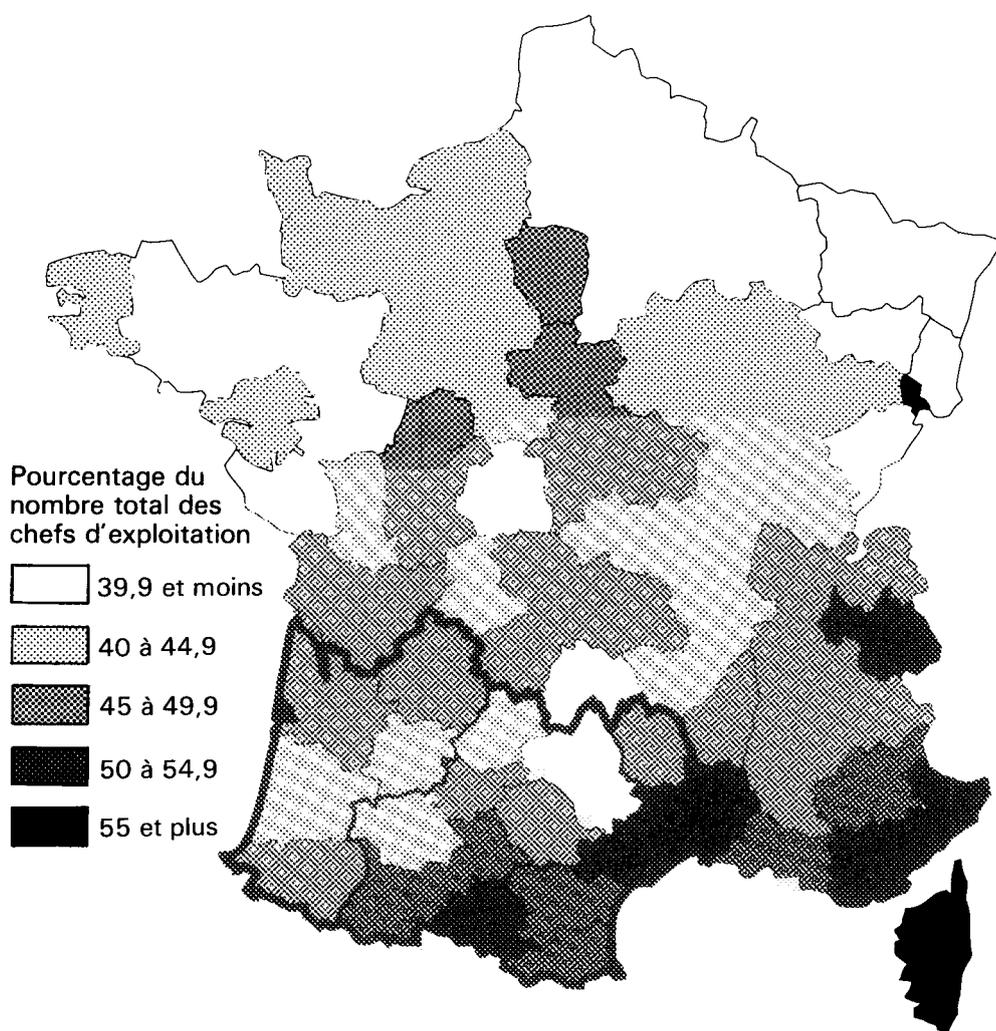
De ce point de vue, coopératives et groupements de producteurs devraient jouer un rôle important : diffusion des innovations et des technologies, changements de mentalités, etc.

ANNEXES

A – L'EMPLOI ET LES ACTIFS AGRICOLES

ANNEXE V 1

Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus en 1970.



Source : Dossier «Massif Central». La Documentation Française, 1976.

ANNEXE V 2

Les actifs non agricoles appartenant à des ménages agricoles en 1975

	En pourcentage des actifs des ménages agricoles	Valeurs absolues	dont	
			Hommes en %	Femmes en %
Dordogne	20,51	9 285	54,4	45,6
Gironde	21,3	10 510	48,9	51,1
Lot-et-Garonne	17,0	5 495	51,8	48,2
Landes	24,3	7 050	57,6	42,4
Basses-Pyrénées	25,5	9 965	57,3	42,7
Total Aquitaine	21,7	42 305	53,9	46,1
Ariège	24,2	2 585	60,5	39,5
Aveyron	18,7	6 095	59,6	40,4
Haute-Garonne	27,7	7 905	56,0	44,0
Gers	18,6	5 285	51,2	48,8
Lot	17,6	2 455	59,9	40,1
Hautes-Pyrénées	25,1	2 455	60,6	39,4
Tarn	23,0	5 755	52,8	47,2
Tarn-et-Garonne	17,3	4 150	50,6	49,4
Total Midi-Pyrénées	21,2	39 185	56,0	44,0
Lozère	18,0	1 790	57,5	42,5
Gard	24,0	6 030	42,5	57,5
Hérault	26,5	8 870	44,8	55,2
Aude	23,4	5 830	45,5	54,5
Pyrénées-Orientales	22,2	4 090	42,0	58,0
Total Languedoc-Roussillon	23,7	26 610	44,9	55,1

Source : R.G.A., 1970

B – LES STRUCTURES AGRICOLES ET L'ACTION SUR LES STRUCTURES

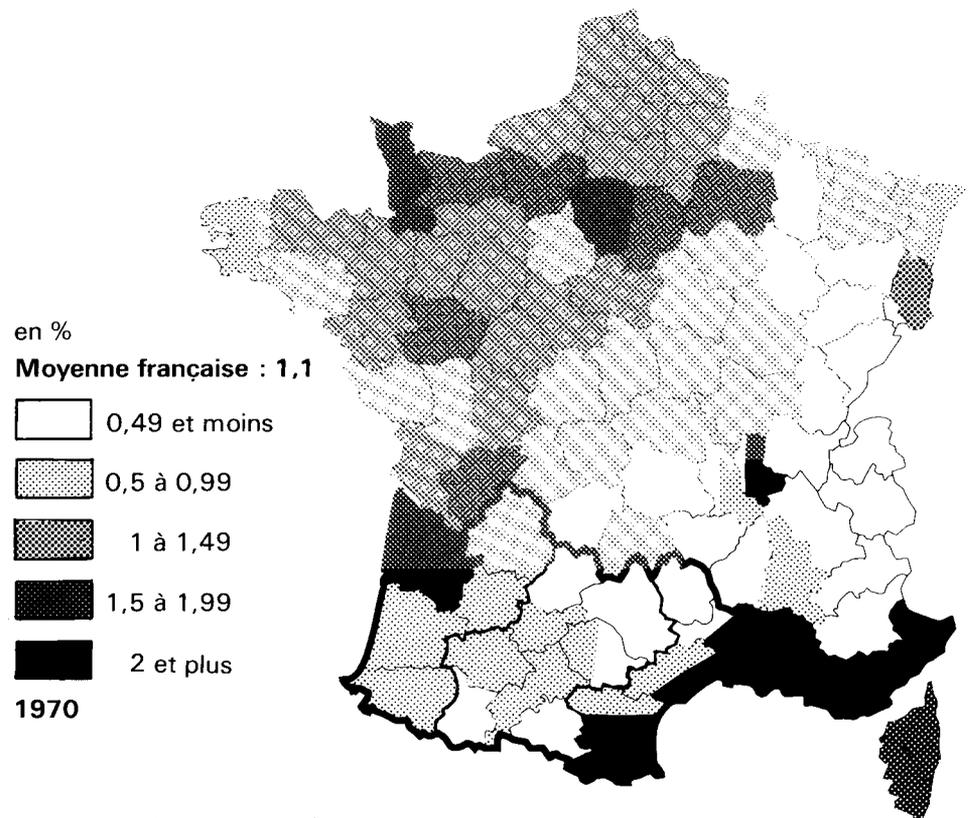
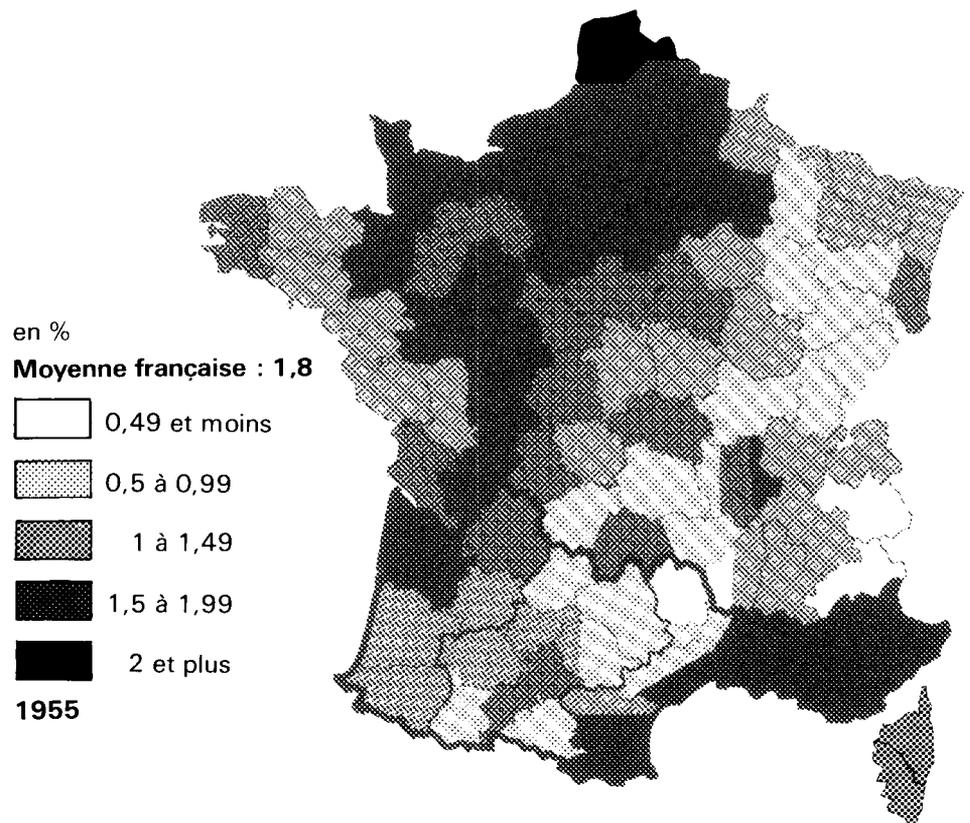
ANNEXE V 3

Mode de faire-valoir en 1970

1970	faire valoir direct en pourcentage de	fermage de la SAU de la SAU	métayage de la SAU	SAU totale en ha	Evolution en % 1963-1970	
					FVD	fermage
Dordogne	75,2	22,0	2,8	452 504		
Gironde	81,2	13,8	5,0	351 465		
Landes	56,4	30,6	13,0	222 144		
Lot-et-Garonne	78,2	18,1	3,8	369 407		
Pyrénées-Atlantiques	76,3	20,1	3,6	418 320		
Aquitaine	74,9	20,2	4,9	1 813 841	- 0,2	+ 2,3
Ariège	64,9	30,7	4,4	160 367		
Aveyron	77,1	22,8	0,1	593 810		
Haute-Garonne	68,3	24,3	7,4	416 607		
Gers	80,4	16,3	3,3	509 834		
Lot	81,3	17,8	1,0	287 995		
Hautes-Pyrénées	82,8	16,2	1,0	152 831		
Tarn	75,7	17,5	6,8	368 854		
Tarn-et-Garonne	84,6	12,3	3,1	270 615		
Midi-Pyrénées	77,0	19,7	3,4	2 760 916	- 0,5	+ 2,6
Aude	82,0	9,8	8,3	345 846		
Gard	77,6	14,0	8,3	273 150		
Hérault	82,2	11,1	6,6	327 620		
Lozère	65,9	34,0	0,1	307 620		
Pyrénées-Orientales	78,7	14,9	6,4	147 454		
Languedoc-Roussillon	77,3	16,8	5,9	1 401 689	- 0,7	+ 1,3
France	51,8	45,9	2,3	31 726 853	- 0,1	+ 0,2

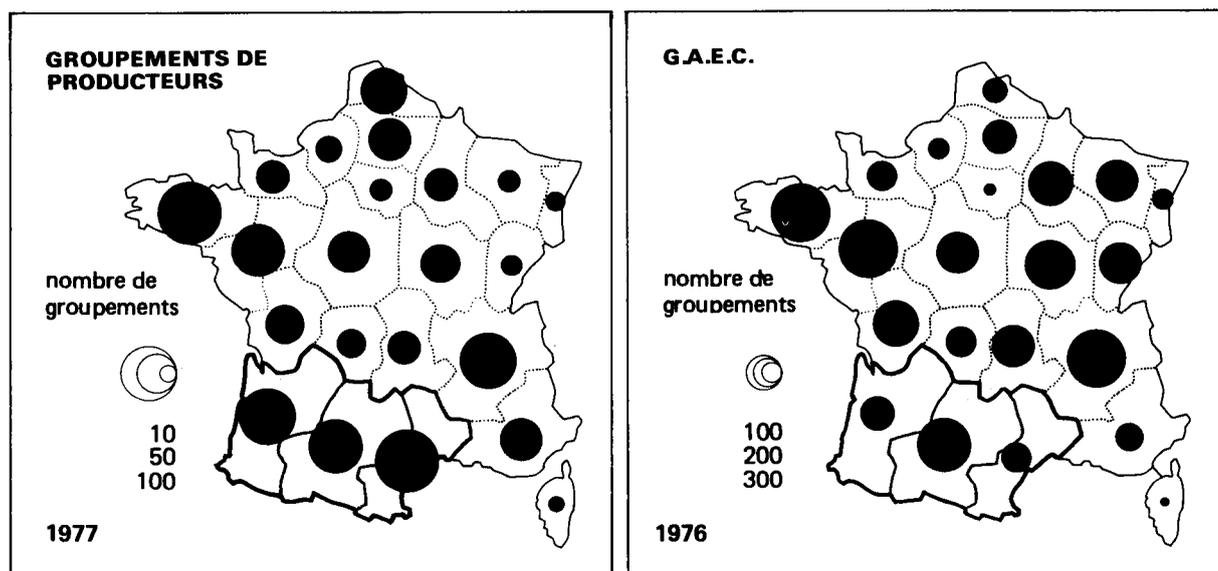
Source : R.G.A. de 1970-1971.

Nombre de salariés agricoles/100 ha de SAU



Source : Dossier «Massif Central», op. cit.

Groupements de producteurs et GAEC par région

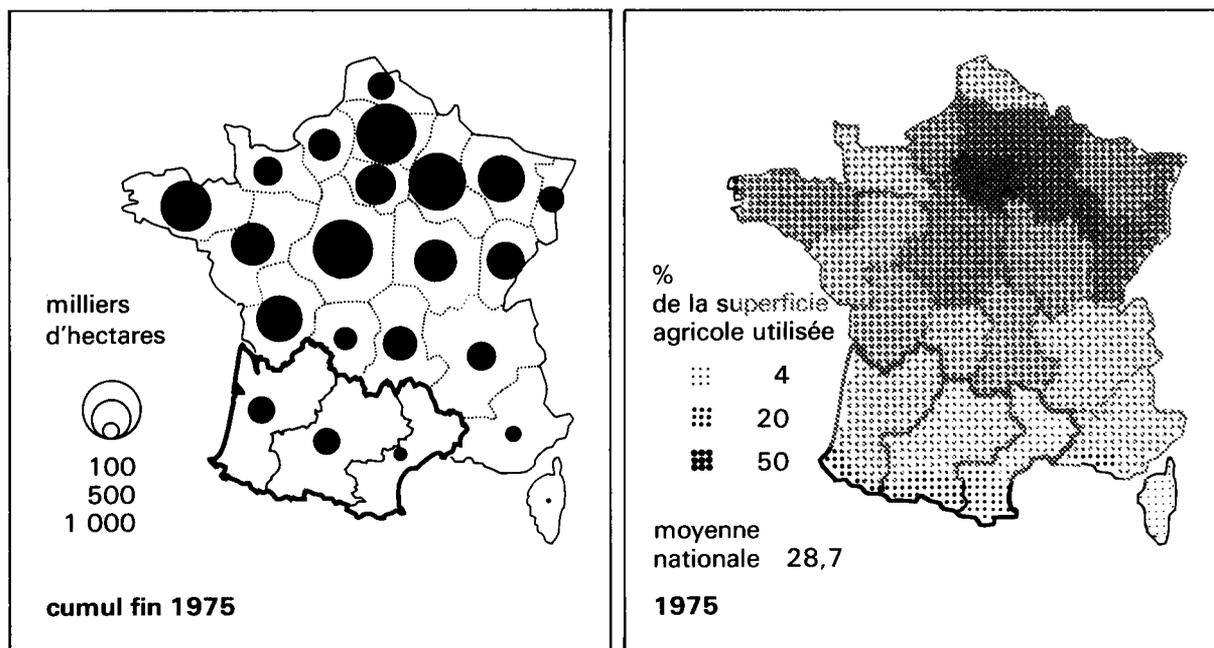


Nombre de groupements

	C.E.T.A.			GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS			G.A.E.C.		
	1975	1976	1977	1975	1976	1977	1974	1975	1976
ILE DE FRANCE	16	16	13	13	14	15	20	20	35
CHAMPAGNE - ARDENNE	21	21	20	32	34	34	330	351	452
PICARDIE	28	28	28	62	64	62	107	142	309
HAUTE-NORMANDIE	15	16	16	22	22	22	64	69	108
CENTRE	73	74	76	56	55	55	171	201	436
BASSE-NORMANDIE	11	7	5	31	32	34	97	125	234
BOURGOGNE	33	32	30	46	48	49	273	326	583
NORD - PAS-DE-CALAIS	27	26	22	61	65	64	68	73	143
LORRAINE	10	8	7	15	16	15	201	275	436
ALSACE	4	4	4	13	13	13	59	65	103
FRANCHE-COMTÉ	13	13	14	14	14	14	190	233	458
PAYS DE LA LOIRE	12	10	9	81	86	89	336	393	816
BRETAGNE	23	17	15	115	114	115	236	354	824
POITOU - CHARENTES	47	46	41	46	46	47	185	240	513
AQUITAINE	41	43	41	84	92	100	157	173	298
MIDI-PYRÉNÉES	51	49	47	83	85	86	199	291	637
LIMOUSIN	24	23	20	27	30	29	73	85	222
RHÔNE-ALPES	59	57	49	100	103	104	385	472	731
AUVERGNE	35	33	30	33	35	35	188	241	474
LANGUEDOC-ROUSSILLON	37	35	26	106	116	127	69	86	201
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	24	25	24	53	56	56	79	105	189
CORSE	1	1	1	5	5	9	13	15	20
ENSEMBLE	605	584	538	1 098	1 145	1 174	3 500	4 335	8 222

Source : Ministère de l'Agriculture - S.I.R.F. 1978

Remembrement par région



	OPÉRATIONS TERMINÉES						PART DE LA S.A.U.		OPÉRATIONS EN COURS	
	1965	1971	1972	1973	1974	1975	1965	1975	1974	1975
	milliers d'hectares						%		milliers d'hectares	
RÉGION PARISIENNE	448	482	483	491	495	501	62,7	79,1	23	22
CHAMPAGNE - ARDENNE	589	833	859	885	911	959	37,6	61,1	137	103
PICARDIE	652	828	856	872	900	918	44,4	64,1	81	75
HAUTE-NORMANDIE	251	328	335	341	354	358	28,9	40,6	14	16
CENTRE	697	946	1 006	1 052	1 093	1 144	25,3	42,9	117	100
BASSE-NORMANDIE	110	187	206	223	245	260	7,5	17,6	58	48
BOURGOGNE	357	556	584	613	633	657	19,7	33,9	71	57
NORD - PAS-DE-CALAIS	91	153	161	175	189	201	9,2	20,7	34	35
LORRAINE	353	515	531	549	572	595	26,8	48,3	71	67
ALSACE	91	166	176	181	190	196	20,2	56,4	26	26
FRANCHE-COMTÉ	108	307	340	365	386	418	12,3	54,5	50	34
PAYS DE LA LOIRE	132	357	389	438	469	520	5,0	20,1	146	111
BRETAGNE	188	560	616	672	729	770	9,2	38,9	186	140
POITOU - CHARENTES	277	467	489	508	523	540	14,0	28,8	43	45
AQUITAINE	38	159	168	174	199	210	2,2	12,0	45	38
MIDI - PYRÉNÉES	37	137	160	165	176	191	1,2	6,8	52	43
LIMOUSIN	31	106	120	128	142	146	3,1	15,9	28	26
RHÔNE - ALPES	98	203	210	218	227	236	4,4	11,3	30	25
AUVERGNE	114	269	288	323	334	356	6,4	21,7	47	38
LANGUEDOC - ROUSSILLON	14	37	43	49	52	55	0,9	4,3	15	16
PROVENCE - CÔTE D'AZUR	12	47	49	56	58	71	1,0	6,2	17	9
CORSE	2	5	7	7	7	7	0,5	1,5	2	2
ENSEMBLE	4 690	7 648	8 075	8 485	8 885	9 310	13,8	28,7	1 292	1 076

C – MODE D'UTILISATION DU SOL : CULTURE ET ÉLEVAGE

ANNEXE V 7

FRANCE ENTIÈRE

PRINCIPALES CULTURES - SUPERFICIE ET NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN AYANT.				
NATURE DES CULTURES (Cultures principales)	Superficie		Exploitations	
	ha	%	Nombre	pour 100 expl.
Blé tendre	3 491 715	11,7	752 542	47,4
Orge et escourgeon	2 854 266	9,5	746 209	47,0
Maïs grain	1 441 467	4,8	352 100	22,2
Avoine	792 552	2,7	471 595	29,7
Autres céréales	620 933	2,1	235 563	14,8
CÉRÉALES	9 200 933	30,8	1 051 989	66,3
Colza	339 987	1,1	58 802	3,7
Oléagineux	377 247	1,3	65 814	4,1
Autres cultures industrielles	102 469	0,3	63 401	4,0
CULTURES INDUSTRIELLES	479 716	1,6	124 555	7,8
LÉGUMES SECS	59 693	0,2	113 950	7,2
Pommes de terre	310 968	1,0	895 008	56,4
Betteraves industrielles	399 737	1,3	55 146	3,5
Autres plantes sarclées (n. f.)	263	0,0	431	0,0
PL. SARCLÉES NON FOURRAGÈRES	710 968	2,4	921 655	58,1
Betteraves fourragères	420 641	1,4	723 630	45,6
Autres plantes sarclées (F)	250 618	0,8	374 128	23,6
PL. SARCLÉES FOURRAGÈRES	671 260	2,2	773 123	48,7
Prairies artificielles	1 466 448	4,9	526 067	33,1
Prairies temporaires	2 464 929	8,2	500 677	31,5
Fourrages annuels	378 381	1,3	279 787	17,6
CULTURES FOURRAGÈRES	4 309 758	14,4	891 754	56,2
LÉGUMES FRAIS	168 565	0,6	182 819	11,5
JACHÈRES	360 500	1,2	169 880	10,7
TOTAL TERRES LABOURABLES	15 961 392	53,4	1 256 276	79,1
Prairies permanentes	10 768 726	36,0	1 181 967	74,4
Parcours et landes productifs	1 561 147	5,2	278 019	17,5
SUPERFICIE TOUJOURS EN HERBE	12 329 873	41,2	1 207 608	76,1
MARAICHAGE	47 066	0,2	46 248	2,9
CULTURES FLORALES	5 991	0,0	15 530	1,0
Vignes pour la cuve	1 162 468	3,9	657 083	41,4
Raisin de table	37 697	0,1	25 550	1,6
VIGNES	1 200 166	4,0	659 893	41,6
Pêchers	49 223	0,2	35 544	2,2
Poiriers	31 400	0,1	40 856	2,6
Pommiers	83 234	0,3	74 874	4,7
Autres espèces fruitières	97 567	0,3	102 773	6,5
VERGERS	261 403	0,9	156 249	9,8
AUTRES CULTURES	26 847	0,1	28 615	1,8
JARDINS FAMILIAUX	72 214	0,2	1 275 712	80,4
SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE	29 904 753	100,0	1 583 280	99,7
Sol des bâtiments et cours	321 672	"	1 575 996	99,3
Landes et friches (n. p.)	1 500 427	"	489 671	30,8
SUPERFICIE AGRICOLE UTILE	31 726 853	"	1 587 447	100,0
Bois et forêts, peupleraies	3 118 311	"	669 879	42,2
Territoire non agricole	194 054	"	156 757	9,9
SUPERFICIE TOTALE	35 039 217	"	1 587 473	100,0

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 8

FRANCE ENTIÈRE

CHEPTEL VIF - EFFECTIF ET NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN AYANT.			
CHEPTEL VIF (présent au jour de l'enquête)	EFFECTIFS (Nb. de têtes)	Exploitations	
		Nombre	pour 100 expl.
Veaux de moins d'un an	4 709 965	720 673	45,4
Bovins de 1 an à moins de 2 ans	4 301 679	676 333	42,6
Vaches laitières	7 280 363	815 509	51,4
Vaches reproductrices	2 353 080	272 704	17,2
TOTAL VACHES	9 633 443	992 480	62,5
Autres adultes de 2 ans et plus	2 755 021	456 410	28,7
TOTAL BOVINS	21 400 108	1 051 514	66,2
ÉQUIDÉS	452 409	294 379	18,5
Brebis mères	6 378 211	168 398	10,6
TOTAL OVINS	9 052 438	173 733	10,9
Chèvres	689 311	159 729	10,1
TOTAL CAPRINS	787 242	162 557	10,2
Verrats	59 542	48 532	3,1
Truies mères	1 131 943	229 150	14,4
Autres porcins	9 511 755	637 031	40,1
TOTAL PORCINS	10 703 240	655 550	41,3
Poules et poulettes (ponte)	57 269 822	1 217 967	76,7
Poulets de chair	54 703 925	775 211	48,8
Autres volailles	24 077 810	606 013	38,2
Lapines mères	4 972 097	1 004 398	63,3
Ruches	696 064	68 858	4,3

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 9

AQUITAINE**Principales utilisations du sol (cultures)
en pourcentage de la surface agricole utilisée**

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Total céréales	24,2	11,8	58,1	38,9	34,5	31,2
Blé tendre	7,2	2,2	6,8	17,3	4,2	7,7
Maïs	6,1	6,6	46,9	13,1	27,5	17,3
Cultures industrielles	1,4	0,8	0,7	4,8	0,1	1,6
Cultures fourragères	17,6	6,2	13,4	15,0	14,0	13,5
Légumes frais	0,4	0,4	0,4	2,1	—	0,7
Jachères	2,2	3,4	2,3	2,8	0,7	2,3
TOTAL TERRES LABOURABLES	49,2	24,2	76,4	65,7	50,3	51,4
Prairies et landes (superficie en herbe)	42,8	40,5	16,4	24,4	47,3	36,1
Maraîchage	—	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Vignes	6,3	33,3	6,0	5,1	1,6	10,4
<i>pour cuves</i>	6,3	33,2	6,0	4,6	0,0	10,3
<i>pour table</i>	0,0	0,1	0,0	0,5	1,6	0,1
Vergers	1,3	1,1	0,4	4,4	0,2	1,6
<i>Pêches</i>	0,2	0,2	0,0	0,9	0,0	0,3
<i>Pommes</i>	0,0	0,2	0,2	0,4	0,0	0,1
<i>Poires</i>	0,5	0,5	0,2	1,0	0,1	0,5
Jardins familiaux	0,3	0,5	0,7	0,2	0,4	0,4
<i>% des exploitations</i>	88,0	81,2	95,0	51,7	93,0	82,0
SAU (utilisée) en ha	100 415 474	100 322 533	100 209 633	100 947 076	100 338 461	100 1 627 177
SURFACE TOTALE EN HA	676 115	520 041	308 286	425 079	474 703	2 404 219

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 10

MIDI-PYRÉNÉES**Principales utilisations du sol (cultures)
en pourcentage de la surface agricole utilisée**

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées
Total céréales	26,0	17,2	49,5	45,3	19,6	37,8	33,0	40,1	34,0
Blé tendre	11,1	6,2	20,4	18,5	7,1	10,1	13,9	17,6	13,6
Maïs	7,4	1,4	12,6	10,6	4,4	19,3	7,1	13,3	8,5
Cultures industrielles	0,7	0,2	2,5	6,1	1,0	0,4	2,6	2,5	4,0
Cultures fourragères	15,4	23,6	17,3	18,7	15,1	9,8	21,7	15,3	18,6
Légumes frais	—	—	0,2	0,2	0,3	—	0,2	0,7	0,2
Jachères	1,4	0,5	3,5	3,6	1,9	1,7	3,5	3,3	2,5
TOTAL TERRES LABOURABLES	45,1	43,3	73,6	74,6	40,6	50,9	62,0	63,0	58,8
Prairies et landes (superficie en herbe)	53,2	55,5	21,7	17,4	54,3	46,2	30,1	24,8	35,6
Maraîchage	—	—	0,2	—	—	0,1	—	—	0,1
Vignes	1,0	0,8	3,3	7,2	3,8	2,2	7,1	6,0	4,2
<i>pour cuves</i>	<i>1,0</i>	<i>0,8</i>	<i>3,3</i>	<i>7,2</i>	<i>3,5</i>	<i>2,2</i>	<i>7,1</i>	<i>4,4</i>	<i>4,0</i>
<i>pour table</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>1,6</i>	<i>0,2</i>
Vergers	0,4	0,1	0,9	0,5	0,6	0,1	0,4	5,9	1,0
<i>Pêches</i>	<i>0,0</i>		<i>0,4</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>1,8</i>	<i>0,3</i>
<i>Pommes</i>	<i>0,0</i>		<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,6</i>	<i>0,1</i>
<i>Poires</i>	<i>0,3</i>		<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,3</i>	<i>1,7</i>	<i>0,4</i>
Jardins familiaux	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,5	0,2	0,1	0,2
<i>% des exploitations</i>	<i>91,6</i>	<i>96,4</i>	<i>76,6</i>	<i>75,1</i>	<i>78,0</i>	<i>86,3</i>	<i>81,8</i>	<i>46,1</i>	<i>79,2</i>
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
SAU (utilisée) en ha	140 738	533 533	397 601	480 415	231 573	142 474	338 271	253 773	2518377
Surface totale en ha	189 892	703 761	453 181	564 421	412 474	172 712	421 009	312 488	3229939

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 11

LANGUEDOC-ROUSSILLON**Principales utilisations du sol (cultures)
en pourcentage de la surface agricole utilisée**

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées- Orientales	Languedoc- Roussillon
Total céréales	28,7	15,8	1,2	6,2	1,6	11,9
Blé tendre	7,6	4,1	0,8	1,3	0,6	3,1
Maïs	2,7	0,5	0,1	—	0,2	0,7
Cultures industrielles	1,6	0,4	0,1	—	—	0,5
Cultures fourragères	7,7	3,0	1,6	5,8	1,6	4,3
Légumes frais	0,1	2,4	0,3	—	1,2	0,7
Jachères	3,4	4,4	4,3	1,1	2,1	3,9
TOTAL TERRES LABOURABLES	42,0	26,5	9,4	13,8	7,1	20,9
Prairies et landes (superficie en herbe)	8,3	23,8	23,8	85,8	21,5	35,5
Maraîchage	0,1	0,5	0,2	—	2,8	0,5
Vignes	47,7	40,0	63,2	—	57,0	38,9
<i>pour cuves</i>	<i>47,6</i>	<i>38,0</i>	<i>60,6</i>	—	<i>56,7</i>	<i>37,8</i>
<i>pour table</i>	<i>0,1</i>	<i>2,0</i>	<i>2,6</i>	—	<i>0,3</i>	<i>1,1</i>
Vergers	1,1	8,3	3,0	0,2	11,3	3,8
<i>Pêches</i>	<i>0,2</i>	<i>2,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,0</i>	<i>5,0</i>	<i>1,1</i>
<i>Pommes</i>	<i>0,1</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,5</i>	<i>0,2</i>
<i>Poires</i>	<i>0,6</i>	<i>1,8</i>	<i>1,7</i>	<i>0,0</i>	<i>1,3</i>	<i>1,0</i>
Jardins familiaux	0,4	0,3	0,3	0,1	0,3	0,3
<i>% des exploitations</i>	<i>60,4</i>	<i>48,2</i>	<i>33,5</i>	<i>93,8</i>	<i>39,4</i>	<i>47,7</i>
SAU (utilisée) en ha	100 248 639	100 227 799	100 256 806	100 276 790	100 111 568	100 1 121 601
SURFACE TOTALE en ha	388 417	334 109	392 546	347 085	169 818	1 631 975

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 12

Cheptel en 1970

(en %)

	Bœufs	Vaches			Ovins	Caprins	Porcins	Poules (œufs)	Poulets	Volailles autres
		Ens.	Lait	Reprod.						
Dordogne	27,2	28,8	28,2	29,6	25,6	55,6	21,3	17,1	29,7	19,2
Gironde	14,6	13,1	19,3	6,2	6,4	11,0	7,1	16,3	13,6	11,6
Landes	11,0	12,2	15,2	8,9	2,3	2,2	13,8	19,7	37,0	41,8
Lot-et-Garonne	21,0	18,7	16,6	21,1	7,5	17,5	13,8	18,2	11,5	13,0
Pyrénées-Atlantiques	25,4	27,2	20,7	34,2	58,2	13,7	44,0	28,8	8,2	14,5
Aquitaine (en valeur absolue)	100 (968 796)	100 (575 908)	100 (302 274)	100 (273 634)	100 (670 391)	100 (14 882)	100 (490 180)	100 (3 307 891)	100 (4 935 902)	100 (2 789 482)
Ariège	6,6	6,1	9,0	4,4	7,1	6,2	3,8	4,6	3,6	3,6
Aveyron	25,2	23,2	19,4	25,5	44,0	25,3	24,7	14,3	9,6	13,3
Haute-Garonne	14,8	14,3	19,2	11,3	5,2	5,6	14,6	17,7	21,6	14,1
Gers	16,2	16,4	11,5	18,7	2,6	3,4	13,9	21,0	27,3	29,8
Lot	8,2	9,0	9,0	8,7	17,5	26,9	9,1	8,2	6,0	6,0
Hautes-Pyrénées	8,0	9,1	4,5	11,9	6,9	7,4	16,8	7,8	6,2	6,0
Tarn	12,5	14,2	13,0	14,9	13,0	12,7	11,8	16,4	14,4	6,9
Tarn-et-Garonne	8,5	8,0	13,6	4,6	3,9	12,5	5,3	9,9	11,4	10,2
Midi-Pyrénées (en valeur absolue)	100 (1 302 132)	100 (763 113)	100 (283 007)	100 (480 106)	100 (1 660 327)	100 (17 620)	100 (775 478)	100 (3 790 071)	100 (3 149 901)	100 (2 946 323)
Aude	19,0	18,6	27,0	14,1	14,0	6,7	48,0	40,0	41,5	62,0
Gard	5,0	4,1	8,6	1,7	23,4	42,8	20,7	34,0	49,7	24,8
Hérault	2,5	2,2	2,5	3,0	14,3	10,4	4,5	10,4	5,9	6,1
Lozère	66,2	66,0	50,3	74,5	38,0	28,3	17,9	7,8	1,6	4,9
Pyrénées-Orientales	7,3	8,5	11,6	6,7	10,3	11,8	7,1	7,8	1,3	2,2
Languedoc-Roussillon (en valeur absolue)	100 (133 534)	100 (72 640)	100 (25 425)	100 (47 215)	100 (445 073)	100 (29 189)	100 (68 834)	100 (1 175 377)	100 (1 455 324)	100 (455 132)
Sud-Ouest/France	11,2	14,7			30,7	7,9	12,5	14,5	17,5	25,7
France (en valeur absolue)	(21 400 108)	(96 334)	(7 280 363)	(2 353 080)	(9 052 438)	(787 242)	(10 703 240)	(57 269 822)	(54 703 925)	(24 077 810)

ANNEXE V 13

Vergers et vignes

S A U	AQUITAINE				MIDI - PYRÉNÉES				LANGUEDOC - ROUSSILLON			
	VERGERS		VIGNES		VERGERS		VIGNES		VERGERS		VIGNES	
	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations
Moins de 1 ha	0,5	3,7	13,2	62,8	0,5	4,6	23,4	70,7	2,3	13,8	3,6	35,2
1 à < de 2 ha	0,8	3,8	10,3	15,0	1,0	5,3	14,8	14,0	4,1	12,7	5,0	16,9
2 à < de 5 ha	2,5	7,2	20,1	12,3	26,0	8,4	25,7	10,5	11,6	20,5	13,3	19,7
5 à < de 10 ha	8,1	15,5	23,0	6,4	8,3	15,2	20,0	3,7	16,6	20,8	22,9	15,3
10 à < de 20 ha	22,5	32,0	18,3	2,5	24,1	31,2	11,4	1,1	20,9	17,9	25,6	9,0
20 à < de 30 ha	19,5	19,3	15,1	0,1	17,5	17,0	4,6		12,3	6,1	29,6	3,9
30 à < de 50 ha	18,3	12,7			17,4	11,4			13,5	4,5		
50 à < de 100 ha	17,2	4,9			16,4	5,5			11,9	2,7		
Plus de 100 ha	10,6	0,8			12,2	1,4			6,9	0,8		
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	25 743 ha	11 989 exploitations	169 239 ha	88 837 exploitations	25 086 ha	9 548 exploitations	104 518 ha	86 467 exploitations	42 803 ha	21 626 exploitations	435 935 ha	91 390 exploitations
SAU (utilisée) totale	0,10 %		10 %		0,1 %		0,03 %		0,3 %		38,9 %	
VIGNES : AOC : 56,5 % des superficies de vignes 21,8 % des exploitations ayant des vignes				AOC : 4 % des superficies de vignes 1,2 % des exploitations ayant des vignes				AOC : 0,8 % des superficies 13,9 % des exploitations ayant des vignes				
VERGERS : Prunes + pommes : 61 % des superficies plantées en fruits (culture principale)				Pommes + pêches : 62,7 % des superficies plantées en fruits (culture principale)				Pêches + pommes : 55,3 % des superficies plantées en fruits (culture principale)				

Source : R.G.A., 1970

ANNEXE V 14

SUD-OUEST**Principales orientations régionales**

ORIENTATIONS	Agriculture générale OTE (1)	Cultures permanentes Pôle II	Bovins OTE (1)	Bovins et terres arables OTE (1)	Elevage indépendant du sol Pôle IV	Ensemble
Nombre d'exploitations en 1970	17 850	46 350	43 200	58 400	13 000	250 800
Indice d'évolution						
	1970					
	1967	117	85	107	83	147
						93

(1) OTE : Orientation Technico-Economique.

Les cultures permanentes, à l'exception de la vigne du Bordelais, connaissent des difficultés plus importantes que dans les autres régions. Maïs et autres céréales, élevages hors-sol contribuent à une rapide croissance des unités intéressées par ces productions.

Régions de programme	Evolution de la spécialisation (1)	Evolution de la concentration (2)	Principales tendances régionales
Aquitaine	38	22	Toutes les combinaisons à base de porcs et de volailles recueillent la faveur des agriculteurs. Développement de l'élevage bovin sur des superficies supérieures à 10 ha. Augmentation notable des exploitations viticoles dans la classe 20 ha de SAU, et croissance des arboriculteurs cultivant plus de 50 ha de SAU.
Midi-Pyrénées	45	50	Conditions moins favorables que dans l'Aquitaine. Concentration rapide. Difficultés des exploitations horticoles, fruitières (sauf les grands vergers), viticoles. Extension de l'OTE « Bovins », « Ovins » souvent associés aux bovins.

(1) Indicateur d'évolution de la spécialisation :

Accroissement, de 1967 à 1970, du nombre d'exploitations des OTE spécialisées.

Nombre total d'exploitations (toutes OTE).

(2) Indicateur d'évolution de la concentration :

Accroissement, de 1967 à 1970, de la SAU des exploitations de 50 ha et plus

SAU de l'ensemble des OTE

Source : Économie et Statistique n° 61. M. Pétry : «Vers une agriculture spécialisée».

ANNEXE V 15

MÉDITERRANÉE**Principales orientations régionales**

ORIENTATIONS	Agriculture générale OTE (1)	Cultures permanentes Pôle II	Bovins OTE (1)	Bovins et terres arables OTE (1)	Elevage indépendant du sol Pôle IV	Ensemble
Nombre d'exploitations en 1970	6 000	132 300	9 900	3 100	3 700	188 200
Indice d'évolution $\frac{1970}{1967}$	104	98	91	68	138	97

(1) OTE : Orientation Technico-Economique.

La spécialisation des exploitations méridionales se traduit par l'abandon des cultures permanentes mélangées et le regroupement autour de la viticulture, de l'arboriculture et de l'horticulture.

Régions de programme	Evolution de la spécialisation (1)	Evolution de la concentration (2)	Principales tendances régionales
Languedoc	8	23	Région très spécialisée où les fruits et la vigne intéressent 4/5 des exploitations, légère progression des arboriculteurs, diminution des viticulteurs sauf dans les exploitations moyennes. Les orientations mixtes à base de cultures permanentes s'accroissent.
Provence-Côte d'Azur et Corse	38	44	A la différence du Languedoc, les OTE « Horticulture », « Agriculture générale » se développent dans de petites exploitations. La viticulture progresse, l'arboriculture ne s'accroît que dans les grandes exploitations. Les exploitations oléicoles, l'aviiculture pure ou combinée augmentent en nombre. Les autres OTE ne prospèrent que sur de grandes superficies.

(1) Indicateur d'évolution de la spécialisation :

Accroissement, de 1967 à 1970, du nombre d'exploitations des OTE spécialisées.

Nombre total d'exploitations (toutes OTE).

(2) Indicateur d'évolution de la concentration :

Accroissement, de 1967 à 1970, de la SAU des exploitations de 50 ha et plus

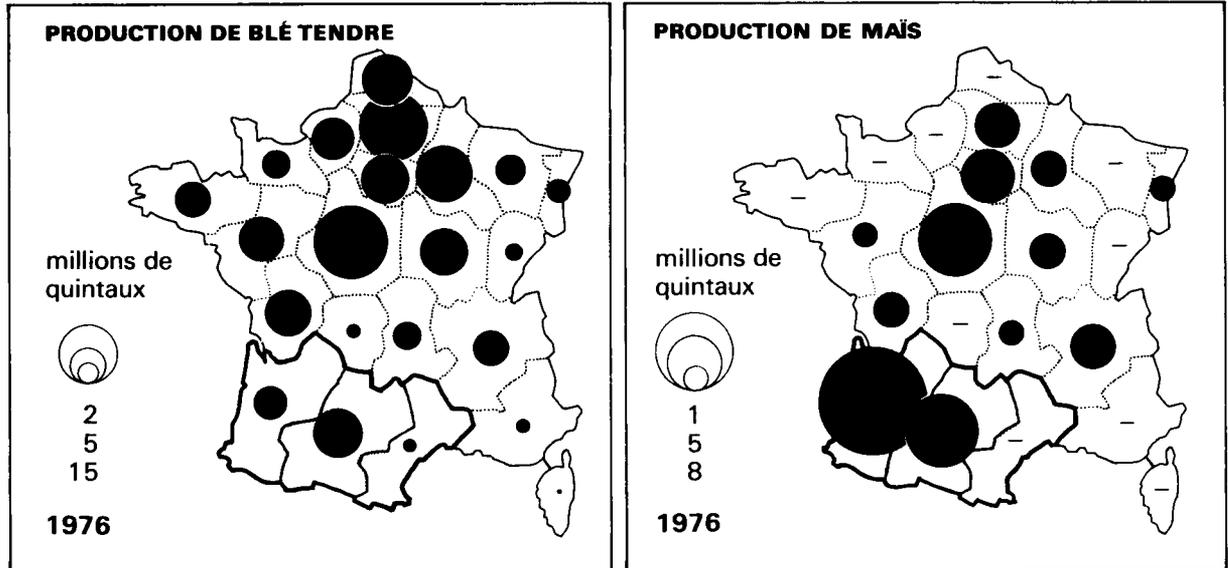
SAU de l'ensemble des OTE

Source : Économie et Statistique n° 61. M. Pétry : Vers une agriculture spécialisée.

D - PRODUCTIONS AGRICOLES

ANNEXES V 16

Production de blé tendre et de maïs par région

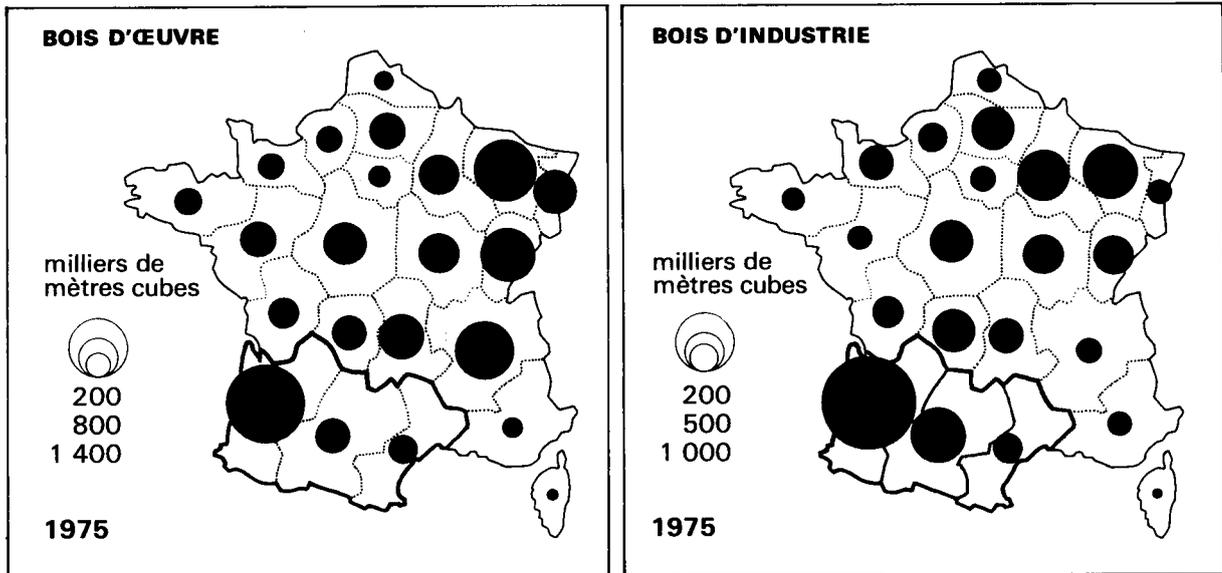


(milliers de quintaux)

	BLÉ			ORGE			MAÏS		
	1969	1975	1976	1969	1975	1976	1969	1975	1976
ILE-DE-FRANCE	10 768	9 678	9 960	4 671	2 753	2 555	5 825	6 950	4 035
CHAMPAGNE - ARDENNE	11 503	13 493	14 584	8 372	9 605	9 387	1 800	5 448	2 452
PICARDIE	16 749	17 526	19 444	7 906	5 686	6 191	2 898	4 996	2 822
HAUTE-NORMANDIE	6 687	6 909	7 520	3 742	2 341	2 625	951	1 260	404
CENTRE	21 883	23 605	23 973	18 948	13 097	13 609	10 088	9 921	8 144
BASSE-NORMANDIE	3 013	3 419	3 537	2 048	1 643	1 141	233	875	156
BOURGOGNE	7 946	8 064	9 196	7 459	9 473	6 676	2 298	4 690	1 659
NORD - PAS-DE-CALAIS	7 431	9 551	10 425	5 731	4 489	6 304	36	298	123
LORRAINE	3 163	2 725	3 978	3 639	6 283	4 755	16	347	62
ALSACE	1 991	2 202	2 346	1 239	1 454	1 266	951	1 197	1 095
FRANCHE-COMTÉ	1 103	868	1 387	1 215	1 727	1 534	210	640	207
PAYS DE LA LOIRE	8 673	9 120	8 642	4 588	3 938	2 326	2 090	3 761	506
BRETAGNE	6 412	5 171	5 285	8 226	8 378	5 049	773	1 503	247
POITOU - CHARENTES	8 538	9 735	8 993	6 064	6 440	6 034	2 605	3 195	2 041
AQUITAINE	4 209	2 803	4 682	1 805	2 630	2 521	12 750	15 980	15 866
MIDI - PYRÉNÉES	9 608	6 436	10 583	3 600	5 760	5 309	7 792	10 371	7 957
LIMOUSIN	1 550	923	947	839	863	657	139	382	280
RHÔNE - ALPES	5 033	5 261	5 426	1 372	2 289	1 815	4 356	6 824	3 376
AUVERGNE	2 978	2 893	3 408	1 869	3 100	2 141	819	1 789	1 321
LANGUEDOC - ROUSSILLON	880	711	713	436	516	559	338	407	389
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	1 059	1 196	951	751	895	732	237	558	500
CORSE	7	5	8	3	2	5	25	40	42
ENSEMBLE	141 182	142 293	155 986	94 521	93 358	83 190	57 227	81 430	53 682

Source : Ministère de l'agriculture - S.I.R.F., 1978

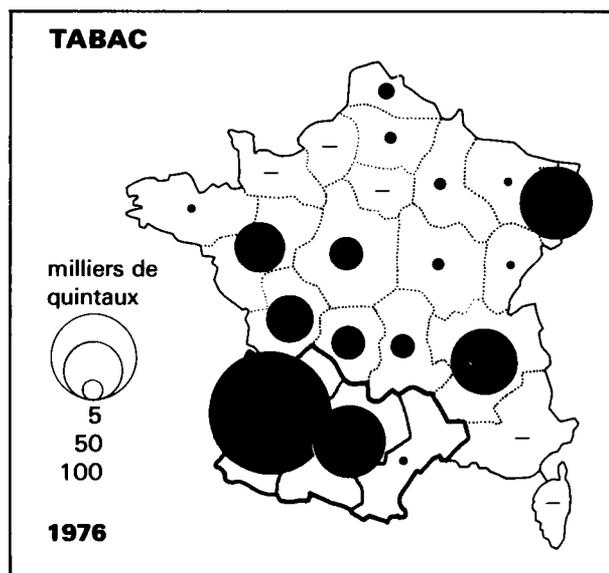
Plantation et production du bois par région



	BOIS D'ŒUVRE			BOIS D'INDUSTRIE			BOIS DE FEU		
	1969	1974	1975	1969	1974	1975	1969	1974	1975
	milliers de m ³						milliers de stères		
ILE-DE-FRANCE	251,1	240,1	204,4	93,4	206,9	212,8	51,9	33,1	23,2
CHAMPAGNE - ARDENNE	841,4	865,3	749,0	695,3	825,0	754,9	70,5	38,2	36,3
PICARDIE	643,5	721,5	565,1	391,3	605,0	538,1	38,0	24,5	21,3
HAUTE-NORMANDIE	349,2	386,6	327,9	221,0	256,9	266,6	26,8	23,5	21,7
CENTRE	919,5	956,6	814,4	329,9	395,4	542,1	97,6	67,8	73,9
BASSE-NORMANDIE	346,2	449,4	380,3	273,5	323,1	316,6	20,0	14,1	16,3
BOURGOGNE	750,7	760,4	725,2	456,9	400,4	470,8	533,2	259,7	285,9
NORD - PAS-DE-CALAIS	227,5	207,3	165,2	184,5	151,7	147,0	70,9	27,5	43,3
LORRAINE	1 647,9	2 045,7	1 792,6	781,8	893,0	816,7	261,5	90,8	110,8
ALSACE	851,1	1 022,8	895,4	175,9	76,1	154,4	334,1	267,1	309,5
FRANCHE-COMTÉ	1 270,4	1 446,0	1 333,5	353,9	452,9	418,1	65,6	35,9	28,1
PAYS DE LA LOIRE	598,7	620,5	568,4	156,7	180,9	215,5	28,4	21,7	21,8
BRETAGNE	463,2	526,4	440,1	98,6	113,7	130,4	19,5	14,6	14,0
POITOU - CHARENTES	491,7	555,2	472,0	175,1	243,0	305,6	29,3	30,7	31,6
AQUITAINE	3 479,1	3 651,7	2 807,3	1 746,1	2 237,4	2 371,4	345,1	255,3	266,3
MIDI - PYRÉNÉES	806,5	699,4	647,6	683,8	797,1	820,2	71,2	46,5	37,2
LIMOUSIN	540,7	633,2	591,2	516,6	429,8	554,8	44,0	20,2	19,3
RHÔNE - ALPES	1 616,5	1 758,8	1 501,2	327,2	219,5	239,3	102,5	79,1	51,0
AUVERGNE	920,4	1 229,9	1 015,6	254,6	250,3	377,9	30,0	29,7	22,7
LANGUEDOC - ROUSSILLON	370,5	455,9	418,1	276,7	188,2	256,2	42,6	24,6	26,0
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	246,5	246,3	183,7	226,6	131,7	146,1	81,0	69,2	51,9
CORSE	39,8	60,0	53,2	1,5	23,0	25,0	14,8	47,0	49,4
ENSEMBLE	17 472,1	19 539,1	16 651,2	8 420,9	9 401,0	10 080,4	2 378,5	1 520,9	1 561,6

Source : Ministère de l'agriculture - S.I.R.F., 1978

Production de tabac et de colza par région



(milliers de quintaux)

	COLZA			TABAC		
	1969	1975	1976	1969	1975	1976
ILE-DE-FRANCE	252,5	115,3	146,5	0,0	0,0	0,0
CHAMPAGNE - ARDENNE	433,8	171,8	196,1	0,1	1,2	2,0
PICARDIE	436,0	151,7	71,9	0,9	1,6	1,7
HAUTE-NORMANDIE	184,4	242,0	147,5	0,0	0,0	0,0
CENTRE	1 239,1	1 410,0	1 387,9	14,3	16,6	16,4
BASSE-NORMANDIE	50,3	39,5	14,0	0,0	0,0	0,0
BOURGOGNE	566,2	546,8	465,8	0,1	1,3	1,5
NORD - PAS-DE-CALAIS	38,3	27,5	26,2	5,8	5,8	4,1
LORRAINE	126,0	308,6	320,2	0,0	0,6	0,9
ALSACE	100,4	134,4	139,3	75,6	83,5	76,2
FRANCHE-COMTÉ	56,7	81,2	81,1	0,1	0,8	0,6
PAYS DE LA LOIRE	49,2	156,0	173,2	36,4	35,5	37,2
BRETAGNE	7,6	0,4	0,2	0,3	0,5	0,8
POITOU - CHARENTES	231,5	608,3	688,8	32,9	33,1	33,1
AQUITAINE	221,5	223,3	333,3	172,7	174,8	193,8
MIDI-PYRÉNÉES	461,7	229,9	583,3	61,3	67,0	72,5
LIMOUSIN	5,8	20,1	19,9	7,6	13,1	15,3
RHÔNE-ALPES	564,0	529,4	505,0	45,3	67,1	66,1
AUVERGNE	54,6	145,7	157,0	0,7	6,6	8,5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	12,1	105,3	79,6	0,3	0,8	0,8
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	0,4	2,4	6,7	0,0	0,0	0,0
CORSE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE	5 092,1	5 249,6	5 543,5	444,5	509,9	531,4

Source : Ministère de l'agriculture - S.I.R.F., 1978

ANNEXE V 19

AQUITAINE**Valeur des productions agricoles**

	en millions de francs		Structure régionale (%)		Structure nationale (%)		
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	FRANCE
Blé tendre	112,2	124,6	2,8	2,0	2,5	1,6	100
Orge	23,5	49,8	0,6	0,8	1,3	1,6	100
Total céréales	550,0	877,5	13,6	14,2	5,7	5,5	100
Pommes de terre	46,8	61,0	1,2	1,0	3,6	2,7	100
Légumes	313,4	471,9	7,7	7,6	7,0	6,2	100
Fruits	258,8	430,4	6,4	7,0	8,7	10,0	100
Vins	904,0	828,1	22,4	13,4	11,5	9,0	100
Productions végétales sauf bois	2 271,0	3 002,4	56,2	48,6	7,4	6,3	100
Gros bovins	236,6	486,2	5,9	7,9	3,0	3,3	100
Veaux	350,5	619,4	8,7	10,0	9,7	11,4	100
Ovins	65,6	139,5	1,6	2,3	5,3	6,3	100
Caprins							
Porcins	237,8	390,9	5,9	6,3	4,4	4,8	100
Lait	334,3	653,6	8,3	10,6	3,1	3,5	100
Volailles	322,5	618,2	8,0	10,0	11,9	13,2	100
Œufs	83,0	96,0	2,1	1,6	4,5	3,4	100
Production animale	1 772,9	3 171,9	43,8	51,4	5,0	5,3	100
Production disponible	4 044,3	6 174,9	100,0	100,0	6,1	5,8	100

Source : Comptes départementaux de l'agriculture, 1977

ANNEXE V 20

MIDI-PYRÉNÉES**Valeur des productions agricoles**

	en millions de francs		Structure régionale (%)		Structure nationale (%)		
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	FRANCE
Blé tendre	301,8	278,7	7,9	4,4	6,7	3,6	100
Orge	48,3	125,6	1,3	2,0	2,7	4,0	100
Total céréales	598,9	1 044,4	15,8	16,4	6,2	6,5	100
Pommes de terre	49,4	101,8	1,3	1,6	3,8	4,5	100
Légumes	217,1	383,8	5,7	6,0	4,8	5,0	100
Fruits	231,0	302,8	6,1	4,8	7,8	7,0	100
Vins	353,7	340,3	9,3	5,4	4,5	3,7	100
Productions végétales sauf bois	1 602,1	2 436,0	42,2	38,3	5,2	5,1	100
Gros bovins	305,4	589,9	8,0	9,3	3,9	4,0	100
Veaux	411,4	623,4	10,8	9,8	11,4	11,5	100
Ovins	211,0	438,7	5,6	6,9	17,2	19,7	100
Caprins	377,4	559,7	9,9	8,8	6,9	6,9	100
Porcins	404,7	864,8	10,7	13,6	3,7	4,6	100
Lait	256,8	484,7	6,8	7,6	9,5	10,4	100
Volailles	98,8	131,8	2,6	2,1	5,4	4,7	100
Œufs							
Production animale	2 195,9	3 924,0	57,8	61,7	6,2	6,6	100
Production disponible	3 797,9	6 360,0	100,0	100,0	5,7	5,9	100

Source : Comptes départementaux de l'agriculture, 1977

ANNEXE V 21

LANGUEDOC-ROUSSILLON**Valeurs des productions agricoles**

	en millions de francs		Structure régionale (%)		Structure nationale (%)		
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	FRANCE
Blé tendre	30,5	32,4	0,8	0,7	0,7	0,4	100
Orge	8,4	15,2	0,2	0,3	0,5	0,5	100
Total céréales	131,9	180,8	3,7	3,6	1,4	1,1	100
Pommes de terre	29,2	51,3	0,8	1,0	2,3	2,3	100
Légumes	255,2	470,6	7,1	9,5	5,7	6,2	100
Fruits	435,0	739,3	12,0	14,9	14,6	17,1	100
Vins	2 638,2	2 843,8	65,5	57,4	30,0	31,0	100
Productions végétales sauf bois	3 249,3	4 378,6	89,9	88,4	10,6	9,2	100
Gros bovins	33,1	50,8	0,9	1,0	0,4	0,3	100
Veaux	44,9	70,9	1,2	1,4	1,2	1,3	100
Ovins	69,0	85,1	1,9	1,7	5,6	3,8	100
Caprins							
Porcins	42,4	66,7	1,2	1,3	0,8	0,8	100
Lait	46,3	93,6	1,3	1,9	0,4	0,5	100
Volailles	55,9	94,1	1,5	1,9	2,1	2,0	100
Œufs	47,1	54,8	1,3	1,1	2,6	2,0	100
Production animale	365,0	574,1	10,1	11,6	1,0	1,0	100
Production disponible	3 614,4	4 952,7	100,0	100,0	5,5	4,6	100

Source : Comptes départementaux de l'agriculture, 1977

E - FACTEURS DE PRODUCTION ET RÉSULTAT BRUT

ANNEXE V 22

Consommations intermédiaires et valeur ajoutée en 1970

(millions de francs)

	MÉCANISATION DONT			CHARGES ANIMALES			CHARGES VÉGÉTALES				Service exploitation	Electricité	Entretien bâtiment	Autres consommations intermédiaires	Total consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
	Produits pétroliers	Service mécanique	Total	Aliments bétail	Service santé	Total	Minerais divers	Chimie minérale	Parachimie	Total						
AQUITAINE	70,2	114,0	188,8	383,9	49,0	433,0	29,9	206,4	121,2	366,9	109,6	8,1	87,3	205,2	1 398,8	2 748,9
24 DORDOGNE	13,5	30,5	45,3	92,6	14,2	106,8	3,4	28,9	19,8	53,0	15,9	1,9	23,7	35,5	282,0	491,0
33 GIRONDE	21,1	27,2	49,4	52,2	7,3	59,5	2,8	24,4	53,9	82,2	21,4	2,1	15,3	89,7	319,6	919,6
40 LANDES	10,0	22,2	33,2	79,1	7,7	86,9	10,6	46,7	12,8	73,7	24,4	1,1	13,6	18,5	251,3	272,4
47 LOT-ET-GARONNE	17,2	16,5	34,3	63,3	7,7	71,1	2,9	60,2	25,4	89,2	31,8	1,4	16,1	41,2	285,0	588,2
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	8,4	17,6	26,7	96,7	12,0	108,7	10,3	46,2	9,3	68,8	16,1	1,6	18,6	20,3	260,8	477,8
MIDI-PYRÉNÉES	71,3	116,7	192,5	507,2	58,8	566,0	28,3	213,9	102,6	349,8	109,4	11,4	48,8	157,0	1 434,9	2 434,1
09 ARIÈGE	3,1	4,3	7,6	23,9	4,3	28,1	0,6	7,3	2,6	10,6	3,7	0,8	2,8	7,4	61,0	130,8
12 AVEYRON	9,3	25,6	35,7	98,6	10,8	109,4	8,8	18,2	2,2	30,8	12,4	2,0	15,8	20,1	226,2	340,0
31 HAUTE-GARONNE	16,7	15,7	33,0	83,7	8,5	92,2	2,6	40,3	17,7	61,2	21,2	1,8	6,7	27,9	244,0	451,7
32 GERS	7,6	25,9	34,6	93,9	9,6	103,5	4,0	62,6	31,0	98,2	23,6	1,7	6,4	28,3	296,4	474,9
46 LOT	7,0	9,8	17,1	49,3	6,1	55,4	2,0	10,0	6,8	19,1	9,9	1,3	6,0	13,0	121,7	195,2
65 HAUTES-PYRÉNÉES	6,4	6,7	13,3	48,5	5,3	53,8	4,1	13,1	4,1	21,9	6,0	1,1	3,4	12,1	111,5	170,2
81 TARN	12,9	18,7	32,4	68,3	9,1	77,4	4,4	24,0	17,7	47,0	17,6	1,6	6,7	20,5	203,0	309,0
82 TARN-GARONNE	8,4	10,0	18,8	41,0	5,1	46,0	1,7	38,4	20,4	61,1	14,9	1,3	1,1	27,7	171,0	362,3
LANGUEDOC	49,1	55,9	107,2	86,5	10,8	97,3	8,4	104,1	206,6	320,1	65,9	15,0	41,8	183,4	830,7	3 006,5
11 AUDE	11,9	12,6	25,0	33,1	3,4	36,5	2,0	33,3	59,5	95,0	12,0	4,0	8,2	25,9	206,6	742,0
30 GARD	12,8	22,1	35,8	23,9	2,3	26,2	2,5	27,5	53,6	83,9	13,4	3,5	6,8	33,1	202,7	765,2
34 HÉRAULT	10,6	10,3	21,3	6,3	1,2	7,5	2,8	26,7	79,5	109,2	32,4	4,6	15,5	33,0	223,5	844,0
48 LOZÈRE	3,0	3,0	6,1	18,4	3,2	21,6	0,5	1,5	0,7	2,9	2,2	1,0	6,1	8,1	48,2	85,3
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	10,6	7,9	19,0	4,8	0,7	5,5	0,5	15,1	13,2	29,0	5,7	2,0	5,2	83,3	149,7	570,0
RÉGION PARISIENNE	101,5	78,3	183,0	106,9	10,2	117,2	3,1	230,9	23,4	264,3	65,7	5,0	20,8	56,7	712,6	1 849,2
CHAMPAGNE	45,3	94,3	143,3	208,8	22,0	230,7	14,5	321,8	43,9	385,5	65,3	11,9	35,4	90,4	962,6	2 493,3
PICARDIE	49,7	100,4	154,1	290,0	30,6	320,6	9,3	352,1	34,3	425,0	102,8	11,7	39,4	104,3	1 157,9	2 579,9
HAUTE-NORMANDIE	29,3	64,1	95,7	215,9	29,5	245,5	9,1	162,1	16,6	203,0	58,3	9,1	10,6	59,9	682,1	1 426,2
CENTRE	86,3	198,2	292,5	540,9	38,8	579,7	26,8	537,9	93,8	672,9	114,2	14,8	36,0	165,2	1 875,2	3 214,8
BASSE-NORMANDIE	37,4	101,6	142,1	382,6	67,9	450,5	22,3	122,2	34,0	185,7	68,3	23,7	18,9	88,9	978,1	2 066,3
BOURGOGNE	32,4	106,3	142,9	343,4	44,8	388,2	18,1	197,6	28,6	247,2	64,1	8,1	28,7	114,0	993,1	2 002,1
NORD	33,4	110,7	148,5	494,0	47,7	541,7	8,2	223,9	21,6	277,0	104,3	17,4	27,9	87,9	1 204,7	2 163,2
LORRAINE	29,9	49,4	81,1	208,9	23,4	232,3	19,4	74,2	13,4	109,3	36,6	12,5	21,3	52,8	545,8	1 130,6
ALSACE	23,2	34,8	59,4	110,4	14,0	124,4	7,7	35,1	12,8	56,1	22,6	4,6	5,2	41,6	314,0	716,3
FRANCHE-COMTÉ	19,6	35,0	55,9	144,1	15,4	159,5	9,7	31,6	5,2	47,4	19,4	3,2	13,0	33,2	331,6	783,0
PAYS DE LA LOIRE	63,5	220,1	292,5	686,8	85,3	772,2	50,2	254,3	52,6	368,4	156,0	24,2	51,7	184,0	1 849,0	3 606,5
BRETAGNE	79,8	322,1	410,6	1 280,4	107,4	1 387,8	60,5	218,9	12,1	316,6	115,7	31,0	74,5	157,8	2 494,1	3 483,7
POITOU-CHARENTES	49,0	116,2	169,8	362,6	48,4	411,1	26,7	202,2	72,5	307,6	69,0	11,2	51,8	100,9	1 121,3	2 582,8
AQUITAINE	70,2	114,0	188,8	383,9	49,0	433,0	29,9	206,4	121,2	366,9	109,6	8,1	87,3	205,2	1 398,8	2 748,9
MIDI-PYRÉNÉES	71,3	116,7	192,5	507,2	58,8	566,0	28,3	213,9	102,6	349,8	109,4	11,4	48,8	157,0	1 434,9	2 434,1
LIMOUSIN	29,3	45,3	76,4	199,3	28,6	227,9	13,3	28,3	5,4	51,0	28,0	2,9	9,0	41,5	436,6	732,7
RHÔNE-ALPES	71,9	126,6	203,2	444,0	54,5	498,4	23,4	147,1	78,2	252,2	97,9	11,3	52,6	167,5	1 283,1	2 782,1
AUVERGNE	32,4	53,4	88,0	311,9	40,3	352,2	13,4	57,9	14,4	91,2	51,6	4,0	47,3	79,4	713,6	1 392,3
LANGUEDOC	49,1	55,9	107,2	86,5	10,8	97,3	8,4	104,1	206,6	320,1	65,9	15,0	41,8	183,4	830,7	3 006,5
PROVENCE - CÔTE D'AZUR	52,5	40,5	94,4	113,2	16,6	129,8	3,5	104,9	104,1	213,2	73,2	11,5	34,7	158,9	715,7	2 685,9
CORSE	3,0	1,1	4,1	11,2	1,0	12,2	2,0	5,6	17,8	25,8	3,2	1,4	9,4	13,5	69,5	189,7
FRANCE	1 060,0	2 185,0	3 326,0	7 433,0	845,0	8 278,0	408,0	3 833,0	1 115,0	5 536,0	1 601,0	254,0	766,0	2 344,0	22 105,0	46 069,4

Source : Comptes économiques de l'agriculture, 1977

ANNEXE V 23

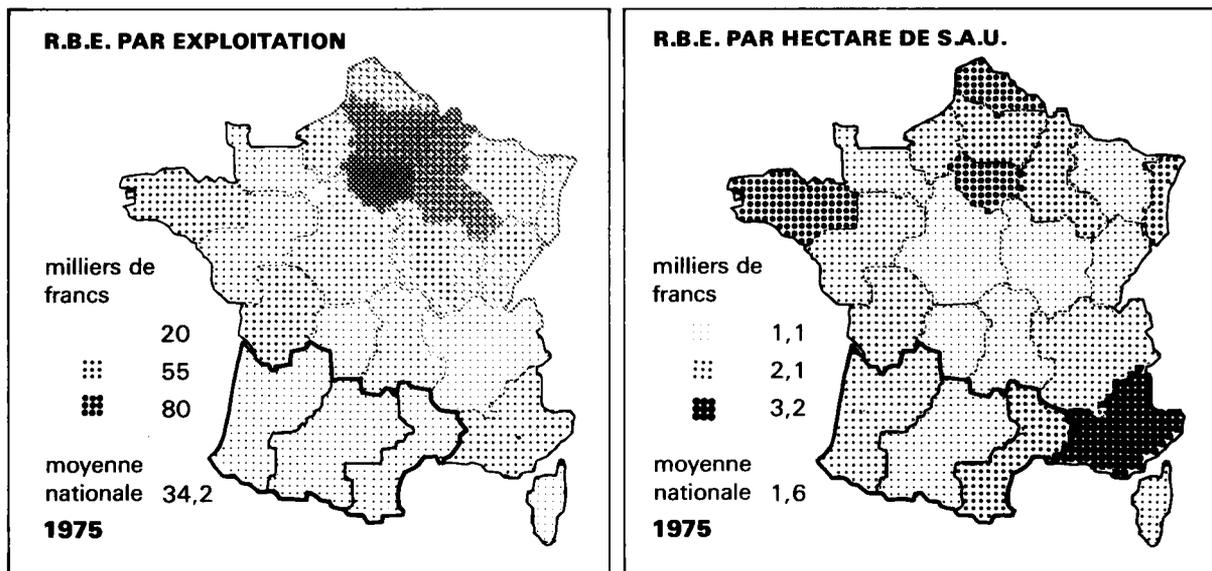
Consommations intermédiaires et valeur ajoutée en 1975

(millions de francs)

	MÉCANISATION DONT			CHARGES ANIMALES			CHARGES VÉGÉTALES				Service exploitation	Electricité	Entretien bâtiment	Autres consommations intermédiaires	Total consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
	Produits pétroliers	Service mécanique	Total	Aliments bétail	Service santé	Total	Minerais divers	Chimie minérale	Parachimie	Total						
AQUITAINE	186,5	223,1	416,3	716,1	116,0	832,1	41,3	466,2	344,7	874,2	186,3	15,0	161,0	352,0	2 837,0	3 560,5
24 DORDOGNE	40,6	59,2	101,7	162,9	38,0	200,9	4,3	64,5	53,8	124,6	30,5	3,6	39,0	72,2	572,5	848,8
33 GIRONDE	43,8	52,6	97,9	97,2	17,2	114,4	4,6	41,2	146,7	195,3	56,5	3,9	29,2	115,4	612,6	837,8
40 LANDES	23,1	38,2	62,4	142,1	17,9	160,0	16,0	122,2	69,2	215,2	33,0	2,2	25,6	42,2	540,6	382,4
47 LOT-ET-GARONNE	61,9	38,3	101,2	127,1	14,4	141,5	3,4	117,4	47,3	170,5	40,9	2,5	31,2	74,4	562,3	768,3
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	17,2	34,8	53,0	186,8	28,5	215,3	13,0	120,9	27,7	168,5	25,4	2,9	36,1	47,8	549,1	723,2
MIDI-PYRÉNÉES	154,0	205,5	365,1	836,1	125,7	961,7	33,1	554,7	309,1	906,4	200,8	20,9	91,5	335,4	2 881,8	3 669,2
09 ARIÈGE	7,3	4,2	11,6	44,6	6,7	51,3	0,8	15,9	7,6	24,6	8,8	1,4	5,5	16,0	119,2	167,5
12 AVEYRON	18,2	45,1	64,5	177,6	28,6	206,2	10,5	50,1	11,5	76,2	28,1	3,6	30,7	53,7	463,0	625,1
31 HAUTE-GARONNE	44,0	26,1	70,7	89,0	15,7	104,6	3,2	110,9	52,5	167,1	34,2	3,2	15,9	55,2	451,0	648,8
32 GERS	14,8	42,6	58,6	162,9	21,4	184,2	4,8	134,5	91,9	232,4	38,9	3,0	12,3	60,2	589,7	693,1
46 LOT	17,0	25,2	42,9	93,7	11,4	105,1	2,4	24,8	20,3	47,7	16,2	2,3	11,5	31,4	257,2	273,3
65 HAUTES-PYRÉNÉES	12,4	11,8	24,5	83,3	13,7	97,0	4,4	30,9	12,2	48,2	9,4	2,0	0,4	24,5	206,0	271,9
81 TARN	24,5	31,3	56,7	114,4	17,8	132,2	4,5	60,9	52,6	119,8	29,3	2,9	13,1	39,3	393,2	499,9
82 TARN-GARONNE	15,8	19,3	35,7	70,6	10,4	81,0	2,6	126,7	60,5	190,5	35,9	2,4	2,1	55,0	402,5	489,8
LANGUEDOC	100,7	111,1	217,8	199,9	20,6	220,5	18,7	226,1	409,3	657,3	117,5	21,4	61,8	251,5	1 547,8	3 834,5
11 AUDE	19,1	23,4	43,1	103,5	6,6	110,0	4,4	69,0	176,6	251,1	26,6	5,7	15,9	53,7	506,1	736,3
30 GARD	25,8	24,7	51,1	55,5	5,7	61,3	5,3	67,3	159,1	232,4	24,0	4,5	13,2	76,7	453,1	847,8
34 HÉRAULT	28,9	39,7	72,8	18,0	1,6	19,6	6,9	62,4	39,8	109,8	47,8	5,8	13,1	49,3	318,2	1 082,0
48 LOZÈRE	9,1	6,3	15,5	19,2	5,3	24,5	1,2	5,9	2,2	9,5	6,5	1,8	11,9	20,0	89,8	108,3
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	17,9	17,1	35,4	3,7	1,3	5,0	0,9	21,5	31,6	54,6	12,7	3,5	7,6	51,8	170,7	1 060,3
RÉGION PARISIENNE	209,1	148,7	361,8	227,5	16,4	243,9	4,3	385,4	84,9	495,4	126,1	9,2	40,3	132,5	1 409,1	2 551,3
CHAMPAGNE	91,1	180,0	276,0	285,7	42,0	327,7	27,4	692,2	130,3	864,1	109,1	21,8	82,9	220,0	1 901,5	3 711,5
PICARDIE	99,8	201,1	306,3	545,8	59,7	605,6	13,6	699,0	132,6	923,5	179,9	21,4	76,3	220,6	2 333,6	3 705,3
HAUTE-NORMANDIE	59,3	127,3	190,1	403,7	47,9	451,6	11,2	276,9	49,4	356,7	117,7	16,6	21,3	119,0	1 273,0	1 914,9
CENTRE	172,7	453,8	639,0	842,7	94,8	937,6	30,0	1 091,3	278,3	1 435,1	216,4	30,2	69,7	362,9	3 691,0	4 025,9
BASSE-NORMANDIE	82,1	203,5	291,0	741,6	122,2	863,8	28,7	289,8	46,0	388,5	146,3	44,4	42,9	187,2	1 964,0	2 738,0
BOURGOGNE	60,0	235,1	301,7	552,9	99,7	652,6	22,7	417,5	122,1	570,8	85,7	14,8	55,6	225,3	1 906,3	2 886,4
NORD	71,0	215,3	292,0	1 091,6	88,4	1 180,0	11,3	428,1	64,0	544,8	194,5	31,8	54,1	187,1	2 484,4	3 232,9
LORRAINE	69,9	89,3	161,4	372,2	49,3	421,6	22,9	208,6	41,6	278,1	51,8	28,6	47,4	126,1	1 115,0	1 819,5
ALSACE	48,9	70,5	121,3	199,9	25,1	225,0	9,9	92,5	38,0	141,9	20,6	8,4	10,1	76,4	603,7	1 129,7
FRANCHE-COMTÉ	40,8	77,3	120,2	288,6	31,1	319,6	11,9	90,0	15,9	120,9	34,7	6,3	22,8	76,8	701,4	1 211,2
PAYS DE LA LOIRE	126,4	552,6	694,2	1 676,7	222,0	1 898,6	58,9	581,6	149,7	814,4	321,6	44,4	100,2	445,5	4 318,9	5 339,4
BRETAGNE	157,7	381,3	562,5	3 361,3	284,9	3 646,2	69,5	521,7	50,0	603,5	63,1	144,5	405,0	5 805,3	6 120,4	
POITOU-CHARENTES	82,7	276,3	366,6	686,1	91,1	777,2	34,7	487,9	215,1	748,6	147,2	20,4	100,4	219,3	2 379,8	3 730,5
AQUITAINE	186,5	223,1	416,3	716,1	116,0	832,1	41,3	466,2	344,7	874,2	186,3	15,0	161,0	352,0	2 837,0	3 560,5
MIDI-PYRÉNÉES	154,0	205,5	365,1	836,1	125,7	961,7	33,1	554,7	309,1	906,4	200,8	20,9	91,5	335,4	2 881,8	3 669,2
LIMOUSIN	52,1	81,3	135,7	340,9	61,7	402,5	16,3	62,6	16,0	101,8	43,8	5,2	17,4	86,9	793,3	1 131,6
RHÔNE-ALPES	164,6	229,1	400,1	1 940,6	103,7	2 044,3	27,4	299,5	206,9	540,3	151,9	21,2	101,9	312,0	2 821,7	3 426,9
AUVERGNE	66,6	127,2	197,3	383,2	81,0	464,2	16,0	142,9	42,7	211,4	78,9	7,3	91,6	169,0	1 219,7	2 159,9
LANGUEDOC	100,7	111,1	217,8	199,9	20,6	220,5	18,7	226,1	409,3	657,3	117,5	21,4	61,8	251,5	1 547,8	3 834,5
PROVENCE - CÔTE D'AZUR	111,1	86,8	200,1	361,8	27,7	389,5	4,6	168,3	308,7	482,0	123,3	21,0	67,3	339,2	1 622,5	3 204,5
CORSE	8,1	3,4	11,6	15,3	2,0	17,3	1,5	8,2	52,7	63,2	8,5	2,5	16,7	32,3	152,1	288,0
FRANCE	2 215,0	4 280,0	6 628,0	15 320,0	1 813,0	17 133,0	516,0	8 191,0	3 108,0	12 211,0	2 955,0	476,0	1 478,0	4 882,0	45 763,0	65 390,6

Source : Comptes départementaux de l'agriculture, 1977

Comptes économiques de l'agriculture



	CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES		VALEUR AJOUTÉE		CHARGES D'EXPLOITATION		R.B.E.		R.B.E. - 1975	
	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	Par hectare de S.A.U.	Par exploitation
	millions de francs								milliers de francs	
ILE-DE-FRANCE	1 386	2 334	2 664	2 551	624	779	1 905	1 629	2,60	138,1
CHAMPAGNE-ARDENNE	1 869	5 805	4 082	3 712	744	881	3 374	2 844	1,84	80,3
PICARDIE	2 276	1 902	3 667	3 705	925	1 074	2 672	2 555	1,85	88,7
HAUTE-NORMANDIE	1 215	3 691	1 806	1 915	510	589	1 295	1 309	1,52	37,9
CENTRE	3 626	1 273	4 323	4 026	1 099	1 310	3 158	2 590	1,02	34,4
BASSE-NORMANDIE	1 828	1 964	2 564	2 738	855	993	1 922	1 889	1,33	27,3
BOURGOGNE	1 916	793	2 838	2 886	642	746	2 256	2 189	1,18	39,2
NORD - PAS-DE-CALAIS	2 346	1 409	2 806	3 233	588	676	2 219	2 541	2,69	55,6
LORRAINE	1 076	2 380	1 690	1 820	337	398	1 304	1 372	1,21	32,6
ALSACE	573	2 837	967	1 130	205	237	751	845	2,56	29,8
FRANCHE-COMTÉ	632	2 882	1 018	1 211	219	258	833	971	1,36	35,3
PAYS DE LA LOIRE	4 020	2 484	4 713	5 339	1 649	1 868	3 372	3 690	1,48	29,3
BRETAGNE	5 511	1 906	4 999	6 120	1 067	1 293	4 279	5 124	2,69	39,4
POITOU-CHARENTES	2 361	1 115	3 000	3 731	827	990	2 307	2 883	1,59	36,1
AQUITAINE	2 889	701	3 675	3 561	1 090	1 223	2 638	2 473	1,51	23,2
MIDI-PYRÉNÉES	2 958	4 319	3 306	3 669	846	997	2 723	2 948	1,19	25,4
LIMOUSIN	785	604	922	1 132	228	272	800	971	1,05	24,8
RHÔNE-ALPES	2 539	1 220	3 591	3 427	776	922	2 886	2 715	1,55	22,0
AUVERGNE	1 362	2 822	1 720	2 160	477	563	1 433	1 766	1,13	28,5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 646	1 548	3 761	3 835	1 754	1 909	2 244	2 115	1,92	24,9
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	1 343	1 623	3 304	3 205	955	1 033	2 479	2 200	3,22	33,1
CORSE	134	152	331	288	102	125	255	180	1,38	21,4
ENSEMBLE	44 289	45 763	61 748	65 392	16 518	19 136	47 104	47 798	1,60	34,2

Source : Ministère de l'agriculture (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques).

ANNEXE V 25

Classification des départements selon leur système de production et leur R.B.E. par exploitation en 1977

R.B.E. moyen par exploitation		Départements à orientation animale		Système mixte		Départements à orientation végétale		Ensemble
Classement	Evolution 1977/1976	Viande	Lait	Elevage - polyculture	Polyculture - élevage	Grandes cultures	Cultures spéciales	
	Francs constants							
R.B.E. par exploitation supérieur à la moyenne nationale en 1976	↗	Cantal (+ 5) Meurthe-et-Moselle (+ 3) 2	Haute-Marne (+ 16) Meuse (+ 3) Doubs (+ 2) 3		Haut-Rhin (+ 23) Somme (+ 14) Côte-d'Or (+ 11) Yonne (+ 10) Gers (+ 6) 5	S.-et-Marne (+ 53) Oise (+ 33) Essonne (+ 31) Val-d'Oise (+ 29) Aube (+ 26) Marne (+ 11) Aisne (+ 10) Loiret (+ 7) Eure-et-Loir (+ 3) 9	B.-du-Rhône (+ 40) Vaucluse (+ 37) Yvelines (+ 12) 3	22
	↘	Ille-et-Vilaine (- 7) Finistère (- 9) Nièvre (- 11) Deux-Sèvres (- 15) Côtes-du-Nord (- 15) 5	Seine-et-Marne (- 2) 1	Pas-de-Calais (- 3) Ardennes (- 3) Nord (- 3) Maine-et-Loire (- 4) Vienne (- 6) 5	Cher (- 10) 1		92 - 93 - 94 (- 6) Lot-et-Garonne (- 6) Ch.-Maritime (- 24) Alpes de H.-Pro. (- 27) Charente (- 39) 5	17
R.B.E. par exploitation inférieur à la moyenne nationale en 1976	↗	Saône-et-Loire (+ 15) Hautes-Alpes (+ 9) Aveyron (+ 7) Haute-Vienne (+ 5) Lozère (+ 5) Loire (+ 5) Vendée (+ 2) Savoie (+ 1) 8	T. de Belfort (+ 26) Manche (+ 3) Haute-Savoie (+ 3) Haute-Loire (+ 2) 4	Eure (+ 18) Tarn (+ 5) Bas-Rhin (+ 3) 3	Indre-et-Loire (+ 1) 1	Loir-et-Cher (+ 11) 1	Corse (+ 85) Gard (+ 55) Hérault (+ 50) Gironde (+ 37) Aude (+ 14) Pyrénées-Orient. (+ 12) Rhône (+ 12) Tarn-et-Garonne (+ 10) 8	25
	↘	Corrèze (- 1) Ain (- 1) Allier (- 1) Lot (- 1) Creuse (- 4) Orne (- 7) L.-Atlantique (- 9) Moselle (- 10) H.-Pyrénées (- 10) Morbihan (- 13) Mayenne (- 17) Sarthe (- 24) 12	Calvados (- 2) Vosges (- 5) Haute-Saône (- 7) Jura (- 13) 4	Isère (- 0,3) Puy-de-Dôme (- 6) Dordogne (- 11) Ariège (- 12) Landes (- 23) P.-Atlantiques (- 23) 6	Ardèche (- 4) Drôme (- 7) Indre (- 16) Haute-Garonne (- 20) 4		Alpes-Maritimes (- 13) Var (- 33) 2	28
ENSEMBLE		27	12	14	11	10	18	92

Source : Economie et statistique n° 61. — M. Petry : « Vers une agriculture spécialisée ».

CHAPITRE VI

LE TERTIAIRE DANS LE SUD-OUEST

1. Une dotation moyenne en services malgré l'importance du tertiaire dans l'activité économique

Le secteur tertiaire occupe une place importante dans l'activité économique du Sud-Ouest. Il regroupe plus de la moitié des actifs de la région (51,6% en 1975) et contribue à une fraction sensiblement équivalente de la P.I.B. Le Sud-Ouest apparaît donc nettement plus tertiaire que l'ensemble de la province. Seuls la Provence-Côte-d'Azur et naturellement l'Île-de-France connaissent une tertiarisation plus poussée.

C'est surtout à sa progression rapide que le tertiaire du Sud-Ouest doit sa place actuelle : en 1954, il représentait une fraction relativement modérée de l'activité économique et légèrement inférieure à ce qu'elle était en province.

TABLEAU VI 1

Évolution de la part du secteur tertiaire dans l'emploi de 1954 à 1975

	1954	1975
Sud-Ouest	33,3	51,6
Province	34,3	48,3
France	37,8	51,3

Le poids du tertiaire dans l'activité économique du Sud-Ouest ne signifie pas pour autant que la région soit trop pourvue en services. Le nombre d'emplois tertiaires pour 1 000 habitants est légèrement supérieur à ce que l'on observe dans les régions de province : 187 contre 185 en 1975. En fait, l'importance relative de ce secteur provient plus d'une sous-représentation des activités productives et notamment industrielles que d'une tertiarisation poussée.

TABLEAU VI 2

Densité d'emploi tertiaire de 1954 à 1975

	Nombre d'emplois tertiaires pour 1 000 h.	
	1954	1975
Sud-Ouest	143	187
Province	148	185
France	167	204

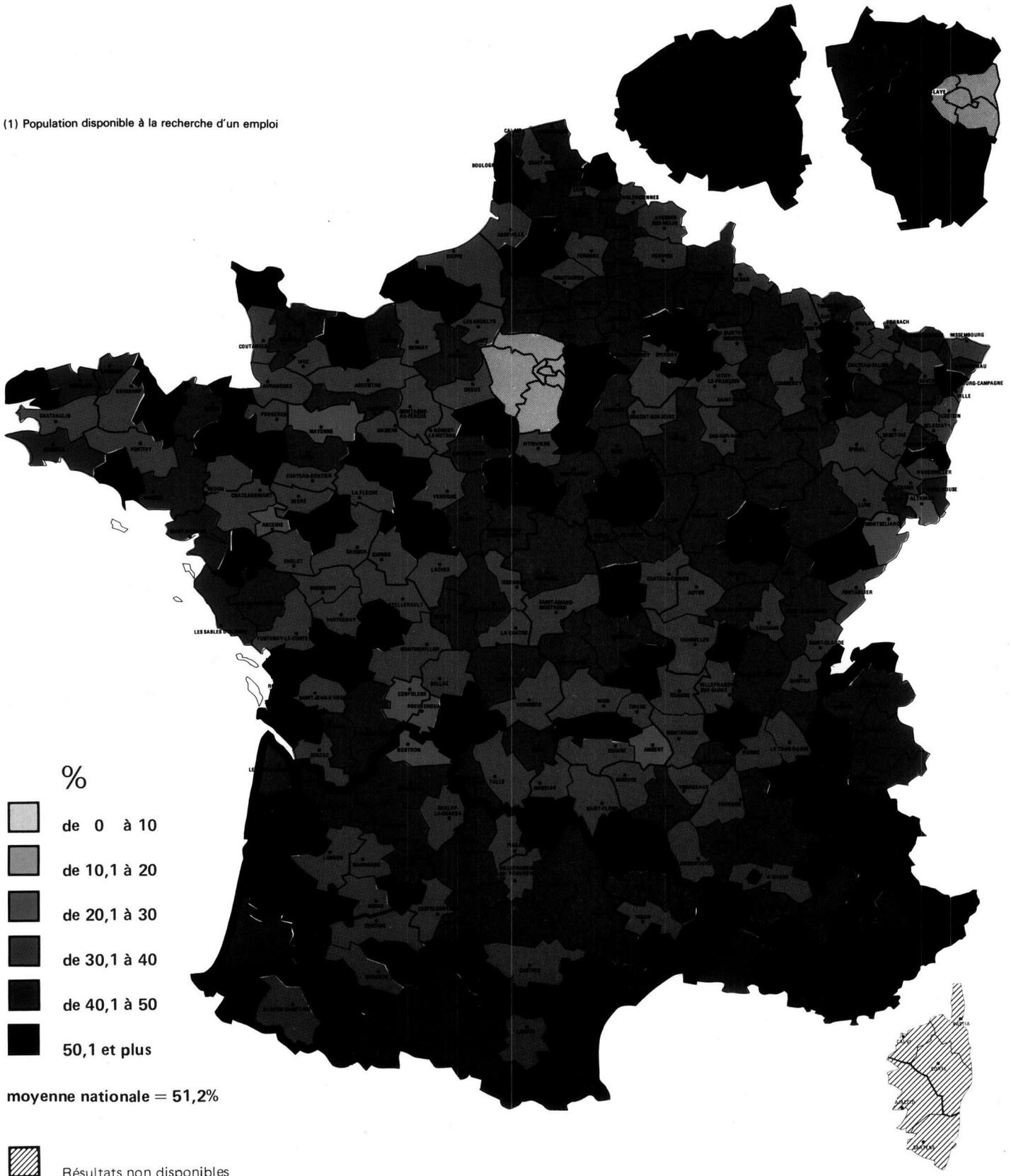
2. Une concentration des activités tertiaires liée à la hiérarchie urbaine

L'analyse de la répartition intra-régionale du Sud-Ouest du tertiaire montre bien le lien qui existe entre l'armature urbaine et la localisation des activités non productives (voir carte 1).

La population d'une zone urbaine dispose d'un volume de services d'autant plus important que la taille de l'agglomération est élevée.

**POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR TERTIAIRE PAR
RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE TOTALE EN 1975 ET PAR
ARRONDISSEMENT (sans la PDRE (1))**

(1) Population disponible à la recherche d'un emploi



La densité d'emplois tertiaires atteint les taux les plus forts dans les arrondissements de Toulouse et de Bordeaux et dans une moindre mesure dans ceux de Montpellier et d'Agen. Elle dépasse le niveau régional dans les autres grandes agglomérations : Nîmes, Pau, Perpignan et Bayonne, et dans la plupart des préfectures, en raison notamment de leurs fonctions administratives. A l'inverse, dans toute la vaste zone rurale de la moitié septentrionale de la région, la dotation de la population en services est beaucoup plus faible.

CARTE VI 1

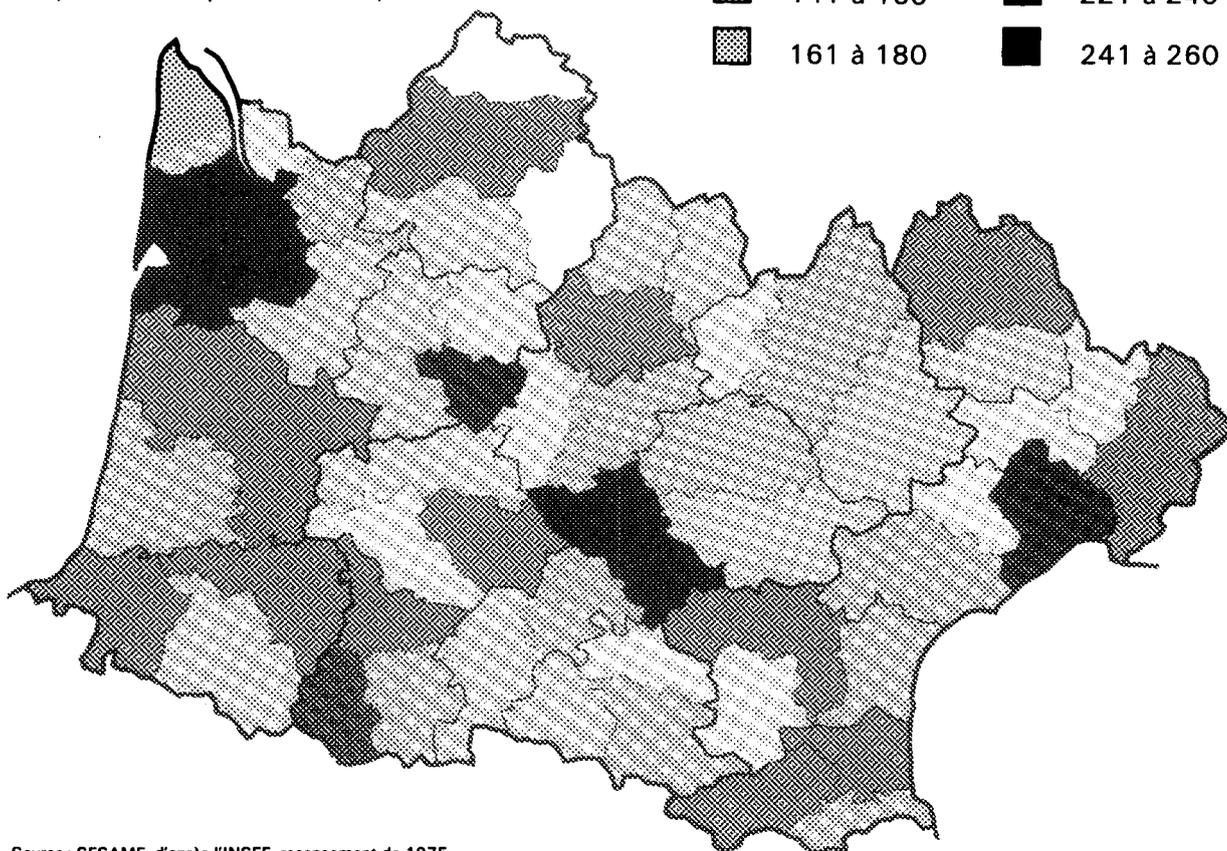
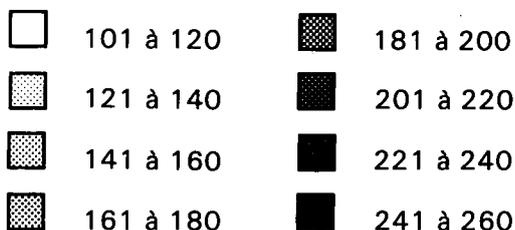
DENSITÉ D'EMPLOIS TERTIAIRES DANS LE SUD-OUEST EN 1975

Nombre d'emplois tertiaires pour 1 000 habitants en 1975 :

Moyenne du Sud-Ouest : 18,7 %

Moyenne nationale : 20,4 %

Moyenne de la province : 18,5%



Source : SESAME, d'après l'INSEE, recensement de 1975

3. Une faible dotation en activités tertiaires liées à la production

Le tertiaire est généralement défini comme l'ensemble résiduel de ce qui n'est ni agricole ni industriel. De cette définition, résulte la forte hétérogénéité des activités concernées et des fonctions macro-économiques qu'elles assument. Qu'il s'agisse de leurs mécanismes de localisation, ou de leur contribution au développement économique régional, il faut distinguer les activités tertiaires selon qu'elles rendent des services intermédiaires ou des services finals. Dans le premier cas, elles remplissent des fonctions liées à l'activité productive avec

toutes les implications que cela comporte, quant à leur développement et leur localisation. Dans le second cas, il s'agit de services essentiellement rendus à la population, plus soumis aux impératifs des marchés locaux, qui influent non seulement sur leur localisation mais aussi sur leur croissance très fortement liées à l'évolution des normes et du niveau de consommation.

La sous-représentation des activités productives dans l'économie du Sud-Ouest a naturellement pour conséquence la faiblesse de la place qu'occupent les services intermédiaires qui leur sont liés. Les services de gestion économique – les services marchands rendus aux entreprises (ingénierie, publicité, organisation, conseil, études, entretien, travail temporaire...), les organismes financiers et les assurances – demeurent relativement peu développés. La part qu'ils prennent dans l'emploi (4,72%) et plus encore leur taux d'emploi (1,71%) sont très en deçà du niveau moyen de la province (respectivement 4,91% et 1,88%). De même, les services comme le commerce de gros non agro-alimentaire ou les transports desservent beaucoup moins bien la région que ce n'est le cas dans le reste de la province française. Le commerce de gros agro-alimentaire est par contre d'un poids très nettement supérieur à celui du reste de la province en raison de l'importance des activités agricoles dans le Sud-Ouest.

Seules deux autres catégories de tertiaire font exception à la sous-représentation presque générale : les postes et télécommunications et, dans une moindre mesure, la recherche. De fait, la localisation de ces services n'est ni directement ni uniquement liée à l'activité productive. Elle relève aussi pour une large part d'une action volontaire de l'État, lequel est précisément intervenu activement dans le Sud-Ouest.

TABLEAU VI 3

Densité des activités tertiaires liées à la production en 1975 (en%)

	Part de l'emploi de la branche dans l'emploi total			Taux d'emploi de la branche (emploi rapporté à la population)		
	Sud-Ouest	Province	France	Sud-Ouest	Province	France
Services marchands aux entreprises	2,78	2,90	3,78	1,01	1,11	1,50
Organismes financiers	1,36	1,36	1,81	0,49	0,52	0,72
Assurances	0,36	0,39	0,61	0,13	0,15	0,24
Location et crédit bail immobilier	0,22	0,26	0,27	0,08	0,10	0,11
Services de gestion économique	4,72	4,91	6,47	1,71	1,88	2,57
Commerce de gros agro-alimentaire	1,60	1,40	1,29	0,58	0,54	0,51
Commerce de gros non agro-alimentaire	2,31	2,36	2,68	0,84	0,90	1,07
Commerce de gros	3,91	3,76	3,97	1,42	1,44	1,58
Transports	3,61	3,77	4,15	1,31	1,44	1,65
Postes et télécommunications	2,06	1,78	1,92	0,75	0,68	0,76
Transports et télécommunications	5,67	5,55	6,07	2,06	2,12	2,41
Recherche	0,19	0,16	0,29	0,07	0,06	0,12
Secteur tertiaire	51,41	48,14	51,38	18,67	18,42	20,14

4. Une région bien pourvue en services à la population

Les activités de distribution et plus encore les services à la population sont nettement mieux représentés dans la région. Le commerce de détail, la réparation et le commerce de l'automobile et l'hôtellerie, la restauration et les **débites de boissons et tabacs ont des taux d'emploi proches de ceux de province (4,30% contre 4,42%)**. La situation est encore plus favorable dans les services aux particuliers ; 192 emplois dans la santé pour 10 000 habitants contre seulement 176 en province, 226 contre 216 dans l'enseignement et 269 contre 242 dans l'administration générale.

TABLEAU VI 4

Densité des activités tertiaires liées à la population en 1975

(en%)

	Part de l'emploi de la branche dans l'emploi total			Taux d'emploi de la branche (emploi rapporté à la population)		
	Sud-Ouest	Province	France	Sud-Ouest	Province	France
Commerce de détail alimentaire	2,71	2,75	2,67	0,98	1,05	1,06
Commerce de détail non alimentaire	4,73	4,51	4,60	1,72	1,72	1,83
Réparation et commerce de l'automobile	2,02	1,77	1,71	0,73	0,68	0,68
Hôtels, cafés, restaurants	2,41	2,54	2,68	0,87	0,97	1,07
Activités de distribution	11,87	11,57	11,66	4,30	4,42	4,64
Services marchands aux particuliers	7,61	6,65	6,91	2,76	2,54	2,75
dont : <i>santé</i>	5,25	4,54	4,54	1,91	1,74	1,81
Services non marchands dont :	17,62	15,70	16,30	6,40	6,01	6,49
<i>administration générale</i>	7,40	6,34	6,57	2,69	2,42	2,61
<i>enseignement</i>	6,13	5,52	5,35	2,23	2,11	2,13
Santé (services marchands ou non)	5,29	4,59	4,59	1,92	1,76	1,82
Enseignement (services marchands ou non)	6,23	5,64	5,46	2,26	2,16	2,16
Secteur tertiaire	51,41	48,14	51,38	18,67	18,42	20,46

5. Un tertiaire plutôt traditionnel, mais à forte composante publique

Les activités tertiaires du Sud-Ouest ont conservé un caractère relativement traditionnel, le salariat y est moins important que dans l'ensemble du pays. En 1975, le pourcentage de non-salariés s'élevait à 17,2% dans le Sud-Ouest, contre seulement 14,2% en moyenne nationale. Les écarts sont particulièrement flagrants dans les activités de gestion économique. Par rapport aux pourcentages nationaux, on trouve dans le Sud-Ouest plus du double de non-salariés dans l'assurance et moitié plus dans les services aux entreprises. Dans les activités de distribution qui comprennent encore nombre de petits commerces, la différence continue également d'être importante. Par contre, elle est naturellement très réduite dans les branches appartenant le plus largement au secteur public : les services administratifs, les organismes financiers ou les télécommunications.

TABLEAU VI 5

Pourcentage de non-salariés en 1975

(en%)

	Sud-Ouest	France	Écart
Commerce de gros alimentaire et agricole	16,5	13,7	2,8
Commerce de gros non agricole et non alimentaire	11,0	7,3	3,7
Commerce de détail alimentaire	43,9	37,1	6,8
Commerce de détail non alimentaire	38,2	32,6	5,6
Réparation et commerce de l'automobile	27,2	20,4	6,8
Hôtels, cafés, restaurants	43,2	40,0	3,2
Transports	9,0	7,2	1,8
Télécommunications et postes	0,2	0,2	0,0
Services marchands aux entreprises	29,2	18,4	10,8
Organismes financiers	0,5	0,4	0,1
Assurances	8,3	3,3	5,0
Location et crédit bail immobilier	11,5	8,4	3,1
Services marchands aux particuliers	23,5	20,8	2,7
Services non marchands	4,2	3,3	0,9
Secteur tertiaire	17,2	14,2	3,0

Le caractère traditionnel du mode d'organisation des activités tertiaires du Sud-Ouest se retrouve dans l'analyse de sa structure socio-professionnelle. Si l'on se réfère à la moyenne nationale, on constate de fait une proportion plus élevée de petits commerçants (5,0% en 1975 contre 4,2%), de membres de professions libérales (1,0% contre 0,8%) de gens de maison et de femmes de ménage (2% contre 1,8%). Tous ces métiers, à l'exception toutefois des professions libérales sont cependant soumis à une régression rapide.

Enfin, il est important de noter que les emplois tertiaires du secteur public atteignent des proportions beaucoup plus élevées dans le Sud-Ouest que dans le reste de la province. De fait, les services à forte composante publique - postes et télécommunications, administrations, enseignement, et dans une moindre mesure santé - y sont bien implantés. L'analyse des grands établissements tertiaires de la région est particulièrement significative à cet égard.

Parmi les 101 établissements tertiaires de plus de 500 salariés que l'INSEE a recensé dans la région en 1973, 97 appartiennent au secteur public ou y sont assimilables. Il s'agit principalement des établissements de la SNCF (11) et des PTT (16) ; d'hôpitaux publics (16), et de collectivités locales (11) ; de services départementaux ou régionaux de l'administration des finances (6), de l'équipement (12), de l'éducation (7) et de caisses de Sécurité Sociale (7). Seuls 4 établissements du secteur privé figurent dans cette liste : deux hôpitaux et deux grands magasins.

CHAPITRE VII

LES TRANSPORTS

1. Géographie des réseaux et des infrastructures

Paradoxalement, la géographie physique fait du Sud-Ouest un espace à la fois ouvert et fermé. Ouvert puisqu'il possède deux façades maritimes où l'on compte quatre grands ports : Bordeaux, Bayonne, Sète et Port-la-Nouvelle. Fermé par les Pyrénées au sud et le Massif Central au Nord, ce qui a largement modelé le développement des transports terrestres.

A cela s'ajoutent la Garonne et son prolongement le Canal du Midi qui constitue l'un des axes principaux du Sud-Ouest.

Au total, la géométrie actuelle des infrastructures de transports terrestres a été marquée par ces contraintes et ces singularités. L'examen des réseaux qui couvrent, traversent et irriguent le Sud-Ouest suggère qu'il s'agit là d'un espace spécifique, excentré et fortement structuré par quelques grands axes internes.

Avec le Sud des Alpes, le Sud-Ouest est la zone la plus éloignée de la capitale inégalement certes mais absolument cependant puisque Bordeaux est à 580 km de Paris, Toulouse à 710 et Montpellier à 841. La frontière naturelle entre le Sud-Ouest et l'Espagne est difficilement franchissable sauf à ses extrémités; on dénombre six points de passages routiers principaux et trois pour le chemin de fer ⁽¹⁾.

Enfin le Massif Central représente un facteur supplémentaire d'éloignement et introduit en outre entre les trois régions une situation inégale quant à l'accès aux autres régions.

L'Aquitaine est la mieux située vis-à-vis de Paris; il y a peu d'obstacles naturels l'en séparant et la distance est relativement faible. Le chemin de fer y atteint d'ailleurs la plus grande vitesse moyenne d'Europe. Cependant l'autoroute Paris - Bordeaux n'est pas encore achevée.

De plus, cette région est naturellement ouverte aux régions de l'Ouest et aux provinces basques espagnoles.

De son côté, le Languedoc-Roussillon est bien relié à la Catalogne, à la Provence-Côte-d'Azur et à Rhône-Alpes et sa structure autoroutière est presque complète (autoroutes B 9, A 9, etc. .).

Le Midi-Pyrénées, par contre, cumule les inconvénients de la distance et de l'isolement.

Les relations entre Paris et les grandes villes du Sud-Ouest demeurent d'inégales qualités : l'extension du réseau autoroutier a d'abord bénéficié au Languedoc-Roussillon, inversement le chemin de fer a favorisé l'Aquitaine, bien que la vitesse moyenne des trains les plus rapides dépasse 120 km/h à la fois sur Bordeaux et Hendaye, Nîmes et Montpellier, Toulouse. Au total les disparités en matière ferroviaire sont moins accusées que dans le domaine des infrastructures routières et autoroutières.

La structure interne des réseaux (routiers et ferrés) est peu dense. Au 31 novembre 1975, on comptait 464 km d'autoroutes et 4 752,6 km de routes nationales soit respectivement 12% et 16% du total national sur plus de 20% du territoire.

Les routes nationales – et les autoroutes – assurent en fait les quelques très grandes relations nécessaires à l'économie et à la circulation internationale des marchandises dans un espace peu dense mais polarisé.

(1) Passages frontières :

ROUTES : Irun - Col du Somport - Fos - Bourg-Madame - Perthus - Cerbère.
CHEMIN DE FER : Irun - Latour-de-Carol - Cerbère-Port-Bou.

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DU SUD-OUEST

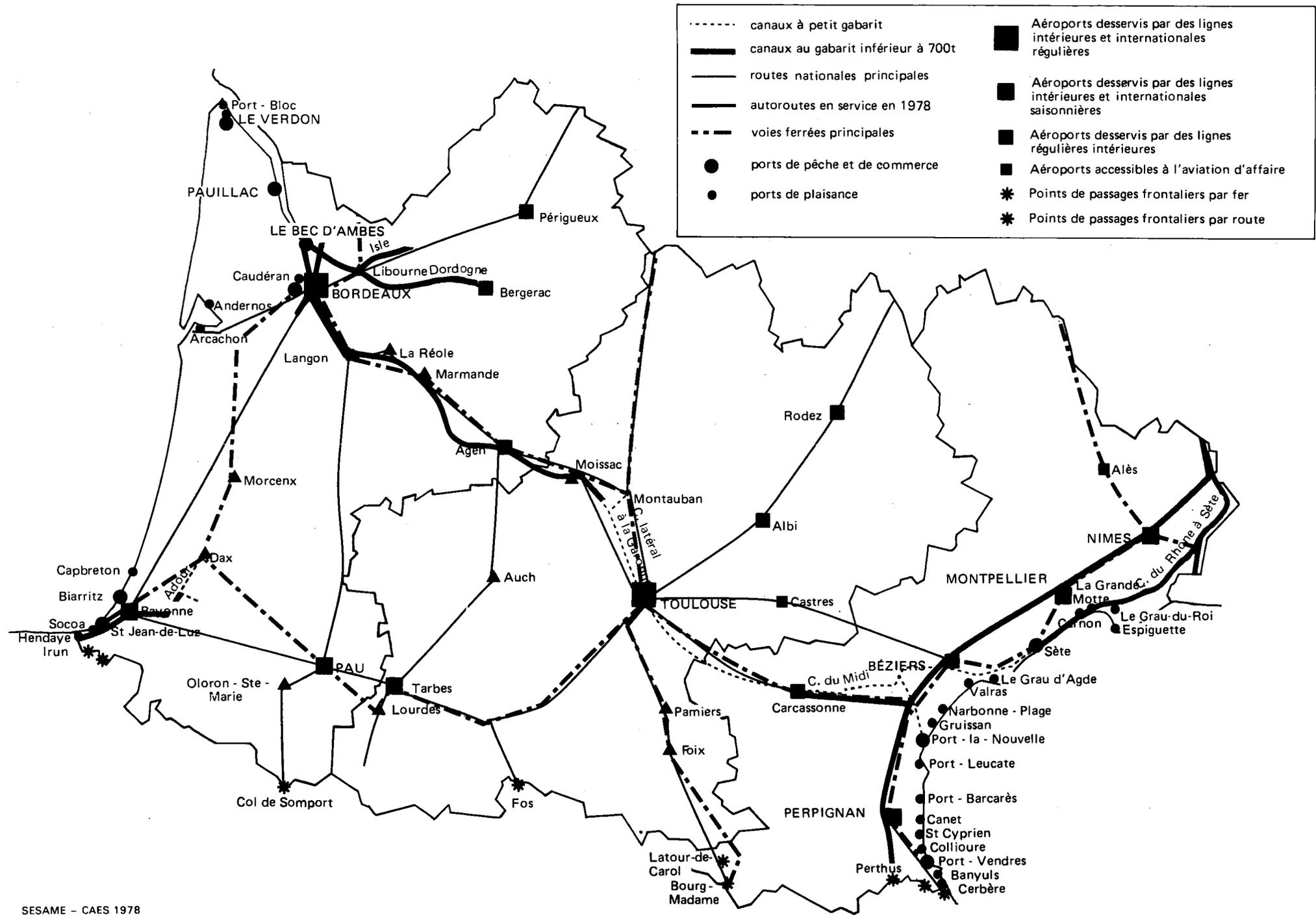


TABLEAU VII 1

**Chemin de fer
Les principales relations du Sud-Ouest**

		distance (en km)	vitesse (en km/h)
PARIS	→ Bordeaux	581	145
	→ Toulouse	713	119
	→ Perpignan	975	111,4
	→ Montpellier	841	120
	→ Nîmes	791	121,7
	→ Hendaye	816	125,5
BORDEAUX	→ Rennes	528	90
	→ Toulouse	277	119
	→ Perpignan	470	117,5
	→ Marseille	682	97
	→ Madrid	845	77
TOULOUSE	→ Marseille	425	102
	→ Barcelone	424	70,6
	→ Lyon	580	83
	→ Clermont-Ferrand	411	68,5

En revanche, le réseau sub-régional apparaît plus dense puisqu'en 1974 les routes nationales à deux voies ainsi que les chemins communaux du Sud-Ouest représentaient chacun 19% du total national (cette proportion tombe à 14% pour les routes à trois voies).

Les liaisons aériennes ignorent les contraintes géographiques, la distance a favorisé leur développement, d'autant qu'il existait déjà au lendemain de la guerre des infrastructures aéroportuaires. Actuellement le Sud-Ouest compte 16 aéroports dont deux (Bordeaux et Toulouse) appartiennent à la liste I, (desserte par des lignes régulières intérieures et internationales) ⁽¹⁾ et six à la liste II (desserte par des lignes régulières intérieures et internationales saisonnières)

L'examen des principales lignes existantes appelle deux observations : la plupart des grandes villes du Sud-Ouest sont desservies par des lignes radiales et l'éloignement de Paris a joué comme un facteur positif. La situation est moins bonne si l'on examine les lignes transversales : elles ne relient le Sud-Ouest qu'à la Provence-Côte d'Azur et à la région Rhône-Alpes, l'Ouest de la France (à l'exception de Nantes - Bordeaux et Nantes - Toulouse) étant lui-même très mal desservi.

2. Le déplacement des personnes et des marchandises

Nous n'analysons pas ici l'ensemble des déplacements des personnes dans, hors, et en direction du Sud-Ouest ; en revanche un certain nombre d'indicateurs permettent de mettre en évidence ses principales caractéristiques.

(1) Au départ de Bordeaux : Londres, Madrid, Genève
Au départ de Toulouse : Londres, Barcelone, Genève.

Le niveau de motorisation constitue à cet égard un indicateur important. En 1975 le parc automobile du Sud-Ouest est d'environ 2,4 millions soit 14% du parc national, pour 12,6% de la population française. Globalement cette zone est donc plus équipée que la moyenne nationale. En tête nous trouvons le Midi-Pyrénées avec 832 000 véhicules soit 36,5 véhicules pour 100 habitants, suivie par l'Aquitaine 928 000 véhicules et un taux de 36,2 et enfin le Languedoc où ces chiffres s'élèvent respectivement à 628 000 et 34,9%, la moyenne nationale étant de 32,7%.

Ce parc important est relativement ancien puisque les véhicules de plus de cinq ans dominent dans les trois régions alors qu'ils représentent en France un volume approximativement égal. La faible progression des immatriculations de voitures neuves atteste également de ce fait.

L'examen de la carte du trafic routier en rase campagne met en évidence les quatre grands axes qui structurent et traversent le Sud-Ouest : deux axes routiers qui relient les régions françaises à la péninsule ibérique : Bordeaux-Hendaye et Montpellier-Perpignan et deux axes internes reliant Bordeaux-Toulouse-Narbonne et Bayonne-Pau-Toulouse.

Les principaux flux de voyageurs SNCF empruntent un réseau similaire.

Il existe donc une concentration des trafics sur une faible partie du réseau existant. Dans le cas de la circulation routière cela provient sans doute d'abord du trafic routier de marchandises et ensuite des flux liés à l'activité touristique du Sud-Ouest et de l'Espagne.

Le sur-équipement automobile du Sud-Ouest paraît lié au système de peuplement de cette zone. Si la présence de grands pôles urbains peut expliquer la progression du niveau de motorisation, la faible densité générale du Sud-Ouest, l'importance du réseau de petites et moyennes villes, et la proportion relativement élevée de population active rurale rendent sans doute mieux compte du niveau de l'évolution et de la structure du parc de véhicules automobiles.

Le trafic aéroportuaire de voyageurs s'est rapidement développé dans le Sud-Ouest, notamment celui de Toulouse qui est passé en dix années de 385 000 passagers (1969), à 970 000 (1978), et celui de Bordeaux où ces chiffres atteignent respectivement 501 000 et 985 000.

Cependant ce trafic aérien demeure surtout un trafic régional lié à l'excentrement du Sud-Ouest ; les deux plus grands aéroports n'atteignent pas encore une « taille » européenne. 60% du trafic de Bordeaux se fait avec la métropole, 3,5% avec l'Espagne, 4% avec la Grande-Bretagne et 8% avec le Maroc, l'Algérie et l'Afrique occidentale. Toulouse est dans une situation comparable : 57% du trafic se fait sur la liaison Toulouse-Paris. Le trafic de ces deux aéroports tend à s'internationaliser peu à peu. En 1978 par exemple 40% de l'activité de l'aérodrome de Bordeaux a été réalisé avec l'étranger contre 25% en 1975.

Enfin, le trafic passager des ports de commerce est très modeste ; on sait, en effet, le déclin de cette fonction pour Bordeaux (environ 590 personnes en 1975). Les trafics de Port-Vendres et Sète sont bien plus importants et s'élèvent respectivement à 21 000 et 40 000 passagers en 1975. L'activité de ces trois ports ne représente qu'environ 6% du total français.

Les importations du Sud-Ouest en provenance de l'étranger (tableau 2) s'élevaient en 1976 à 18,1 millions de tonnes. L'activité portuaire est prépondérante, 14 millions de tonnes soit 78% du total. En Aquitaine ce chiffre atteint même 84%. Les transports ferrés, et routiers dans une moindre mesure, occupent une place particulièrement faible en Aquitaine, beaucoup plus importante naturellement, et équilibrée, dans le Midi-Pyrénées. Trois départements-Haute-Garonne, Tarn et Aveyron- assurent plus de 70% des

importations de cette région. Après les importations pétrolières (5 millions de tonnes) le deuxième flux en direction du Languedoc provient d'Espagne par la route (environ 600 000 tonnes); il s'agit là principalement de produits agricoles achetés par les Pyrénées-Orientales à l'Espagne qui sont ensuite redistribués sur le territoire français. Globalement le trafic routier et ferré, remarquablement faible au regard de la structure nationale, n'est cependant pas négligeable puisqu'il s'élève respectivement à 6% et 5% des trafics totaux correspondants.

La structure des exportations est en revanche, beaucoup plus équilibrée entre la route (38%), le fer (33%) et les ports (28%). Comparée à celle des exportations françaises, l'activité portuaire et routière y est supérieure, le fer légèrement inférieur (tableau 2).

Des différences notables existent à l'intérieur du Sud-Ouest. Dans le Midi-Pyrénées le trafic se partage entre la route et le rail cependant que le Languedoc-Roussillon reste particulièrement marqué par ses activités portuaires, le port de Sète assure près de 50% du trafic total, le fer et la route représentant chacun le quart du trafic d'exportation. Dans certains départements, cette proportion est plus importante: 70% par le fer dans l'Aude et 60% par la route dans le Gard.

TABLEAU VII 2

Trafic intérieur du commerce extérieur du Sud-Ouest 1976

ENTRÉES (importations)

(milliers de tonnes)

	Fer	Route	Air	Voies navigables	Pipe-line et ports	TOTAL
Aquitaine	445,0 4,1	1 281,1 11,9	2,7 -	0,5 -	9 033,7 83,9	10 762,9 100
Midi-Pyrénées	425,5 47,2	456,2 50,6	0,2 -	0,5 -	19,3 2,0	901,7 100
Languedoc-Roussillon	321,6 5,0	1 037,1 16,0	5,9 -	53,8 -	5 045,2 78,0	6 463,8 100
Total Sud-Ouest	1 192,1 6,6	2 774,4 15,3	8,8 -	54,8 -	14 098,2 77,8	18 128,4 100
Import France	9,2	17,6	-	4,7	68,0	100

SORTIES (exportations)

(milliers de tonnes)

	Fer	Route	Air	Voies navigables	Pipe-line et ports	TOTAL
Aquitaine	1 122,3 29,8	1 606,7 42,7	1,7 -	121,1 3,2	914,3 24,3	3 766,1 100
Midi-Pyrénées	640,3 50,1	604,3 47,3	2,3 -	8,8 0,7	22,4 1,8	1 278,1 100
Languedoc-Roussillon	670,1 27,5	617,8 25,3	0,8 -	4,1 -	1 144,7 46,9	2 437,4 100
Total Sud-Ouest	2 432,4 32,5	2 828,8 37,8	4,8 -	134,6 1,8	2 081,4 27,8	7 481,6 100
Export France	34,5	34,4	-	12,3	18,6	100

En Aquitaine le transport routier (43%) devance le fer (30%) et les ports (24%). Dans cette région deux départements sont à l'origine de la majeure partie des exportations par voie terrestre: les Pyrénées-Atlantiques responsables de 73% du trafic ferroviaire vers l'étranger naturellement vers l'Espagne, la Gironde où la part du trafic routier s'élève à 55%.

On a souligné l'importance des activités portuaires du Sud-Ouest dans l'ensemble de son trafic international. De fait les ports de Bordeaux, Sète, Bayonne, Port-la-Nouvelle totalisaient, en 1976, un volume de trafic de 23,6 millions de tonnes soit 7,7% du trafic portuaire extérieur de la France. Le port de Bordeaux en assure près de la moitié avec 12,4 millions de tonnes. En vingt ans (1966-1974) l'évolution de l'activité de ces ports a été légèrement inférieure à la moyenne nationale: le trafic de Bordeaux a progressé de 7,6% par an, celui de Sète de 5,9%, ceux de Bayonne et Port-la-Nouvelle d'environ 4%, contre 8,3% pour l'ensemble des ports français. Cette évolution est remarquable. Elle situe le système portuaire du Sud-Ouest au deuxième rang après les grands ports de la Manche et dans une position à peu près comparable bien que légèrement inférieure à celle de Marseille. La crise économique a eu naturellement des conséquences très négatives sur leurs activités portuaires puisque de 1974 à 1975 le trafic a diminué respectivement de 33% pour Bayonne et 19% pour Bordeaux et Port-la-Nouvelle. Cette évolution s'explique en particulier par la prépondérance des hydrocarbures (15,1 millions de tonnes en 1976 soit 64% du trafic total des quatre ports) (tableau 3).

TABLEAU VII 3

Importance du trafic pétrolier dans les ports du Sud-Ouest en 1976

	Produits pétroliers dans les marchandises débarquées		Produits pétroliers dans les marchandises embarquées		Produit pétroliers dans le trafic total	
	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%
Bordeaux	8	80	0,9	37	8,9	72
Bayonne	0,1	16	-	-	0,1	8
La-Nouvelle	0,9	95	0,01	3	0,9	68
Sète	4,3	75	0,9	46	5,2	68
					15,1	64

Après les produits pétroliers qui prédominent, à la fois dans les entrées et les sorties, la catégorie de marchandises la plus représentée est celle des produits agricoles et des denrées alimentaires avec 3,7 millions de tonnes en 1976 soit 16% du trafic total. Cela est vrai de Bordeaux qui demeure le troisième port céréalier de France et le doit aux exportations, cela est également le fait de Sète et Port-la-Nouvelle; le trafic de Bayonne est surtout caractérisé par ses exportations de soufre (0,6 millions de tonnes en 1975) et de maïs (0,5 million) et ses importations de phosphates et pyrites (0,4 million).

Trafic et échanges inter et intra-régionaux du Sud-Ouest

En 1976 l'ensemble du trafic interne au Sud-Ouest et entre le Sud-Ouest et les autres régions françaises, tous modes de transport confondus, représentait environ 228 millions de tonnes en 1976. Mais la somme des trois trafics intra-régionaux s'élevait pour eux seuls à 170 millions, soit environ 75%. Encore ne s'agit-il là que d'un minimum si l'on considère qu'il faut y ajouter les échanges entre les trois régions du Sud-Ouest elles-mêmes.

L'examen du tableau 4 portant sur le trafic routier interrégional en 1974 le confirme : l'Aquitaine par exemple expédiait 4,4 millions de tonnes au Midi-Pyrénées tandis qu'elle en recevait pour sa part 3,5 de cette région et, dans le même temps, on pouvait compter 2,5 millions de sorties du Languedoc en direction du Midi-Pyrénées et 1,7 million d'entrées.

TABLEAU VII 4

Trafic routier interrégional de marchandises en 1974

(en milliers de tonnes)

Régions de déchargement	Régions de chargement						TOTAL
	Région parisienne	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon	Provence-Côte-d'Azur Corse	Autres régions	
Région parisienne	200 247	672	208	234	593	32 885	234 839
Aquitaine	465	76 620	3 542	427	263	3 995	85 212
Midi-Pyrénées	333	4 411	63 082	2 447	355	1 615	72 243
Languedoc-Roussillon	97	245	1 713	52 992	3 580	1 631	60 258
Provence-Côte-d'Azur Corse	498	259	517	3 090	112 007	5 502	121 873
Autres régions	26 149	5 513	1 863	2 890	5 057	1 105 627	1 147 099
TOTAL	227 789	87 620	70 925	62 080	121 855	1 151 255	1 721 524

Source : Secrétariat d'État aux Transports

Au regard du trafic annuel intérieur exprimé en volume, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc se trouvent dans une situation presque analogue à celle qui les caractérise au plan des échanges internationaux : c'est l'Aquitaine qui connaît le volume d'échanges interrégionaux le plus élevé (23 millions) suivie par le Languedoc (19 millions) et le Midi-Pyrénées (15 millions). Cette hiérarchie se fonde cependant sur une structure différente des échanges puisque les deux régions qui connaissent le plus fort trafic exportent surtout, cependant que l'on observe le phénomène inverse pour le Midi-Pyrénées dont le volume des entrées dépasse celui des sorties (10 500 contre 8 200 en 1976) (tableau 5).

On observe en quelque sorte une forme de complémentarité entre les flux internationaux de ces régions et leurs flux régionaux : les flux d'importations internationales lorsqu'ils sont importants sont associés à des flux d'exportations régionaux relativement élevés et inversement.

En revanche la distribution par mode de chaque trafic régional est relativement homogène ; ces trafics sont assurés à plus de 60% par le transport routier cependant que la part du fer varie de 20% à 37%, d'une région à l'autre. Au regard de l'ensemble du trafic marchandise cette distribution révèle une sous-utilisation du transport routier et corrélativement une sur-utilisation du transport ferré.

On observera que le trafic régional assuré par les voies navigables est particulièrement important dans le Languedoc-Roussillon (4,2%) en raison des importations de produits pétroliers en provenance de la Provence-Côte-d'Azur (canal du Rhône à Sète), alors qu'il est très faible dans les deux autres régions, absolument et relativement.

TABLEAU VII 5

Trafic intérieur en 1976

	Fer	Voies navigables	Transport routier		TOTAL
			public	privé	
AQUITAINE					
Flux entrées * en %	3 652,8 36,2	110,5 1,1	(36,3)	6 340,7 62,7 (26,4)	10 104,0 100
Flux sorties * en %	4 282,5 33,0	31,8 0,2	(35,9)	8 652,4 66,7 (30,8)	12 966,7 100
Flux interne * en %	1 491,7 2,3	4 976,0 7,8	(25,6)	57 033,2 89,8 (64,2)	63 500,9 100
MIDI-PYRÉNÉES					
Flux entrées * en %	3 854,9 36,8	43,2 0,4	(31,8)	6 572,5 62,8 (30,9)	10 470,6 100
Flux sorties * en %	2 479,8 30,4	122,4 1,5	(30,0)	5 566,5 68,1 (38,1)	8 168,7 100
Flux interne * en %	719,8 1,3	26,5 -	(23,4)	54 098,5 98,6 (75,2)	54 844,8 100
LANGUEDOC- ROUSSILLON					
Flux entrées * en %	1 586,3 19,0	353,7 4,2	(36,3)	6 427,3 76,8 (40,5)	8 367,3 100
Flux sorties * en %	3 962,6 37,3	115,7 1,1	(33,7)	6 556,2 61,6 (28,0)	10 634,5 100
Flux interne * en %	524,6 1,0	21,0 -	(18,8)	52 229,4 99,0 (80,1)	52 775,0 100

* en milliers de tonnes.

A l'inverse le trafic interne assuré par les voies navigables est négligeable en Languedoc et Midi-Pyrénées alors qu'il atteint près de 8% en Aquitaine où la Gironde et la Garonne permettent le transport de produits pétroliers et de matériaux de construction.

A cette exception près, la structure et les volumes de trafic intra-régional sont comparables ; la prépondérance des transports routiers pour compte propre est écrasante, de 64% en Aquitaine à 80% dans le Languedoc, et le trafic ferré est particulièrement faible, sauf peut-être dans le cas de l'Aquitaine (2,3% soit 1,5 million de tonnes). A cela, il faut ajouter que les produits transportés sont de même nature : minéraux et matériaux de construction.

Les échanges des trois régions entre elles et les autres régions sont en revanche beaucoup plus variés si l'on considère les produits et les modes principaux correspondants.

L'Aquitaine reçoit des machines (par la route) et exporte des produits pétroliers (par le chemin de fer) ; le Midi-Pyrénées à l'inverse reçoit des produits pétroliers et expédie des matériaux de construction (par transport routier à compte propre) ; le Languedoc reçoit des matériaux de construction et exporte des denrées alimentaires (par transport routier pour compte d'autrui).

TABLEAU VII 6
Échanges intra-régionaux du Sud-Ouest

	Première marchandise					Deuxième marchandise	
	Régions	Code NST (1)	% du trafic de la région	Volume (millions de t.)	Mode principal	Code NST (1)	Volume (millions de t.)
Entrées	Aquitaine	9	21,6	2,2	TRM Pu (2)	0	2,4
	Midi-Pyrénées	3	42,5	2,8	SNCF	9	1,6
	Languedoc	6	32,7	2,7	TRM Pr (3)	9	1,4
Sorties	Aquitaine	3	21,1	2,7	SNCF	9	2,4
	Midi-Pyrénées	6	25,8	2,1	TRM Pr	0	1,6
	Languedoc	1	31,7	3,4	TRM Pu	6	1,8

Source : Système d'Information sur les Transports de Marchandises (SITRAM) du Ministère des Transports - 1976

(1) Les marchandises transportées sont décomposées en 9 chapitres (nomenclature ou code NST) : 0 produits agricoles et animaux vivants, 1 denrées alimentaires et fromages, 3 produits pétroliers, 6 minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction, 9 machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spécialisées.

(2) Transport routier public ou transport routier de marchandises pour compte d'autrui (entreprises de transport qui fournissent le service de transporter des marchandises d'autres entreprises).

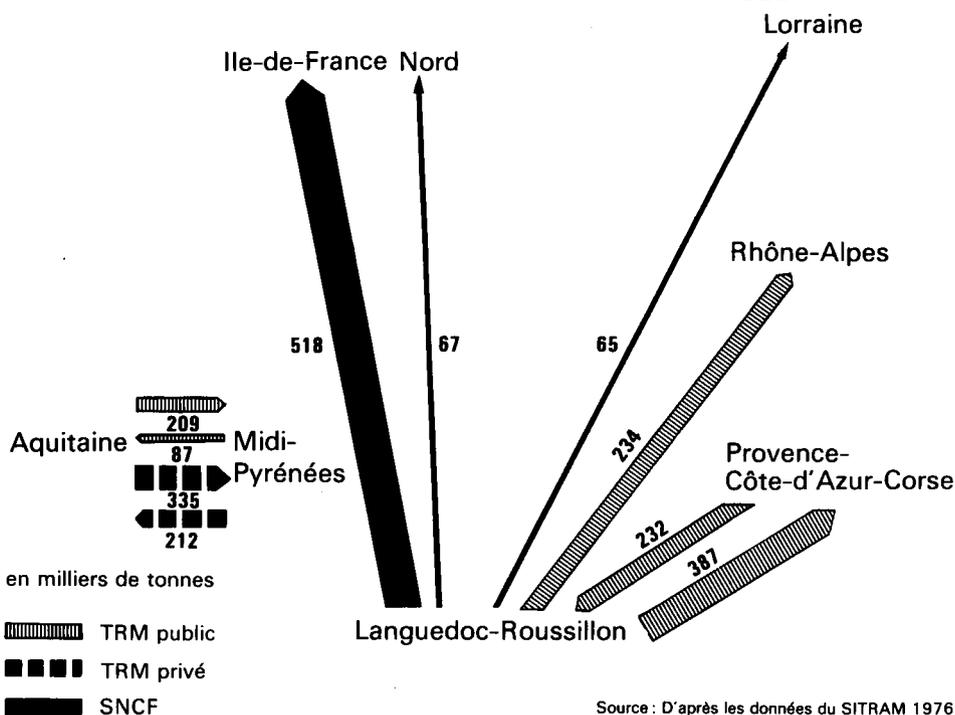
(3) Transport routier privé ou transport routier de marchandises pour compte propre (transports des marchandises effectués par des entreprises pour leur propre compte).

Si l'on examine le deuxième produit échangé (tableau ci-dessus), nous retrouvons presque les mêmes marchandises : les denrées alimentaires, importées par l'Aquitaine mais exportées par le Midi-Pyrénées, les machines et véhicules importés par le Midi et le Languedoc mais exportés par l'Aquitaine et enfin les matériaux de construction. Seuls s'y ajoutent les produits agricoles, en entrée pour l'Aquitaine et en sortie pour le Midi.

L'examen de la géographie régionale des échanges permet d'affiner et d'éclairer cette première constatation.

Le Languedoc-Roussillon exporte denrées alimentaires et fourrages en direction de l'Ile-de-France, de la Provence et de la région Rhône-Alpes ; parallèlement les échanges sont intenses entre l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées (voir le schéma ci-dessous).

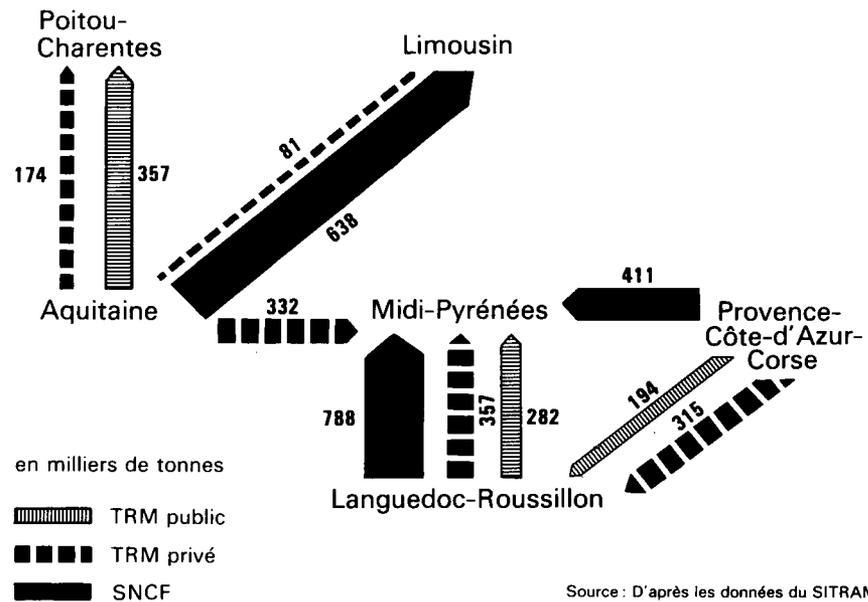
GRAPHIQUE VII 1
DENRÉES ALIMENTAIRES ET FOURRAGES



Source : D'après les données du SITRAM 1976

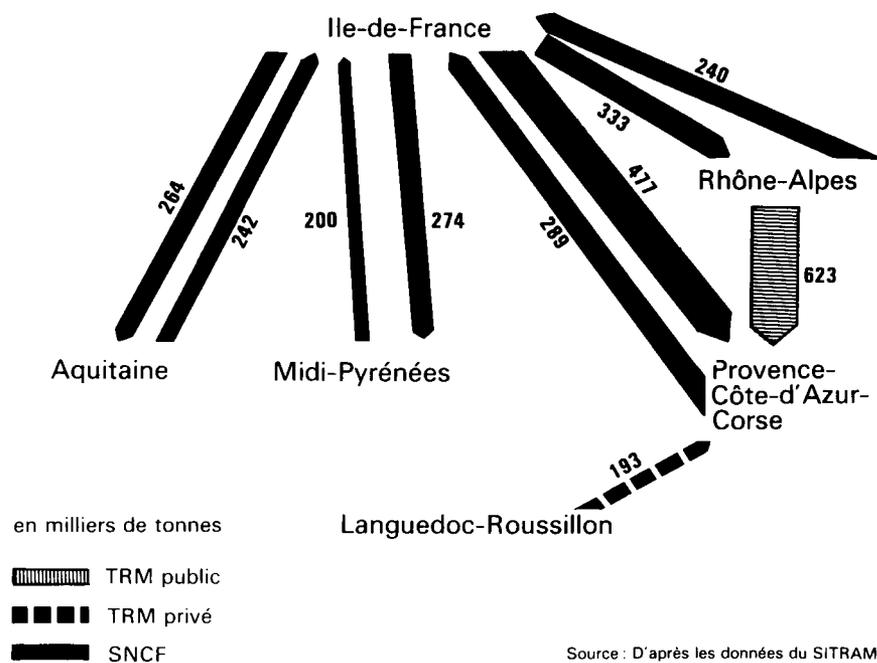
Trois régions approvisionnent le Midi-Pyrénées en produits pétroliers, le Languedoc, la Provence et l'Aquitaine, qui exporte également en direction du Poitou-Charentes et du Limousin.

GRAPHIQUE VII 2
PRODUITS PÉTROLIERS



Les machines et véhicules proviennent surtout d'Ile-de-France qui reçoit elle-même un trafic important en provenance d'Aquitaine et du Midi-Pyrénées.

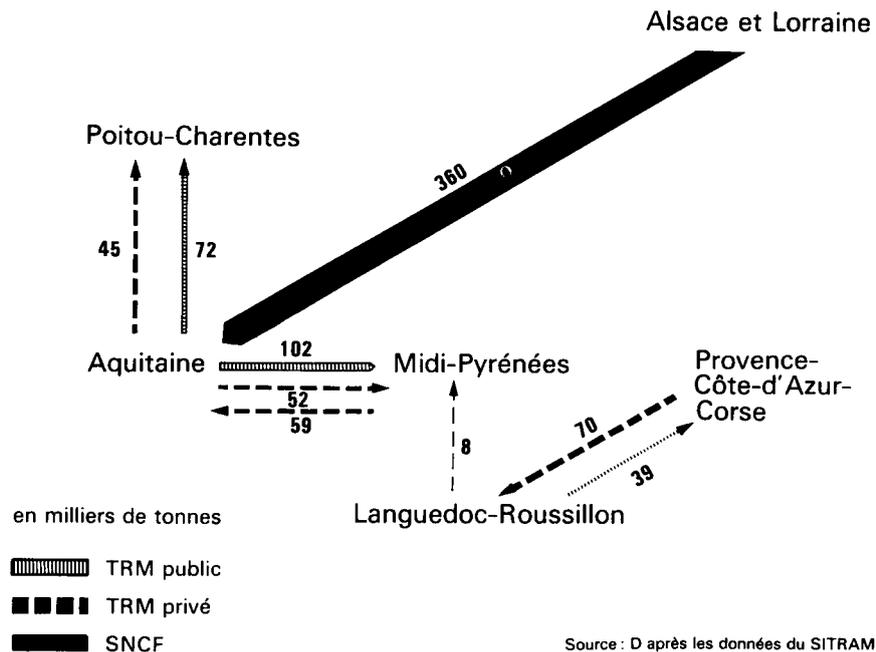
GRAPHIQUE VII 3
MACHINES, VÉHICULES, OBJETS MANUFACTURÉS



Le Languedoc-Roussillon expédie des produits chimiques dans la région Rhône-Alpes en Aquitaine et en Haute-Normandie. A l'inverse, les engrais importés d'Alsace et de Lorraine par l'Aquitaine sont ensuite redistribués partiellement en Poitou-Charentes et dans le Midi-Pyrénées.

GRAPHIQUE VII 4

ENGRAIS



En fait, l'espace du Sud-Ouest demeure extrêmement hétérogène au vu des échanges régionaux. Cette hétérogénéité ne porte pas seulement sur les volumes et les marchandises, mais aussi sur la nature et l'orientation des flux. Les régions du Sud-Ouest qui émettent ou reçoivent les plus importants flux de marchandises sont également celles qui échangent le plus en dehors du Sud-Ouest.

Le Midi-Pyrénées constitue une zone d'échanges importante, elle est destinatrice, ou génératrice d'un flux de marchandises non négligeable. Cependant, ses échanges semblent largement orientés vers les deux autres régions du Sud-Ouest dont elle reçoit en particulier des produits pétroliers, des engrais, des produits chimiques.

A l'inverse, l'Aquitaine et surtout le Languedoc-Roussillon apparaissent plus largement insérés dans le système des flux inter-régionaux. Pour le Languedoc-Roussillon, il s'agit pour une bonne part d'un trafic de transit de fruits et légumes provenant d'Espagne.

La variété des échanges dans le Sud-Ouest est davantage fonction de la nature des marchandises que des localisations géographiques respectives des trois régions qui le composent. La géographie de ces flux est faiblement marquée par les contingences physiques introduites par le relief ; ce sont les principales activités économiques des trois régions et leur articulation avec les autres économies régionales qui en déterminent l'orientation et l'intensité.

Enfin les flux internes au Sud-Ouest s'avèrent inégaux : les principaux flux relient l'Aquitaine au Midi-Pyrénées ; viennent ensuite les échanges entre le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées et enfin ceux beaucoup plus faibles de l'Aquitaine et du Languedoc.

ANNEXES

ANNEXE VII 1

Le réseau routier du Sud-Ouest

Régions	Routes nationales		Autoroutes
	(31.11.1975)	1977	(31.11.1975)
Aquitaine			
Dordogne	255,9	240,2	-
Gironde	341,0	342,2	86,4
Landes	359,1	340,9	-
Lot-et-Garonne	179,6	163,3	-
Pyrénées-Atlantiques	307,2	207,8	4,6
TOTAL	1 442,8	1 234,2	128,0
Midi-Pyrénées			
Ariège	102,1	102,1	-
Aveyron	223,4	208,7	-
Haute-Garonne	343,3	297,5	15,2
Gers	237,2	227,9	-
Lot	211,4	206,9	-
Hautes-Pyrénées	269,2	111,3	-
Tarn	204,8	182,7	-
Tarn-et-Garonne	132,4	121,1	-
TOTAL	1 723,8	1 458,2	15,2
Languedoc-Roussillon			
Aude	214,0	149,3	113,0
Gard	312,1	211,8	67,4
Hérault	372,1	34,3	100,5
Lozère	436,6	301,3	-
Pyrénées-Orientales	251,2	233,8	39,5
TOTAL	1 586,0	1 303,0	320,4
Total Sud-Ouest	4 752,6	3 995,4	463,6
Total France	29 788,3		3 718,6

ANNEXE VII 2

**Évolution du trafic aérien
des trois principaux aéroports d'Aquitaine**

AÉRODROMES	PAX – FRET	1975	1976	1977	1978	% 1978/77
Biarritz	Pax Frêt	96 946 169	117 324 238	123 285 257	126 584 206	+ 2,7 - 19,8
Pau	Pax Frêt	92 092 251	118 885 268	126 844 248	151 871 256	+ 19,7 + 3,2
Bordeaux	Pax Frêt	799 081 8 775	861 265 10 270,4	953 627 12 235	984 840 13 258,5	+ 3,3 + 8,4

Source : Direction régionale de l'aviation civile du Sud-Ouest

ANNEXE VII 3

Trafic aérien de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Mouvements commerciaux	17 032	18 561	17 148	19 134	18 889	17 804
Pax locaux (milliers)	607,9	635,4	689,2	775,6	851,7	923,3
Transit (milliers)	50,9	48,9	43,9	52,6	69,6	47,4
Frêt payant (tonnes)	3 707,5	4 350,5	4 575,0	6 068,0	4 634,0	5 131,6
Frêt postal (tonnes)	3 607,2	3 945,6	3 897,0	4 394,5	4 293,0	4 026,1

Source : Direction régionale de l'aviation civile du Sud-Ouest.

ANNEXE VII 4

Trafic aérien de l'aéroport de Tarbes - Osson - Lourdes

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Mouvements commerciaux	4 359	4 463	4 392	4 266	3 627	3 512
Pax locaux (milliers)	237,4	262,5	287,7	303,6	312,5	321,4
Transit (milliers)	10,9	10,5	11,7	9,1	5,9	4,6
Frêt payant (tonnes)	78,0	105,0	79,0	77,9	44,2	42,5
Frêt postal (tonnes)	-	-	-	-	-	-

Source : Chambre de Commerce de Tarbes

ANNEXE VII 5

Passagers : trafic total : arrivées et départs

	1975	1976	1977	1978	variation 1978-1977
Montpellier - Fréjorgues	248 911	271 711	276 232	237 808	- 13,9%
Nîmes - Garons	88 220	109 507	124 216	163 786	+ 31,8%
Perpignan - Llabanère	62 720	126 654 ⁽¹⁾	110 904	98 929	- 10,8%
Ensemble des autres aéroports : Béziers - Carcassonne - Mende	-	-	67 245	50 618	- 24,7%

Source : Chambre de Commerce

(1) Trafic intense en septembre - octobre 1976 dû à un report de trafic de l'aéroport de Barcelone sur Perpignan.

ANNEXE VII 6

Commerce extérieur
Produits et partenaires commerciaux - 1975

	PRODUITS		ORIGINE GÉOGRAPHIQUE								Espagne
	Agricoles	Industriels	C.E.E.	Europe moins C.E.E. et pays socialistes européens	Ensemble des pays socialistes	Amérique du Nord	Autres pays développés	Pays sous-développés			
								Autres pays africains et zone-franc	Amérique Latine	Moyen- Orient Asie	
IMPORTATIONS											
Aquitaine	1 597	6 569	24,6%	10,2%	2,3%	8,2%	1,4%	18,9%	4,7%	29,5%	6,2%
Midi-Pyrénées	194	3 229	43,6%	9,3%	4,1%	20,8%	11,6%	3,5%	3,2%	3,7%	5,6%
Languedoc-Roussillon	1 282	3 497	29,0%	22,0%	2,1%	5,1%	1,8%	13,6%	1,9%	24,0%	18,7%
TOTAL Sud-Ouest	3 037	13 295	4 777 30,1%	2 182 13,7%	418 2,6%	1 582 10,0%	593 3,7%	2 217 14,0%	558 3,5%	3 540 22,3%	1 575 13,4%
TOTAL de la FRANCE	28 801	225 503	48,7%	9,2%	3,5%	8,4%	3,4%	8,8%	1,9%	15,9%	2,3%
EXPORTATIONS											
Aquitaine	2 745	4 180	50,2%	12,8%	3,2%	10,6%	1,6%	15,4%	1,4%	4,6%	6,8%
Midi-Pyrénées	979	3 750	57,5%	13,6%	5,5%	1,8%	1,3%	9,2%	1,7%	9,3%	7,1%
Languedoc-Roussillon	1 222	2 414	52,0%	16,0%	6,6%	3,7%	2,6%	15,1%	0,6%	3,3%	4,0%
TOTAL Sud-Ouest	4 946	10 344	8 047 53,0%	2 090 13,8%	718 4,7%	934 6,1%	265 1,7%	2 022 13,3%	201 1,3%	886 5,8%	872 6,4%
TOTAL de la FRANCE	38 899	180 407	49,2%	13,6%	5,8%	4,8%	2,3%	15,4%	2,7%	6,1%	2,6%

Source : Ministère de l'Économie et des Finances (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects).

ANNEXE VII 7

Évolution du trafic de marchandises des ports de Bordeaux et Bayonne de 1974 à 1977

(en milliers de tonnes)

	1974	1975	1976	1977	77/76 en %
BORDEAUX - LE VERDON					
Trafic maritime extérieur	13 923,8	11 610,2	12 414,1	11 620,5	- 6,4
<i>dont :</i>					
- Hydrocarbures	10 146,6	8 412,0	8 910,0	8 480,6	- 4,8
- Conteneurs de 20 pieds et plus	-	-	202,1	283,3	+ 40,2
Trafic maritime intérieur	8 607,0	7 297,0	6 983,0	5 133,3	- 26,5
Trafic fluvial	5 319,7	4 941,1	4 620,6	4 801,5	+ 3,9
Transit	4,6	7,3	8,8	11,1	+ 26,1
Ensemble du trafic portuaire	27 855,1	23 855,6	24 026,5	21 556,4	- 10,3
BAYONNE					
Trafic portuaire	2 817,1	1 912,3	2 302,5	2 323,1	+ 0,9

Source : Port Autonome de Bordeaux.

ANNEXE VII 8

Tonnage annuel

(en milliers de tonnes)

		1975	1976	1977	Variation 1977/76 en %
Entrées	Sète	4 888	5 639	5 991	+ 6,2
	Port-Vendres	64	86	83	- 3,5
	Port-La-Nouvelle	859	914	948	+ 3,7
	Ensemble	5 811	6 639	7 022	+ 5,8
Sorties	Sète	1 384	1 796	2 016	+ 12,2
	Port-Vendres	78	50	94	+ 88,0
	Port-la-Nouvelle	297	336	287	- 14,6
	Ensemble	1 759	2 182	2 397	+ 9,9
TOTAL	Sète	6 272	7 435	8 007	+ 7,7
	Port-Vendres	142	136	177	+ 30,1
	Port-la-Nouvelle	1 156	1 250	1 235	- 1,2
	Ensemble	7 570	8 821	9 419	+ 6,8

Source : Service Maritime et de la navigation

ANNEXE VII 9

Le trafic maritime

(en milliers de tonnes)

	1975	1976	1977	Variation 1977/1976 en %
PORT DE SÈTE				
Entrées	4 888	5 639	5 991	+ 6,2
<i>Dont : Pétrole</i>	3 318	3 931	3 931	+ 1,2
<i>Autres hydrocarbures</i>	239	326	463	+42,0
<i>Total hydrocarbures</i>	3 557	4 256	4 394	+ 3,2
<i>Part par rapport à l'ensemble (%)</i>	72,7	75,4	73,3	-
Sorties	1 384	1 796	2 016	+12,2
TOTAL (entrées + sorties)	6 272	7 435	8 007	+ 7,7
PORT-LA-NOUVELLE				
Entrées	859	914	948	+ 3,7
<i>Dont : Hydrocarbures</i>	821	872	900	+ 3,2
<i>Part par rapport à l'ensemble (%)</i>	95,3	95,4	94,9	-
Sorties	297	336	287	- 14,6
<i>Dont : Céréales</i>	147	252	197	-21,8
<i>Part par rapport à l'ensemble (%)</i>	49,3	75,0	68,6	-
TOTAL (entrées + sorties)	1 156	1 250	1 235	- 1,2

Source : Service maritime et de la navigation.

ANNEXE VII 10

Le secteur des transports : population active en 1975

		1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	Total transport
Aquitaine	● Industrie et emplois	55	2 640	60	25	-	20	110	36 750
	● Aides	10	205	15	5	-	5	10	
	● Salaires	14 220	11 035	175	1 180	310	3 335	3 335	
	Total	14 285	13 880	250	1 210	310	3 360	3 455	
Midi-Pyrénées	● Industrie et emplois	20	2 390	10	5	-	15	85	24 800
	● Aides	25	135	-	-	-	5	-	
	● Salaires	10 615	8 555	50	85	315	865	1 625	
	Total	10 660	11 080	60	90	315	885	1 710	
Languedoc-Roussillon	● Industrie et emplois	35	1 670	20	-	-	35	95	25 080
	● Aides	10	95	10	-	5	-	10	
	● Salaires	12 480	6 980	65	295	275	970	2 030	
	Total	12 525	8 745	95	295	280	1 005	2 135	
TOTAL SUD-OUEST	● Industrie et emplois								86 630
	● Aides								
	● Salaires								
	Total	37 470	33 705	405	1 595	905	5 250	7 300	

CHAPITRE VIII

LE TOURISME DANS LE SUD-OUEST

Les climats, la diversité des paysages et des sites, les moments de l'histoire et le riche patrimoine culturel que les hommes y ont accumulé, les traditions et les manières de vivre de peuples mêlés, toutes les données sont réunies qui permettent au Sud-Ouest, outre ses capacités industrielles et agricoles, d'être une grande région touristique.

Elle l'a été à des degrés divers dans le passé. Que l'on songe au thermalisme si recherché et au prestige international, déjà, de Biarritz pour ne citer que ces deux exemples. Les transformations profondes qui ont marqué la société française depuis un quart de siècle ne pouvaient pas ne pas avoir de fortes conséquences sur l'organisation de l'espace touristique du Sud-Ouest.

Naturellement, viennent à l'esprit en premier lieu les grandes opérations du Languedoc-Roussillon et de la Côte Aquitaine qui ont donné une dimension nouvelle au tourisme : une autre échelle géographique quant aux territoires aménagés, une autre échelle démographique quant à leur occupation par les hommes.

Les grandes opérations littorales, mais non point elles seules. La montagne également, que les sports d'hiver, entrés massivement dans les mœurs, ont sensiblement modifiée.

Cependant, cette conquête un peu rude d'une société en expansion que l'État s'est efforcé d'ordonner et de guider, n'a pas effacé la bigarrure des terroirs, la multiplicité des lieux de tourisme, de thermalisme, de villégiature. Chaque nom évoque une manière de vivre, des sites préhistoriques ou des monuments classés, des lieux de pèlerinage, une beauté particulière des paysages : Béarn, Quercy, Pays Basque, Cévennes, Périgord, Corbières, Bigorre,...

Les hommes du présent ne s'y trompent pas qui commencent à préférer la douceur paisible des pays intérieurs, les coteaux un peu sauvages, les sentiers de randonnées à la trépidation et à la langueur alternées des stations littorales. Ce ne sont là que des germes, les premiers symptômes. Mais n'est-ce pas sur eux qu'il faut fonder une organisation du tourisme des années qui viennent, comme un retour modernisé aux traditions anciennes ?

Le Grand Sud-Ouest souffre à cet égard de handicaps sérieux : la vétusté de ce que l'on nomme en langage technicien l'infrastructure hôtelière, l'accès parfois difficile et l'insuffisante mise en valeur des atouts du Sud-Ouest.

Car il offre aussi des atouts essentiels. Pour ne citer que les plus importants: le climat ouvrant la région à une clientèle plus étalée dans le temps ; l'espace – le cinquième du territoire français – dès lors orienté vers un tourisme diffus et itinérant plutôt qu'exclusivement concentré ; la culture formant une sorte de creuset de ressourcement non seulement pour les femmes et les hommes des villes à la recherche du temps perdu, mais aussi pour les étrangers en quête d'un autre mode de civilisation.

★

★ ★

Ce chapitre ne comportera pas d'analyse comme les autres. Il nous a semblé qu'ici chiffres et tableaux sur le tourisme du Sud-Ouest tel qu'il se pratique aujourd'hui parleraient d'eux-mêmes sur les efforts accomplis et sur ce qu'il reste à faire pour concevoir le tourisme comme une activité au même titre que d'autres, mais aussi pour ne pas uniquement faire du Sud-Ouest un immense parc touristique.

TABLEAU VIII 1

**Ventilation géographique du financement hôtelier
toutes sources confondues**

(en milliers de francs)

	1973	1974	1975
Région parisienne	153 112	104 066	68 355
Champagne	2 560	5 588	4 417
Picardie	7 554	3 960	1 720
Haute-Normandie	11 183	4 820	7 767
Centre	8 306	18 194	20 464
Nord	19 915	22 209	12 352
Lorraine	23 998	14 737	7 214
Alsace	12 899	17 604	13 745
Franche-Comté	6 011	12 906	5 917
Basse-Normandie	6 222	9 303	3 169
Pays de Loire	22 325	15 758	18 690
Bretagne	40 097	27 507	21 765
Limousin	2 708	3 302	4 422
Auvergne	7 575	12 047	5 618
Poitou-Charentes	10 074	6 879	5 364
Aquitaine	21 710	39 265	19 674
Midi-Pyrénées	30 970	19 365	23 890
Bourgogne	13 092	15 084	15 109
Rhône-Alpes	71 213	98 747	89 717
Languedoc	26 996	25 296	24 231
Provence-Côte d'Azur	64 542	75 043	47 686
Corse	17 467	33 207	13 308
France entière	580 533	584 890	434 596

TABLEAU VIII 2

Ventilation régionale du FDES

(en milliers de francs)

	1973	1974	1975
Région parisienne	104 921	48 216	32 524
Champagne	938	2 950	1 880
Picardie	3 743	1 200	680
Haute-Normandie	3 742	420	4 940
Centre	2 314	7 310	6 075
Nord	9 269	11 090	5 420
Lorraine	15 237	3 485	1 595
Alsace	7 445	4 405	2 850
Franche-Comté	1 115	2 183	3 001
Basse-Normandie	2 004	3 230	453
Pays de Loire	10 528	4 183	5 797
Bretagne	18 996	8 885	4 655
Limousin	440	950	2 120
Auvergne	3 383	4 990	1 715
Poitou-Charentes	4 680	2 524	365
Aquitaine	7 307	12 195	7 226
Midi-Pyrénées	14 377	8 701	8 723
Bourgogne	5 123	5 205	10 180
Rhône-Alpes	36 730	32 766	41 910
Languedoc	12 507	11 877	8 347
Provence-Côte d'Azur	33 574	29 999	15 145
Corse	7 743	18 730	5 265
France entière	306 118	225 494	170 866

TABLEAU VIII 3

La fréquentation touristique de la région Languedoc-Roussillon

	AUDE		GARD		HÉRAULT		LOZÈRE		PYRÉNÉES-ORIENTALES		LANGUEDOC-ROUSSILLON	
	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975
Nombre de nuitées	6 058	4 350	4 790	4 460	17 254	20 552	2 820	3 226	154 422	10 692	43 344	43 280
Nombre de séjours	252	204	222	210	718	922	138	154	644	472	1 974	1 962
dont :												
Hôtels	8	12	12	8	44	54	14	30	82	106	160	210
Location	100	42	30	36	90	150	4	12	156	130	380	370
Maison possédée	48	18	2	20	32	54	-	8	36	14	118	114
Parents et amis	66	94	74	88	204	248	68	60	144	100	556	590
Camping	30	24	80	58	268	318	22	44	208	82	608	526
Autres	-	14	24	-	80	98	30	-	18	40	152	152

TABLEAU VIII 4
LANGUEDOC-ROUSSILLON
Plan de développement et d'aménagement du tourisme rural (1)

(millions de francs)

	F.B.C.F.	État	Départements	Communes	Autres
Infrastructures (dont téléphone, télévision, aménagement de village. . .)	180	90	40	20	30
Bâtiment d'élevage (cheval de selle, fermes à gibier, pisciculture)	p. mémoire	Ministère Agriculture			
Équipements forestiers de loisirs (Forêts : État, collectivités locales, particuliers)	p. mémoire	Ministère Agriculture			Fonds forestier national
Curage des cours d'eaux, aménagements cynégétiques, équipements légers des parcours équestres et pédestres		Ministère Agriculture			Offices nationaux des Forêts et de la Chasse
Équipements sportifs	p. mémoire	Ministère Jeunesse et Sports			Conseil Supérieur de la Pêche
Gîtes communaux et ruraux	p. mémoire	Ministère Agriculture			Pari Mutuel Urbain
Amélioration habitat ancien	p. mémoire	Ministère Équipement			
Logements aidés individualisés	p. mémoire	Ministère Équipement			
Villages de vacances, maisons familiales, colonies de vacances, camps de base des mouvements de jeunes, Auberges de la Jeunesse					
classes vertes (2)	70	30	15	5	20
campings(3)	60	30	10	10	10
Bases de nature	15	5	5	5	-
Primes hôtellerie	125	25	-	-	100
TOTAL	450	180	70	40	180

(1) Première estimation

(2) De faibles dimensions donc relativement plus onéreux, ce qui justifierait le relèvement de l'aide publique.

(3) En majorité publics.

Source : AGIR - n°396 - 19 novembre 1977

TABLEAU VIII 5

MIDI-PYRÉNÉES
Plan de développement et d'aménagement du tourisme rural

(millions de francs)

	Action n° 1 Hébergement	Action n° 2 Équipements de loisirs et récréatifs	TOTAL
Coût	4,8	61,4	109,4
Dont: État	13,0	16,0	29,0
P.P.R.	11,0	14,5	25,5
Collectivités locales	24,0	30,9	54,9

Source : AGIR - n° 391 - 15 octobre 1977.

TABLEAU VIII 6

Nombre de curistes français et étranger en 1977

	Total des curistes	dont étrangers
AQUITAINE		
Landes		
Dax	22 661	131
Préchacq-les-Bains	1 449	14
Saubusse	2 022	-
Tercis-les-Bains	1 242	-
Eugénie-les-Bains	1 096	-
Pyrénées-Atlantiques		
Eaux-Bonnes	1 608	-
Eaux-Chaudes	4 873	...
St Christau-Lurbe	532	-
Salies-de-Béarn	1 872	16
MIDI-PYRÉNÉES		
Ariège		
Ax-les-Thermes	9 721	45
Ussat-les-Bains	453	-
Haute-Garonne		
Bagnères-de-Luchon	27 292	218
Barbazan	450	-
Salies-du-Salat	907	-
Gers		
Barbotan	13 231	-
Castera-Verduzan
Hautes-Pyrénées		
Argelès-Gajast	583	-
Bagnères-de-Bigorre	4 450	7
Barèges	1 158	-
Baucens	641	1
Capvern-les-Bains	7 865	39
Cauterets	11 893	85
St Sauveur-les-Bains	330	-
LANGUEDOC-ROUSSILLON		
Pyrénées-Orientales		
Amélie-les-Bains	20 403	449
Le Boulou	2 520	26
Molitg-les-Bains	1 223	...
La Preste-les-Bains	4 735	73
Vernet-les-Bains	3 101	30
Aude		
Alet	42	-
Rennes-les-Bains	770	-
Total Sud-Ouest	149 123	1 134
Total France	492 099	5 532

Source : Statistiques du Tourisme n° 18 - 2ème trimestre 1978.

TABLEAU VIII 7

Hôtellerie homologuée—nombre d'hôtels et de chambres au 1^{er} janvier 1978

RÉGIONS	★		★★		★★★		★★★★		★★★★ Luxe		TOTAL	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
AQUITAINE	717	10 696	338	8 142	98	3 459	20	1 206	7	513	1 180	24 016
Dordogne	60	950	39	720	18	349	3	107	—	—	120	2 126
Gironde	152	2 076	85	1 872	30	1 239	8	543	2	310	277	6 040
Landes	164	2 448	56	1 838	13	535	1	96	1	12	235	4 929
Lot-et-Garonne	55	768	19	399	6	121	—	—	—	—	80	1 288
Pyrénées-Atlantiques	286	4 454	139	3 313	31	1 215	8	460	4	191	468	9 633
MIDI-PYRÉNÉES	871	16 940	379	12 724	95	4 478	5	383	3	199	1 353	34 724
Ariège	42	717	26	640	8	236	—	—	—	—	76	1 593
Aveyron	100	1 752	43	1 241	8	372	—	—	—	—	151	3 365
Haute-Garonne	152	2 584	67	1 970	23	1 157	1	61	1	100	244	5 872
Gers	39	753	26	535	4	101	1	32	1	49	71	1 470
Lot	80	1 117	36	797	15	504	—	—	1	50	132	2 468
Hautes-Pyrénées	380	8 901	148	6 703	25	1 754	3	290	—	—	556	17 648
Tarn	40	557	21	512	8	211	—	—	—	—	69	1 280
Tarn-et-Garonne	38	559	12	326	4	143	—	—	—	—	54	1 028
LANGUEDOC-ROUSSILLON	419	7 185	288	7 587	107	4 266	8	391	3	231	825	19 660
Aude	45	805	38	892	17	513	1	53	—	—	101	2 263
Gard	94	1 407	59	1 220	20	747	3	114	1	100	177	3 588
Hérault	91	1 445	74	1 882	33	1 296	2	183	1	112	201	4 918
Lozère	54	962	27	685	5	102	1	20	—	—	87	1 769
Pyrénées-Orientales	135	2 566	90	2 908	32	1 608	1	21	1	19	259	7 122
TOTAL SUD-OUEST	2 007	34 821	1 005	28 453	300	12 203	33	1 980	13	943	3 358	78 400
TOTAL FRANCE	10 161	177 017	5 371	146 224	1 826	79 769	340	23 103	124	17 138	17 822	443 256
% SUD-OUEST/FRANCE	19,8	19,7	18,7	19,5	16,9	15,3	9,7	8,6	10,5	5,5	18,8	17,7

Source : Secrétariat d'État au Tourisme.

TABLEAU VIII 8

Hôtellerie non homologuée et hôtellerie homologuée au 1^{er} janvier 1978

RÉGIONS	Hôtellerie non homologuée		Ensemble	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
AQUITAINE	2 016	16 209	3 196	40 225
Dordogne	356	2 503	476	4 629
Gironde	708	6 024	985	12 064
Landes	267	2 267	502	7 196
Lot-et-Garonne	197	1 345	277	2 633
Pyrénées-Atlantiques	488	4 070	956	13 703
MIDI-PYRÉNÉES	1 848	19 258	3 201	53 982
Ariège	137	1 395	213	2 988
Aveyron	275	2 520	426	5 885
Haute-Garonne	333	4 019	577	9 891
Gers	103	848	174	2 318
Lot	265	2 038	397	4 506
Hautes-Pyrénées	481	6 279	1 037	23 927
Tarn	162	1 439	231	2 719
Tarn-et-Garonne	92	720	146	1 748
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 203	12 956	2 028	32 616
Aude	196	2 261	297	4 524
Gard	296	2 560	473	6 148
Hérault	296	3 032	497	7 950
Lozère	179	2 109	266	3 878
Pyrénées-Orientales	2 362	2 994	495	10 116
TOTAL SUD-OUEST	5 067	48 423	8 425	120 823
TOTAL FRANCE	36 117	390 827	53 939	834 033
<i>% SUD-OUEST/FRANCE</i>	<i>14,0</i>	<i>12,4</i>	<i>15,6</i>	<i>15,2</i>

Source : Secrétariat d'État au Tourisme

TABLEAU VIII 9

CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT PAR RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS : CAMPING CARAVANING
Nombre de terrains et de places par catégorie au 1^{er} janvier 1978

	Catégorie 1		Catégorie 2		Catégorie 3		Catégorie 4		Non classés		En cours		TOTAUX	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
AQUITAINE	82	12 025	280	84 022	100	50 735	38	26 914	1	40	14	2 230	515	175 966
Dordogne	10	1 035	73	11 755	20	5 275	7	2 065	0	0	3	600	113	20 730
Gironde	25	4 440	64	27 925	22	16 775	11	10 149	1	40	3	450	126	59 779
Landes	8	1 340	52	26 035	19	10 935	13	10 900	0	0	0	0	92	49 210
Lot-et-Garonne	11	1 250	19	3 320	4	645	1	250	0	0	7	780	42	6 245
Pyrénées-Orientales	28	3 960	72	14 987	35	17 105	6	3 550	0	0	1	400	142	40 002
MIDI-PYRÉNÉES	106	9 165	231	35 541	59	12 289	13	3 325	0	0	26	4 787	435	65 107
Ariège	9	1 145	16	2 644	3	540	2	475	0	0	2	600	32	5 404
Aveyron	23	1 780	46	7 760	11	1 890	4	1 300	0	0	7	648	91	13 378
Haute-Garonne	5	290	17	3 780	6	2 345	1	200	0	0	2	1 250	31	7 865
Gers	10	815	7	960	10	1 975	0	0	0	0	2	150	29	3 900
Lot	14	1 135	36	4 850	9	1 662	3	650	0	0	3	775	65	9 072
Hautes-Pyrénées	20	2 220	72	11 443	10	2 233	1	200	0	0	8	1 124	111	17 220
Tarn	10	650	24	2 694	4	594	2	500	0	0	2	240	42	4 678
Tarn-et-Garonne	15	1 130	13	1 410	5	1 050	0	0	0	0	0	0	34	3 590
LANGUEDOC-ROUSSILLON	106	14 385	331	126 436	107	62 070	21	18 355	2	40	14	7 615	581	228 902
Aude	10	1 226	30	9 176	9	5 975	3	2 010	1	20	3	140	56	18 547
Gard	20	2 415	61	18 805	13	5 138	4	2 760	0	0	2	370	100	29 488
Hérault	21	4 160	111	41 695	42	29 503	11	11 255	0	0	6	5 605	191	92 218
Lozère	32	3 090	27	4 335	0	0	0	0	0	0	0	0	59	7 425
Pyrénées-Orientales	23	3 495	102	52 425	43	21 454	3	2 330	1	20	3	1 500	175	81 224
TOTAL SUD-OUEST	294	35 575	842	245 999	266	125 094	72	48 594	3	80	54	14 632	1 531	469 975
TOTAL FRANCE	1 379	179 909	3 483	918 284	928	375 559	311	166 333	16	1 113	206	52 064	6 323	1693 362
<i>% SUD-OUEST/FRANCE</i>	<i>21,3</i>	<i>19,7</i>	<i>24,1</i>	<i>26,7</i>	<i>28,6</i>	<i>33,3</i>	<i>23,1</i>	<i>29,2</i>	<i>18,7</i>	<i>7,18</i>	<i>26,2</i>	<i>28,1</i>	<i>24,2</i>	<i>27,7</i>

Source : Statistiques du tourisme n° 19.

TABLEAU VIII 10

Nombre de terrains et de places de camping-caravaning selon le statut de l'exploitant au 1^{er} janvier 1977

RÉGIONS	Privés		Municipaux		Syndicats d'initiative		Clubs		Indéterminés		Ensemble	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
AQUITAINE	279	105 015	137	31 770	9	1 780	37	18 510	56	13 304	518	170 379
Dordogne	57	10 985	29	4 735	2	160	2	400	19	3 250	109	19 440
Gironde	69	33 860	31	8 390	3	950	13	10 020	11	2 184	127	55 404
Landes	49	27 995	26	13 005	3	650	8	4 600	5	2 150	91	43 400
Lot-et-Garonne	8	1 380	29	3 060	1	20	3	800	8	2 570	49	7 830
Pyrénées-Atlantiques	96	30 885	22	2 580	-	-	11	2 690	13	3 150	142	39 305
MIDI-PYRÉNÉES	190	27 409	147	20 958	10	655	18	2 811	65	9 560	430	61 393
Ariège	8	1 299	17	3 000	-	-	1	300	4	620	30	5 219
Aveyron	40	5 160	30	5 128	5	280	1	100	12	1 770	88	12 438
Haute-Garonne	14	3 160	12	2 975	1	100	-	-	4	1 480	31	7 715
Gers	10	1 610	16	1 785	-	-	-	-	6	565	32	3 960
Lot	15	2 020	32	4 236	3	175	3	350	10	1 430	63	8 211
Hauts-Pyrénées	82	11 884	8	920	-	-	6	1 016	15	1 969	111	15 789
Tarn	14	1 646	16	1 180	1	100	4	625	6	880	41	4 431
Tarn-et-Garonne	7	630	16	1 734	-	-	3	420	8	846	34	3 630
LANGUEDOC-ROUSSILLON	326	141 186	105	30 400	3	500	47	23 395	81	20 615	552	216 096
Aude	22	6 326	25	6 670	-	-	2	840	8	3 325	57	17 161
Gard	50	15 130	18	4 935	1	100	6	2 350	22	5 180	97	27 695
Hérault	114	57 495	25	9 210	-	-	222	14 415	24	6 465	185	87 585
Lozère	26	3 100	19	2 615	1	100	2	230	10	975	58	7 020
Pyrénées-Orientales	114	59 135	18	6 970	1	300	15	5 560	17	4 670	165	76 635
TOTAL SUD-OUEST	795	273 610	389	83 128	22	2 935	102	44 716	202	43 479	1 510	447 868
TOTAL FRANCE	2 798	825 934	1 906	418 798	99	18 280	441	159 091	926	189 163	6 170	1611266
<i>% SUD-OUEST/FRANCE</i>	<i>28,4%</i>	<i>33,1%</i>	<i>20,4%</i>	<i>19,8%</i>	<i>22,2%</i>	<i>16,1%</i>	<i>23,1%</i>	<i>28,1%</i>	<i>21,8%</i>	<i>39,8%</i>	<i>24,5%</i>	<i>27,8%</i>

TABLEAU VIII 11

HÉBERGEMENT COMPLÉMENTAIRE
Maisons familiales de vacances : nombre d'établissements et de places
au 1^{er} janvier 1977

RÉGIONS	Nombre	Places
AQUITAINE	43	5 826
Dordogne	1	80
Gironde	8	990
Landes	6	623
Lot-et-Garonne	4	252
Pyrénées-Atlantiques	24	3 881
MIDI-PYRÉNÉES	43	3 259
Ariège	4	221
Aveyron	8	604
Haute-Garonne	6	444
Gers	1	35
Lot	2	134
Hautes-Pyrénées	20	1 431
Tarn	2	390
Tarn-et-Garonne	-	-
LANGUEDOC-ROUSSILLON	31	3 941
Aude	6	733
Gard	10	700
Hérault	4	1 175
Lozère	2	136
Pyrénées-Orientales	9	1 197
TOTAL SUD-OUEST	117	13 026
TOTAL FRANCE	633	61 554
% SUD-OUEST/FRANCE	18,6%	21,2%

Source : Statistiques du tourisme n° 16 - 1977.

TABLEAU VIII 12

HÉBERGEMENT COMPLÉMENTAIRE
Villages de vacances : nombre et capacité au 1^{er} janvier 1976

RÉGIONS	Nombre	Lits
AQUITAINE	39	21 630
Dordogne	—	—
Gironde	18	9 785
Landes	9	7 733
Lot-et-Garonne	—	—
Pyrénées-Atlantiques	12	4 112
MIDI-PYRÉNÉES	23	5 857
Ariège	1	252
Aveyron	6	2 167
Haute-Garonne	1	120
Gers	3	615
Lot	6	1 588
Hauts-Pyrénées	3	288
Tarn	2	586
Tarn-et-Garonne	1	241
LANGUEDOC-ROUSSILLON	49	21 004
Aude	5	1 694
Gard	2	1 038
Hérault	13	8 328
Lozère	14	3 026
Pyrénées-Orientales	15	6 918
TOTAL SUD-OUEST	111	48 491
TOTAL FRANCE	369	144 942
% SUD-OUEST/FRANCE	30,1%	33,5%

Source : Statistiques du tourisme n° 13 - 1977.

TABLEAU VIII 13

Gîtes ruraux : nombre et places en 1976

RÉGIONS	Gîtes privés et communaux		Chambres d'hôte	Camping à la ferme
	Nombre	Places		
AQUITAINE	2 003	11 775	53	73
Dordogne	640	3 757	23	60
Gironde	128	810	18	-
Landes	366	2 124	12	6
Lot-et-Garonne	179	1 007	-	6
Pyrénées-Atlantiques	690	4 077	-	1
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 746	9 684	51	21
Aude	598	3 460	-	4
Gard	210	1 168	-	16
Hérault	410	2 286	30	-
Lozère	244	1 311	12	-
Pyrénées-Orientales	284	1 459	9	1
MIDI-PYRÉNÉES	1 597	9 145	107	87
Ariège	433	2 309	5	5
Aveyron	9	58	5	-
Haute-Garonne	122	618	8	-
Gers	204	1 260	44	41
Lot	201	1 112	21	14
Hautes-Pyrénées	372	2 230	-	6
Tarn	239	1 459	24	21
Tarn-et-Garonne	17	99	-	-
TOTAL SUD-OUEST	5 346	30 604	211	181
TOTAL FRANCE	18 121	101 353	1 360	513
% SUD-OUEST/FRANCE	29,6%	30,2%	15,5%	35,3%

Source : Statistiques du tourisme n° 16 - 1977.

TABLEAU VIII 14

Auberges de jeunesse : nombre et places en 1976

RÉGIONS	Nombre	Places
AQUITAINE	9	673
Dordogne	2	100
Gironde	2	319
Landes	-	-
Lot-et-Garonne	3	130
Pyrénées-Atlantiques	2	124
MIDI-PYRÉNÉES	11	479
Ariège	2	185
Aveyron	1	15
Haute-Garonne	2	75
Gers	-	-
Lot	-	-
Hautes-Pyrénées	1	50
Tarn	1	18
Tarn-et-Garonne	4	136
LANGUEDOC-ROUSSILLON	8	496
Aude	3	190
Gard	2	123
Hérault	2	125
Lozère	-	-
Pyrénées-Orientales	1	58
TOTAL SUD-OUEST	28	1 648
TOTAL FRANCE	202	12 394
<i>% SUD-OUEST/FRANCE</i>	<i>13,8%</i>	<i>13,3%</i>

Source : Statistiques du tourisme n° 16 - 1977.

TABLEAU VIII 15

Nombre de résidences secondaires en 1975

AQUITAINE	92 200
Dordogne	15 903
Gironde	35 341
Landes	15 908
Lot-et-Garonne	5 273
Pyrénées-Atlantiques	19 775
MIDI-PYRÉNÉES	79 561
Dordogne	12 765
Aveyron	14 328
Haute-Garonne	15 021
Gers	3 945
Lot	10 037
Hautes-Pyrénées	9 762
Tarn	9 010
Tarn-et-Garonne	4 693
LANGUEDOC-ROUSSILLON	109 849
Aude	15 447
Gard	23 265
Hérault	33 179
Lozère	9 200
Pyrénées-Orientales	28 758
TOTAL SUD-OUEST	281 610
TOTAL FRANCE	1 685 864
<i>% SUD-OUEST/FRANCE</i>	<i>16,7%</i>

Source : Statistiques du tourisme n° 12 - 1976.

TABLEAU VIII 16

Stock de logements (1) dans les stations du littoral du Languedoc-Roussillon

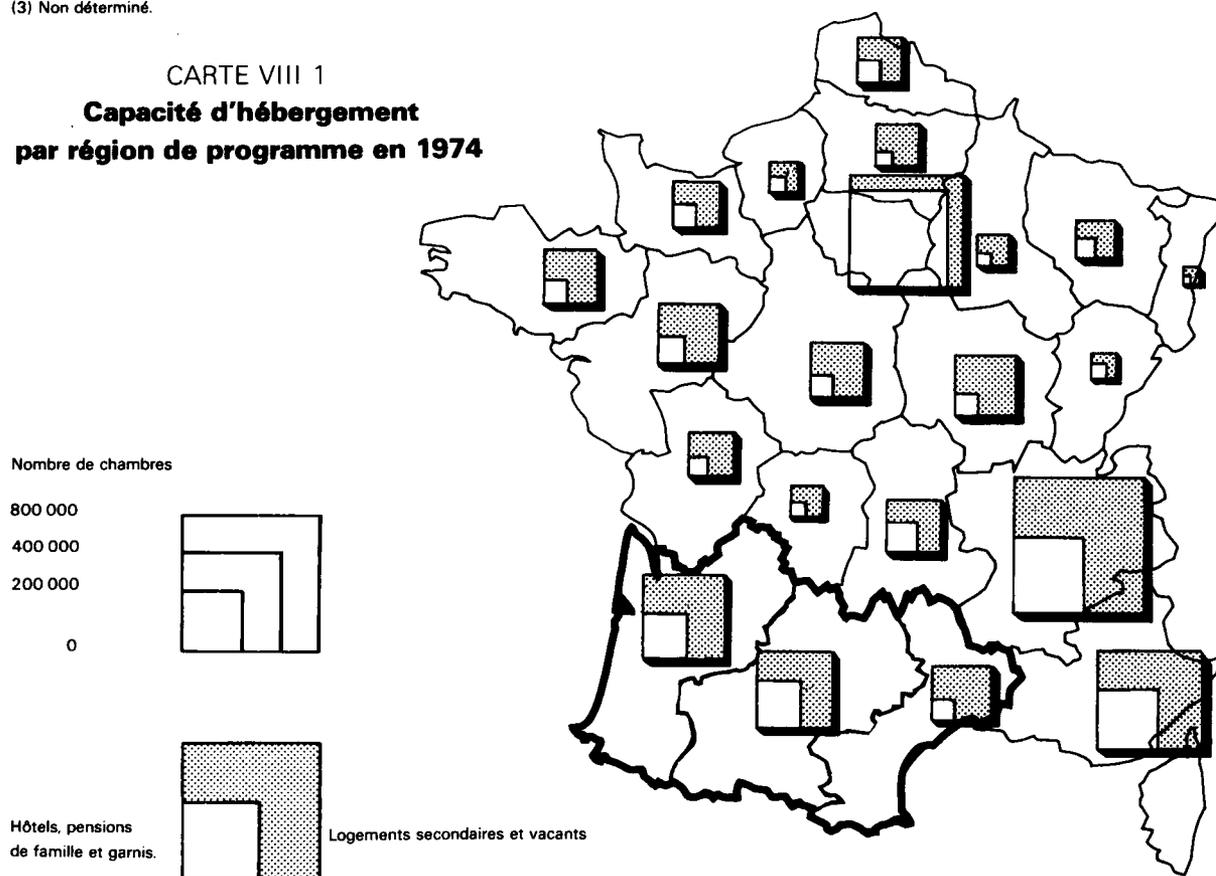
	1971	1975	1976	Variation 1975/74 (%)	Variation 1976/75 (%)
DÉPARTEMENTS (2)					
Hérault-Gard	19 920	34 726	39 138	+ 15,4	+ 12,7
Aude	9 138	11 025	12 054	+ 2,0	+ 8,8
Pyrénées-Orientales	18 102	24 275	25 719	+ 6,4	+ 6,0
ENSEMBLE	47 160	70 026	76 911	+ 9,9	+ 9,8
STATIONS NOUVELLES					
Port-Camargue	-	2 458	2 983	+44,1	+ 21,4
La Grande-Motte	2 474	5 931	7 253	+29,4	+ 22,3
Carnon-Solignac	145	1 200	1 245	+ 4,9	+ 3,7
Le Cap-d'Agde	-	3 661	4 807	+45,7	+ 31,3
Gruissan	-	52	343	-	+559,6
Port-Leucate	785	1 545	1 856	+16,1	+ 20,1
Port-Barcarès	939	2 850	3 207	+11,2	+ 12,5
Saint-Cyprien-Plage	n.d. (3)	3 315	3 415	+ 3,7	+ 3,0
ENSEMBLE (sauf Saint-Cyprien)	4 343	17 697	21 694	+27,9	+ 22,6
ENSEMBLE (y.c. Saint-Cyprien)	n.d. (3)	21 012	25 109	+23,3	+ 19,5

(1) Non compris : villages de vacances, maisons familiales, gîtes familiaux, résidences-hôtels, hôtels, etc. . .

(2) Zone littorale uniquement.

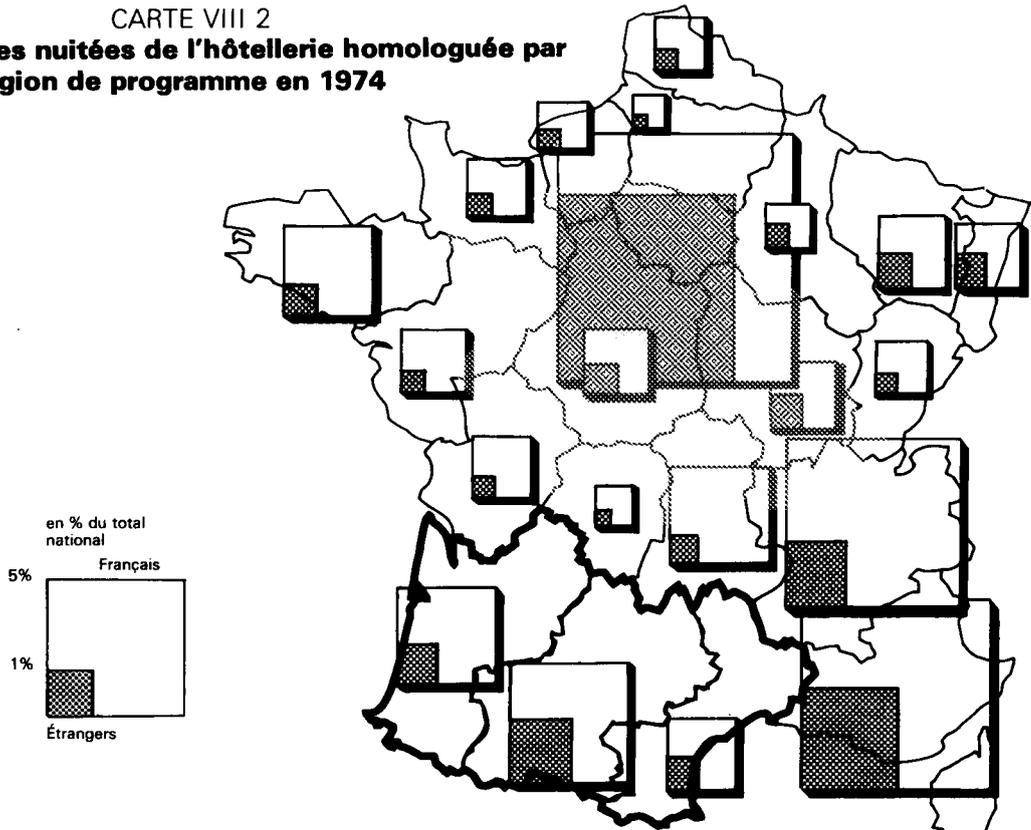
(3) Non déterminé.

CARTE VIII 1
**Capacité d'hébergement
 par région de programme en 1974**



CARTE VIII 2

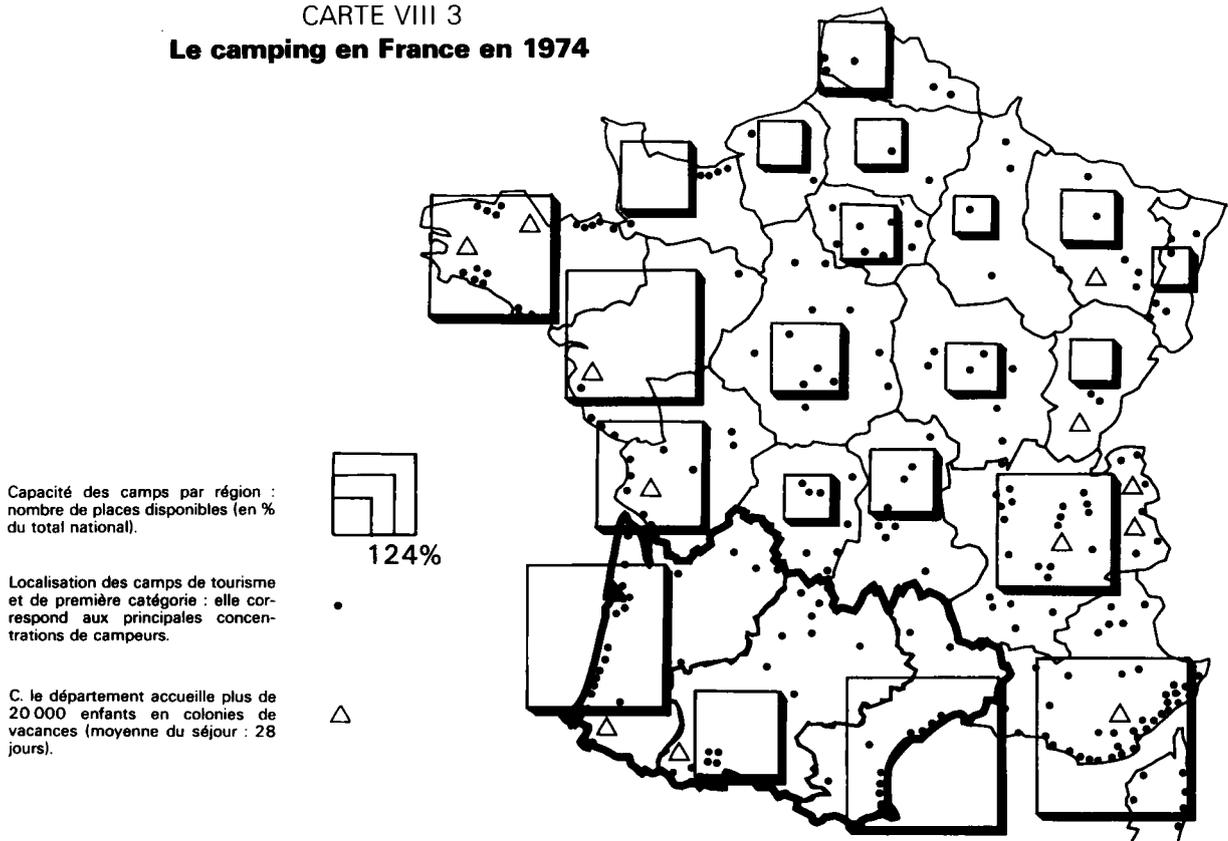
Répartition des nuitées de l'hôtellerie homologuée par région de programme en 1974



Primauté de la Région Parisienne, des régions Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Faiblesse de la fréquentation dans les deux tiers des circonscriptions.

CARTE VIII 3

Le camping en France en 1974



Importance des littoraux méditerranéens et atlantiques. Attirance du soleil.

TABLEAUX VIII 17

**Les acquisitions foncières et immobilières par des étrangers :
quelques chiffres significatifs**

Montants des acquisitions en 1976		
	en millions de francs	en % de la France entière
France entière	697,0	100,0
Provence – Côte d'Azur	194,0	27,8
Région Parisienne	165,0	23,6
Rhône-Alpes	149,0	21,4
Languedoc-Roussillon	59,8	8,5
Aquitaine	33,8	soit 4,8

Source : DGI

Surface des acquisitions en 1976		
	en ha	en % de la France entière (1)
France entière	3 352	100,00
Languedoc-Roussillon	1 493	44,71
Provence – Côte d'Azur	35	1,04
Rhône-Alpes	144	4,30
Aquitaine	182	5,44

(1) Surface en % de la France entière sans les habitations c'est-à-dire : terrains à bâtir + terres agricoles + bois, forêts, étangs, etc...

Surface totale acquise en Languedoc-Roussillon en 4 ans, (de 1973 à 1976) : 6 584 hectares soit 43% du total France entière (15 367 hectares).

Source : DGI

(% des nationalités/total des acquisitions)

Principales nationalités concernées par achat de terrains en Languedoc-Roussillon en 1976			
		en montant	en surface
Terrain à bâtir :	Belgique-Luxembourg	41,7%	59,8%
	Hollande	11,6%	17,8%
Terres cultivables :	Belgique-Luxembourg	54,5%	34,2%
	Hollande	25,0%	51,0%
Bois, forêts, étangs :	Belgique-Luxembourg	68,3%	69,3%
Habitations :	Belgique-Luxembourg	36,7%	–
	Hollande	24,9%	–

Source : DGI

Années	Les investissements étrangers à buts touristiques.			Nationalités concernées
1977	Total	France	2 milliards NF	Belgique 77,3%
		Provence-Côte d'Azur	800 millions NF	
Monaco	500 millions NF			
Languedoc-Roussillon	58,75 millions NF	<i>(3% total France)</i>		
1976	Total	France	1 646 millions	Belgique 78,3%
		Languedoc-Roussillon	150 millions	
1975	Total	France	1 063 millions	Belgique 66,2%
		Languedoc-Roussillon	113 millions	
1974	Total	France	1 500 millions	Suisse 75,8%
		Languedoc-Roussillon	390 millions	

Source : Trésor - Banque de France.

TABLEAU VIII 18

**Cession de devises étrangères pendant la saison 1977 en Aquitaine
(juin, juillet, août)**

	Montants	dont
GIRONDE	63 694 942 F ⁽¹⁾ <i>dont : - 40,3% à Bordeaux - 29,6% à Arcachon - 22,9% dans le Médoc</i>	38,2% en Deutschmarks
LANDES	25 684 964 F	58,0% en Deutschmarks
DORDOGNE	18 916 254 F	20,5% en Florins

(1) 7% de plus qu'en 1976.

**Fréquentation ⁽¹⁾ de l'hôtellerie homologuée par les touristes étrangers
suivant la catégorie de la commune d'accueil en Midi-Pyrénées en 1975.**

(en %)

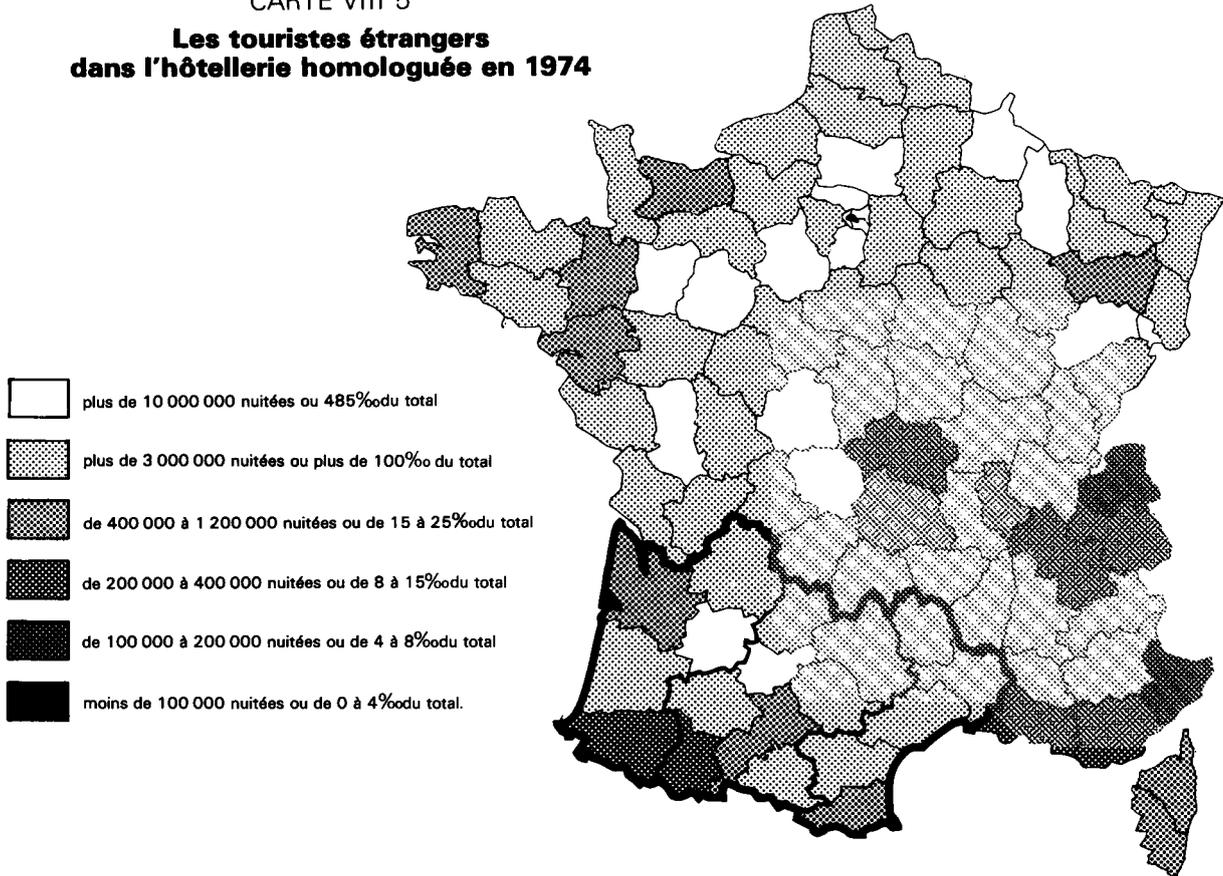
212

	Hôtellerie					Hébergements complémentaires ⁽²⁾	Locations par agence
	Non homologuée	★	★★	★★★ et ★★★★	Ensemble		
Communes rurales							
Allemagne	27,4	26,9	27,4	25,2	26,4	25,9	38,1
Belgique	21,1	27,5	30,5	31,6	29,4	14,1	23,5
Pays-Bas	27,0	17,0	20,1	7,1	15,0	30,7	10,2
Grande-Bretagne	14,6	17,2	11,7	9,6	12,4	15,1	17,5
Suisse	4,7	3,7	3,4	5,7	4,5	4,1	6,3
Espagne	0,5	1,5	0,6	2,1	1,4	2,1	ε
Italie	2,1	1,0	0,9	2,7	1,7	1,9	0,4
Amérique du Nord	1,4	1,8	1,8	11,6	5,5	1,9	0,2
Japon	0,3	ε	0,1	0,8	0,4	0,1	0,3
Autres pays	0,9	3,4	3,5	3,6	3,3	4,1	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Communes urbaines de moins de 20 000 habitants							
Allemagne	32,3	32,7	33,8	34,2	33,5	23,6	41,0
Belgique	26,4	24,8	22,5	24,8	24,0	12,7	23,5
Pays-Bas	15,0	16,5	14,5	10,3	13,9	31,9	15,1
Grande-Bretagne	14,9	14,0	11,3	11,2	12,2	19,3	8,1
Suisse	5,5	6,0	5,9	7,2	6,3	4,6	4,0
Espagne	1,8	1,3	1,6	1,3	1,4	1,2	0,6
Italie	0,8	1,1	3,0	2,8	2,3	1,1	0,6
Amérique du Nord	1,5	1,9	2,6	4,6	2,9	1,5	1,2
Japon	0,1	0,3	0,1	0,3	0,2	-	-
Autres pays	1,7	1,4	4,7	3,3	3,3	4,1	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Communes urbaines de 20 000 à 100 000 habitants							
Allemagne	27,7	32,9	28,0	20,3	25,3	25,0	31,2
Belgique	15,8	19,4	20,6	17,8	19,0	13,6	37,6
Pays-Bas	17,7	16,4	12,0	5,7	10,0	24,3	17,4
Grande-Bretagne	16,9	11,8	17,1	17,9	16,6	19,4	10,4
Suisse	4,0	5,7	5,8	5,4	5,6	4,3	0,9
Espagne	2,0	3,9	5,2	7,7	6,0	1,8	2,1
Italie	3,6	2,5	3,5	4,2	3,7	2,1	0,1
Amérique du Nord	9,0	4,8	3,6	10,3	6,9	3,0	0,1
Japon	0,6	0,5	0,7	1,2	0,9	0,5	-
Autres pays	2,7	2,1	3,5	9,5	6,0	6,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

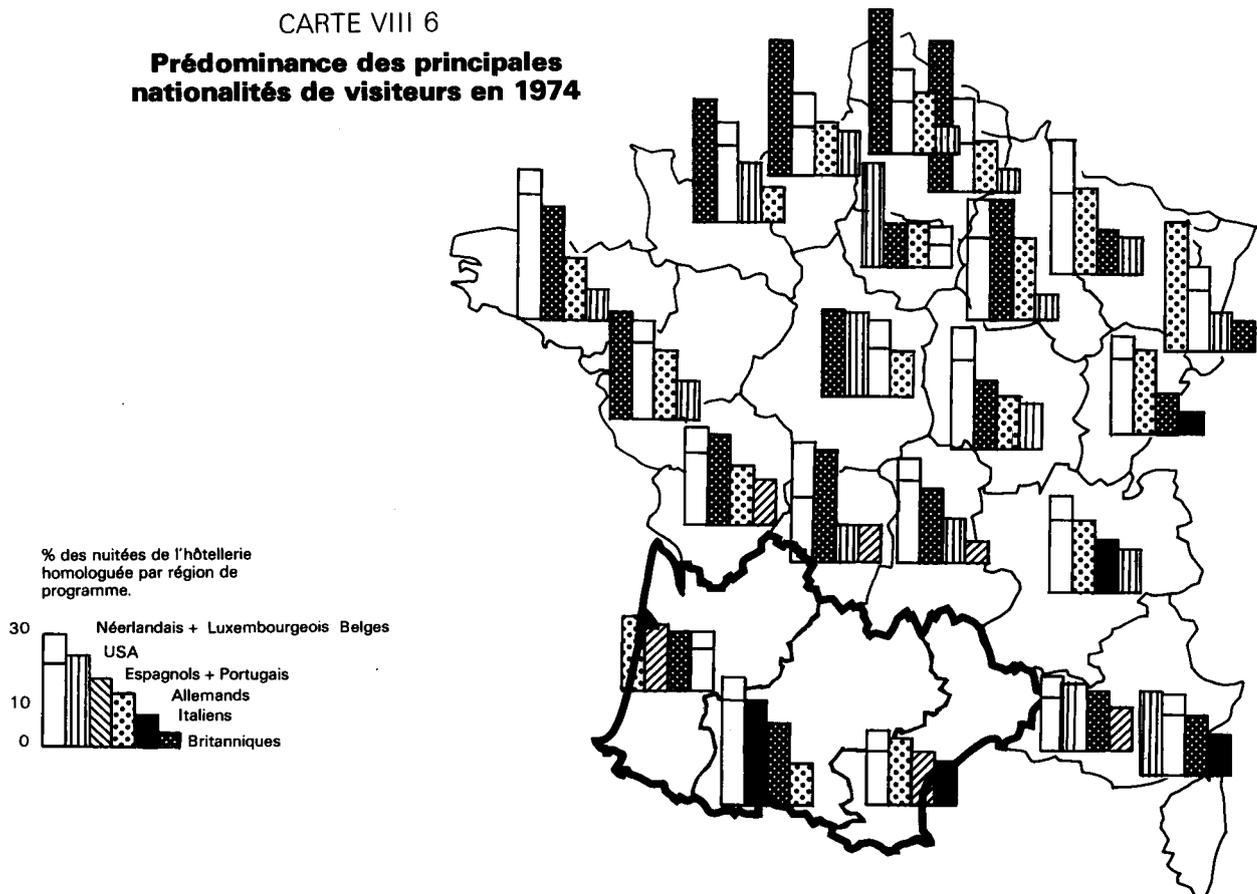
(1) Les pourcentages indiqués ici portent sur une fréquentation exprimée en nuitées pour l'hôtellerie et les hébergements complémentaires, en nombre de locations pour les agences de location.

(2) Hébergement complémentaire : tourisme de plein air et familial : maisons familiales de vacances, gîtes ruraux, auberges de jeunesse, terrains de camping, camps de tourisme, village de vacances, auberges rurales et refuges de montagne.

CARTE VIII 5
**Les touristes étrangers
dans l'hôtellerie homologuée en 1974**



CARTE VIII 6
**Prédominance des principales
nationalités de visiteurs en 1974**



Prépondérance attendue des Britanniques dans le Nord-Ouest et des Allemands dans l'Est. Dispersion régulière des ressortissants du Bénélux. Cette carte souligne le rôle fondamental joué par les pays limitrophes européens (Espagne et Portugal ; Italie).

Imprimerie PUBLIPHOTOFFSET
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1979
n° 3122

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

1, avenue Charles-Floquet – 75007 Paris

Fondateur de la collection : Gérard WEILL †

Directeur de la publication : Jacques DURAND

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN - *Couverture* : Cl. CAUJOLLE

Composition et cartographie réalisées par le CAES
